

NOTICE D'ENTRETIEN

Cher Client,

Nous vous félicitons et vous remercions d'avoir choisi la Fiat Nouvelle 500.

Nous avons mis au point cette Notice pour que vous puissiez apprécier votre voiture dans les moindres détails.

En poursuivant la lecture, vous trouverez tous les renseignements, prescriptions et autres conseils utiles qui vous aideront à profiter au maximum des qualités techniques de votre Fiat Nouvelle 500.

Nous vous conseillons de la lire attentivement avant de prendre le volant pour la première fois, afin de vous familiariser avec toutes les commandes ; en même temps, vous pourrez commencer à comprendre le comportement du véhicule sur les différentes chaussées.

Dans ce document vous trouverez les caractéristiques, particularités et d'autres informations essentielles pour le soin, l'entretien au cours du temps, la sécurité de conduite et de fonctionnement de votre Fiat Nouvelle 500.

Après l'avoir consultée, nous vous conseillons de conserver cette Notice à l'intérieur de la voiture, pour en faciliter la consultation et pour faire en sorte qu'elle reste à bord en cas de vente.

Vous trouverez également dans le Carnet de Garantie en annexe une description des Services Après-vente offerts par le fabricant à ses Clients, le Certificat de Garantie et une description détaillée des termes et conditions pour le maintien de cette dernière.

Nous sommes certains qu'avec ces moyens, il vous sera facile d'entrer en harmonie et d'apprécier votre nouveau véhicule et l'équipe Stellantis qui vous assistera.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bon voyage !

ATTENTION

Cette Notice d'entretien contient la description de toutes les versions de la Fiat Nouvelle 500. Les options, les équipements dédiés à des marchés spécifiques ou des versions particulières ne sont pas prévus dans le texte : c'est pourquoi vous devez vous reporter directement aux informations correspondant à votre véhicule (modèle, motorisation et version). Les éventuels contenus introduits pendant la durée de production du modèle, mais indépendants de la demande explicite d'options lors de l'achat, seront identifiés par la mention (suivant version). Les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif. Stellantis Europe S.p.A. se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications au modèle décrit dans ce document pour des raisons de nature technique ou commerciale. Pour de plus amples informations, contacter le Réseau Après-vente Fiat.

À LIRE IMPÉRATIVEMENT !

DÉMARRAGE DU MOTEUR



Avec la boîte de vitesses sur la position P (Stationnement), en plaçant le dispositif de démarrage sur la position ENGINE, un signal sonore est émis et le message « READY » est affiché à l'écran du combiné de bord pour indiquer le démarrage de l'installation de traction électrique de la Nouvelle 500. La Nouvelle 500 est donc prête pour le départ.

APPAREILS ÉLECTRIQUES ACCESSOIRES



Après l'achat du véhicule, si vous souhaitez installer des accessoires nécessitant une alimentation électrique (entraînant le risque de décharger progressivement la batterie 12V, s'adresser au Réseau après-vente Fiat qui calculera leur absorption électrique globale et vérifiera si le circuit du véhicule est en mesure de fournir la charge demandée.

ENTRETIEN PROGRAMMÉ



Un entretien correct permet de maintenir en l'état les performances de la voiture, ainsi que ses caractéristiques de sécurité, de respect de l'environnement et d'économie de fonctionnement.

UTILISATION DE LA NOTICE

INDICATIONS OPÉRATIONNELLES

Chaque fois que vous recevrez des indications de direction concernant la voiture (gauche/droite ou avant/arrière), elles devront être entendues comme référées à la perception d'un occupant assis au poste de conduite. Des cas particuliers, en dérogation à cette indication, seront opportunément signalés dans le texte.

Les figures présentes dans la Notice sont indicatives, c'est-à-dire que certains détails représentés sur l'image peuvent ne pas correspondre à ce que vous pouvez trouver sur votre voiture. De plus, cette Notice a été réalisée en se basant sur des voitures avec volant à gauche ; sur les voitures avec volant à droite, il se peut que certaines commandes soient installées ou réalisées différemment par rapport à la parfaite spécularité de ce qui est illustré.

Pour repérer le chapitre contenant les informations désirées, vous pouvez consulter l'index alphabétique à la fin de cette Notice d'entretien.

Les sections peuvent être rapidement identifiées grâce à l'onglet graphique dédié qui est présent à côté de toutes les pages impaires. Quelques pages plus loin, vous trouverez une légende qui vous permettra de vous familiariser avec l'ordre des sections et les symboles correspondants en onglet. Vous trouverez de toute façon l'indication textuelle de la section consultée à côté de toutes les pages paires.

AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

Pendant la lecture de cette Notice d'entretien, vous trouverez une série d'**AVERTISSEMENTS** visant à éviter des procédures qui pourraient endommager votre voiture.

Des **PRÉCAUTIONS** sont également présentes ; elles doivent être suivies attentivement afin d'éviter une utilisation non appropriée des composants de la voiture, pouvant provoquer des accidents ou des blessures.

Par conséquent, il est important de suivre à la lettre toutes les recommandations d'**AVERTISSEMENT** et de **PRÉCAUTION**.

Les **AVERTISSEMENTS** et les **PRÉCAUTIONS** sont rappelés le long du texte par les symboles suivants :



pour la sécurité des personnes ;



pour l'intégrité de la voiture ;



pour la protection de l'environnement.

REMARQUE Ces symboles, si nécessaires, figurent à côté du titre ou à la fin de l'alinéa et sont suivis d'un numéro. Ce numéro fait référence à l'avertissement correspondant présent au bas du chapitre correspondant.

SYMBOLES

Certains composants de la voiture présentent des étiquettes colorées, dont les symboles indiquent les mesures à respecter concernant le composant en question.

MODIFICATIONS / ALTÉRATIONS DE LA VOITURE

AVERTISSEMENT Toute modification ou altération de la voiture peut en compromettre gravement la sécurité ainsi que la tenue de route et provoquer des accidents, entraînant des risques même mortels pour les occupants.

ACCESSOIRES ACHETÉS PAR L'UTILISATEUR

Après l'achat du véhicule, si vous souhaitez installer des accessoires électriques à bord nécessitant une alimentation électrique permanente (par ex. autoradio, antivol satellitaire, etc.) ou des accessoires qui pèsent en tout cas sur le bilan électrique, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat, qui vérifiera si le circuit électrique du véhicule est en mesure de soutenir la charge requise ou s'il faut lui intégrer une batterie 12 V plus puissante.

AVERTISSEMENT Faire attention lors du montage de becquets supplémentaires, de roues en alliage et d'enjoliveurs qui ne sont pas de série : ils pourraient réduire la ventilation des freins et leur efficacité en cas de freinages violents et répétés, ou bien en cas de longues descentes. S'assurer que rien (par ex. surtapis, etc.) ne vienne entraver la course des pédales.

INSTALLATION DE DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES/ÉLECTRONIQUES

Les dispositifs électriques/électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter les marquages suivants **ece**.

Stellantis Europe S.p.A. autorise le montage d'appareils émetteurs-récepteurs à condition que les installations soient effectuées dans les règles de l'art, en respectant les indications du constructeur et auprès d'un centre spécialisé.

AVERTISSEMENT Le montage de dispositifs qui comportent des modifications du véhicule peuvent donner lieu au retrait de la carte grise par les autorités compétentes et à l'éventuelle déchéance de la garantie, dans la limite des défauts causés par la modification ou attribuables directement ou indirectement à celle-ci. Stellantis Europe S.p.A. décline toute responsabilité pour des dommages dérivant de l'installation d'accessoires non fournis ou recommandés par le fabricant et installés en l'absence de conformité avec les normes fournies.

ÉMETTEURS RADIO ET TÉLÉPHONES PORTABLES

Les appareils radio émetteurs (téléphones portables de voiture, CB, radioamateurs et similaires) ne peuvent pas être utilisés à l'intérieur du véhicule, à moins d'utiliser une antenne séparée montée à l'extérieur du véhicule.

L'efficacité d'émission et de réception de ces appareils peut être perturbée par l'effet écran de la caisse de la voiture. En ce qui concerne l'emploi des téléphones portables (GSM, GPRS, UMTS, LTE) dotés d'homologation officielle CE, il est recommandé de suivre scrupuleusement les instructions fournies par le constructeur du téléphone portable.

AVERTISSEMENT L'emploi de ces dispositifs à l'intérieur de l'habitacle (sans antenne à l'extérieur) peut provoquer, en plus d'éventuels problèmes de santé pour les passagers, des perturbations des systèmes électroniques dont le véhicule est équipé, compromettant ainsi la sécurité de la voiture proprement dite.

INDEX GRAPHIQUE



PRÉSENTATION DU VÉHICULE



PRÉSENTATION DU COMBINÉ DE BORD



SÉCURITÉ



DÉMARRAGE ET CONDUITE



SITUATIONS D'URGENCE



ENTRETIEN DU VÉHICULE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



MULTIMÉDIA

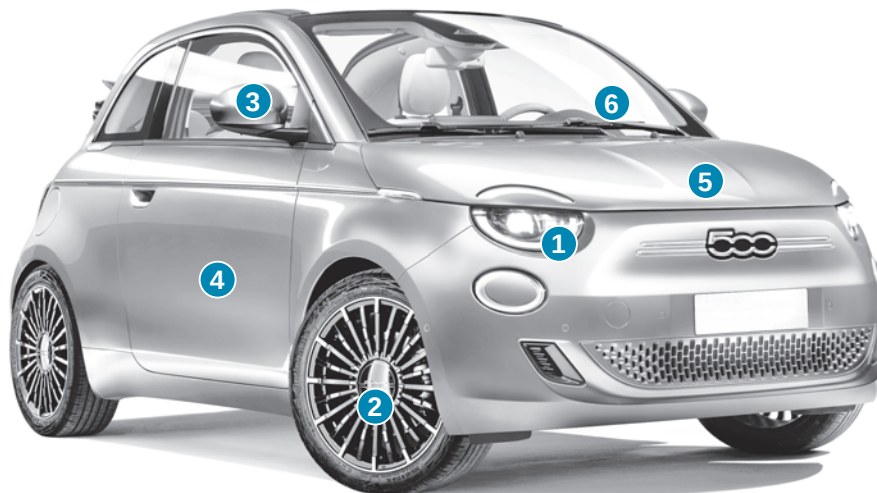


TABLE DES MATIÈRES



INDEX GRAPHIQUE

VUE AVANT



❶ PHARES AVANT

- ❑ Feux extérieurs 40
- ❑ Remplacement des ampoules 233
- ❑ Types d'ampoules 233

❷ ROUES

- ❑ Jantes et pneus 279
- ❑ Pression des pneus 279

❸ RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

- ❑ Réglage 39
- ❑ Rabattage 39

❹ PORTES

- ❑ Ouverture/fermeture centralisée 29

❺ CAPOT MOTEUR

- ❑ Ouverture/fermeture 72

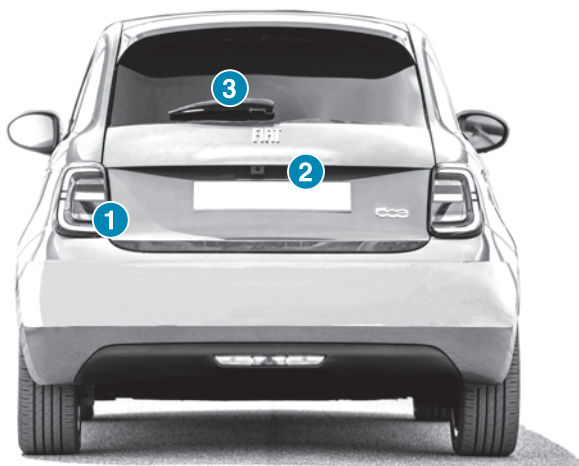
❻ ESSUIE-GLACES

- ❑ Remplacement des balais 261

F0S1216



VUE ARRIÈRE



2

F0S0768

❶ PHARES ARRIÈRE

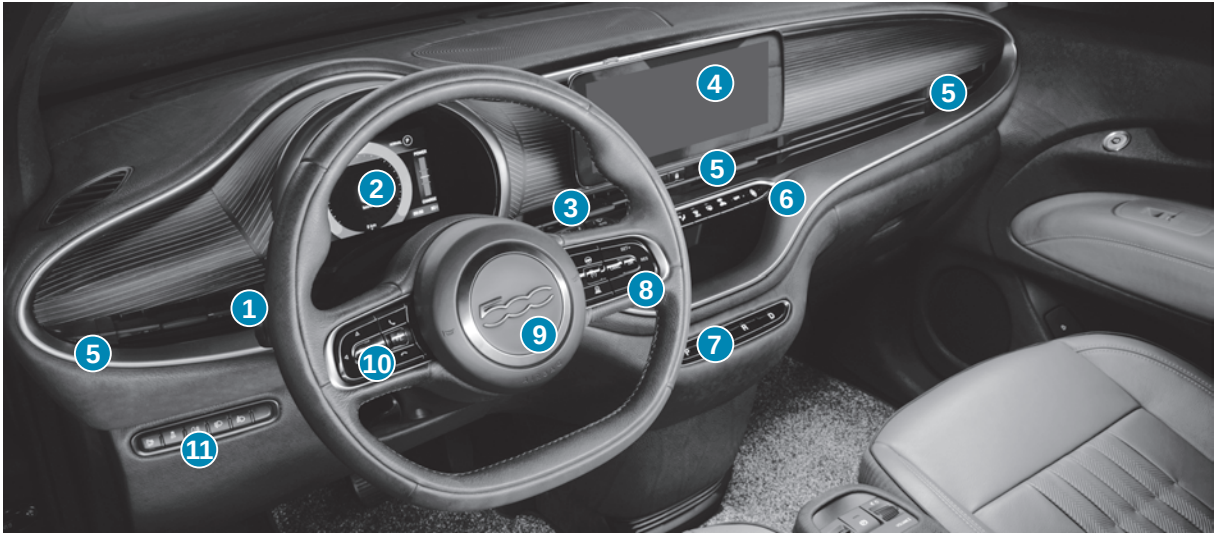
- ❑ Feux extérieurs 40
- ❑ Remplacement des
ampoules 241
- ❑ Types d'ampoules 241

❷ COFFRE À BAGAGES

- ❑ Ouverture/fermeture 70

❸ ESSUIE-GLACES ARRIÈRE

- ❑ Remplacement du balai 261



3 FOS1093

1 LEVIER GAUCHE ☐ Feux extérieurs	40	☐ Confort climatique	50	9 VOLANT ☐ Réglage	39
2 COMBINÉ DE BORD ☐ Combiné et instruments de bord	82	6 CLIMATISATION ☐ Climatiseur manuel/automatique	50	10 COMMANDES AU VOLANT ☐ Commandes du téléphone	305
☐ Témoins	92	7 BOÎTE DE VITESSES ☐ Boîte de vitesses à rapport unique	151	☐ Commandes de l'écran	83
3 LEVIER DROIT ☐ Nettoyage des glaces	45	8 COMMANDES AU VOLANT ☐ Système Co-Driver	161	11 Commandes, côté gauche ☐ Activation/désactivation Park Assist	183
4 ☐ Uconnect™	301	☐ Cruise Control	159	☐ Activation/désactivation système ESC	110
5 AÉRATEURS		☐ Speed Limiter	157	☐ Antibrouillard arrière	40

□ Réglage de l'assiette des phares	40

ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS



4

F0S1094

❶ DISPOSITIF DE DÉMARRAGE

- ❑ Démarrage du véhicule 26

❷ ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

- ❑ Boîtes à gants 72
- ❑ Compartiments porte-gobelets/porte-bouteilles 72
- ❑ Prise de courant 72
- ❑ Compartiment smartphone / Recharge sans fil 72
- ❑ Ports USB 72
- ❑ Commandes du système Uconnect™ 72

- ❑ Sélecteur du mode de conduite 15

❸ SIÈGES

- ❑ Réglages 35

❹ LÈVE-VITRES ET RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

- ❑ Lève-vitres 61
- ❑ Réglage des rétroviseurs 39

❺ PORTES

- ❑ Ouverture des portes 29



PRÉSENTATION DU VÉHICULE

C'est ici que vous allez apprendre à mieux connaître votre nouvelle voiture.

La notice que vous lisez vous explique de manière simple et directe sa composition et son fonctionnement.

Nous vous conseillons par conséquent de la consulter en vous installant confortablement à bord de sorte à pouvoir vérifier en direct les explications.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	15
PLANCHE DE BORD	22
LES CLÉS	23
DISPOSITIF DE DÉMARRAGE.....	26
SENTRY KEY®	27
ALARME	28
PORTES	29
SIÈGES	35
APPUIE-TÊTE	38
VOLANT	39
RÉTROVISEURS	39
FEUX EXTÉRIEURS	40
ÉCLAIRAGE D'HABITACLE	45
NETTOYAGE DES GLACES.....	45
PROGRAMMATION DU CLIMATISEUR	48
CLIMATISATION	50
LÈVE-VITRES	61
TOIT	63
CAPOTE	64
COFFRE À BAGAGES.....	70
CAPOT MOTEUR	72
ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS.....	72
PORTE-BAGAGES /	
PORTE-SKIS	79
SÉRIE SPÉCIALE RED	79

SYSTÈME AUDIO.....	80

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le système de propulsion de la Nouvelle 500 est complètement alimenté par l'énergie contenue dans la batterie rechargeable haute tension au lithium-ion incorporée dans le véhicule. Contrairement aux véhicules traditionnels ou hybrides, aucun moteur à combustion interne n'est présent dans ce véhicule.

La Nouvelle 500 n'utilise pas de carburant, mais utilise l'énergie électrique stockée dans la batterie haute tension. Cette batterie fournit l'énergie nécessaire pour se mettre en mouvement et elle doit donc être rechargée avant l'utilisation. Si la batterie haute tension est complètement déchargée, le véhicule ne démarrera pas.

Ce véhicule dispose également d'une batterie 12V du même type que celles utilisées sur les véhicules avec moteur thermique. Si la batterie 12V est complètement déchargée, le véhicule ne démarrera pas.

La batterie 12V fournit l'énergie à l'installation électrique conventionnelle : aux feux, aux essuie-glaces, aux systèmes de retenue (airbags et prétensionneurs), au système audio, etc.

La batterie haute tension fournit l'énergie électrique au moteur électrique et alimente les dispositifs auxiliaires haute tension (chauffages, compresseur électrique du climatiseur, etc.). Le convertisseur électronique, qui alimente l'installation à 12V pour le fonctionnement général du véhicule et qui recharge aussi la batterie 12V, est également alimenté par la batterie haute tension.

Pour effectuer la recharge, brancher la prise de recharge du véhicule au réseau électrique à l'aide du câble de charge. La procédure de recharge est spécifique selon la source d'alimentation utilisée (type domestique ou publique) ; suivre les indications fournies dans cette notice.

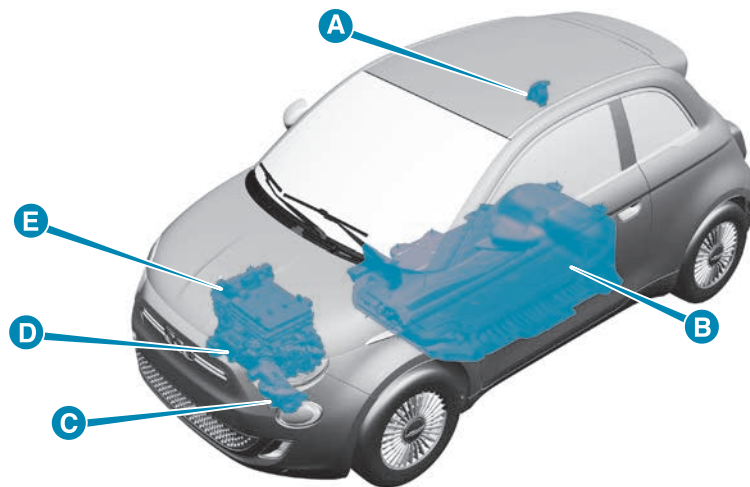
La batterie haute tension est également rechargée partiellement pendant la marche lors des phases de décélération ou de freinage. Dans ces phases, la batterie est rechargée par régénération au moyen du moteur électrique. Il s'agit d'une manière efficace de recharge étant donné que l'on exploite l'énergie cinétique du véhicule qui est convertie en énergie électrique de recharge.

Les véhicules électriques présentent des caractéristiques d'utilisation qu'il est utile de connaître pour pouvoir obtenir des performances optimales.

Ce véhicule respecte l'environnement par ce qu'il n'émet pas de gaz d'échappement et il est donc à émissions nulles de CO₂.



SCHÉMA FONCTIONNEL DU VÉHICULE



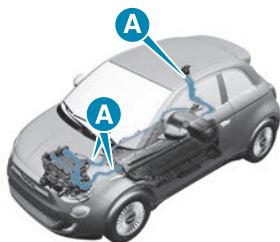
5

F0S0769

A. Prise de recharge B. Batterie haute tension C. Compresseur électrique haute tension D. Moteur électrique de traction E. Convertisseur de tension

BATTERIE HAUTE TENSION

La batterie haute tension est logée dans la partie inférieure du véhicule, dans une position centrale, et ne requiert pas d'entretien.



6

F0S0770

A. Câbles haute tension

La batterie haute tension est au lithium-ion.

Les batteries au lithium-ion présentent les avantages suivants :

- ☐ elles sont beaucoup plus légères que les autres types de batteries rechargeables de mêmes dimensions ;
- ☐ elles conservent leur charge plus longtemps ;
- ☐ elles n'ont pas de mémoire, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de les décharger complètement avant de les recharger, comme c'est le cas,

par exemple, avec les autres types de batteries ;

- ☐ elles peuvent être déchargées et rechargées ; les temps de recharge varient en fonction du mode et de la puissance de recharge domestique ou publique.

La batterie haute tension de la Nouvelle 500 dans la version plus grande (avec plus d'énergie) a une tension nominale de 350V, tandis que dans la version plus petite, la tension est de 395V.

La batterie haute tension est équipée de systèmes de climatisation qui garantissent des conditions de température conforme à son fonctionnement.



1)

Le véhicule est équipé d'un dispositif de mise en sécurité qui neutralise l'activation du système haute tension. Ce dispositif est utilisé normalement par le Réseau après-vente Fiat en phase de réparation et d'entretien du véhicule.



1)



2) 3) 4)



1) 2)

ÉLIMINATION DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

La batterie haute tension est conçue pour durer toute la durée de vie du véhicule. S'il s'avère nécessaire de remplacer la batterie, s'adresser au Réseau après-vente Fiat pour les instructions relatives à son élimination. **REMARQUE** Le véhicule est équipé de batterie haute tension au lithium-ion. L'élimination inadéquate de ce type de batterie comporte un risque de brûlures graves, de décharges électriques et de dommages pour l'environnement. Conformément aux normes nationales et internationales en matière de batteries, le fabricant garantit une reprise adéquate de ce composant en collaboration avec des opérateurs qualifiés pour une gestion correcte des batteries à éliminer.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le véhicule est également équipé d'un système de gestion de la batterie conçu pour :

- ☐ garantir le fonctionnement en sécurité
- ☐ optimiser l'autonomie de conduite
- ☐ optimiser la durée de vie de la batterie haute tension

REMARQUE Durant le démarrage et l'arrêt du moteur, il est possible



d'entendre un clic provenant de l'intérieur de la voiture. Quand le dispositif de démarrage est sur ENGINE, les contacteurs de la batterie haute tension sont fermés pour permettre la distribution de l'électricité accumulée pour utiliser le véhicule. Ce son typique est celui du bruit des contacteurs qui s'ouvrent et qui se ferment et cela est normal pour le véhicule.

Si la température de la batterie haute tension est inférieure à -10°C, ou supérieure à 40°C, certaines fonctions du véhicule pourraient se modifier ou bien se désactiver puisque les performances de la batterie diminuent en dehors de cette plage de température.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Comme pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique, il est nécessaire de s'habituer à ne pas utiliser le pied gauche pour activer la pédale d'embrayage qui n'est pas présente. Durant la conduite, lorsque vous relevez le pied de l'accélérateur ou bien lorsque vous enfoncez la pédale de frein en phase de décélération, le moteur produit du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie haute tension. Consulter le

chapitre « Mode eBraking » à la section « Démarrage et conduite ».

Cas particulier : lorsque la batterie haute tension est complètement rechargée et durant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur est dans une condition temporaire d'efficacité réduite. La conduite doit être adaptée en conséquence.



Durant la conduite, il est possible d'activer le sélecteur (A) fig. 7 situé sur le tunnel central. Ce dispositif permet de régler trois modes de conduite différents en fonction des exigences du conducteur :

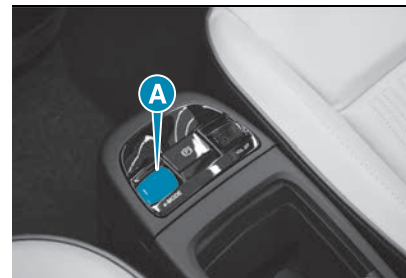
- NORMAL
- RANGE
- SHERPA

À travers l'électronique de bord, le dispositif agit sur les systèmes de contrôle dynamique du véhicule : moteur et système ESC, en s'interfaçant avec le combiné de bord. Le sélecteur est de type « monostable », c'est-à-dire qu'il revient toujours en position centrale dès qu'on le relâche. L'acceptation de la part du système du mode de conduite requis est affichée à l'écran du combiné de bord par un message dédié. Le système ne permet pas de changer le mode de conduite quand

les performances du moteur électrique diminuent considérablement (voir le paragraphe relatif aux limitations des performances). Au démarrage, le système maintient le mode de conduite actif avant l'arrêt du véhicule.

Le mode de fonctionnement standard est « NORMAL ». En tirant vers vous une fois le sélecteur et en le relâchant, vous activez le mode « RANGE ». En tirant vers vous une deuxième fois le sélecteur et en le relâchant, vous activez le mode « SHERPA ». Pour revenir au mode « RANGE », pousser le sélecteur vers la planche de bord et le relâcher une fois ; pour revenir au mode « NORMAL », le pousser et le relâcher une deuxième fois.

La sélection des modes de conduite n'est pas disponible en mode « Limitation des performances – Turtle mode ».



7

FOS1088

Mode « NORMAL »

En mode de fonctionnement « NORMAL », le véhicule ne présente pas de limitations de performances et peut être conduit de manière brillante en exploitant toute la puissance et le couple du système de traction. Dans ce mode, les consommations du véhicule dépendent du style de conduite.

En mode « NORMAL », dès que la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule ralentit avec l'effet frein moteur semblable à celui d'un véhicule conventionnel. Durant cette phase, la recharge partielle de la batterie haute tension (régénération) a lieu.

En mode « NORMAL », lorsque la boîte de vitesses à rapport unique est sur D, pour maintenir le véhicule à l'arrêt, appuyer sur la pédale de frein (« One Pedal Driving » non disponible).

En outre, la fonction « creeping » est disponible : en relâchant la pédale de frein, le véhicule commence à avancer (avec la boîte de vitesses sur « D ») ou à reculer (avec la boîte de vitesses sur « R »). Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur.

Mode « RANGE »

En sélectionnant le mode « RANGE », le véhicule n'a toujours pas de limitations de vitesse, mais il offre une conduite confortable, caractérisée par une réponse plus douce lorsque l'on appuie sur la pédale d'accélérateur. Ce mode aide à adopter un style de conduite orienté à maximiser l'autonomie du véhicule.

AVERTISSEMENT En mode « RANGE », le système « One Pedal Driving » est activé sur la pédale d'accélérateur. Dans ce cas, le véhicule peut être accéléré, ralenti et arrêté en agissant seulement sur l'accélérateur. Voir le chapitre « One Pedal Driving » à la section « Démarrage du moteur ».

REMARQUE En mode « RANGE », la fonction « creeping » n'est pas disponible.

REMARQUE Lorsque le système « One Pedal Driving » est activé avec la boîte de vitesses à rapport unique sur D et le véhicule à l'arrêt, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour qu'il reste à l'arrêt.

En mode « RANGE », en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, il est possible d'exclure les limitations du mode et de se

replacer momentanément en mode « NORMAL ».

Mode « SHERPA »

En sélectionnant le mode « SHERPA », le véhicule ne présente pas de limitations en accélération, mais la vitesse maximale est limitée électroniquement à 80 km/h. Le mode « SHERPA » aide de manière significative à adopter un style de conduite visant à atteindre l'efficacité maximale et permet de maximiser l'autonomie du véhicule.

En outre, la climatisation et le chauffage des sièges sont automatiquement désactivés ; ils peuvent cependant être réactivés manuellement en cas de besoin.

AVERTISSEMENT En mode « SHERPA », le système « One Pedal Driving » est activé sur la pédale d'accélérateur. Dans ce cas, le véhicule peut être accéléré, ralenti et arrêté en agissant seulement sur l'accélérateur.

REMARQUE En mode « SHERPA », la fonction « creeping » n'est pas disponible.

REMARQUE Lorsque le système « One Pedal Driving » est activé avec la boîte de vitesses à rapport unique sur D et le véhicule à l'arrêt, il n'est pas nécessaire



d'appuyer sur la pédale de frein pour qu'il reste à l'arrêt.

REMARQUE Même si le système « One Pedal Driving » est activé, le système de freinage actionné par la pédale de frein fonctionne normalement.

En mode « SHERPA », en appuyant à fond sur l'accélérateur, le mode de fonctionnement se replace temporairement en « NORMAL » (par exemple, pour effectuer une manœuvre de dépassement).

Quand le mode « SHERPA » est activé, les sièges chauffants, s'ils étaient allumés, seront éteints. Pour les rallumer, il faudra agir sur la commande d'activation.

REMARQUE Si le climatiseur ou les sièges chauffants sont activés durant le mode « SHERPA », un message dédié est affiché sur le combiné de bord pour signaler à l'utilisateur que ces fonctions ont un impact sur la durée de la batterie.

Limitation des performances - Turtle mode

Le mode « Turtle » s'active automatiquement quand l'autonomie résiduelle est inférieure à 24 km, mais il peut être temporairement désactivé en cas d'urgence (par exemple pour libérer un croisement) en appuyant

rapidement et à fond sur la pédale d'accélérateur (« kick down »).

Autonomie : 24-16 km

□ Indicateur de l'état de charge de la batterie haute tension jaune, allumage pendant 6 secondes du symbole  à l'écran du combiné de bord.

□ Vitesse en fonction du mode sélectionné (NORMAL, RANGE, SHERPA).

□ La lunette arrière dégivrante et le chauffage du pare-brise, des rétroviseurs et des sièges sont automatiquement désactivés (mais ils peuvent être réactivés manuellement en cas de besoin).

Autonomie : 16-8 km

□ Indicateur de l'état de charge de la batterie haute tension rouge, allumage fixe du symbole  à l'écran du combiné de bord.

□ Vitesse en fonction du mode sélectionné (NORMAL, RANGE, SHERPA).

□ La lunette arrière dégivrante et le chauffage du pare-brise, des rétroviseurs et des sièges sont automatiquement désactivés (mais ils peuvent être réactivés manuellement en cas de besoin).

Autonomie : 8-0 km

□ Indicateur de l'état de charge de la batterie haute tension rouge, allumage

fixe du symbole  à l'écran du combiné de bord.

□ Vitesse de pointe : 70 km/h.

□ Le climatiseur est désactivé, le ventilateur et le dégivrage rapide peuvent être activés. La lunette arrière dégivrante et le chauffage du pare-brise, des rétroviseurs et des sièges sont automatiquement désactivés (mais ils peuvent être réactivés manuellement en cas de besoin).

Autonomie : ≈ 0 km (conditions d'urgence)

□ Indicateur de l'état de charge de la batterie haute tension rouge, clignotement du symbole  à l'écran du combiné de bord.

□ Vitesse de pointe : 70 km/h.

□ Le climatiseur est désactivé, le ventilateur et le dégivrage rapide peuvent être activés. La lunette arrière dégivrante et le chauffage du pare-brise, des rétroviseurs et des sièges sont automatiquement désactivés (mais ils peuvent être réactivés manuellement en cas de besoin).

REMARQUE Les limitations de vitesse du mode « Turtle » se déclenchent dès que le véhicule atteint une vitesse inférieure à 70 km/h. Les limitations de vitesse du mode « Turtle » sont désactivées quand le Speed Limiter ou le Cruise Control sont activés, ou

lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée à fond.

Limitation des performances - Réduction de la puissance

L'utilisation agressive ou extrême du véhicule (par exemple, des freinages et des accélérations répétés en succession rapide sur une longue période de temps) requiert beaucoup de puissance à la batterie haute tension ; dans ces cas, pour en préserver l'intégrité et la durée, le véhicule peut adopter une stratégie de « Recovery » avec limitation des performances et de l'accélération. Les performances du véhicule seront pleinement rétablies après quelques minutes. Ce comportement du véhicule ne doit pas être considéré comme une anomalie ou un dysfonctionnement.



ATTENTION

1) Le système de propulsion du véhicule électrique est connecté à la batterie haute tension et lorsque le système est activé, les composants sont donc alimentés en haute tension. En cas d'accès au compartiment moteur, respecter les messages d'avertissement figurant sur l'étiquette sur le véhicule. Toute intervention ou modification sur le système

électrique haute tension du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie haute tension), est rigoureusement interdite à cause des risques que cela peut comporter pour votre sécurité. Dans tous les cas, s'adresser au Réseau après-vente Fiat. La manipulation de l'installation haute tension peut comporter le risque de brûlures graves ou de décharges électriques avec des conséquences mortelles.

2) Ne pas revendre, céder ou modifier la batterie haute tension. La batterie haute tension doit être utilisée exclusivement sur le véhicule sur lequel elle est installée de série. Si elle est utilisée hors du véhicule ou modifiée d'une façon quelconque, des accidents, tels que des décharges électriques, la génération de chaleur ou de fumée, des explosions ou des fuites d'électrolyte, risquent de se produire.

3) Si le véhicule est mis à la ferraille sans avoir déposé la batterie haute tension, tout contact éventuel avec des composants, câbles ou connecteurs haute tension risque de provoquer des décharges électriques très dangereuses.

4) Si la batterie haute tension n'est pas éliminée correctement, elle risque de provoquer des décharges électriques susceptibles de provoquer de graves lésions, voire la mort.

5) Le frein moteur ne peut en aucun cas remplacer la pression de la pédale de frein.

6) En cas d'intempéries et de routes inondées : ne pas conduire sur une route inondée si la hauteur de l'eau dépasse la partie inférieure des jantes.

7) Étant donné que votre véhicule électrique est silencieux, lorsque vous le quittez, placez toujours le sélecteur

de vitesse sur P, actionnez le frein de stationnement électrique et coupez le moteur. **RISQUE DE BLESSURES GRAVES.**



AVERTISSEMENT

1) La déconnexion de la batterie haute tension peut être exécutée exclusivement par du personnel qualifié auprès du Réseau après-vente Fiat.



AVERTISSEMENT

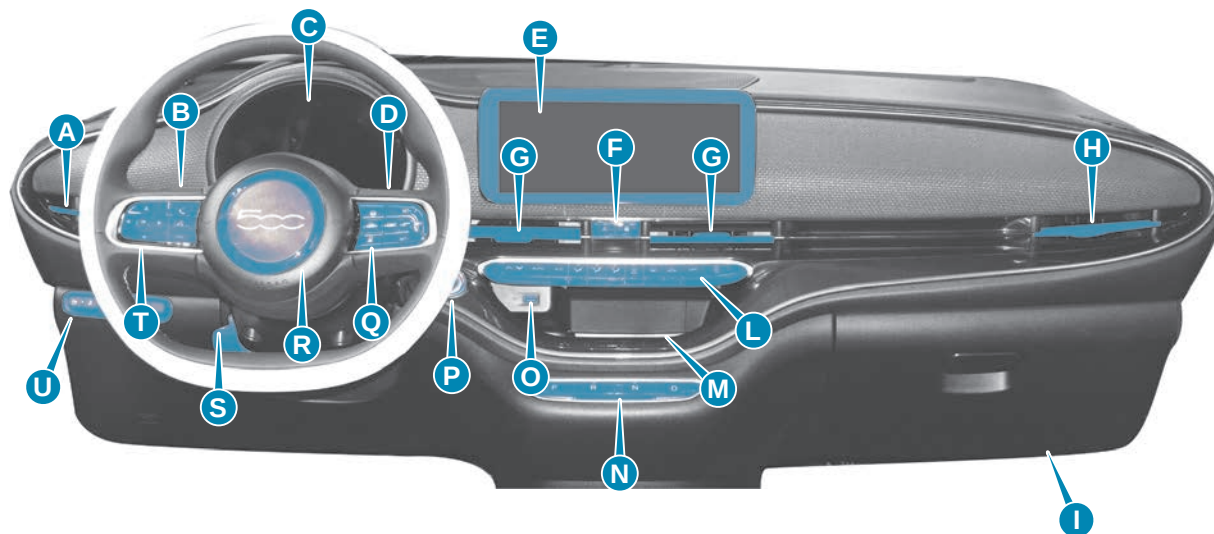
1) Ne pas éliminer personnellement la batterie. En cas de mise au rebut du véhicule, la batterie doit être amenée auprès du Réseau après-vente Fiat afin que les opérations de dépose et d'élimination soient effectuées par du personnel du Réseau après-vente Fiat qui dispose des compétences techniques pour travailler en toute sécurité.

2) Les composants du véhicule sous tension sont identifiés par des plaquettes fournissant des consignes de sécurité. Une plaquette signalant ce danger est apposée sur la batterie haute tension.



PLANCHE DE BORD

La présence, la graphique et la position des combinés de bord, des instruments et des témoins peuvent varier en fonction des versions.



8

F0S1096

A. diffuseur d'air latéral B. levier au volant gauche C. combiné de bord D. levier au volant droit E. système **Uconnect™** F. bouton feux de détresse / bouton verrouillage des portes G. diffuseurs d'air centraux H. diffuseur d'air latéral I. boîte à gants L. commandes du climatiseur M. compartiment vide-poches et dispositif de recharge sans fil (suivant version) N. commandes boîte de vitesses à rapport unique O. prise USB P. dispositif de démarrage Q. commandes au volant Cruise Control, Adaptive Cruise Control, Speed Limiter et Co-Driver R. airbag frontal côté conducteur et avertisseur sonore S. levier de réglage du volant T. commandes au volant système **Uconnect™** et de l'écran. U. clavier : feu de recul antibrouillard, désactivation ESC, réglage assiette des phares

LES CLÉS

Le véhicule est équipé de deux types de clés : une clé électronique et une clé Wearable Key.



CLÉ ÉLECTRONIQUE

La clé électronique du véhicule remplit les fonctions traditionnelles pour l'accès et le démarrage, qui sont détaillées ci-après.



9

FOS1229

FONCTIONNALITÉS

Déverrouillage des portes et du coffre à bagages

Pression courte sur le bouton  : déverrouillage des portes, du coffre à bagages, éclairage temporisé des plafonniers intérieurs et double signal lumineux des clignotants (suivant version).

Si la fonction est prévue, enfoncer et relâcher le bouton de déverrouillage sur la télécommande une seule fois pour déverrouiller la porte avant côté conducteur ou deux fois en l'espace de 1 seconde pour déverrouiller toutes les portes et le hayon.

Il est néanmoins possible de changer le réglage actuel via le menu de l'écran ou le système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia ») de manière à déverrouiller la porte du conducteur seulement ou bien toutes les portes en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande. Pour plus d'informations, voir la description du chapitre « Écran » dans la section « Présentation du combiné de bord ».

Verrouillage des portes et du coffre à bagages

Pression courte sur le bouton  : verrouillage des portes, du coffre à bagages, extinction du plafonnier intérieur et un seul signal lumineux des clignotants (le cas échéant).

Si une ou plusieurs portes sont ouvertes, le verrouillage est toutefois effectué et est signalé par un signal lumineux rapide des clignotants (suivant version). Les portes ouvertes se prépareront au verrouillage, qui sera réalisé au moment de leur

éventuelle fermeture. Les portes se déverrouilleront de nouveau uniquement si la présence de la clé dans l'habitacle est détectée.

Ouverture du coffre à bagages

Appuyer rapidement deux fois sur le bouton  pour l'ouverture à distance du coffre à bagages.

L'ouverture du coffre à bagages est accompagnée d'un double signal lumineux des clignotants.

Allumage des feux

Appuyer sur le bouton  pour commander l'allumage, à distance, des feux de position et de croisement, pendant un temps maximum de 90 secondes.

Cette fonction est utile, par exemple, pour retrouver facilement la voiture dans un parking plein.

En appuyant à nouveau sur le bouton , ou après un délai de 90 secondes, les feux allumés précédemment s'éteignent (si la fonction des feux de stationnement était déjà activée, elle le sera encore). Si, après un délai de 90 secondes, on appuie sur le bouton , les feux de croisement et de position restent allumés pendant 30 secondes supplémentaires.



BATTERIE DÉCHARGÉE

Quand la batterie de la clé est sur le point de se décharger, le véhicule le détecte au préalable en affichant un message sur le combiné de bord.

AVERTISSEMENT La durée des batteries des clés dépend fortement de leur utilisation.

REMPLEMENT DE LA BATTERIE



Pour remplacer la pile, suivre la procédure suivante :

- ❑ prendre la clé du côté inférieur (A) fig. 10 (le côté sans boutons) et, avec le bout des doigts, déplacer le cache dans la direction de l'orifice pour le porte-clés jusqu'à ce que les tétons de retenue se décrochent (mouvement (1)) ;
- ❑ enlever délicatement le cache inférieur en l'extrayant vers le haut (mouvement (2) fig. 10) ;

10

F0S1231

- ❑ tirer vers le haut le bord de la clé métallique (B) fig. 11 jusqu'à ce qu'elle se décroche, puis l'extraire ;
- ❑ enlever le bouchon (C) fig. 11 de protection de la batterie ;

11

F0S1232

- ❑ soulever le clip de fixation (C) fig. 12 en s'appuyant dans le creux situé à l'extrémité de la clé, du côté du porte-clés (mouvement (3)) ;
- ❑ extraire la batterie (D).

12

F0S1233

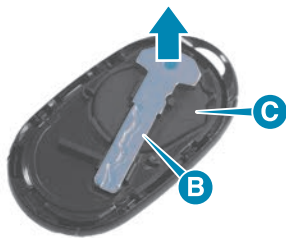
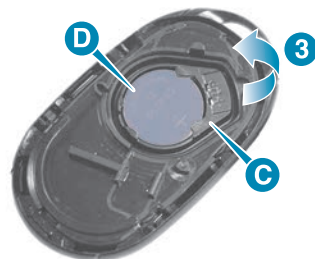
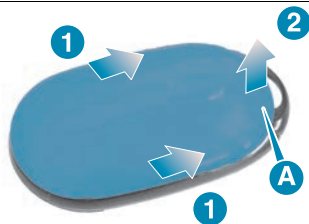
- ❑ Pour remplacer la batterie, il faut l'insérer dans le logement occupé par la précédente, en prenant soin de respecter les polarités indiquées à l'intérieur de la clé électronique. Puis, faire glisser la batterie et ensuite la pousser dans la cavité destinée à l'accueillir.
- ❑ Remettre en place le bouchon de protection de la batterie.
- ❑ Réintroduire la clé métallique dans la clé électronique.
- ❑ Remettre en place le cache en ayant soin de le fixer correctement à la clé.

AVERTISSEMENT Le remplacement de la pile doit être effectué avec soin pour ne pas endommager la clé électronique.

SUPPORT POUR LA CLÉ D'URGENCE

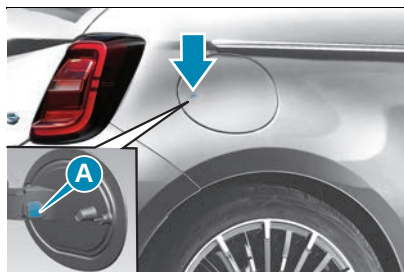
(suivant version)

La clé d'urgence (B) fig. 11 peut être



gardée dans le compartiment de recharge.

Ouvrir la trappe du compartiment de recharge et extraire le support (A) fig. 13. Insérer la clé dans le support, du côté de la poignée, et remettre en place le support sur la trappe.



13

F0S1348

DEMANDE DE CLÉS SUPPLÉMENTAIRES

Pour garantir le démarrage du moteur et le bon fonctionnement de la voiture, il faut utiliser uniquement les clés électroniques spécialement codifiées pour l'électronique de la voiture.

Si une clé électronique a été codifiée pour une voiture, elle ne peut pas être utilisée sur une autre voiture.

Doubles des clés

Si une nouvelle clé avec télécommande ou une nouvelle clé électronique s'avérait nécessaire, s'adresser au

Réseau Après-vente Fiat en présentant un document personnel d'identité et les documents d'identification de propriété de la voiture.

WEARABLE KEY

En option, le véhicule dispose également d'un autre dispositif électronique de dimensions et de poids extrêmement réduits, faisant office de clé passive (sans touches).



14

F0S1230

La Wearable Key résiste à l'immersion dans l'eau (15 mètres/1 heure) ; il est donc possible de l'utiliser pour les activités en plein air ou, en général, pour les activités sportives. Toutes les indications figurant dans le présent manuel, relatives à la clé électronique, s'étendent également à la clé Wearable Key, à l'exception des fonctions liées à la présence des touches et à la procédure de remplacement de la batterie.

AVERTISSEMENT La Wearable Key ne doit pas être utilisée pour des plongées de profondeur ni pour d'autres activités prévoyant un contact avec l'eau à grande vitesse (telles que, par exemple, le ski nautique, les plongeurs, le kite-surf, etc.).

AVERTISSEMENT L'opération de remplacement de la batterie n'est pas prévue pour la Wearable Key. Si la batterie interne n'est pas suffisamment chargée, s'adresser au Réseau après-vente Fiat en suivant la procédure de « Demande de clés supplémentaires ». La nécessité de remplacer la batterie est signalée au propriétaire comme décrit plus haut pour la clé électronique dans le paragraphe « Batterie déchargée ».



ATTENTION

8) Ne pas ingérer la pile, danger de brûlures chimiques. Les clés contiennent une petite pile. Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort. Garder les piles neuves et usagées hors de la portée des enfants. Si le compartiment de la pile ne ferme pas correctement, cessez l'utilisation de ce produit et gardez-le à l'écart des enfants. Si vous pensez que des piles ont pu être avalées ou placées à l'intérieur de



n'importe quelle partie du corps, consultez immédiatement un médecin.



AVERTISSEMENT

2) Les chocs violents peuvent endommager les éléments électroniques contenus dans la clé. Afin de garantir le parfait fonctionnement des dispositifs électroniques que contient la clé, ne pas exposer cette dernière aux rayons du soleil.

3) Ne pas ranger les clés du véhicule dans le logement de recharge sans fil : risque de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage.



AVERTISSEMENT

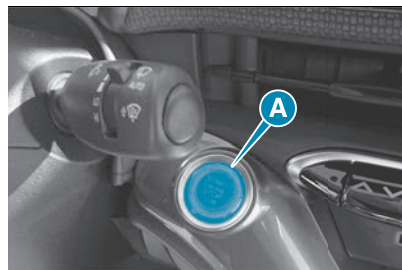
3) Les piles usées doivent être jetées dans des conteneurs conçus spécialement à cet effet, conformément à la législation en vigueur ou bien elles peuvent être remises au Réseau Après-vente Fiat, qui se chargera de leur recyclage.

DISPOSITIF DE DÉMARRAGE

FONCTIONNEMENT

! 9) 10) 11)

Pour activer le dispositif de démarrage (A) fig. 15, il faut que la clé électronique se trouve à l'intérieur de l'habitacle. Le dispositif de démarrage s'active même si la clé électronique se trouve dans le coffre à bagages ou sur la plage arrière.



15

F0S1366

Le dispositif de démarrage peut être dans les états suivants :

- ❑ STOP : moteur éteint. Certains dispositifs électriques (par ex. fermeture centralisée des portes, alarme, etc.) restent néanmoins disponibles ;
- ❑ ENGINE : position de marche.

Tous les dispositifs électriques sont disponibles. Il est possible de passer dans cet état en appuyant une fois sur

le bouton du dispositif de démarrage, sans appuyer sur la pédale de frein ;
❑ START : démarrage du moteur.

! 12) 13)

REMARQUE Le dispositif de démarrage NE s'active PAS si la clé électronique se trouve dans le coffre à bagages et celui-ci est ouvert.

REMARQUE Avec le dispositif de démarrage sur ENGINE, une fois 30 minutes écoulées avec la boîte de vitesses sur la position P (Stationnement) et le moteur coupé, le dispositif de démarrage se placera automatiquement sur la position STOP.

REMARQUE Avec le dispositif de démarrage sur ENGINE, une fois 15 minutes écoulées avec la boîte de vitesses sur la position N, le moteur éteint et le véhicule à l'arrêt, le dispositif de démarrage se placera automatiquement sur STOP.

REMARQUE Avec le moteur démarré, il est possible de quitter le véhicule en ayant la clé électronique avec soi. Le moteur restera quand même allumé. La voiture signalera l'absence de la clé électronique dans l'habitacle une fois la porte refermée.

REMARQUE Si le dispositif ne fonctionne pas lorsque l'on coupe le moteur, se référer, si elle est disponible, à la description du chapitre « Écran » à la section « Présentation du combiné

de bord » et s'adresser dès que possible au Réseau après-vente Fiat. Pour plus d'informations sur le démarrage du moteur, voir les indications au chapitre « Démarrage du moteur » de la section « Démarrage et conduite ».

REMARQUE La clé électronique peut être désactivée pour le démarrage si elle est laissée dans le véhicule. Pour ce faire, il faut :

- ❑ fermer toutes les portes, y compris le hayon du coffre à bagages ;
- ❑ appuyer deux fois sur la touche de verrouillage  sur une autre clé ou sur le bouton situé sous la poignée en ayant avec soi une autre clé électronique et en attendant au moins 3 secondes entre chaque pression ;
- ❑ attendre 30 secondes sans déverrouiller le véhicule ni ouvrir les portes.

Pour réactiver la clé électronique précédemment désactivée, il faut effectuer un démarrage avec une clé électronique activée ou déverrouiller le véhicule à l'aide d'une clé électronique activée.



ATTENTION

9) Toute intervention en après-vente pouvant provoquer des altérations de la direction ou de la colonne (par ex., montage d'antivol), qui pourraient causer, en plus de la diminution des performances et de l'expiration de la garantie, de graves problèmes de sécurité, ainsi que la non-conformité d'homologation de la voiture, est absolument interdite.

10) En cas de manipulation du dispositif de démarrage (par ex., une tentative de vol), faire contrôler le fonctionnement par le Réseau Après-vente Fiat avant de reprendre la route.

11) Quand on quitte la voiture, toujours avoir avec soi la clé afin d'éviter que quelqu'un n'actionne les commandes par erreur. Ne pas oublier d'activer le frein de stationnement électrique. Ne jamais laisser d'enfants dans la voiture sans surveillance.

12) Avant de sortir du véhicule, enclencher **TOUJOURS** le frein de stationnement électrique à l'aide de l'interrupteur situé sur le tunnel central. Placez la boîte de vitesses sur P (Stationnement) et appuyez sur le dispositif de démarrage pour le placer sur STOP. Veillez à toujours verrouiller les portes du véhicule lorsque vous le quittez.

13) Ne laissez pas la clé électronique à l'intérieur ou à proximité du véhicule ou dans un endroit accessible pour les enfants. Ne quittez pas la voiture en laissant le dispositif de démarrage sur la position ENGINE. Un enfant pourrait actionner les lève-vitres électriques,

d'autres commandes, ou même mettre la voiture en marche.

SENTRY KEY®

Le système **Sentry Key®** empêche l'utilisation non autorisée de la voiture, en désactivant le démarrage du moteur.

Le système ne requiert pas d'activation : le fonctionnement est automatique, que les portes de la voiture soient verrouillées ou non. En plaçant le dispositif de démarrage sur la position ENGINE, le système **Sentry Key®** identifie le code transmis par la clé. Si le code est reconnu comme valable, le système **Sentry Key®** autorise alors le démarrage du moteur.

Lorsque le dispositif de démarrage est replacé en position STOP, le système **Sentry Key®** désactive la centrale qui contrôle le moteur, en empêchant ainsi son démarrage.

Au sujet des procédures correctes de démarrage du moteur, voir les indications au chapitre « Démarrage du moteur » de la section « Démarrage et conduite ».

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Si, pendant le démarrage, le code de la clé n'est pas reconnu correctement,



l'icône  apparaît sur le combiné de bord (voir les indications fournies au chapitre « Témoins et messages » de la section « Présentation du combiné de bord »). Cette condition comporte l'arrêt du moteur après 2 secondes. Dans ce cas, placer le dispositif de démarrage sur la position STOP et à nouveau sur la position ENGINE ; si le blocage persiste, essayer avec les autres clés fournies. Si toutes les tentatives de démarrage échouent malgré tout, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Si l'icône  apparaît pendant la marche, cela signifie que le système est en train d'effectuer un autodiagnostic (par exemple, à cause d'une chute de tension). Si l'affichage persiste, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

ALARME

DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME

L'alarme se déclenche dans les cas suivants :

- ❑ ouverture illicite de portes ou capot moteur ou bien coffre à bagages (protection du périmètre) ;
- ❑ actionnement du dispositif de démarrage avec clé non validée.

Le déclenchement de l'alarme provoque l'activation de l'avertisseur sonore et des indicateurs de direction.

AVERTISSEMENT La fonction de blocage du moteur est garantie par le système **Sentry Key®**, qui s'active automatiquement lorsque l'on sort du véhicule en ayant la clé électronique sur soi et que l'on effectue le verrouillage des portes.

AVERTISSEMENT L'alarme est conforme aux normes des différents pays.

ACTIVATION DE L'ALARME

Une fois les portes et les coffres fermés et le dispositif de démarrage sur STOP, diriger la clé électronique

vers la voiture, appuyer, puis relâcher le bouton .

L'activation de l'alarme peut également être effectuée via une pression du bouton « verrouillage des portes » situé sur la poignée extérieure de la porte. Pour plus d'informations, voir la description du paragraphe « Passive Entry » au chapitre « Portes ».

Le système émet un signal (le cas échéant) visuel et sonore puis il active le verrouillage des portes.

L'activation de l'alarme est précédée par une phase d'autodiagnostic : en cas d'anomalie, le système émet un autre signal sonore.

Si un deuxième signal sonore est émis 4 secondes environ après le déclenchement de l'alarme, le désactiver en appuyant sur le bouton , vérifier la fermeture des portes, du capot moteur et du coffre à bagages, puis réactiver le système en appuyant sur le bouton .

Si l'alarme émet un signal sonore alors que les portes, le capot moteur et le coffre à bagages sont correctement fermés, cela signifie qu'une anomalie a été détectée dans le fonctionnement du système : dans ce cas, s'adresser au Réseau après-vente Fiat.

En outre, le verrouillage des portes sans l'activation de l'alarme est

toujours possible en verrouillant les portes par le biais de la procédure de verrouillage d'urgence. Pour plus d'informations, voir la description du paragraphe « Ouverture et fermeture d'urgence » au chapitre « Portes ».

AVERTISSEMENT Si les portes sont déverrouillées en introduisant l'insert métallique dans la serrure de la porte côté conducteur, l'alarme n'est pas désactivée si elle avait été précédemment activée. Il est possible de désactiver l'alarme en plaçant le dispositif de démarrage sur la position ENGINE ou en appuyant sur le bouton  de la télécommande.

DÉSACTIVATION DE L'ALARME

Appuyer sur le bouton . Les actions suivantes sont effectuées :

- ☐ deux clignotements brefs des clignotants (le cas échéant) ;
- ☐ deux signaux sonores courts (le cas échéant) ;
- ☐ déverrouillage des portes.

Pour les versions avec la fonction Passive Entry, le désenclenchement de l'alarme peut être effectué par le possesseur de la clé en appuyant sur le bouton d'ouverture des portes sur la poignée extérieure de porte. Pour

plus d'informations, voir la description du paragraphe « Passive Entry » au chapitre « Portes ».

DÉSACTIVATION DE L'ALARME

Pour exclure complètement l'alarme (par exemple lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant de longues périodes), fermer simplement les portes au moyen de la manœuvre de verrouillage d'urgence décrite au chapitre « Portes ».

AVERTISSEMENT Si les piles de la clé avec télécommande sont déchargées ou bien en cas de panne du système, pour désactiver l'alarme, mettre le dispositif de démarrage sur ENGINE.

PORTES

VERROUILLAGE/ DÉVERROUILLAGE DES PORTES DE L'INTÉRIEUR

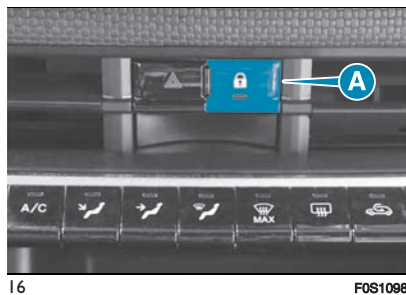
Verrouillage/déverrouillage centralisé

Suivant version, la fonction « Autoclose » verrouille automatiquement les portes lorsque la vitesse dépasse 20 km/h. Si cette fonction n'est pas présente, pour verrouiller / déverrouiller les portes agir sur la commande correspondante  (A) fig. 16 située sur la planche de bord.

Si la fonction « Autoclose » est présente, elle peut être activée / désactivée via le système Uconnect™ (voir « Portes et verrouillage des portes » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

Dans tous les cas, il est possible de verrouiller les portes en appuyant sur le bouton  (A) situé sur la planche de bord centrale. Le témoin sur le bouton s'allumera pour indiquer que le verrouillage a bien eu lieu. Avec les portes verrouillées, appuyer de nouveau sur le bouton pour déverrouiller les portes. Le témoin sur le bouton s'éteindra pour indiquer que le déverrouillage a bien eu lieu.



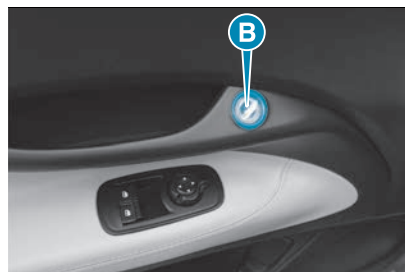


16

F0S1098

Ouverture de la porte

L'ouverture de la porte peut être effectuée en appuyant sur le bouton (B) fig. 17 situé sur chaque porte. Si la fonction est prévue, la pression du bouton sur l'une des deux portes provoque l'ouverture de la porte concernée ainsi que le déverrouillage des autres portes et du hayon du coffre à bagages, si la fonction est activée via le menu de l'écran du combiné de bord ou via le système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).



17

F0S1099

Pendant la marche, à une vitesse supérieure à 5 km/h, pour ouvrir la porte il est nécessaire d'appuyer sur le bouton (B) fig. 17 trois fois en l'espace de 2 secondes (pour éviter des ouvertures spontanées de la porte pendant la marche). Pour les vitesses inférieures à 5 km/h, l'ouverture de la porte aura lieu en appuyant une fois sur le bouton. Le témoin rouge autour du bouton s'allumera quand la porte est verrouillée, alors qu'il s'éteindra quand la porte est déverrouillée.

VERROUILLAGE/ DÉVERROUILLAGE DES PORTES DE L'EXTÉRIEUR

Verrouillage des portes de l'extérieur

Avec les portes fermées, appuyer sur le bouton  de la clé.

Le verrouillage des portes peut toutefois être activé lorsque toutes les

portes sont ouvertes et/ou le coffre à bagages est ouvert.

Après avoir appuyé sur le bouton  de la clé, le véhicule prépare le verrouillage de toutes les serrures, y compris celle du hayon du coffre à bagages. Lorsque la porte ouverte ou le hayon du coffre à bagages ouvert est fermé, il sera verrouillé et il sera impossible de l'ouvrir de l'extérieur.

Déverrouillage des portes de l'extérieur

Appuyer sur le bouton d'ouverture  de la clé. Puis, tirer sur la poignée (E) fig. 19 sur l'une des deux portes pour entrer dans le véhicule.

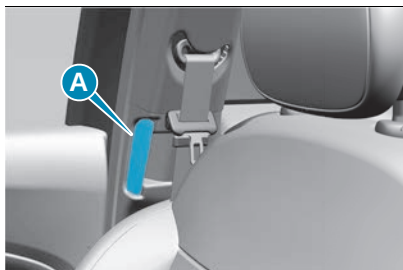
VERSION « 3+1 » - OUVERTURE / FERMETURE DE LA PORTE ARRIÈRE CÔTÉ PASSAGER

(suivant version)

Ouverture

Pour ouvrir la porte arrière côté passager, il faut tout d'abord ouvrir la porte avant correspondante à l'aide de la poignée (E) fig. 19 (ouverture de l'extérieur) ou du bouton (B) fig. 17 (ouverture de l'intérieur).

Puis, ouvrir la porte arrière à l'aide de la poignée interne (A) fig. 18.



18

F0S1339

REMARQUE Pour faciliter l'accès aux places arrière et la sortie du véhicule, il est conseillé de rabattre en avant le siège avant côté passager. Voir les indications fournies au paragraphe « Sièges » dans cette section.

IMPORTANT La ceinture de sécurité avant côté passager est montée sur la porte arrière. Lorsque le passager est assis sur le siège avant et avec la ceinture de sécurité bouclée, il faudra détacher la ceinture de sécurité et l'enrouler complètement avant d'ouvrir la porte arrière.

IMPORTANT Le passager à l'avant doit s'assurer que la porte arrière est fermée avant de boucler sa ceinture de sécurité.

Fermeture

Fermer tout d'abord la porte arrière et ensuite la porte avant.

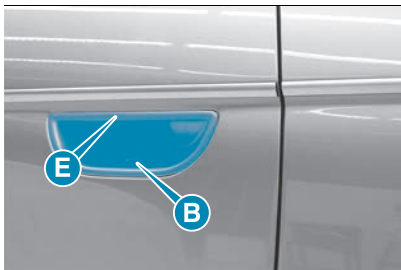
PASSIVE ENTRY



Le système Passive Entry est capable d'identifier la présence d'une clé électronique à proximité des portes.

Le système permet de déverrouiller/verrouiller les portes (et le hayon du coffre à bagages) sans appuyer sur aucun bouton de la clé électronique.

Si la clé électronique est identifiée à l'extérieur du véhicule comme valide par le système, il suffira au possesseur de la clé de saisir la poignée (E) fig. 19 sur l'une des deux portes pour désactiver l'alarme et ouvrir la porte. Les autres portes et le coffre à bagages seront en revanche déverrouillés.



19

F0S1100

Si cette fonction est prévue, en appuyant sur le bouton sur la porte avant côté conducteur il est possible d'ouvrir uniquement la porte avant

côté conducteur en laissant les autres portes et le coffre à bagages verrouillés, ou bien d'ouvrir la porte avant côté conducteur en déverrouillant les autres portes et le coffre à bagages selon le mode réglé en agissant sur le menu de l'écran du système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

Verrouillage des portes

Pour verrouiller les portes, procéder comme suit :

- ☐ s'assurer d'avoir la clé électronique avec soi et de se trouver près de la porte côté conducteur ou passager ;
- ☐ appuyer sur le bouton (B) fig. 19 situé sous la poignée : cela verrouillera toutes les portes et le hayon du coffre à bagages. Le verrouillage des portes activera aussi l'alarme (le cas échéant).

AVERTISSEMENT Après avoir appuyé sur le bouton de « verrouillage des portes » (B), il est nécessaire d'attendre 2 secondes avant de pouvoir déverrouiller de nouveau les portes au moyen de la poignée (E). En tirant sur la poignée de la porte dans un délai de 2 secondes, il est donc possible de vérifier si la voiture est bien fermée, sans que les portes se déverrouillent de nouveau. Les portes et le hayon du coffre à bagages peuvent en tout



cas être verrouillés de l'extérieur en appuyant sur le bouton  sur la clé électronique ou bien de l'intérieur sur le bouton (A) fig. 16 situé sur la planche de bord centrale.

PRÉVENTION CONTRE LES FERMETURES INVOLONTAIRES DE LA CLÉ À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE (FOBIK-SAFE)

Pour éviter de laisser la clé électronique dans le véhicule par inadvertance, la clé dispose d'une fonction automatique de déverrouillage des portes.

Il existe trois situations qui activent le système FOBIK-Safe :

- Un verrouillage requis avec une clé électronique valide pendant que la porte est ouverte.
- Un verrouillage requis en appuyant sur le bouton de verrouillage des portes sur la poignée extérieure de porte (B) fig. 19 pendant qu'une porte est ouverte.
- Un verrouillage requis en appuyant sur le bouton de verrouillage des portes (A) fig. 16 situé sur la planche de bord centrale pendant qu'une porte est ouverte.

Une fois que toutes les portes ouvertes ont été fermées, le système FOBIK-Safe exécute un contrôle à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule

pour vérifier la présence éventuelle de clés électroniques validées.

Si l'une des clés électroniques est détectée à l'intérieur du véhicule et si aucune autre clé électronique validée n'est détectée à l'extérieur du véhicule, la fonction FOBIK-Safe déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule.

La fonction FOBIK-Safe interviendra même si la clé électronique est laissée à l'intérieur du coffre à bagages. À la fermeture du coffre à bagages, si la clé électronique est détectée, le système déverrouillera le coffre à bagages.

Par contre, si à l'intérieur de l'habitacle une ou plusieurs clés électroniques sont détectées, en effectuant un verrouillage des portes depuis une autre clé, le fonctionnement des clés depuis l'intérieur sera désactivé. Dans ce cas, la fonction FOBIK-Safe ne détectera pas les clés désactivées laissées à l'intérieur de l'habitacle. Pour les réactiver, appuyer sur le bouton  de la télécommande.

NOTES

Le véhicule **ne déverrouillera pas** les portes si une des conditions suivantes se produit :

- les portes ont été verrouillées par le verrouillage d'urgence à l'aide du

bouton d'ouverture de la porte (B) fig. 17 situé sur le panneau de la porte ;
 ■ une clé électronique a été détectée à l'extérieur près de la voiture.

Accès au coffre à bagages

Si le véhicule est équipée de la fonction Passive Entry, en s'approchant avec une clé électronique valide à proximité du hayon du coffre à bagages, appuyer sur le bouton électrique d'ouverture (F) fig. 20 situé en dessous de la poignée, saisir cette dernière et soulever le hayon du coffre à bagages.



20

F0S1102

AVERTISSEMENT Si le système d'alarme est installé, celui-ci sera provisoirement désactivé uniquement pour la zone du coffre à bagages. Après la fermeture du coffre à bagages, le système d'alarme sera à nouveau activé.

Pour les véhicules qui ne sont pas équipés du système Passive Entry, utiliser la télécommande pour ouvrir le coffre à bagages ;.

AVERTISSEMENT Voiture verrouillée, en effectuant uniquement un déverrouillage du hayon, si une clé est détectée à l'intérieur du hayon lors du verrouillage suivant, le hayon sera de nouveau ouvert et les lumières clignoteront deux fois.

AVERTISSEMENT Avant de prendre la route, s'assurer que le hayon est bien fermé.

Verrouillage des ports à partir du bouton sur le coffre à bagages (suivant version)

Si le système identifie une clé électronique valide à l'extérieur du véhicule, en appuyant sur le bouton (G) fig. 20 situé sur le hayon du coffre à bagages, il est possible de verrouiller toutes les portes ainsi que le coffre à bagages.

AVERTISSEMENT L'ouverture du coffre à bagages est désactivée lorsque le véhicule roule.

Activation / désactivation du système

Le système Passive Entry peut être activé/désactivé à l'aide du menu de l'écran sur le système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

DISPOSITIF DEAD LOCK

(suivant version)



Il s'agit d'un dispositif de sécurité qui interdit le fonctionnement des boutons internes du véhicule et du bouton de verrouillage/déverrouillage des portes. De cette manière, il neutralise l'ouverture des portes depuis l'intérieur de l'habitacle, empêchant ainsi les tentatives d'effraction.

Il est conseillé d'enclencher ce dispositif à chaque stationnement de la voiture.

Activation du dispositif

Le dispositif s'enclenche sur toutes les portes en appuyant rapidement deux fois sur le bouton  de la clé ou, pour les voitures équipées du système Passive Entry, en agissant sur la touche de verrouillage présente sur la poignée extérieure de la voiture.

L'activation du dispositif est signalée par 3 clignotements des clignotants.

Le dispositif ne s'enclenche pas si au moins l'une des portes n'est pas correctement fermée : ceci empêche que quelqu'un entre dans la voiture par la porte restée ouverte et reste enfermé à l'intérieur de l'habitacle, après avoir refermé la porte.

Désactivation du dispositif

Le dispositif se désactive automatiquement :

- ☐ en effectuant le déverrouillage des portes (en appuyant sur le bouton  de la clé avec télécommande) ;
- ☐ en plaçant le dispositif de démarrage sur la position ENGINE ;
- ☐ en appuyant sur le bouton d'ouverture de la porte situé sur la poignée extérieure de porte en cas de véhicule équipé du système Passive Entry.

Quoi qu'il en soit, l'avertisseur sonore est activé, même avec le dispositif de démarrage sur OFF.

FERMETURE ET OUVERTURE D'URGENCE

Si la clé électronique ne fonctionne pas, par exemple en cas de batterie déchargée de la clé, il est possible de :

- ☐ déverrouiller le véhicule en utilisant la clé mécanique située à l'intérieur de la clé électronique en agissant sur le cliquet situé sur la porte avant du conducteur. Voir les indications



fournies au paragraphe « Ouverture d'urgence des portes de l'intérieur » plus loin.

□ Verrouiller le véhicule en appuyant sur la touche d'ouverture de la porte (B) fig. 17 située sur le panneau de la porte avant pendant environ 5 secondes tout en gardant le dispositif de démarrage sur STOP et la porte ouverte.

Après environ 5 secondes, le véhicule verrouillera toutes les portes et le hayon du coffre à bagages.

Les témoins sur le bouton de porte (B) fig. 17 et sur la planche de bord centrale (A) fig. 16 s'allumeront pour indiquer que le verrouillage a bien eu lieu.

Au verrouillage de la dernière porte, le véhicule sera verrouillé.

Le verrouillage peut être effectué depuis n importe quelle porte, en respectant la manœuvre décrite ci-dessus.



Ouverture et verrouillage des portes en l'absence d'alimentation

Si la batterie 12V du véhicule est déchargée, il est cependant possible d'ouvrir ou de verrouiller les portes puisqu'elle est équipée d'une alimentation supplémentaire.

Ouverture des portes

Il est possible d'ouvrir la porte comme suit :

□ avec les portes verrouillées, appuyer trois fois sur le bouton d'ouverture de la porte (E) fig. 19, situé sur la poignée extérieure de porte dans les 2 secondes.

□ Tourner le cliquet (C) situé sur la porte avant côté conducteur fig. 24 à l'aide de la clé mécanique située à l'intérieur de la clé électronique.

□ Appuyer trois fois sur le bouton interne d'ouverture de la porte (B) fig. 17 dans les 2 secondes.

Verrouillage des portes

Il est possible de verrouiller les portes à l'aide de la manœuvre de verrouillage d'urgence. Voir le paragraphe « Fermeture et ouverture d'urgence » décrit précédemment.

REMARQUE Si à l'aide de la manœuvre de verrouillage d'urgence, toutes les portes ne seront pas verrouillées, répéter cette opération pour chaque porte.

RÉINITIALISATION

La réinitialisation de la porte est automatique pour un nombre d'actionnement établi, après quoi cela devra être effectué manuellement par le biais du cliquet (A) fig. 21 à l'aide de la clé à l'intérieur de la télécommande.

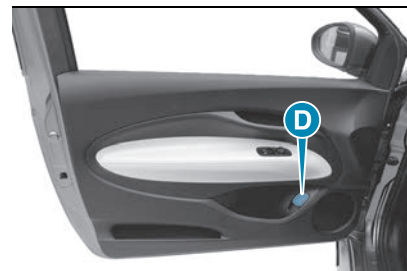


21

F0S1195

Ouverture d'urgence des portes de l'intérieur

Si la clé électronique ne fonctionne pas, par exemple en cas de batterie déchargée de la clé électronique ou de la batterie 12 V du véhicule, il est toutefois possible d'ouvrir les portes de l'intérieur en tirant sur le levier d'urgence (D) fig. 22 situé sur chaque porte.



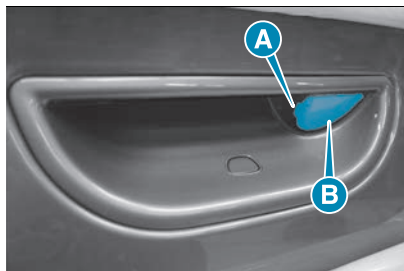
22

F0S1101

Ouverture d'urgence des portes de l'extérieur

Si la clé électronique ne fonctionne pas (par exemple, en cas de batterie déchargée de la clé électronique) ou en cas d'absence complète d'alimentation électrique, il est toutefois possible d'ouvrir les portes de l'extérieur en procédant comme suit :

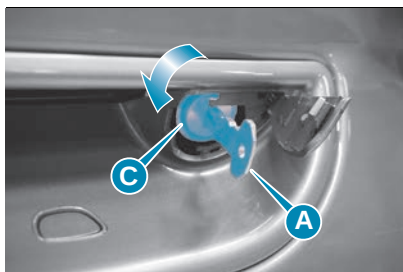
□ enlever le cache du couvre-cliquet (B) fig. 23 présent sur la poignée extérieure de la porte côté conducteur en insérant la clé mécanique située à l'intérieur de la clé électronique dans la fissure (A) ;



23

FOS1281

□ ouvrir la porte à l'aide de la clé mécanique (A) située à l'intérieur de la clé électronique en tournant le cliquet (C) fig. 24 sur la poignée extérieure de la porte côté conducteur, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



24

FOS1282



ATTENTION

14) En activant le dispositif Dead Lock, il est possible d'ouvrir les portes de l'intérieur du véhicule au moyen de la poignée d'urgence (D) fig. 22. Par conséquent, avant de quitter le véhicule, s'assurer que personne n'est à l'intérieur.



AVERTISSEMENT

4) Le fonctionnement du système de reconnaissance dépend de plusieurs facteurs, comme par exemple, l'interférence éventuelle avec des ondes électromagnétiques provenant de sources extérieures (par ex. téléphones portables), l'état de charge de la batterie de la clé électronique et la présence d'objets métalliques à proximité de la clé ou de la voiture. Dans ces cas, il est toutefois possible de déverrouiller les portes en utilisant la pièce métallique qui se

trouve dans la clé électronique (voir les indications des pages suivantes).

5) Après avoir effectué le verrouillage du véhicule à l'aide de la manœuvre d'urgence, veiller à ne pas laisser les clés à l'intérieur du véhicule. La manœuvre de verrouillage d'urgence désactive la fonction FOBIK-Safe.

SIÈGES

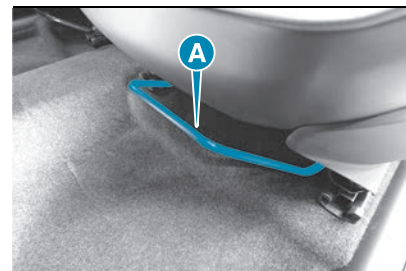
SIÈGES AVANT

15) 16)

6)

Réglage dans le sens longitudinal

Soulever le levier (A) fig. 25 et pousser le siège vers l'avant ou vers l'arrière : en position de conduite, les bras doivent reposer sur la couronne du volant.



25

FOS1103

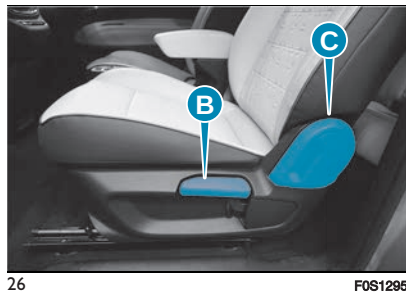
17)



Réglage en hauteur

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le levier (B) fig. 26 permet de soulever ou de baisser le siège pour améliorer le confort de conduite.



26

F0S1296

Réglage de l'inclinaison du dossier

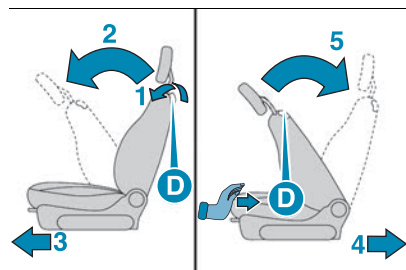
Tourner le levier (C) fig. 26.

Basculement du dossier



Pour rabattre le dossier, utiliser le levier (D) fig. 27 (mouvement 1) et pousser le dossier vers l'avant jusqu'à son blocage (mouvement 2).

Relâcher ensuite le levier (D) en poussant le dossier, faire coulisser le siège vers l'avant (mouvement 3).



27

F0S1397

Côté conducteur et passager avec position mémorisée

Pour remettre les sièges dans leur position initiale, procéder comme suit :

- ☐ faire coulisser le siège en arrière en poussant dans la partie inférieure du dossier comme indiqué en fig. 27, en veillant à ne pas soulever le dossier dans la position verticale de départ.
- De cette façon, faire coulisser le siège jusqu'à la position de blocage (mouvement 4) ;
- ☐ soulever alors le dossier (mouvement 5) dans la position verticale de départ jusqu'à percevoir le déclic de blocage ;

AVERTISSEMENT Si l'on actionne le levier (D) fig. 27 avant le blocage du siège dans sa position initiale, on perd la position d'origine. Dans ce cas, il faudra régler la position du siège à l'aide du levier de réglage longitudinal (A) fig. 25.

Sièges chauffants

(si l'option est prévue)

Les sièges chauffants sont activables à partir des commandes soft touch sur le système **Uconnect™**, uniquement avec le dispositif de démarrage sur START.

Auto On comfort

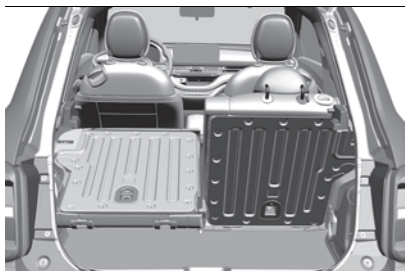
(suivant version)

Si la température extérieure est inférieure ou égale à 4,5°C, à chaque démarrage du moteur la fonction chauffage électrique du siège s'active automatiquement. Cette fonction peut être activée/désactivée via le système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

SIÈGES ARRIÈRE AGRANDISSEMENT DU COFFRE À BAGAGES

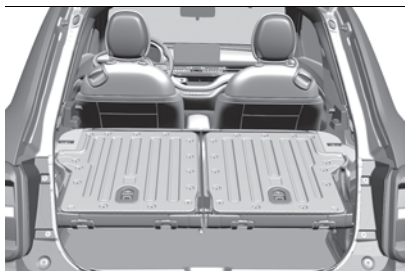


Le siège arrière dédoublé permet l'agrandissement partiel fig. 28 ou complet fig. 29 du coffre.



28

F0S1346



29

F0S1346

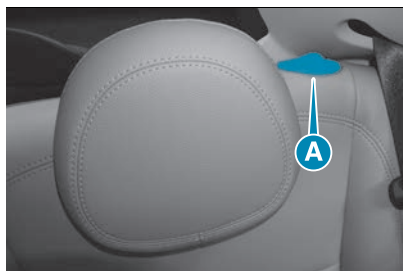
Agrandissement partiel (50/50)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Procéder de la manière suivante :

- ❑ retirer la plage arrière en la dégageant des deux axes latéraux, puis l'extraire ;
- ❑ extraire les appuie-tête du siège arrière (si prévus) ; voir le chapitre « Appuie-tête » dans cette section ;

- ❑ vérifier que la sangle des ceintures de sécurité est complètement détendue et pas entortillée ;
- ❑ agir sur les boutons (A) fig. 30 (un de chaque côté) pour débloquer la portion gauche ou la droite du dossier et accompagner le dossier sur le coussin.



30

F0S1200

AVERTISSEMENT Pour remettre le dossier dans la bonne position, il est conseillé d'intervenir depuis l'extérieur, par les portes.

Agrandissement total

En baissant tout le siège arrière on dispose du volume de chargement maximum.

Procéder de la manière suivante :

- ❑ retirer la plage arrière en la dégageant des deux axes latéraux, puis l'extraire ;

- ❑ extraire les appuie-tête du siège arrière (si prévus) ; voir le chapitre « Appuie-tête » dans cette section ;
- ❑ vérifier que les sangles des ceintures de sécurité sont complètement détendues et pas entortillées ;
- ❑ agir sur les boutons (A) fig. 30 e (B) pour débloquer les dossiers et les accompagner sur le coussin.

AVERTISSEMENT Pour remettre le dossier dans la bonne position, il est conseillé d'intervenir depuis l'extérieur, par les portes.

Remise en place des dossiers

Soulever les dossiers en les poussant en arrière jusqu'au déclic de blocage des deux mécanismes d'accrochage. Positionner les boucles des ceintures de sécurité vers le haut et aligner le coussin en position d'utilisation normale.

AVERTISSEMENT Lorsqu'on remet le dossier dans sa position d'utilisation, s'assurer d'entendre le déclic final d'accrochage signalant qu'il est bloqué correctement. En outre, vérifier que les ceintures de sécurité ne restent pas bloquées entre le dossier et la moulure interne.





ATTENTION

15) Tous les réglages doivent exclusivement être exécutés sur le véhicule et le moteur à l'arrêt.

16) En présence d'airbags latéraux, il est dangereux d'utiliser des housses différentes de celles disponibles auprès de Lineaccessori MOPAR®.

17) Une fois le levier de réglage relâché, toujours vérifier que le siège soit bien bloqué sur ses glissières en essayant de le déplacer vers l'avant ou vers l'arrière. Si le siège n'est pas correctement bloqué, il pourrait se déplacer intempestivement en provoquant une perte de contrôle de la voiture.

18) Veiller à ce que les dossiers soient correctement accrochés sur les deux côtés pour qu'en cas de freinage brusque, ils ne puissent pas être projetés en avant et heurter les passagers.



AVERTISSEMENT

6) Les revêtements textiles des sièges sont conçus pour résister longtemps à une usure dérivant d'une utilisation normale. Il est toutefois nécessaire d'éviter tout frottement excessif et/ou prolongé avec des accessoires vestimentaires, comme les boucles métalliques, les rivets, les fixations Velcro et autres, car ils exercent de manière localisée une pression importante risquant d'engendrer la rupture des fils et d'endommager par conséquent la housse.

7) Avant de rabattre le dossier, enlever tous les objets qui se trouvent sur le coussin du siège.

APPUIE-TÊTE



19)

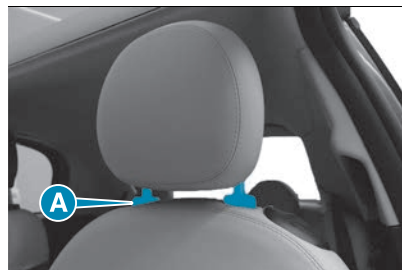
AVANT

Réglage

La hauteur des appuie-tête peut être réglée.

Réglage vers le haut : soulever l'appuie-tête jusqu'au déclic de blocage.

Réglage vers le bas : appuyer sur la touche (A) fig. 31 et baisser l'appuie-tête.



31

F0S1105



20)

ARRIÈRE

Réglage vers le haut (condition d'utilisation) : soulever l'appuie-tête jusqu'au déclic de blocage.

Réglage vers le bas : appuyer simultanément sur les boutons (A) fig. 32 sur les côtés des deux supports, puis abaisser l'appuie-tête.



32

F0S1110

La conformation spéciale des appuie-tête empêche expressément l'appui correct du dos du passager arrière sur le dossier en l'obligeant à soulever l'appuie-tête pour l'utiliser correctement.

AVERTISSEMENT Pendant l'utilisation des sièges arrière, les appuie-tête doivent toujours être « complètement sortis ».

Dépose

Pour enlever les appuie-tête arrière, appuyer en même temps sur les boutons (A) fig. 32 sur les côtés des deux supports et les dégager vers le haut. Pour extraire les appuie-tête

arrière, décrocher le dossier et l'incliner vers l'habitacle ou ouvrir le hayon.



ATTENTION

19) Les réglages s'effectuent uniquement quand le véhicule est à l'arrêt et le moteur arrêté. Les appuie-têtes doivent être réglés de sorte que la tête s'y appuie, pas le cou. Seule cette position permet une protection efficace.

20) Pour exploiter au mieux l'efficacité de la protection donnée par les appuie-tête, régler le dossier pour que le buste soit en position droite et la tête le plus près possible de l'appuie-tête.

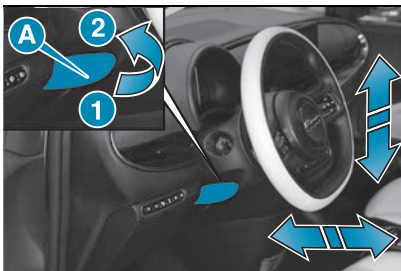
VOLANT



21) 22)

RÉGLAGES

Le volant peut être réglé aussi bien en hauteur qu'en profondeur.



33

F0S1106

Pour effectuer le réglage, pousser le levier (A) fig. 33 vers le bas en position (1), puis régler le volant dans la position la plus adéquate et le bloquer ensuite dans cette position en plaçant à nouveau le levier (A) en position (2).



ATTENTION

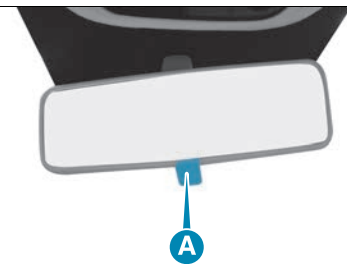
21) Les réglages s'effectuent uniquement quand le véhicule est à l'arrêt et le moteur arrêté.

22) Toute intervention en après-vente à l'origine d'altérations de la conduite ou de la colonne de la direction (par ex., montage d'antivol) est absolument interdite et peut provoquer, en plus de la diminution des performances et de l'expiration de la garantie, de graves problèmes de sécurité et la non-conformité de l'homologation du véhicule.

RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR D'HABITACLE

Il est muni d'un dispositif de sécurité qui provoque son décrochage en cas de choc violent contre le passager. En actionnant le levier (A) fig. 34, il est possible de régler le rétroviseur sur deux positions différentes : normale ou anti-éblouissement.



34

F0S1107

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR ÉLECTROCHROMIQUE

(suivant version)

Certaines versions sont équipées d'un rétroviseur électrochrome avec fonction automatique anti-éblouissement. Dans la partie inférieure du rétroviseur, le bouton ON/OFF sert à l'activation/désactivation de la fonction électrochrome. L'activation de la fonction est signalée par l'allumage



de la LED sur le rétroviseur. Quand on enclenche la marche arrière, le rétroviseur passe automatiquement à la coloration pour l'utilisation de jour.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS



Procéder de la manière suivante :

- ❑ sélectionner le rétroviseur concerné au moyen du sélecteur (B) fig. 35 ;
- ❑ régler le rétroviseur en le déplaçant dans les quatre directions au moyen de la manette (A) fig. 35.

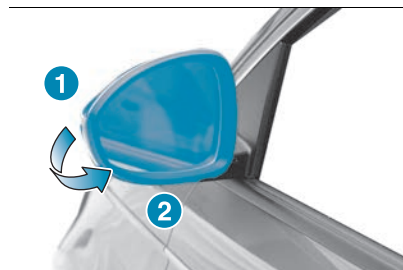


35

FOS1108

Rabattement des rétroviseurs

En cas de besoin (par exemple lorsque l'encombrement du rétroviseur crée des difficultés dans un passage étroit), il est possible de replier les rétroviseurs en les déplaçant de la position (1) fig. 36 ouverte, à la position (2) fermée.



36

FOS1109

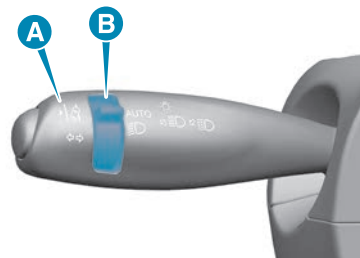


ATTENTION

23) La courbure propre aux rétroviseurs extérieurs altère légèrement la perception de la distance. Pendant la marche, les rétroviseurs doivent toujours être dans la position (1).

FEUX EXTÉRIEURS

Le levier gauche (A) fig. 37 commande la plupart des feux extérieurs.



37

FOS1111

L'éclairage extérieur ne s'allume que lorsque le dispositif de démarrage est sur la position ENGINE.

En allumant les feux, la luminosité du combiné de bord pourrait varier sous l'effet du capteur de luminosité qui détecte le niveau d'éclairage naturel. Pour régler l'intensité en conséquence (par ex. de jour, en passant dans un tunnel, il s'allume comme de nuit, etc.). De jour, la luminosité du combiné de bord est totale alors qu'elle est réglable de nuit.

FEUX DE JOUR (DRL) (*Daytime Running Lights)



24) 25)

Les feux de jour (DRL) s'activent avec la bague (B) fig. 37 en position AUTO et

en condition de feu de jour. Au premier démarrage, ils restent éteints tant que le frein de stationnement électrique (EPB) est activé ou la boîte de vitesses est sur P (Stationnement).

Lorsque le dispositif de démarrage est sur la position ENGINE et le système de propulsion n'est pas activé, les feux de jour sont éteints.

En outre, les feux de jour sont momentanément désactivés à l'activation des clignotants. En désactivant les clignotants, les feux de jour s'activent à nouveau.

Lorsque le capot moteur est ouvert, les feux de jour situés sur celui-ci se désactivent.

Sur certaines versions, en cas d'avarie de l'un des feux de jour, tous les feux de jour du côté de l'avarie s'éteignent.

CONTRÔLE AUTOMATIQUE DES FEUX (AUTOLIGHT) - CAPTEUR DE LUMINOSITÉ

Il s'agit d'un capteur à LED infrarouges, couplé au capteur de pluie et installé sur le pare-brise, qui mesure les variations d'intensité lumineuse à l'extérieur du véhicule, en fonction de la sensibilité de lumière réglée à l'aide du menu du système **Uconnect™** (voir les « Réglages » dans le paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »). Plus la sensibilité est

importante, plus la quantité de lumière extérieure nécessaire pour commander l'allumage des feux externes sera faible.

Activation

Avec le dispositif de démarrage sur la position ENGINE, tourner la bague (B) fig. 37 sur la position AUTO pour activer la fonctionnalité « Contrôle automatique des feux ». Ainsi, les feux de position et les feux de croisement s'allument automatiquement en cas de faible luminosité extérieure ou bien si les feux de jour DRL sont en condition de conduite de jour. Pour passer au mode feux de croisement manuel, tourner la bague sur .

En cas d'un dysfonctionnement du capteur, les feux de position, les feux de croisement et les feux de plaque s'activent automatiquement.

AVERTISSEMENT Le capteur n'est pas en mesure de détecter la présence de brouillard. Dans ces circonstances, l'allumage des feux en question doit se faire manuellement.

FEUX DE CROISEMENT

Avec le dispositif de démarrage sur ENGINE, tourner la bague (B) fig. 37 sur la position . En cas d'activation des feux de croisement, les feux de

jour sont éteints et les feux de position et de croisement s'allument. Le témoin s'allume sur le combiné de bord .

FEUX DE STATIONNEMENT

Quand le dispositif de démarrage est en position STOP, en tournant la bague (B) de la position AUTO à la position , les feux de position et les feux de plaque s'allument, ainsi que le témoin  sur le combiné de bord.

Si les feux de stationnement restent allumés, à l'ouverture de la porte du conducteur, un signal sonore (buzzer) retentit et l'écran affiche un message dédié rappelant au conducteur qu'il est en train de quitter le véhicule en laissant les feux allumés. Le signal sonore cesse dès que le conducteur ferme sa porte.

FEU ARRIÈRE DE BROUILLARD

Avec le dispositif de démarrage sur la position ENGINE, appuyer sur le bouton (C) fig. 38 pour allumer/éteindre le feu. Le feu antibrouillard arrière s'allume exclusivement lorsque les feux de croisement sont activés. Le feu s'éteint en appuyant de nouveau sur le bouton (C) ou en éteignant les feux de croisement, ou bien avec le dispositif de démarrage sur STOP.





38

F081112

Quand le feu de brouillard arrière est activé, le témoin  s'allume sur le combiné de bord.

FEUX DE ROUTE

Pour allumer les feux de route fixes, avec le dispositif de démarrage sur la position ENGINE, pousser le levier gauche (A) fig. 37 vers la planche de bord. La bague (B) doit être tournée sur AUTO avec les feux de croisement allumés ou bien elle doit être tournée sur . Le témoin  s'allume sur le combiné de bord. Les feux de route se désactivent en ramenant le levier dans la position centrale stable. Le témoin  s'éteint sur le combiné de bord.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Afin de ne pas éblouir les autres usagers de la route, les feux se désactivent automatiquement si vous croisez un véhicule qui roule dans le

sens opposé ou si vous faites la queue derrière un véhicule qui roule dans le même sens.

Cette fonction s'active via le système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

Tourner le sélecteur des feux (B) fig. 37 sur la position AUTO. Au premier actionnement des feux de route (en poussant le levier gauche vers la planche de bord), la fonction s'active (le témoin s'allume  sur le combiné de bord).

Si les feux de route sont effectivement allumés, le témoin  s'allume aussi sur le combiné de bord).

À une vitesse supérieure à 38 km/h avec la fonction activée, en ramenant le levier dans la position centrale stable, les feux se désactivent.

À une vitesse inférieure à 15 km/h avec la fonction activée, la fonction éteint les feux de route.

Si l'on actionne à nouveau rapidement les feux de route fixes (en plaçant le levier dans la position centrale stable et puis en le ramenant en l'espace de quelques secondes dans la position stable feux de route fixes), le témoin  s'allume sur le combiné de bord et les feux de route sont allumés de manière fixe tant que la vitesse de 38 km/h n'est pas dépassée.

Une fois la vitesse de 38 km/h dépassée à nouveau, la fonction est automatiquement activée.

Pendant cette phase, si l'on tire de nouveau le levier pour demander l'extinction des feux de route, la fonction ne s'active pas et les feux de route s'éteignent.

Pour désactiver la fonction automatique, tourner la bague du sélecteur des feux en position .

APPELS DE PHARES

Tirer vers soi le levier gauche, position instable : une fois relâché, le levier retourne automatiquement en position stable centrale. Quand les feux de route sont allumés, le témoin  s'allume sur le combiné de bord.

INDICATEURS DE DIRECTION

Placez le levier gauche en position (stable) :

-  **vers le haut** : activation du clignotant côté droit ;
-  **vers le bas** : activation du clignotant côté gauche.

Le témoin  ou  s'allume par intermittence sur le combiné de bord. Les clignotants se désactivent automatiquement en ramenant la voiture en position de marche rectiligne.

Fonction « Lane Change » (changement de voie)

Si l'on souhaite signaler un changement de voie, placer le levier gauche en position instable pendant moins d'une demi-seconde.

Le clignotant clignotera 5 fois du côté sélectionné, puis s'éteindra automatiquement.

ÉCLAIRAGE DE COURTOISIE

Cette fonction peut être activée et temporisée en agissant sur le menu « Réglages » du système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

Au déverrouillage des portes, les feux de position et d'éclairage de sol s'allument selon la durée définie dans le menu.

À l'ouverture d'une porte, les feux restent encore allumés 180 secondes ou, si la porte est refermée, encore 10 secondes.

DISPOSITIF « FOLLOW ME HOME »

Il permet, pendant un certain laps de temps, d'éclairer l'espace situé devant la voiture.

Activation

Avec le dispositif de démarrage sur STOP ou enlevée, tirer le levier vers le

volant dans les 2 minutes suivant la coupure du moteur.

À chaque actionnement du levier, l'allumage des feux est prolongé de 30 secondes, jusqu'à un maximum de 210 secondes ; passé ce délai, les feux s'éteignent automatiquement.

Par ailleurs, à chaque actionnement du levier correspond l'allumage du témoin  sur le combiné de bord.

Le témoin  s'allume au premier actionnement du levier et demeure allumé jusqu'à la désactivation automatique de la fonction. Chaque actionnement du levier augmente seulement la durée d'activation des feux.

Désactivation

Maintenir le levier tiré vers le volant pendant plus de 2 secondes ou placer le dispositif de démarrage sur la position ENGINE.

WELCOME LIGHT

(si l'option est prévue)

En fonction des versions, avec le dispositif de démarrage sur STOP, au déverrouillage des portes du véhicule, une séquence animée des feux avant peut avoir lieu. Puis, les feux s'allument de manière fixe. Pour activer cette fonctionnalité, régler l'éclairage de courtoisie autre que sur OFF via le système **Uconnect™**

(voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

Si vous déverrouillez uniquement le hayon du coffre à bagages, seuls les clignotants s'allument.

L'activation de l'alarme ou des feux de détresse désactivent la fonction « welcome light ».

ORIENTATION DU FAISCEAU LUMINEUX

L'orientation correcte des phares est essentielle non seulement pour le confort et la sécurité du conducteur mais aussi de tous les autres usagers de la route. De plus, elle fait l'objet d'une norme spécifique du code de la route.

Pour garantir à soi-même et aux autres conducteurs les meilleures conditions de visibilité lorsqu'on roule les phares allumés, les phares de la voiture doivent être correctement orientés.

Pour le contrôle et le réglage éventuel, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. Contrôler l'orientation des faisceaux lumineux chaque fois que le poids ou la disposition de la charge transportée change.



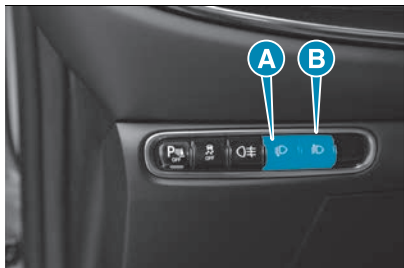
CORRECTEUR D'ASSIETTE DES PHARES

Il fonctionne avec le dispositif de démarrage sur la position ENGINE et les feux de croisement allumés.

Réglage de l'assiette des phares

Pour effectuer le réglage, appuyer sur les boutons  ou  fig. 39 sur la platine des commandes située sur le côté gauche de la planche de bord (versions conduite à gauche).

L'écran affiche la position correspondant au réglage :



39

F0S1113

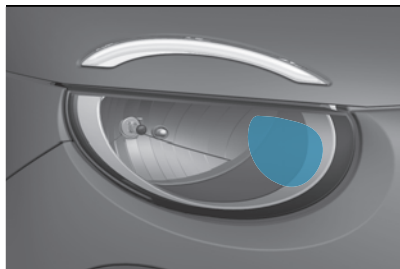
- ☐ **Position 0** : une ou deux personnes sur les sièges avant
- ☐ **Position 1** : 4 personnes
- ☐ **Position 2** : 4 personnes + coffre à bagages plein
- ☐ **Position 3** : conducteur + charge maximum admise dans le coffre à bagages

AVERTISSEMENT Contrôler l'assiette des phares en fonction des variations du poids transporté.

RÉGLAGE DES PHARES À L'ÉTRANGER

Les véhicules avec des phares à LED n'ont pas besoin de réglage des phares en cas d'utilisation dans des pays à circulation inversée.

Si le véhicule est équipé de phares halogènes, ces derniers sont orientés pour la circulation dans le pays de la première commercialisation. Dans ce cas, si vous voyagez dans des pays à circulation inversée, pour ne pas éblouir les conducteurs arrivant en face, il faut couvrir les zones du phare selon les dispositions du code de la route du pays en question : fig. 40 (portière avant droite), fig. 41 (portière avant gauche).



40

F0S1223



41

F0S1224



ATTENTION

24) Les feux de jour sont une alternative aux feux de croisement en conduite de jour, quand ces derniers sont obligatoires ; s'ils ne sont pas obligatoires, l'utilisation des feux de jour reste autorisée.

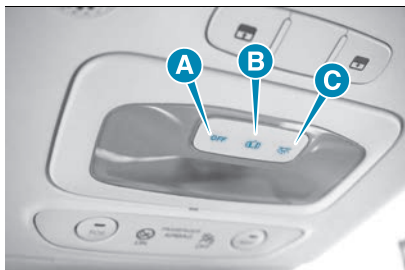
25) Les feux de jour ne remplacent pas les feux de croisement la nuit ou dans les tunnels. L'utilisation des feux de jour dépend du code de la route en vigueur dans le pays où l'on circule : se conformer aux normes.

ÉCLAIRAGE D'HABITACLE

PLAFONNIER AVANT

L'interrupteur fig. 42 peut être placé sur trois positions :

- ☐ (A) lumière toujours éteinte ;
- ☐ (B) la lampe s'allume et s'éteint respectivement à l'ouverture ou à la fermeture des portes ;
- ☐ (C) lumière toujours allumée.



42

F0S1114

AVERTISSEMENT Avant de quitter le véhicule, s'assurer que l'interrupteur est en position centrale et s'assurer que les lumières s'éteignent quand les portes sont fermées, afin d'éviter que la batterie 12V se décharge. Sur certaines versions, l'allumage et l'extinction se produisent uniquement lorsqu'on ouvre ou ferme la porte avant côté conducteur.

TEMPORISATIONS DE L'ÉCLAIRAGE DU PLAFONNIER

Allumage

Deux différents modes d'allumage sont prévus :

- ☐ au déverrouillage des portes, une temporisation d'environ 27 secondes s'active ;
- ☐ en tournant le dispositif de démarrage sur la position STOP, une temporisation d'environ 27 secondes s'active.

Extinction

Trois modes d'extinction sont prévus :

- ☐ à la fermeture de toutes les portes, une temporisation d'environ 10 secondes s'active. Cette temporisation se désactive si le dispositif de démarrage est positionné sur ENGINE ;
- ☐ au verrouillage des portes ;
- ☐ l'éclairage d'habitacle est éteint après 15 minutes pour préserver la durée de la batterie 12V, même si l'interrupteur fig. 42 est sur (C).

PLAFONNIER DU COFFRE À BAGAGES

(suivant version)

La lampe s'allume automatiquement à l'ouverture du coffre et s'éteint lorsqu'on le referme.

NETTOYAGE DES GLACES



Le levier droit commande l'actionnement de l'essuie-glace / lave-glace avant et de l'essuie-glace / lave-glace arrière.

ESSUIE-GLACES AVANT À BALAYAGE AUTOMATIQUE

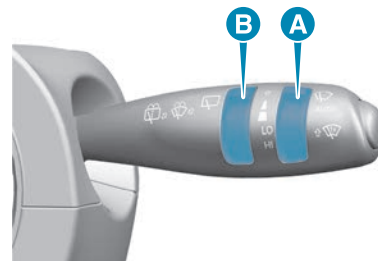


La bague (A) fig. 43 peut être placée sur les positions suivantes :

- Essuie-glace arrêté
- ▲ Balayage automatique - intermittence lente
- Balayage automatique - intermittence rapide (en fonction de la vitesse du véhicule)

LO Fonctionnement continu lent

HI Fonctionnement continu rapide



43

F0S1237





10) Lorsque la bague (A) fig. 43 est en position **O**, l'essuie-glace n'est pas actionné. En position **A**, le temps de pause entre les balayages de l'essuie-glace est de 10 secondes, quelle que soit la vitesse de la voiture. En position **B**, le temps de pause entre deux balayages est réglé en fonction de la vitesse de la voiture : si la voiture accélère, le temps de pause entre deux balayages diminue. En position **LO** ou **HI**, l'essuie-glace est en mouvement continu, c'est-à-dire sans temps de pause entre deux balayages. Avec le véhicule à l'arrêt, si l'essuie-glace est actif en position **HI**, il se place automatiquement en fonctionnement lent continu **LO**. Il est possible de réactiver le fonctionnement rapide continu en plaçant la bague sur une position autre que **HI**, puis de nouveau sur **HI**, ou bien avec le véhicule qui roule.

Fonction « Lavage intelligent »

En tirant le levier vers le volant (position instable), on actionne le lave-glace. Si on maintient le levier tiré, il est possible d'activer d'un seul mouvement le jet du lave-glace ainsi que l'essuie-glace ; en effet, ce dernier est automatiquement actionné si le levier est tiré pendant plus d'une

demi-seconde. Le fonctionnement de l'essuie-glace s'arrête trois balayages après le relâchement du levier ; un dernier « balayage de nettoyage », quelques secondes après, parachève l'opération de nettoyage. Lorsque la bague est tournée sur **LO** ou **HI**, la fonction de lavage intelligent n'a pas lieu.

AVERTISSEMENT Dans le cas d'une activation d'une durée inférieure à une demi-seconde, seul le jet du lave-vitre sera activé. Ne pas prolonger l'activation du « Lavage intelligent » pendant plus de 30 secondes.

Fonction MIST

En déplaçant le levier vers le haut (position instable), on active la fonction MIST  : le fonctionnement est limité au laps de temps pendant lequel on retient manuellement le levier dans cette position. Une fois relâché, le levier revient dans sa position en arrêtant automatiquement l'essuie-glace.

REMARQUE Cette fonction n'active pas le lave-glace, par conséquent le liquide de lave-glace ne sera pas giclé sur le pare-brise. Pour que le liquide de lave-glace gicle sur le pare-brise, il faut utiliser la fonction de lavage.

CAPTEUR DE PLUIE

(suivant version)



11) Il est situé derrière le rétroviseur intérieur fig. 44, au contact du pare-brise ; il mesure la quantité de pluie et gère par conséquent le mode de nettoyage automatique du pare-brise en fonction de l'eau présente sur la vitre.

Le capteur de pluie est activé lorsque le dispositif de démarrage est sur la position ENGINE. Si aucune pluie n'est détectée, aucun balayage ne sera effectué. En présence de pluie, l'essuie-glace est actionné en relation à la quantité mesurée par le capteur.



44

F0S1287

Le dispositif est en mesure de reconnaître et de s'adapter automatiquement à la présence des conditions suivantes :

- ❑ présence d'impureté sur la surface (par ex. dépôts de sel, saleté, etc.) ;
- ❑ présence de traînées d'eau dues à l'usure des balais de l'essuie-glace ;
- ❑ différence entre le jour et la nuit.

Le capteur de pluie ne sera désactivé que lorsque le dispositif de démarrage sera sur STOP.

AVERTISSEMENT Garder la vitre propre dans la zone du capteur.

BALAYAGE AUTOMATIQUE

Le balayage automatique peut être choisi en sélectionnant le capteur de pluie dans le menu de l'écran (voir « Pages de l'écran » au paragraphe « Écran » dans la section « Présentation du combiné de bord ») ou bien sur le système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia ») et en tournant la bague (A) fig. 43 sur la position ▲ ou ■.

Celles-ci seront utilisées pour régler le niveau de sensibilité du capteur de pluie : dans le cas de la position ▲, le capteur est moins sensible et les essuie-glaces se mettent en marche en présence d'une grande quantité d'eau sur le pare-brise, alors qu'en position ■, les essuie-glaces se mettent

en marche en présence d'une quantité minimale de pluie.

L'activation du balayage automatique sera signalée à l'utilisateur par un balayage.

Le même balayage sera répété chaque fois que la sensibilité du capteur est augmentée en tournant la bague de la position ▲ à la position ■.

L'activation de la fonction de « Lavage intelligent » active le cycle de lavage normal, après quoi, la fonction de balayage automatique est restaurée. L'anomalie du capteur est signalée par l'allumage du symbole  à l'écran.

En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie, le mode de balayage pourrait être modifié en fonction des exigences. L'indication de défaillance reste active pendant tout le temps de fonctionnement du capteur ou jusqu'à une réinitialisation du dispositif.

Avec le véhicule à l'arrêt, si l'essuie-glace se déplace à la vitesse maximale, il se place automatiquement en vitesse réduite. Il est possible de réactiver le mode **HI** en plaçant la bague sur une position autre que ▲ et ■, puis de nouveau sur ▲ ou ■ ou bien avec le véhicule qui roule.

Pour désactiver le balayage automatique, placer la bague (B) sur une position autre que ▲ ou ■. Cette

désactivation évite toute activation intempestive du balayage pendant le démarrage du véhicule (par exemple, pendant le lavage manuel du pare-brise, le blocage des balais sur la vitre pour cause de givre).

Neutralisation

En plaçant le dispositif de démarrage sur la position STOP, en laissant la bague (A) sur la position ▲ ou ■ au prochain démarrage (dispositif de démarrage sur la position ENGINE), aucun cycle de balayage n'a lieu pour protéger le système.

Cette neutralisation momentanée évite toute activation intempestive du balayage pendant le démarrage du moteur (par exemple, pendant le lavage manuel du pare-brise, le blocage des balais sur la vitre pour cause de givre).

Il est possible d'activer à nouveau le mode de balayage automatique de trois façons :

- ❑ en tournant la bague en position ○ et puis à nouveau en position ▲ ou ■ ;
- ❑ en déplaçant le levier vers le haut en position MIST  ;
- ❑ au dépassement de la vitesse de 5 km/h lorsque le capteur détecte la présence de pluie.



ESSUIE-GLACE/LAVE-GLACE ARRIÈRE

Le fonctionnement se produit uniquement lorsque le dispositif de démarrage est sur ENGINE.

La bague (B) fig. 43 peut être placée sur les positions suivantes :

- ☐ Balayage éteint
- ☐  Balayage intermittent
- ☐  Balayage continu

Essuie-glace arrière

En tournant la bague (B) fig. 43, vous actionnez l'essuie-glace arrière selon les modes suivants :

- ☐ balayage continu : quand la bague est tournée en position  ;
- ☐ balayage intermittent : quand la bague est tournée en position  et l'essuie-glace est arrêté ;
- ☐ balayage synchrone : quand la bague est tournée en position  et l'essuie-glace est en mouvement ou réglé sur AUTO. Dans ce mode, l'essuie-glace arrière effectue un balayage tous les deux balayages de l'essuie-glace ;

Avec la bague sur , l'essuie-glace activé et la marche arrière enclenchée, l'essuie-glace arrière s'active en mode synchrone.

Avec la bague sur , l'essuie-glace est à l'arrêt.

REMARQUE Si le mode de balayage automatique est activé et le capteur ne détecte pas d'eau, en tournant la bague sur la position , l'essuie-glace arrière reste arrêté.

Pousser le levier vers la planche de bord (position instable) pour actionner le jet du lave-glace arrière. En poussant le levier, le jet du lave-glace ainsi que l'essuie-glace s'activent automatiquement et d'un seul mouvement. Lorsqu'on relâche le levier, trois balayages sont effectués, comme pour l'essuie-glace avant.



ATTENTION

26) *S'il fallait nettoyer la vitre, s'assurer que le dispositif est effectivement désactivé ou que le dispositif de démarrage se trouve sur STOP.*

27) *Voyager avec des balais d'essuie-glace avant ou d'essuie-vitre de lunette arrière usés représente un grave risque, car cela réduit la visibilité en cas de mauvaises conditions atmosphériques.*



AVERTISSEMENT

8) *Ne jamais utiliser l'essuie-glace pour éliminer des couches de neige ou de verglas qui se seraient déposées sur le pare-brise. Dans ces conditions, si l'essuie-glace est soumis à un effort excessif, le relais coupe-circuit coupe*

le fonctionnement pendant quelques secondes. Si la fonction n'est pas rétablie par la suite, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

9) *Ne pas actionner l'essuie-glace avec les balais soulevés du pare-brise.*

10) *Ne pas activer le capteur de pluie lors du lavage de la voiture dans un système de lavage automatique.*

11) *En cas de verglas sur le pare-brise, s'assurer que le dispositif est effectivement désactivé.*

PROGRAMMATION DU CLIMATISEUR

(suivant version)

Le système prévoit deux types de programmation du climatiseur à distance :

☐ démarrage ponctuel du climatiseur : activable via l'App pour smartphone dédiée (suivant version). Voir le chapitre « Services connectés - Uconnect Services » dans la section « Multimédia ».

☐ Programmation du climatiseur avec horaire de démarrage : activable à la fois via l'App dédiée pour smartphone (suivant version) et via la programmation d'un horaire de départ via le système **Uconnect™** (voir « ENGINE » dans le paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Dispositif multimédia »).

Messages pour absence de programmation du climatiseur

Si le démarrage ponctuel ou la programmation du climatiseur échouent ou terminent à l'avance, l'écran du combiné de bord affichera des messages dédiés.

Comment utiliser les fonctions de programmation du climatiseur

Démarrage du climatiseur

- ❑ Sélectionner la fonction de programmation sur l'App dédiée (suivant version. Faire référence à la section « Multimédia ») ;
- ❑ la climatisation de l'habitacle restera active pendant 15 minutes sauf si vous appuyez sur le dispositif de démarrage ;
- ❑ cette fonction peut être activée 2 fois, après quoi il sera nécessaire de placer le dispositif de démarrage sur ENGINE pour permettre un autre démarrage ponctuel du climatiseur depuis l'App (suivant version).
- ❑ Si au démarrage de la fonction, la température ambiante est inférieure à 4,5 °C, les dégivreurs électriques (lunette arrière dégivrante, rétroviseurs chauffants et pare-brise chauffant,

suivant version, seront également activés.

Programmation du climatiseur avec horaire de démarrage

- ❑ Sélectionner un horaire de démarrage de la programmation du climatiseur via le système **Uconnect™** ou l'App dédiée (voir la section « Multimédia ») ;
 - ❑ la climatisation de l'habitacle restera active sauf si vous appuyez sur le dispositif de démarrage ;
- Le démarrage ponctuel et la programmation du climatiseur peuvent réussir si les conditions suivantes sont remplies :
- ❑ Portes fermées
 - ❑ Hayon du coffre à bagages fermé
 - ❑ Coffre à bagages fermé
 - ❑ Feux de détresse pas activés
 - ❑ Alarme pas activée
 - ❑ Niveau de charge de la batterie 12V adéquat
 - ❑ Dispositif de démarrage sur STOP
 - ❑ Boîte de vitesses sur P
 - ❑ Si la fonction de démarrage ponctuel n'a pas été activée 2 fois
 - ❑ Si la clé n'est pas à l'intérieur du véhicule (condition nécessaire pour la programmation du climatiseur avec horaire de démarrage)

Comment lancer la programmation du climatiseur

Sélectionner la fonction de programmation sur l'App dédiée (suivant version. Faire référence à la section « Multimédia ») pour activer le démarrage ponctuel du climatiseur ou bien sélectionner un horaire de démarrage de la programmation du climatiseur sur le système **Uconnect™** ou sur l'App dédiée (voir la section « Multimédia »).

Les portes du véhicule se verrouilleront, la programmation du climatiseur sera lancée et le véhicule se placera en mode ENGINE. En cas démarrage ponctuel du climatiseur, le véhicule restera en position ENGINE pendant 15 minutes ; en cas de programmation du climatiseur avec horaire de démarrage, le véhicule restera en mode ENGINE.

REMARQUES

- ❑ En cas d'anomalie du moteur, la programmation du climatiseur se désactivera.
 - ❑ Pour des raisons de sécurité, en cas démarrage ponctuel du climatiseur et en cas de programmation du climatiseur avec horaire de démarrage, les essuie-glaces sont désactivés quand la fonction est désactivée.
- Pour des raisons de sécurité, en cas démarrage ponctuel du climatiseur, les lève-vitres sont désactivés.



- ❑ En cas d'activation du démarrage ponctuel du climatiseur, même le toit électrique et la capote sont désactivés.
- ❑ Quand la fonction de démarrage ponctuel du climatiseur est activée, deux cycles de 15 minutes sont prévus. Après cela, vous devez placer le dispositif de démarrage sur ENGINE pour effectuer de nouveaux cycles de démarrage.

Comment conclure la programmation du climatiseur sans conduire le véhicule

- ❑ En cas de démarrage ponctuel du climatiseur, sélectionner la fonction de fin de la recharge sur l'App dédiée (suivant version. Faire référence à la section « Multimédia ») ou bien attendre la fin du cycle de démarrage (environ 15 minutes).
- ❑ En cas de programmation du climatiseur avec horaire de démarrage, terminer la recharge via la fonction de programmation sur l'App dédiée (suivant version. Faire référence à la section « Multimédia »).

Comment interrompre la programmation du climatiseur et conduire le véhicule

Il est possible d'interrompre la programmation avec horaire ou avec démarrage ponctuel du climatiseur en plaçant le dispositif de démarrage sur

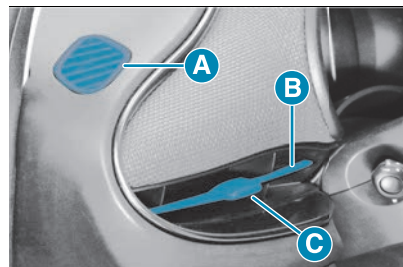
START. Le message dédié sera affiché sur le combiné de bord.

CLIMATISATION

DIFFUSEURS D'AIR HABITACLE

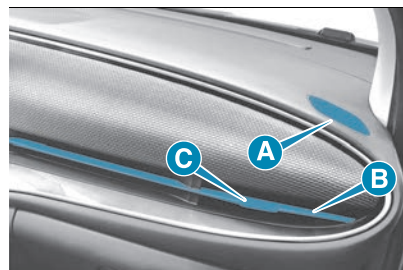
Diffuseurs d'air latéraux

(A) fig. 45 - Diffuseur d'air latéral fixe (côté conducteur et passager).



45

F0S1123



46

F0S1124

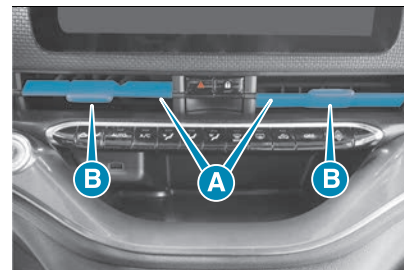
(B) - Diffuseurs latéraux réglables et orientables :

- ❑ agir sur le dispositif (C) pour orienter le diffuseur d'air dans la position désirée (haut / bas / gauche / droite) ;

Diffuseurs d'air centraux

(A) fig. 47 - Diffuseurs d'air centraux réglables et orientables :

- ❑ agir sur le dispositif (B) pour orienter le diffuseur d'air dans la position désirée (haut / bas / gauche / droite) ;



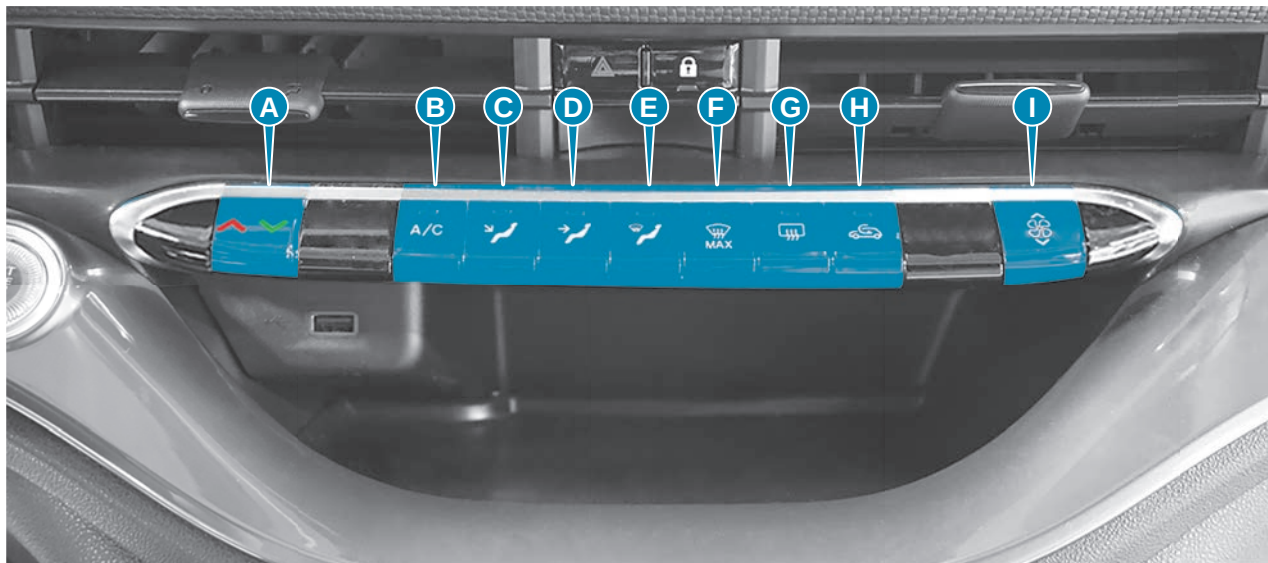
47

F0S1125

CLIMATISEUR MANUEL

(suivant version)

COMMANDES SUR LA FAÇADE CLIMATISEUR



48

F0S1218

A. bouton d'augmentation/diminution de la température de l'air introduit B. bouton d'activation/désactivation du compresseur de climatiseur C. bouton sélecteur air au niveau des pieds D. bouton sélecteur air au niveau du corps E. bouton sélecteur air pour désembuage/dégivrage des vitres F. bouton d'enclenchement/désenclenchement dégivrage/désembuage rapide des vitres G. bouton d'activation/désactivation de la lunette dégivrante H. bouton d'activation/désactivation du recyclage de l'air de l'habitacle I. bouton de réglage de la vitesse du ventilateur



COMMANDES SUR ÉCRAN SYSTÈME Uconnect™ 10,25"

(suivant version)



49

F0S1219

L'écran du système **Uconnect™** est équipé de touches graphiques qui permettent d'activer les fonctions décrites dans ce paragraphe.

Description commandes

Réglage de la température de l'air

Appuyer sur le bouton (A) fig. 48 :

☐ pression vers le bas : diminution de la température ;

☐ pression vers le haut : augmentation de la température.

En appuyant à plusieurs reprises sur le bouton (A) vers le haut ou vers le bas, vous activez respectivement les fonctions HI (température maximale de l'air) et LO (température minimale de l'air). Pour désactiver ces fonctions, remettre la demande de température sur une valeur numérique.

Sélection de la répartition de l'air

En appuyant sur les boutons (C), (D), (E), (F) fig. 48 sur la planche de bord ou sur les touches graphiques situées sur l'écran du système **Uconnect™**, vous pouvez régler manuellement l'une des répartitions de l'air suivantes :

 Flux d'air des aérateurs centraux et latéraux de la planche de bord pour la ventilation du buste pendant les saisons chaudes.

 Flux d'air vers les diffuseurs d'air de la zone des pieds avant et arrière. Une telle répartition de l'air permet de chauffer l'habitacle très rapidement

et de profiter aussitôt d'une agréable sensation de chaleur.

 Flux d'air vers le pare-brise.

 Dégivrage maximum du pare-brise.

Il est possible de sélectionner la combinaison de plusieurs modes en appuyant sur les boutons en succession.

Réglage de la vitesse du ventilateur

Appuyer sur le bouton (I) pour augmenter/diminuer la vitesse du ventilateur :

☐ pression vers le bas : réduction de la vitesse ;

☐ pression vers le haut : augmentation de la vitesse.

La vitesse est affichée sur la page de la climatisation du système **Uconnect™**.

Un niveau spécifique de ventilateur peut être choisi en appuyant sur le bouton .

☐ **vitesse maximum du ventilateur** : toutes les barres allumées

☐ **vitesse minimum du ventilateur** : une seule barre allumée

Recyclage de l'air

Pour enclencher/désenclencher le recyclage de l'air de l'habitacle, appuyer sur le bouton (H) fig. 48.

AVERTISSEMENT L'enclenchement du recyclage permet d'atteindre plus rapidement les conditions voulues pour chauffer ou refroidir l'habitacle. Toutefois, il est vivement déconseillé d'utiliser le recyclage par temps froid ou pluvieux, ou de toute façon en cas de température extérieure basse, car la possibilité d'embuer rapidement l'intérieur des vitres augmenterait considérablement (surtout si le climatiseur n'est pas activé).

Pour des températures extérieures basses, le recyclage de l'air de l'habitacle peut être désactivé (admission d'air de l'extérieur) pour éviter de possibles phénomènes d'embuage.

Afin de garantir une bonne qualité de l'air à l'intérieur de l'habitacle, toutes les 15 minutes de recyclage de l'air activé, le système se place en prise d'air de l'extérieur pendant 1 minute, pour retourner ensuite en recyclage de l'air de l'habitacle.



Compresseur du climatiseur

Appuyer sur le bouton (B) fig. 48 pour activer / désactiver le compresseur. Le déclenchement du compresseur reste mémorisé même après que le dispositif de démarrage ait été placé sur STOP.

AVERTISSEMENT Lorsque le compresseur est désactivé, il n'est pas possible d'introduire dans l'habitacle de l'air à une température inférieure à la température extérieure. Par ailleurs, dans des conditions environnementales particulières, les vitres pourraient s'embuer rapidement du fait que l'air ne peut pas être déshumidifié.

Désembuage / dégivrage de la lunette arrière dégivrante

Appuyer sur le bouton (G) fig. 48 pour activer le désembuage/dégivrage de la lunette arrière dégivrante.

À chaque communication du dispositif de démarrage sur START, à la première activation la fonction se désactive automatiquement après environ 10 minutes. Les activations suivantes ont une durée de 5 minutes.

En appuyant sur le bouton , suivant version, la fonction de désembuage/dégivrage des

rétroviseurs extérieurs et le pare-brise chauffant s'activent également (suivant version).

AVERTISSEMENT Ne pas coller d'adhésifs sur les filaments électriques dans la partie intérieure de la lunette dégivrante afin d'éviter de l'endommager et d'en compromettre le fonctionnement.

EXTINCTION / RALLUMAGE DU CLIMATISEUR

Extinction du climatiseur

Appuyer sur le bouton A/C (B) fig. 48.

Lorsque le climatiseur est éteint :

- ☐ le recyclage de l'air est activé, isolant ainsi l'habitacle de l'extérieur ;
- ☐ le compresseur est désactivé ;
- ☐ le ventilateur est éteint ;
- ☐ il est possible d'activer/désactiver la lunette arrière dégivrante.

Rallumage du climatiseur

Pour rallumer le climatiseur, appuyer sur le bouton A/C (B) fig. 48.

CHAUFFAGE

Le chauffage s'active automatiquement selon les conditions ambiantes et avec le dispositif de démarrage sur START.

Entretien du circuit



Pendant la saison froide, le système de climatisation doit être activé au moins une fois par mois pendant 10 minutes environ.

Avant l'été, faire contrôler l'efficacité du système en question auprès du Réseau Après-vente Fiat.

LIMITATIONS DE FONCTIONNEMENT

Avec le véhicule en mode « SHERPA » ou « TURTLE », des limitations à la climatisation sont automatiquement activées pour préserver l'autonomie. En mode « SHERPA », la climatisation et le chauffage des rétroviseurs et des sièges sont automatiquement désactivés, mais les fonctions peuvent être réactivées manuellement en cas de besoin.

En mode « TURTLE » :

- ☐ Autonomie de 8 à 24 km : la lunette arrière dégivrante et le chauffage des rétroviseurs, du pare-brise et des sièges sont automatiquement désactivés, mais ces fonctions peuvent être réactivées manuellement en cas de besoin.

■ Autonome inférieure à 8 km : la climatisation est désactivée, le ventilateur et le dégivrage rapide peuvent être activés. La lunette arrière dégivrante et le chauffage des rétroviseurs, du pare-brise et des sièges sont désactivés (mais ils peuvent être réactivés manuellement en cas de besoin).

REMARQUE Il est possible que certaines fonctions du climatiseur ne soient pas disponibles en mode « Turtle » et que les témoins sur les touches de commande du climatiseur clignotent pour indiquer cet état.



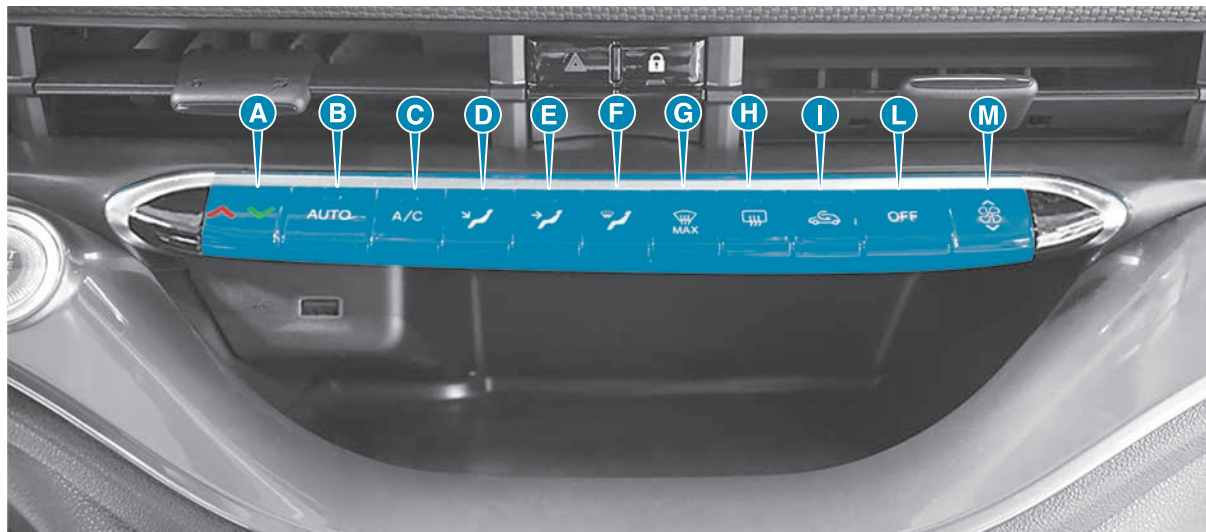
AVERTISSEMENT

4) Le système utilise le fluide réfrigérant R1234yf qui, en cas de fuites accidentelles, n'est pas nocif pour l'environnement. Éviter absolument d'utiliser les fluides R134a et R12 non compatibles avec les composants du système.



CLIMATISEUR AUTOMATIQUE

COMMANDES SUR LA FAÇADE CLIMATISEUR



50

F0S1126

A. bouton d'augmentation/diminution de la température requise B. bouton d'activation de la fonction AUTO (fonctionnement automatique) C. bouton d'activation/désactivation du compresseur de climatiseur D. bouton sélecteur air au niveau des pieds E. bouton sélecteur air au niveau du corps F. bouton sélecteur air pour désembuage/dégivrage des vitres G. bouton d'enclenchement/désenclenchement dégivrage/désembuage rapide des vitres H. bouton d'activation/désactivation de la lunette dégivrante I. bouton d'activation/désactivation du recyclage de l'air de l'habitacle L. bouton d'activation/désactivation du climatiseur M. bouton de réglage de la vitesse du ventilateur

COMMANDES SUR ÉCRAN SYSTÈME Uconnect™ 10,25"

(suivant version)



51

F0S1127

L'écran du système **Uconnect™** est équipé de touches graphiques qui permettent d'activer les fonctions décrites dans ce paragraphe.



Description commandes

Le climatiseur automatique maintient en permanence le confort de l'habitacle en compensant les éventuelles variations climatiques externes.

Pour une gestion optimale du confort, la température de référence est de 22 °C.

Les paramètres et les fonctions contrôlées automatiquement sont :

- ❑ la température de l'air aux aérateurs, côté conducteur/passager avant ;
- ❑ la répartition de l'air aux aérateurs, côté conducteur/passager avant ;
- ❑ la vitesse du ventilateur (variation continue du flux d'air) ;
- ❑ l'enclenchement du compresseur (pour le refroidissement/la déshumidification de l'air) ;
- ❑ recyclage de l'air.

Toutes ces fonctions peuvent être modifiées manuellement, en intervenant sur le système et en sélectionnant une ou plusieurs fonctions et en modifiant leurs paramètres.

Les choix manuels sont toujours prioritaires par rapport à l'automatisme et sont mémorisés jusqu'à ce que l'utilisateur actionne le bouton AUTO, sauf dans les cas où le système intervient pour des raisons particulières de sécurité.

Les opérations suivantes ne désactivent pas la fonction AUTO :

- ❑ activation/désactivation du recyclage ;
- ❑ enclenchement/désenclenchement compresseur, conformément aux conditions environnementales ;
- ❑ variation de la température réglée ;
- ❑ activation/désactivation de la lunette arrière dégivrante.

Étant régulée par le ventilateur à contrôle électronique, la quantité de l'air qui pénètre dans l'habitacle est indépendante de la vitesse de la voiture.

La température de l'air admis est toujours contrôlée automatiquement, en fonction de la température sélectionnée sur l'écran (sauf quand le système est éteint ou dans certaines conditions lorsque le compresseur est désactivé).

Le système permet de régler ou modifier manuellement :

- ❑ la température de l'air ;
- ❑ vitesse ventilateur sur 7 positions ;
- ❑ répartition de l'air ;
- ❑ l'activation du compresseur ;
- ❑ la fonction de dégivrage/désembuage rapide ;
- ❑ le recyclage de l'air ;
- ❑ la lunette dégivrante ;
- ❑ l'arrêt du système.

Mode de fonctionnement

Le climatiseur peut être mis en fonction de différentes manières : il convient, néanmoins, d'appuyer appuyer sur le bouton AUTO et d'appuyer sur le bouton (A) fig. 50 pour programmer les températures souhaitées.

De cette manière, le fonctionnement du système se fera d'abord en fonction automatique, avec réglage de la température, de la quantité et de la répartition de l'air admis dans l'habitacle tout en gérant la fonction de recyclage et l'activation du compresseur du climatiseur.

Pendant le fonctionnement automatique, il est possible de changer les températures sélectionnées, d'activer/désactiver la lunette arrière, d'enclencher/désenclencher le compresseur et le recyclage de l'air de l'habitacle en agissant, à n'importe quel moment, sur les boutons correspondants : le circuit modifiera automatiquement ses réglages pour s'adapter aux nouveaux besoins.

Ainsi le climatiseur continuera à gérer automatiquement toutes les fonctions, sauf celles qui ont été modifiées manuellement. La vitesse du ventilateur est unique pour toutes les zones de l'habitacle.

Réglage de la température de l'air

Appuyer sur le bouton (A) fig. 50 :

- ☐ pression vers le bas : diminution de la température ;
- ☐ pression vers le haut : augmentation de la température.

En appuyant à plusieurs reprises sur le bouton (A) vers le haut ou vers le bas, vous activez respectivement les fonctions HI (température maximale de l'air) et LO (température minimale de l'air). Pour désactiver ces fonctions, remettre la demande de température sur une valeur numérique.

Sélection de la répartition de l'air

En appuyant sur les boutons (D), (E), (F), (G) fig. 50 sur la planche de bord ou sur les touches graphiques situées sur l'écran du système **Uconnect™**, vous pouvez régler manuellement l'une des répartitions de l'air suivantes :

↗ Flux d'air des aérateurs centraux et latéraux de la planche de bord pour la ventilation du buste pendant les saisons chaudes.

↘ Flux d'air vers les diffuseurs d'air de la zone des pieds avant et arrière. Une telle répartition de l'air permet de chauffer l'habitacle très rapidement et de profiter aussitôt d'une agréable sensation de chaleur.

 Flux d'air vers le pare-brise.
 Dégivrage maximum du pare-brise.

Il est possible de sélectionner la combinaison de plusieurs modes en appuyant sur les boutons en succession.

En mode AUTO, l'air conditionné gère automatiquement la répartition de l'air. Quand la répartition de l'air est réglée manuellement, elle est affichée sur la page de la climatisation du système **Uconnect™**.

Réglage de la vitesse du ventilateur

Appuyer sur le bouton (M) pour augmenter/diminuer la vitesse du ventilateur :

- ☐ pression vers le bas : réduction de la vitesse ;
- ☐ pression vers le haut : augmentation de la vitesse.

La vitesse est affichée sur la page de la climatisation du système **Uconnect™**.

Un niveau spécifique de ventilateur peut être choisi en appuyant sur le bouton .

- ☐ **vitesse maximum du ventilateur** : toutes les barres allumées ;
- ☐ **vitesse minimum du ventilateur** : une seule barre allumée.

AVERTISSEMENT Pour revenir au contrôle automatique de la vitesse du

ventilateur après un réglage manuel, appuyer sur le bouton AUTO.

Bouton AUTO

En appuyant sur le bouton AUTO, le climatiseur règle automatiquement dans les zones respectives :

- ☐ la quantité et la répartition de l'air introduit dans l'habitacle ;
- ☐ le compresseur du climatiseur ;
- ☐ le recyclage de l'air ;
- ☐ en annulant tous les réglages manuels précédents.

En intervenant manuellement sur la répartition de l'air ou sur la vitesse du ventilateur, le climatiseur ne contrôle plus automatiquement toutes les fonctions.

Pour rétablir le contrôle automatique du système après une ou plusieurs sélections manuelles, appuyer sur le bouton AUTO.

Recyclage de l'air

Pour enclencher/désenclencher le recyclage de l'air de l'habitacle, appuyer sur le bouton (I) fig. 50.

AVERTISSEMENT L'enclenchement du recyclage permet d'atteindre plus rapidement les conditions voulues pour chauffer ou refroidir l'habitacle. Toutefois, il est vivement déconseillé d'utiliser le recyclage par temps froid



ou pluvieux, ou de toute façon en cas de température extérieure basse, car la possibilité d'embuer rapidement l'intérieur des vitres augmenterait considérablement (surtout si le climatiseur n'est pas activé).

Pour des températures extérieures basses, le recyclage de l'air de l'habitacle peut être désactivé (admission d'air de l'extérieur) pour éviter de possibles phénomènes d'embuage.

Dans le fonctionnement automatique, le recyclage est géré automatiquement par le système en fonction des conditions climatiques extérieures.

Compresseur du climatiseur

Appuyer sur le bouton (C) fig. 50 pour activer / désactiver le compresseur. Le désenclenchement du compresseur reste mémorisé même après que le dispositif de démarrage ait été placé sur STOP.

Pour rétablir le contrôle automatique de l'enclenchement du compresseur, appuyer de nouveau sur le bouton (C) ou bien sur le bouton AUTO (B) fig. 50.

AVERTISSEMENT Lorsque le compresseur est désactivé, il n'est pas possible d'introduire dans l'habitacle de

l'air à une température inférieure à la température extérieure. Par ailleurs, dans des conditions environnementales particulières, les vitres pourraient s'embuer rapidement du fait que l'air ne peut pas être déshumidifié.

Désembuage / dégivrage de la lunette arrière dégivrante

Appuyer sur le bouton (H) fig. 50 pour activer le désembuage/dégivrage de la lunette arrière dégivrante.

À chaque communication du dispositif de démarrage sur START, à la première activation la fonction se désactive automatiquement après environ 10 minutes. Les activations suivantes ont une durée de 5 minutes.

En appuyant sur le bouton , suivant version, la fonction de désembuage/dégivrage des rétroviseurs extérieurs et le pare-brise chauffant s'activent également (suivant version).

AVERTISSEMENT Ne pas coller d'adhésifs sur les filaments électriques dans la partie intérieure de la lunette dégivrante afin d'éviter de l'endommager et d'en compromettre le fonctionnement.

EXTINCTION / RALLUMAGE DU CLIMATISEUR

Extinction du climatiseur

Appuyer sur le bouton OFF (L) fig. 50.

Lorsque le climatiseur est éteint :

- ☐ le recyclage de l'air est activé, isolant ainsi l'habitacle de l'extérieur ;
- ☐ le compresseur est désactivé ;
- ☐ le ventilateur est éteint ;
- ☐ il est possible d'activer/désactiver la lunette arrière dégivrante.

La centrale du climatiseur mémorise les températures paramétrées avant l'extinction et les rétablit quand on appuie sur n'importe quel bouton du système.

Rallumage du climatiseur

Pour rallumer le climatiseur en mode complètement automatique, appuyer sur le bouton AUTO (B) fig. 50.

CHAUFFAGE

Le chauffage s'active automatiquement selon les conditions ambiantes et avec le dispositif de démarrage sur START.

Entretien du circuit



Pendant la saison froide, le système de climatisation doit être activé au moins une fois par mois pendant 10 minutes environ.

Avant l'été, faire contrôler l'efficacité du système en question auprès du Réseau Après-vente Fiat.

LIMITATIONS DE FONCTIONNEMENT

Avec le véhicule en mode « SHERPA » ou « TURTLE », des limitations à la climatisation sont automatiquement activées pour préserver l'autonomie.

En mode « SHERPA », la climatisation et le chauffage des rétroviseurs et des sièges sont automatiquement désactivés, mais les fonctions peuvent être réactivées manuellement en cas de besoin.

En mode « TURTLE » :

☐ Autonomie de 24 à 8 km : la lunette arrière dégivrante et le chauffage des rétroviseurs, du pare-brise et des sièges sont automatiquement désactivés, mais ces fonctions peuvent être réactivées manuellement en cas de besoin.

☐ Autonome inférieure à 8 km : la climatisation est désactivée, le ventilateur et le dégivrage rapide peuvent être activés. Le chauffage des rétroviseurs, du pare-brise et des sièges est désactivé (mais ils peuvent être réactivés manuellement en cas de besoin).

REMARQUE Il est possible que certaines fonctions du climatiseur ne soient pas disponibles en mode

« Turtle » et que les témoins sur les touches de commande du climatiseur clignotent pour indiquer cet état.



AVERTISSEMENT

5) Le système utilise le fluide réfrigérant R1234yf qui, en cas de fuites accidentelles, n'est pas nocif pour l'environnement. Éviter absolument d'utiliser les fluides R134a et R12 non compatibles avec les composants du système.

LÈVE-VITRES

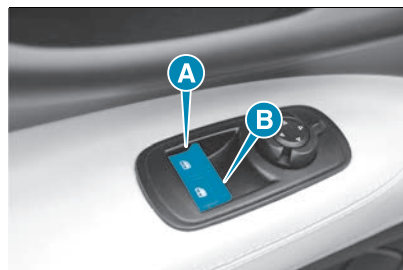


Ils fonctionnent avec le dispositif de démarrage sur la position ENGINE et pendant trois minutes environ après avoir déplacé le dispositif de démarrage sur la position STOP. Dès que l'on ouvre l'une des portes avant, ce fonctionnement est désactivé.

Les boutons de commande des lève-vitres sont placés sur l'accoudoir du panneau de la porte et actionnent fig. 52 :

(A) L'ouverture / la fermeture de la vitre de la porte gauche.

(B) L'ouverture / la fermeture de la vitre de la porte droite.



52

F0S1095

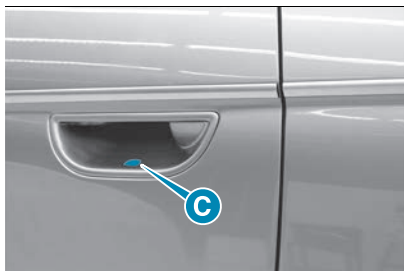
Si vous maintenez le bouton enfoncé pendant quelques secondes, la vitre descendra automatiquement. Suivant version, si vous maintenez le bouton soulevé pendant quelques secondes, la vitre montera automatiquement.

FERMETURE À L'AIDE DU SYSTÈME PASSIVE ENTRY

(suivant version)

Sur certaines versions équipées du système Passive Entry, en appuyant sur le bouton de verrouillage des portes (C) fig. 53, les vitres se ferment automatiquement tant que le bouton de verrouillage est enfoncé par l'utilisateur.





53

F081177

OUVERTURE/FERMETURE DES VITRES AU MOYEN DE LA CLÉ AVEC TÉLÉCOMMANDE

(suivant version)

Sur certaines versions, il est possible d'effectuer l'ouverture ou la fermeture des vitres en exerçant, respectivement, une pression prolongée sur le bouton de déverrouillage  / verrouillage  de la clé.

DISPOSITIF ANTI-PINCEMENT

(suivant version)

Selon les versions, le véhicule peut disposer de la fonction anti-pincement qui s'active durant la montée des vitres avant.

Ce système de sécurité est en mesure de détecter la présence éventuelle d'un obstacle pendant le mouvement de fermeture de la vitre. Si tel est le cas, le

système interrompt la course de la vitre et, selon la position de cette dernière, le mouvement est inversé.

Ce dispositif sert d'autant plus en cas d'actionnement involontaire des lève-vitres par des enfants à bord.

La protection anti-pincement est activée aussi bien en fonctionnement manuel qu'automatique de la vitre.

Suite à l'intervention du dispositif anti-pincement, la course de la vitre est immédiatement interrompue.

Ensuite, la course de la vitre est automatiquement inversée.



30)

INITIALISATION DU SYSTÈME LÈVE-VITRES

À la suite d'une déconnexion de l'alimentation électrique avec la vitre en mouvement, il est nécessaire d'initialiser de nouveau le fonctionnement automatique des lève-vitres. La procédure d'initialisation décrite ci-après doit être effectuée avec les portes fermées et cela sur chaque porte :

- ❑ déplacer la vitre à initialiser en position de fin de course supérieure en fonctionnement manuel ;
- ❑ après avoir atteint la fin de course supérieure, maintenir la commande de fermeture enfoncée pendant au moins 3 secondes.



ATTENTION

28) Une mauvaise utilisation des lève-vitres électriques peut s'avérer dangereuse.

Avant et pendant l'actionnement, toujours vérifier que les passagers ne risquent pas de se blesser, directement, à cause des vitres en mouvement ou indirectement, à cause d'objets personnels transportés ou heurtés.

29) En quittant le véhicule, placer le dispositif de démarrage sur STOP et toujours retirer la clé électronique pour éviter que les lève-vitres électriques, par un actionnement intempestif, puissent constituer un danger pour les passagers restant à bord.

30) Si le dispositif anti-pincement s'active 3 fois de suite en 1 minute ou tombe en panne, le fonctionnement automatique de fermeture de la vitre est exclu et le système permet uniquement le fonctionnement par à-coups, avec bouton relâché entre deux impulsions. Pour rétablir le bon fonctionnement du système, une commande de fermeture de la vitre concernée est nécessaire.

TOIT

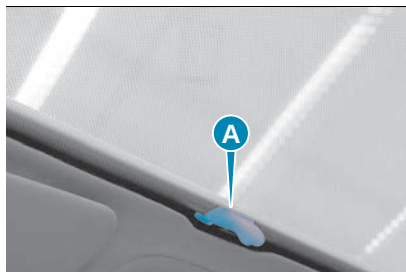
TOIT EN VERRE FIXE

(suivant version)

Le toit est composé d'un grand panneau fixe en verre, équipé d'un store pare-soleil à ouverture manuelle. Le store pare-soleil ne peut être utilisé que dans les positions « entièrement fermé » ou « entièrement ouvert ».

Pour déployer le store pare-soleil, saisir la poignée et appuyer sur l'ergot (A) fig. 54, puis tirer jusqu'à le dérouler complètement.

Pour le fermer, saisir la poignée et tirer le store pare-soleil en position de fermeture jusqu'au blocage de l'ergot (A).



54

FOS1269

TOIT OUVRANT

(suivant version)



31)

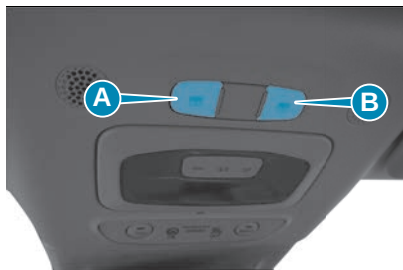


12) 13) 14)

Pour actionner le store pare-soleil, voir les indications fournies au paragraphe « Toit panoramique fixe ».

Ouverture

En appuyant sur le bouton (A), situé près du plafonnier avant fig. 55, le toit se mettra en position « vent ». Avec le toit ouvert en position « vent », en appuyant de nouveau sur le bouton (A), le toit se mettra en position d'ouverture totale.



55

FOS1330

Fermeture

Depuis la position d'ouverture complète, en appuyant sur le bouton (B) fig. 55, le toit se mettra en position « vent ». En appuyant de nouveau sur le bouton (B), on atteint la position de fermeture complète du toit.

DISPOSITIF ANTI-PINCEMENT

Le toit ouvrant est équipé d'un système de sécurité anti-pincement, en mesure

de reconnaître la présence éventuelle d'un obstacle durant la fermeture du toit. En présence de cet obstacle, le système interrompt et inverse immédiatement la course du toit.

PROCÉDURE D'INITIALISATION

Suite au débranchement éventuel de la batterie 12V ou au claquage d'un fusible, il faut réinitialiser le fonctionnement du toit ouvrant.

Procéder de la manière suivante :

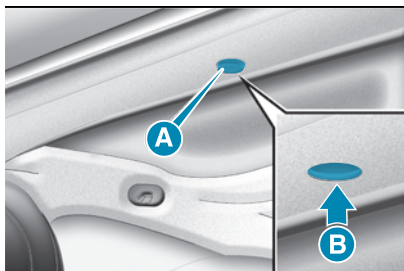
- ☐ appuyer sur le bouton (B) fig. 55 et le maintenir enfoncé pour que le toit se ferme complètement par cran
- ☐ après la fermeture complète du toit, attendre l'arrêt du moteur électrique d'actionnement du toit.

MANŒUVRE DE SECOURS

En cas de dysfonctionnement du dispositif électrique, le toit ouvrant peut être manœuvré manuellement en procédant comme suit :

- ☐ enlever le capuchon de protection (A) fig. 56 de son siège, en l'actionnant manuellement, qui se trouve sur le revêtement intérieur derrière le store pare-soleil
- ☐ prendre la clé à six pans fournie dans la trousse à outils qui est dans le coffre





56

F0S1331

□ introduire la clé fournie dans le logement (B) fig. 56 et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour ouvrir le toit ou dans le sens inverse pour le fermer.



ATTENTION

31) En quittant le véhicule, placer le dispositif de démarrage sur STOP et retirer toujours la clé électronique pour éviter que toit ouvrant, par un actionnement intempestif, soit une source de danger pour les passagers restés à bord : l'utilisation impropre du toit peut être dangereuse. Avant et pendant son

actionnement, s'assurer toujours que les passagers soient à l'abri des risques de blessures que pourrait occasionner l'ouverture du toit soit directement, soit indirectement, à cause d'objets personnels qu'il entraînerait ou heurterait.



AVERTISSEMENT

12) En présence d'un porte-bagages transversal, il est conseillé d'utiliser le toit ouvrant seulement dans la position « vent ».

13) Ne pas ouvrir le toit en présence de neige ou de glace : cela pourrait l'endommager.

14) En ouvrant le hayon du coffre à bagages, veiller à ne pas heurter les objets fixés sur le porte-bagages.

CAPOTE

(suivant version)

Les versions cabrio sont équipées de capote électrique à actionnement automatique.

L'ouverture et la fermeture de la capote sont réalisées au moyen des commandes à l'intérieur du véhicule, situées à proximité du plafonnier, ou bien avec les touches de la télécommande. En outre, il est possible de fermer la capote même à partir du système « Passive Entry ».

On peut actionner automatiquement le toit de la position fermée jusqu'à la position spoiler et, ensuite, de la position spoiler à l'ouverture complète fig. 57.



57

F0S1268

Conseils

□ il est conseillé de fermer la capote lorsque l'on laisse la voiture en stationnement. En plus de protéger l'habitacle contre les intempéries

éventuelles, la capote fermée constitue aussi une protection contre le vol ;
□ même si la capote est fermée, il est plus prudent de placer les objets de valeur dans le coffre à bagages et d'en verrouiller le capot.

ACTIONNEMENT DE LA CAPOTE

32) 33) 34)

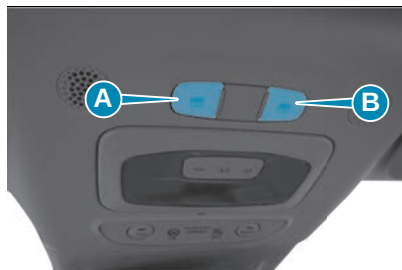
15) 16) 17)

AVERTISSEMENT Trop de manœuvres en peu de temps peuvent provoquer la surchauffe du moteur électrique et le blocage du système de protection thermique. Attendre une minute et répéter la commande.

Ouverture

En appuyant sur le bouton (A), situé près du plafonnier avant fig. 58 pendant plus d'environ une demie seconde, la capote se placera automatiquement en mode « spoiler » (ouverture automatique). En appuyant sur le bouton pour un temps inférieur, la capote se déplacera par à-coups jusqu'à la position de « spoiler » (ouverture manuelle). Avec la capote ouverte en position « spoiler », en appuyant de nouveau sur le bouton (A), la capote se placera automatiquement en position d'ouverture totale. De

la position « spoiler » jusqu'à la position d'ouverture complète, seul le mouvement automatique est admis.



58

F0S1317

Fermeture

Depuis la position d'ouverture complète, en appuyant sur le bouton (B) fig. 58, la capote se placera automatiquement en position « spoiler ». En appuyant de nouveau sur le bouton (B), pendant plus d'environ une demie seconde, on atteint la position complète de fermeture de la capote (fermeture automatique). Depuis la position « spoiler », en appuyant sur le bouton pour un temps inférieur, la capote se déplacera par à-coups jusqu'à la position de fermeture complète (fermeture manuelle). De la position d'ouverture complète à la position « spoiler », seul le mouvement automatique est permis.

Ouverture du hayon du coffre avec capote complètement ouverte.

Si l'on appuie une fois sur le bouton d'ouverture du hayon du coffre (F) fig. 59, le toit se fermera automatiquement jusqu'à la position becquet ; la serrure du hayon s'ouvrira une fois cette position atteinte.



59

F0S1102

ACTIONNEMENT PAR TÉLÉCOMMANDE

La commande par télécommande n'est autorisée que si le dispositif de démarrage est sur STOP et les portes sont fermées.

L'actionnement de la capote par télécommande est possible uniquement quand la capote se trouve entre la position de fermeture complète et la position de spoiler. Il n'est pas possible d'actionner la capote si elle se trouve entre la position de spoiler et la position d'ouverture complète.



En maintenant le bouton  enfoncé sur la clé, le toit s'ouvre et s'arrête lorsque le bouton est relâché, dans n'importe quelle position.

AVERTISSEMENTS

- ❑ Il est possible d'actionner la capote horizontalement tant que la vitesse du véhicule reste inférieure à 100 km/h et verticalement tant que la vitesse du véhicule reste inférieure à 80 km/h.
- ❑ Il est par ailleurs possible d'actionner la capote dans n'importe quelle condition de température entre -18 et +80°C.
- ❑ Si nécessaire, procéder au débranchement de la batterie 12V, avec la capote indifféremment ouverte ou fermée, mais PAS avec la capote actionnée.
- ❑ Il est interdit de fixer sur la capote des dispositifs pour le transport des bagages, ainsi que de rouler avec des objets posés sur la capote ouverte.
- ❑ L'activation de la lunette arrière dégivrante, suite à la demande spécifique de la part de l'utilisateur, se produit uniquement si la capote est complètement fermée. Si la capote n'est pas bien fermée, l'activation de la lunette et l'allumage du témoin correspondant n'auront pas lieu.
- ❑ L'actionnement de la commande d'ouverture de la capote entraîne la désactivation de la lunette arrière

- dégivrante, si enclenchée auparavant, et l'extinction du témoin correspondant
- ❑ Ne pas utiliser d'outils pointus pour enlever le verglas qui se serait éventuellement formé sur la capote.
- ❑ Ne pas utiliser de raclettes ou de produits en bombe pour éliminer le verglas qui se serait éventuellement formé sur la lunette arrière dégivrante, car cela pourrait l'endommager.
- ❑ Ne poser aucun objet sur la capote : lors de l'actionnement de la capote, ces objets pourraient tomber et provoquer des dommages ou des lésions.
- ❑ Si l'on gare la voiture en plein air pour une période prolongée, il est conseillé de protéger la capote avec une bâche.
- ❑ Ne pas garder la capote repliée pendant de longues périodes pour éviter la formation de plis inesthétiques sur le tissu.
- ❑ Avant d'actionner la capote, s'assurer que l'espace est suffisant pour que l'opération se déroule aisément et qu'aucun objet ou personne n'entrave le mouvement de la capote.
- ❑ Lorsque le climatiseur automatique est enclenché, si la capote n'est pas complètement fermée, il pourrait se produire une baisse du débit de l'air climatisé dans l'habitacle.

- ❑ Lorsque la capote est ouverte et que le véhicule roule, le système de reconnaissance vocale pourrait ne pas reconnaître les commandes à cause du bruit extérieur ; lorsque la capote est fermée et que la vitesse est élevée, la fonction vocal d'appel d'un numéro pourrait ne pas être reconnue.

DISPOSITIF ANTI-PINCEMENT

La capote est équipée d'un système de sécurité anti-pincement en mesure de détecter un obstacle éventuel lors de la fermeture ; dans cette situation, le système s'interrompt et inverse immédiatement la course, en ouvrant la capote.

Après cinq activations consécutives de la fonctionnalité anti-pincement en une minute, la capote doit être récalibrée. Pour le recalibrage, voir le paragraphe « Procédure d'initialisation ».

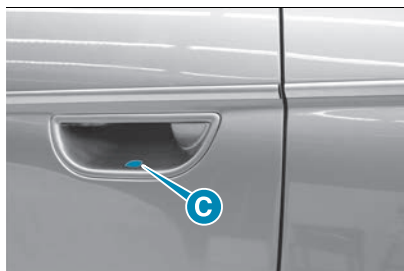
FERMETURE À L'AIDE DU SYSTÈME PASSIVE ENTRY

(suivant version)

Si le véhicule est équipé de la fonctionnalité Passive Entry, en appuyant sur le bouton de verrouillage des portes (C) fig. 60, la capote se fermera tant que l'utilisateur maintient la touche de verrouillage enfoncée.

AVERTISSEMENT L'actionnement de la capote depuis le système « Passive Entry » est possible uniquement

quand la capote se trouve entre la position de fermeture complète et la position de spoiler. Il n'est pas possible d'actionner la capote si elle se trouve entre la position de spoiler et la position d'ouverture complète.



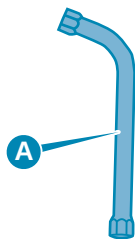
60

F0S1177

MANŒUVRE DE SECOURS

Si les boutons de commande ne fonctionnent pas, la capote peut être actionnée manuellement, en procédant comme suit :

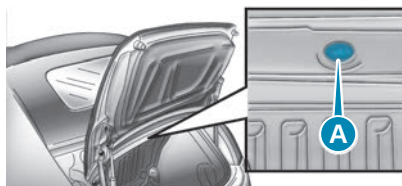
- se munir de la clé (A) fig. 61 fournie, située dans le coffre à bagages, dans la boîte à outils ou dans le kit Fix&Go ;



61

F0S1311

- Introduire la clé fournie dans le logement prévu qui se trouve à l'intérieur du coffre, au-dessous la plage arrière, à l'endroit indiqué sur fig. 62 ;
- tourner : dans le sens des aiguilles d'une montre pour ouvrir la capote ; dans le sens contraire, pour la fermer.



62

F0S1344

Si, lorsque la batterie 12V est déchargée ou en raison d'une anomalie à la serrure électrique du hayon, le hayon du coffre à bagages ne

s'ouvre pas, procéder à l'ouverture d'urgence du coffre à bagages comme décrite dans la section « Présentation du véhicule » au chapitre « Coffre à bagages », puis actionner manuellement la capote comme décrit ci-dessus.

Pour restaurer les conditions d'actionnement automatique, il faut s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

PROCÉDURE D'INITIALISATION

Suite au débranchement de la batterie 12V ou à l'interruption du fusible de protection, il est nécessaire de réinitialiser le fonctionnement de la capote.

Procéder de la manière suivante :

- dispositif de démarrage sur ENGINE, appuyer sur le bouton d'ouverture jusqu'à la position d'ouverture complète de la capote ;
- une fois la position d'ouverture complète atteinte, appuyer sur le bouton pendant au moins 2 secondes ;
- appuyer sur le bouton de fermeture jusqu'à la position de fermeture complète de la capote ;
- une fois la position de fermeture complète atteinte, continuer à appuyer sur le bouton jusqu'à ce que la capote effectue une course d'ouverture et de fermeture complète.



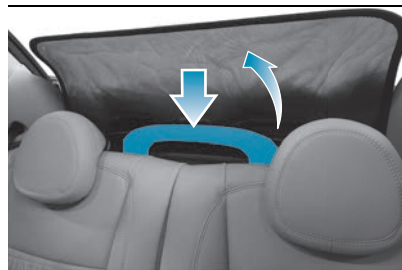
Si la capote est déjà initialisée, l'utilisateur peut effectuer une nouvelle initialisation en suivant les étapes ci-après :

- ❑ appuyer sur le bouton d'ouverture jusqu'à la position d'ouverture complète de la capote ;
- ❑ une fois la position d'ouverture complète atteinte, maintenir le bouton enfoncé pendant au moins 30 secondes (de façon à forcer la perte d'initialisation) ;
- ❑ appuyer sur le bouton de fermeture jusqu'à la position de fermeture complète de la capote ;
- ❑ une fois la position de fermeture complète atteinte, continuer à appuyer sur le bouton jusqu'à ce que la capote effectue une course d'ouverture et de fermeture complète.

WIND STOP

Le Wind Stop fig. 63 est conçu pour améliorer le confort de conduite en limitant les mouvements d'air à l'intérieur de l'habitacle lorsque la capote est ouverte.

Pour utiliser le Wind Stop fig. 63 :



63

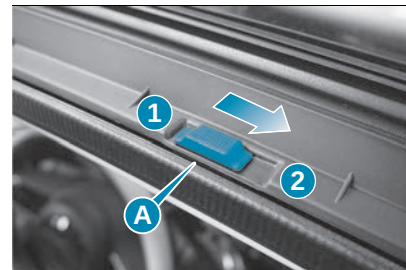
F0S1318

- ❑ Détacher le dossier du siège arrière (simple ou double).
- ❑ Introduire le Wind Stop en insérant sa partie centrale à l'intérieur du logement de la lunette, avec la partie encastrée en direction du passager, comme le montre fig. 63 ;
- ❑ replacer correctement le dossier du siège ; le Wind Stop sera coincé entre le siège et la tablette arrière.

SPOILER AVANT

Le véhicule est équipé d'un spoiler avant qui peut être surélevé pour augmenter le confort aérodynamique à l'intérieur de l'habitacle.

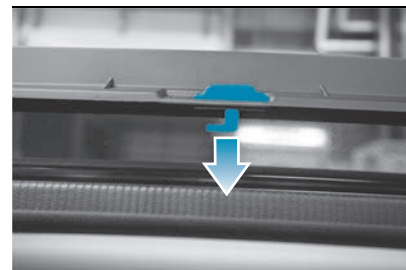
Pour lever le spoiler, libérer le téton de retenue en plaçant le curseur (A) dans la position (2), comme illustré sur fig. 64. Lorsque le becquet est levé, faire attention à ne pas déplacer le curseur (A) de la position (1) à la position (2).



64

F0S1319

Pour baisser le becquet, appuyer dessus et, après que le téton du curseur s'est engagé dans son siège fig. 65, remettre le curseur dans la position (1) fig. 64 pour le bloquer.



65

F0S1320

Il est conseillé de lever le spoiler lorsque le toit est ouvert à l'horizontale et que la vitesse du véhicule dépasse 50 km/h.

Si le toit est complètement ouvert, il est conseillé de garder le spoiler baissé pour limiter le bruit dans l'habitacle.

Le spoiler levé permet par ailleurs de réduire le flux d'air vers les sièges arrière.

LAVAGE / NETTOYAGE DE LA CAPOTE



18) 19) 20) 21) 22) 23) 24) 25)

Il est conseillé d'utiliser exclusivement des produits spécifiquement conçus pour le lavage de la toile de la capote. La toile de la capote est traitée avec un produit spécial hydrofuge et imperméabilisant. Au fil du temps et à cause de l'exposition aux intempéries, les propriétés hydrofuges se dégradent, c'est pourquoi il est conseillé de suivre les mesures suivantes.

Avant de laver la capote, la débarrasser de toute trace de saleté à l'aide d'une brosse souple ou d'un aspirateur. Cette opération est recommandée pour optimiser le résultat final.

Si l'on ne dispose pas de produits spécifiques, pour le lavage (à effectuer de préférence à l'ombre) utiliser de l'eau et du savon neutre passé avec une éponge. Après avoir éliminé toutes les taches, rincer la capote avec de l'eau propre.

Il est recommandé le nettoyage manuel ; on pourra éventuellement se servir d'équipements automatiques de nouvelle génération dotés de brosses

souples, dont la pression n'est pas excessive, et prévoyant des produits spécifiques pour la capote.

Le lavage terminé, laisser sécher le véhicule à l'ombre et éviter de l'exposer directement au soleil.

Imperméabilisation de la capote

Utiliser exclusivement des produits imperméabilisants spécifiques pour capotes en toile.

Tissu intérieur de la capote

Éliminer la poussière à l'aide d'une brosse souple ; éviter d'utiliser des brosses synthétiques « dures » qui pourraient abîmer la surface du tissu de manière irréversible.

Traiter la surface avec un chiffon microfibre ou avec une éponge souple trempés dans une solution d'eau et de savon neutre, en veillant à l'étaler partout, y compris sur les zones apparemment propres, pour éviter halos et autres marques.

D'éventuelles taches résistantes à cette opération peuvent être traitées à l'aide de détachants à base de solvants légers en vente dans les services accessoires automobile. Effectuer le traitement en tamponnant (ne jamais frotter) uniquement la partie tachée.



ATTENTION

- 32)** Ne pas mettre les mains à proximité des leviers de la capote au cours des manœuvres d'ouverture/fermeture ou lorsque la capote est à l'arrêt sans que son cycle soit complété, cela pourrait provoquer des dommages ou des lésions.
- 33)** Empêcher les enfants de s'approcher de la zone de rotation de la capote au cours des opérations d'actionnement.
- 34)** En quittant le véhicule, placer le dispositif de démarrage sur STOP et retirer toujours la clé électronique pour éviter que la capote, par un actionnement intempestif, soit une source de danger pour les passagers restés à bord : l'utilisation impropre peut être dangereuse. Avant et pendant son actionnement, vérifier toujours que les passagers soient à l'abri des risques de lésions que pourrait occasionner la capote en mouvement, soit directement, soit à cause d'objets qui seraient entraînés ou que la capote heurterait.



AVERTISSEMENT

- 15)** Ne pas ouvrir la capote en présence de neige ou de givre, cela pourrait l'endommager.
- 16)** Ne pas laisser d'objets sur la plage arrière qui risqueraient endommager la capote au moment de son repliement
- 17)** Il n'est pas permis de placer des charges sur la capote.
- 18)** Éliminer immédiatement les excréments d'oiseaux ou les résines



végétales de la capote car ils peuvent provoquer de graves dommages au tissu à cause de leur corrosivité.

19) Ne pas se servir d'installations de lavage à haute pression.

20) Si l'on utilise un nettoyeur à vapeur ou à jet d'eau haute pression, il faut veiller à ne pas dépasser la température maximum de 60 °C. Si l'on est trop près ou si la pression est trop élevée, la capote peut subir des dommages, des dégradations ou des infiltrations d'eau.

21) Si l'on utilise une lance à eau, ne pas orienter le jet directement sur les coupes au niveau du périmètre de la toile et sur le pourtour de la lunette AR, pour éviter les infiltrations d'eau.

22) Ne jamais employer d'alcool ni d'essence, ni aucun produits chimiques, détergents, détachants, cire, solvants ou produits de « lavage et polissage ».

23) Pour éviter la formation de taches ou de halos, rincer immédiatement le tissu pour éliminer tout le savon et au besoin répéter cette opération.

24) Pour un résultat final optimal, il est important de respecter le mode d'emploi indiqué sur l'emballage du produit.

25) Laver les joints en caoutchouc de la capote uniquement à l'eau. Si ces joints sont secs ou partiellement collés, appliquer du talc ou utiliser un produit spécial pour l'entretien du caoutchouc (spray silicone).

COFFRE À BAGAGES



POIGNÉE ÉLECTRIQUE (SOFT TOUCH)

Le hayon du coffre à bagages peut être ouvert à tout moment lorsque les portes sont déverrouillées.

Pour l'ouvrir, il faut avoir activé la poignée par l'ouverture de l'une des portes avant ou avoir déverrouillé les portes avec la télécommande.

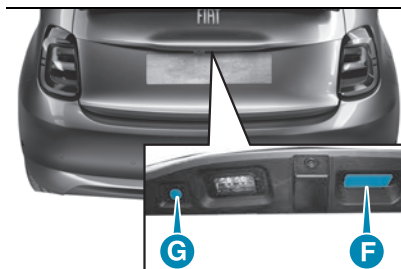
❑ Pour ouvrir le hayon, actionner la poignée électrique (F) fig. 66.

❑ Pour déverrouiller la serrure en utilisant la télécommande, appuyer sur le bouton .

❑ Pour les véhicules équipés du système Passive Entry, même si les portes du véhicule sont verrouillées, le coffre à bagages peut être ouvert en agissant sur la poignée électrique (F) avec une clé valide détectée à proximité de la zone arrière du véhicule.

❑ Pour fermer, utiliser la poignée située sur la partie interne du hayon.

❑ La fermeture imparfaite du hayon est signalée (si présent) par l'allumage du témoin dédié sur le combiné de bord ou sur l'écran en couleurs.



66

F0S1440

Ouverture du hayon du coffre à bagages avec capote complètement ouverte

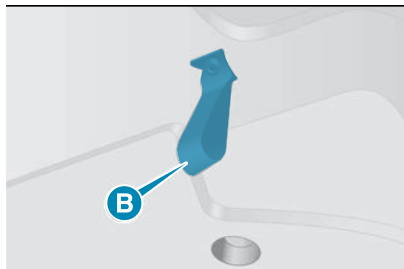
Si l'on appuie sur la touche (one-touch) (F) fig. 66 d'ouverture du hayon du coffre à bagages, la capote se fermera automatiquement jusqu'à la position spoiler ; la serrure du hayon se déverrouillera une fois cette position atteinte.

AVERTISSEMENT Lorsque la capote n'est pas initialisée, il n'est pas possible d'ouvrir le coffre à bagages. Effectuer la procédure d'initialisation de la capote de la façon décrite au paragraphe « Procédure d'initialisation » du chapitre « Capote » dans cette section.

FERMETURE

Pour le fermer, baisser le hayon en appuyant au niveau de la serrure jusqu'au déclic de blocage.

Pour les véhicules équipés du système Passive Entry, le coffre à bagages ainsi que toutes les portes peuvent être verrouillés en agissant sur le bouton (G) fig. 59 si une clé valide est détectée à proximité de la zone arrière du véhicule. La partie interne du hayon est dotée des poignées (B) fig. 67 qui constituent un bon appui pour la fermeture du hayon.



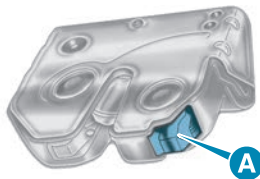
67

F0S1332

OUVERTURE D'URGENCE DU HAYON

Pour ouvrir de l'intérieur le hayon du coffre à bagages, si la batterie de 12V du véhicule est déchargée ou suite à une anomalie de la serrure électrique du hayon du coffre à bagages, procéder de la manière suivante :

- ❑ extraire les appuie-tête arrière ;
- ❑ rabattre les dossiers ;
- ❑ pour effectuer le déverrouillage mécanique du hayon du coffre à bagages en intervenant de l'intérieur du coffre à bagages, enlever le bouchon de protection jaune, puis actionner le levier (A) fig. 68.



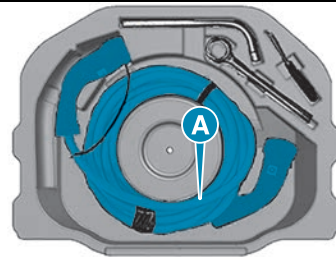
68

F0S1312

CARGO BOX (câble de charge de série)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le véhicule est équipé d'un câble de charge « Mode 3 » ou « Mode 2 » en fonction des versions/marchés (A) fig. 69 situé à l'intérieur d'une boîte destinée à cet effet dans le coffre à bagages.



69

F0S0845

Sac pour câble en option

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le véhicule peut être équipé d'un câble de charge en option, contenu dans un sac destiné à cet effet, situé dans le coffre à bagages.



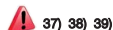
ATTENTION

35) Ne jamais entreposer dans le coffre à bagages des charges supérieures à celles autorisées, voir la section « Caractéristiques techniques ». S'assurer également que les objets contenus dans le coffre soient bien arrimés, pour éviter qu'un freinage brusque puisse les projeter vers l'avant et blesser les passagers.

36) En ouvrant le hayon du coffre à bagages, veiller à ne pas heurter les objets fixés sur le porte-bagages.



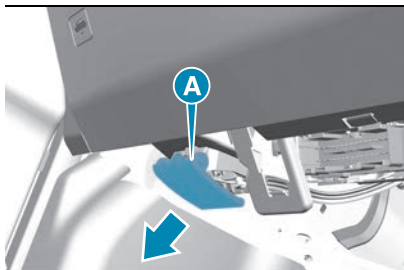
CAPOT MOTEUR



OUVERTURE

Procéder de la manière suivante :

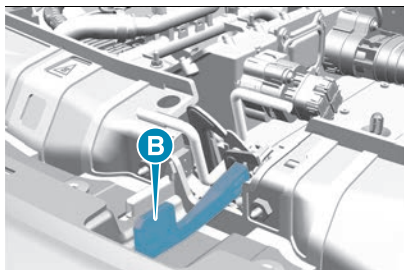
- tirer le levier (A) fig. 70 dans le sens indiqué par la flèche ;



70

F0S1129

- déplacer vers la gauche le levier (B) fig. 71 comme indiqué sur la figure ;



71

F0S1146

- ouvrir complètement le capot moteur : l'opération sera facilitée par deux ressorts à gaz qui le

maintiendront en position d'ouverture maximale.

Ne jamais manipuler l'amortisseur et accompagner le capot pour le soulever.

FERMETURE

Pour fermer, abaisser le capot à environ 20 centimètres du compartiment moteur, puis le lâcher et s'assurer, en essayant de le soulever, qu'il est parfaitement fermé, et pas seulement accroché en position de sécurité. Si tel est le cas, ne pas exercer de pression sur le capot, mais le soulever de nouveau et recommencer l'opération.

IMPORTANT Toujours vérifier la bonne fermeture du capot pour éviter qu'il ne s'ouvre en cours de route.



ATTENTION

37) Éviter soigneusement tout contact d'écharpes, cravates ou autres vêtements amples avec des éléments en mouvement ; ils pourraient être entraînés et mettre en grave danger la personne qui les porte.

38) Pour des raisons de sécurité, le capot moteur doit toujours rester parfaitement fermé pendant que le véhicule roule. Par conséquent, toujours vérifier la fermeture correcte du capot en s'assurant que le blocage est enclenché. Si pendant la marche on se rend compte que le dispositif de blocage n'est pas bien

enclenché, s'arrêter immédiatement et fermer correctement le capot.

39) Soulever le capot avec les deux mains. Avant de soulever le capot, s'assurer que les bras d'essuie-glace ne sont pas soulevés du pare-brise, que le véhicule est à l'arrêt et que le frein de stationnement électrique est enclenché.

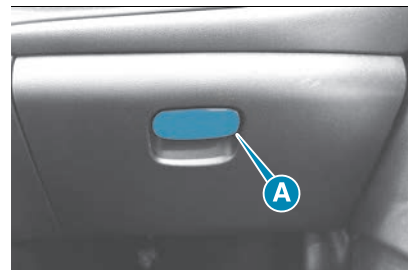
ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

BOÎTES À GANTS



Boîte à gants inférieure

Pour ouvrir la boîte à gants inférieure, tirer le levier (A) fig. 72. La porte s'ouvre automatiquement vers le bas.



72

F0S1130

PARE-SOLEIL

Ils se trouvent de part et d'autre du rétroviseur intérieur (fig. 73). Elles peuvent être orientées frontalement ou latéralement.

Pour orienter le pare-soleil dans le sens latéral, le décrocher du support côté rétroviseur d'habitacle et le faire tourner vers la vitre latérale.

Derrière le pare-soleil se trouve un miroir de courtoisie.



73

F0S1131

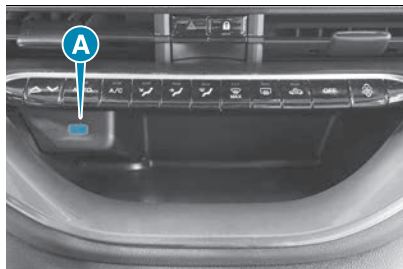
AVERTISSEMENT Les deux côtés du pare-soleil côté passager portent une étiquette rappelant l'obligation de désactiver l'airbag si l'on installe un siège enfant dos à la route. Respecter les indications figurant sur le pare-soleil (voir la description du chapitre « Système de protection supplémentaire (SRS) - airbags » dans la section « Sécurité »).

PORT USB

(suivant version)

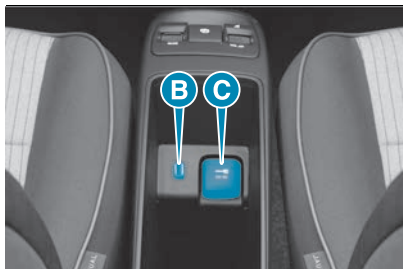
La véhicule peut être équipé de trois ports USB : la prise située sur la planche de bord ((A) fig. 74) pour le

transfert des données vers le système **Uconnect™** et pour la recharge des dispositifs externes, la prise USB à l'intérieur de la console centrale ((B) fig. 75) et sur la planche de bord, près du support du smartphone (suivant version) (D) fig. 76 pour charger uniquement des dispositifs externes.



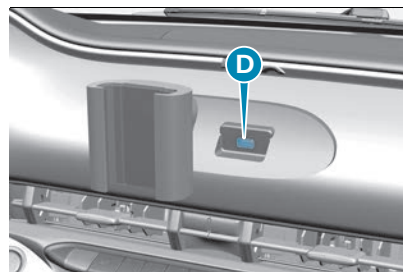
74

F0S1137



75

F0S1132



76

F0S1228

AVERTISSEMENT Après avoir utilisé la prise de recharge USB, il est conseillé de débrancher le dispositif (smartphone) en extrayant toujours le câble d'abord de la prise de la voiture et jamais du dispositif. Les câbles volants ou extraits d'une façon incorrecte risquent de compromettre la fonction de recharge et/ou l'état de la prise USB.

REMARQUE Le port USB assure la transmission des données depuis une clé/un smartphone etc. et la recharge lente - qui n'est pas toujours garantie, car elle dépend du type/marque du dispositif - d'un dispositif extérieur.

PRISE DE COURANT

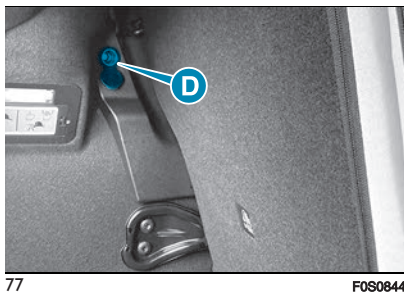
(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Elle est située sur la console centrale et ne fonctionne qu'avec le dispositif



de démarrage sur la position ENGINE. Pour l'utiliser, ouvrir le bouchon (C) fig. 75.

Certaines versions sont équipées d'une prise de courant supplémentaire (D) fig. 77 logée dans le coffre à bagages.



77

F0S0844

Sur les versions équipées de l'option « kit fumeurs », un allume-cigare remplace la prise de courant.

AVERTISSEMENT Ne pas insérer dans la prise des consommateurs dont la puissance dépasse 180 W. Pour éviter d'endommager la prise, utiliser des fiches appropriées.

COMPARTIMENT SUR LE TUNNEL CENTRAL



78

F0S1133

Un compartiment vide-poches se trouve à l'intérieur du tunnel central : pour y accéder, saisir la poignée (A) fig. 78 et pousser le cache vers l'arrière. Sur certaines versions, un deuxième port USB se trouve dans le compartiment.

ACCOUDOIR AVANT

(suivant version)

Entre les sièges avant il peut y avoir un accoudoir avec un compartiment vide-poches intégré.

Pour accéder à ce compartiment, tirer le levier vers le haut (A) fig. 79 et soulever l'accoudoir.



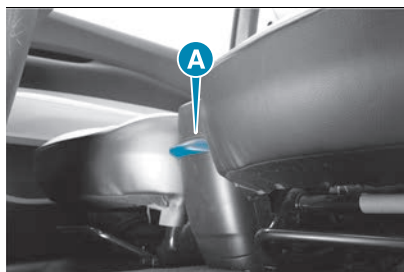
79

F0S1328

PORTE-GOBELETS / PORTE-CANETTES ET COMPARTIMENT VIDE-POCHES

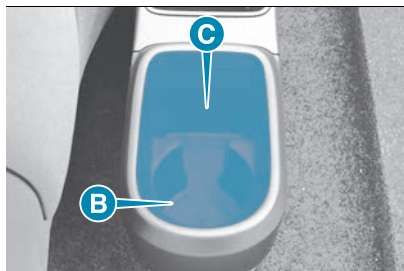
Le tunnel central est équipé de deux compartiments porte-gobelets/porte-canettes : un porte-gobelets/porte-canettes escamotable sur la partie avant de l'accoudoir ((A) fig. 80) et un à l'arrière ((B) fig. 81).

Pour accéder au porte-gobelets/porte-canettes avant, ouvrir la porte à l'aide de la poignée (A) fig. 80.



80

F0S1134



81

F0S1135

En outre, un compartiment vide-poches se trouve à l'arrière (C) fig. 81.

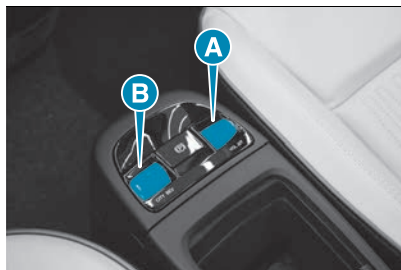
COMMANDES RÉGLAGE VOLUME ET « e-MODE »

Les commandes suivantes (fig. 82) se situent sur la console centrale :

□ (A) - VOL : tourner la molette vers le haut ou vers le bas pour monter/baisser le son du système **Uconnect™**. En appuyant brièvement sur la commande, le système passe

en mode muet ; en appuyant sur la commande de manière prolongée, le système s'éteint.

□ (B)- e-MODE. Pousser ou tirer le levier vers vous pour sélectionner les différents modes de conduite (« NORMAL », « RANGE », et « SHERPA »).



82

F0S1136

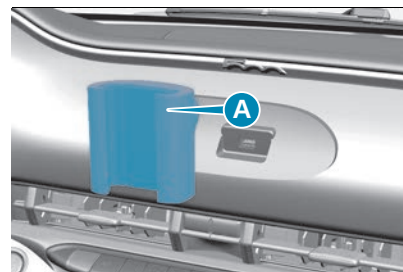
SUPPORT SMARTPHONE (CRADLE)

(suivant version)



41)

Un support (A) fig. 83 pour le smartphone se trouve sur la planche de bord. Il est recommandé de l'utiliser pour interagir de manière sûre avec votre smartphone.



83

F0S1210

SYSTÈME DE RECHARGE SANS FIL - WCPM (Wireless Charge Pad Module)

(suivant version)

Le système de recharge sans fil se met automatiquement en marche lorsque le conducteur place son téléphone portable dans le logement prévu dans le compartiment vide-poches (A) en fig. 84, à condition que le téléphone en question soit compatible avec la norme Qi®.





84

F081138

Si le téléphone mobile est retiré de son boîtier pendant la phase de recharge sans fil, cette dernière sera automatiquement interrompue. Le système de recharge sans fil est autorisé à la recharge lorsque le véhicule roule et la batterie du véhicule est suffisamment chargée.

Lorsqu'il interagit avec le système de recharge sans fil en plaçant son téléphone portable dans le logement prévu, l'utilisateur sera informé de l'état du système de recharge sans fil par le voyant (A) fig. 85 :

- ❑ « Téléphone en cours de chargement » voyant bleu : s'affiche lorsque le téléphone portable est correctement positionné dans le logement de recharge sans fil et que le système est correctement activé ;
- ❑ « Téléphone rechargé » voyant vert : s'affiche lorsque le téléphone portable

a terminé de recharger sa batterie (si prévu pour transmettre l'information) ;

- ❑ « Objet non autorisé » voyant rouge : s'affiche lorsqu'un téléphone non prévu pour la recharge sans fil ou un objet non autorisé est placé dans le logement (par exemple, la clé de contact, une carte de crédit, une monnaie) ;
- ❑ « Système en situation d'erreur » LED rouge : s'affiche en cas de dysfonctionnement du système de recharge sans fil ;
- ❑ « Système désactivé » voyant éteint : aucun objet placé dans le logement et/ou dispositif de démarrage du véhicule sur la position OFF et/ou les portes du véhicule ne sont pas toutes correctement fermées et le moteur n'a pas été démarré.

AVERTISSEMENT Ne pas placer de cartes « contactless » (RFID), de cartes de crédit ou d'autres objets métalliques dans le logement de recharge.

AVERTISSEMENT Pour éviter d'endommager ou de lacérer la surface du logement de recharge, ne pas placer d'objets coupants et/ou pointus, ou, dans tous les cas, différents d'un téléphone portable.

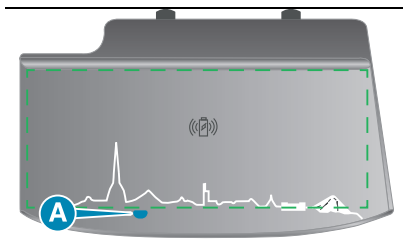
AVERTISSEMENT Les coques du téléphone portable ne garantissent pas toutes une recharge correcte du téléphone. Après avoir placé le téléphone dans le logement de recharge, vérifier que la recharge est en cours.

REMARQUE L'utilisation simultanée de plusieurs fonctions wireless sur le smartphone (Apple CarPlay/Android Auto et recharge wireless), tout comme le signalent les producteurs de smartphones, pourrait entraîner une surchauffe de l'appareil et par conséquent limiter les fonctions actives ou éteindre l'appareil. Dans ce cas, il est conseillé d'utiliser la connexion au système à travers la prise USB.

Position correcte du téléphone portable

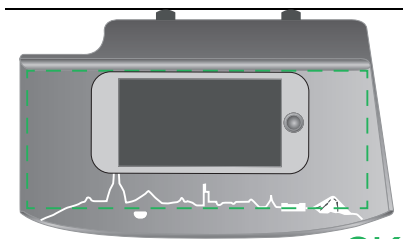
Pour lancer correctement la recharge sans fil, s'assurer que le téléphone portable est placé entièrement dans la zone pointillée en vert en fig. 85, avec l'écran orienté vers le haut, et que le dispositif ne couvre pas le voyant (A) de notification.

- ❑ Positionnement correct : voir fig. 86 (le voyant identifie la limite de positionnement du dispositif) ;
- ❑ mauvaise position : voir fig. 87 ;



85

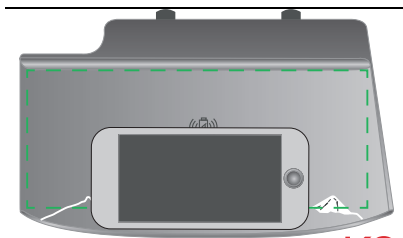
F0S1360



OK

86

F0S1361



KO

87

F0S1362

LAMPE STÉRILISATRICE À UV

(suivant version)

Elle se trouve dans la partie supérieure du casier vide-poches. Le bouton servant à l'allumer/l'éteindre se trouve sur la console centrale.

Avertissements et décharges de responsabilité

❑ Pour votre **SÉCURITÉ** et votre **PROTECTION**, il est très important de lire et de comprendre ce manuel avant d'utiliser la lampe. Faire particulièrement attention aux sections **AVERTISSEMENT** et **ATTENTION** qui mettent en évidence les risques potentiels pouvant se présenter durant l'utilisation de la lampe UV.

❑ Lire et conserver toutes les signalisations, les avertissements et les consignes de sécurité reçus avec la lampe UV.

❑ **ATTENTION** : Cette lampe dégage des rayons ultraviolets. Les rayonnements ultraviolets sont dangereux pour les yeux et la peau. Ne pas fixer la lampe UV lorsqu'elle est allumée

❑ **ATTENTION** : Utiliser cet article uniquement pour les cas prévus, décrits dans ce manuel, sans altérer ni modifier l'article en aucune façon. L'emploi involontaire ou tout dommage provoqué sur l'article peut vous

exposer à de dangereux rayonnements ultraviolets. Même à petites doses, les rayons ultraviolets peuvent endommager les yeux et la peau

❑ **AVERTISSEMENT** : La lumière ultraviolette est destinée **EXCLUSIVEMENT À UN USAGE EXTÉRIEUR**. Cet article ne doit en aucun cas être utilisé en présence de personnes, plantes, animaux ou êtres vivants

❑ **ATTENTION** : **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS**. Ne pas permettre d'utiliser le dispositif comme un jouet

❑ **ATTENTION** : S'assurer que le volet du casier vide-poches est bien fermé avant de lancer le processus de sanification

❑ **ATTENTION** : Ne pas chercher à annuler le fonctionnement, ce qui exposerait à la lumière ultraviolette

❑ **ATTENTION** : Les lampes UV sont chaudes durant et après l'utilisation : ne pas les toucher

❑ La lampe est conçue pour utiliser la lumière ultraviolette pour assainir les surfaces à l'intérieur du casier vide-poches. Ce processus n'utilise aucune substance chimique

❑ Les surfaces doivent être exposées directement aux rayons ultraviolets pour être désinfectées. Ces rayons ne passent pas à travers les matériaux



tels que le tissu, le papier ou le verre. S'assurer que les objets qui doivent être désinfectés ne se trouvent pas sous ces matériaux

❑ Les objets éventuellement présents dans le casier vide-poches pour la désinfection doivent être remis en place chaque fois que cela s'avère nécessaire pour garantir que la lumière UV-C atteigne toutes les parties de l'objet

❑ Utiliser uniquement selon la plage de température indiquée de -40 °C à +80 °C (de 40 °F à 176 °F). L'équipement peut tomber en panne ou être endommagé hors de cet intervalle de températures

❑ Les bactéries peuvent se trouver partout et sur chaque surface. L'emploi de la lumière ultraviolette ne garantit pas que l'utilisateur ne contracte pas une maladie ou une infection microbienne

❑ La lampe UV n'est pas conçue pour être utilisée dans un cadre médical

❑ L'exposition fréquente à la lumière ultraviolette peut ternir précocement la couleur des objets

❑ Ne pas utiliser le dispositif s'il est endommagé, s'il ne fonctionne pas correctement ou si la lampe UV est cassée

❑ Pour une efficacité optimale, les lampes UV ne doivent présenter

aucune empreinte digitale, trace de transpiration, poussière accumulée avec le temps, etc. Si les mains devaient entrer accidentellement en contact avec la lampe UV, la nettoyer avec un chiffon non pelucheux ; éliminer régulièrement la poussière qui se dépose sur la lampe

REMARQUE La lampe UV fonctionne uniquement si le dispositif de démarrage est sur la position ENGINE. Si l'on coupe le moteur alors que la lampe est allumée, le cycle sera interrompu.

CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT

L'interrupteur de fonctionnement de la lampe présente un témoin à led d'une couleur (BLEU).

❑ La led s'allume en appuyant sur l'interrupteur pour LANCER l'opération

❑ La led reste allumée jusqu'à ce que l'opération soit COMPLÉTÉE, interrompue ou stoppée

❑ La led s'éteint et un signal sonore retentit si l'opération a été complétée et effectuée correctement ; un cycle de traitement complet dure environ 3 minutes

❑ La led clignote 5 secondes si l'opération est interrompue ou stoppée

❑ La lampe UV sera prête pour le prochain cycle dès que la led cesse de clignoter



ATTENTION

40) Ne pas voyager avec les boîtes à gants ouvertes de manière à ne pas blesser les passagers des sièges avant en cas d'accident.

41) Véhicule en mouvement, le smartphone ne doit être utilisé qu'en position verticale et uniquement avec les applications FIAT - Link & Drive. Il n'est admis de placer le smartphone en position horizontale que si le véhicule à l'arrêt. Éviter les distractions au volant dues à l'utilisation du smartphone. S'en tenir toujours au code de la route du pays dans lequel on circule, en étant toujours attentif à la route. Toujours conduire de manière sûre, avec les mains sur le volant. Utiliser les fonctions du système et des applications FIAT - Link & Drive uniquement après s'être assuré de pouvoir le faire en toute sécurité. Le Client est responsable de tous les risques liés à l'utilisation des fonctionnalités et des applications du véhicule. Le non-respect de ces règles pourrait provoquer de graves accidents et/ou la mort.

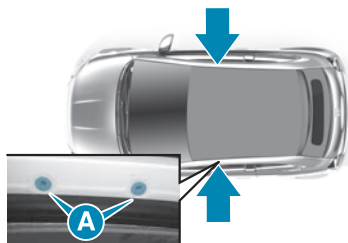
PORTE-BAGAGES / PORTE-SKIS

⚠ 42) 43) 44)

⚠ 26) 27)

PRÉ-ÉQUIPEMENT POUR LES FIXATIONS

Les fixations de pré-équipement sont logées dans la zone illustrée sur fig. 88. Pour utiliser les fixations, deux écrous filetés (A) sont présents ; ils sont accessibles avec la porte ouverte.



88

F0S1336

AVERTISSEMENT Suivre scrupuleusement les instructions contenues dans le kit de montage. Le montage doit être effectué par des opérateurs qualifiés.

AVERTISSEMENT Voyager avec le porte-bagages/porte-skis monté a un impact sur la durée de la charge de la batterie haute tension.



ATTENTION

42) Respecter scrupuleusement les dispositions législatives en vigueur concernant les mesures maximums d'encombrement. Ne jamais dépasser les charges maximales autorisées, voir la section « Caractéristiques techniques »).

43) Répartir la charge uniformément et, pendant la conduite, tenir compte du fait que la voiture est plus sensible au vent latéral. Après avoir roulé sur quelques kilomètres, contrôler à nouveau la fermeture des vis des fixations.

44) Avant de procéder avec la marche, s'assurer d'avoir correctement monté les barres transversales.



AVERTISSEMENT

26) L'utilisation des barres transversales interdit l'utilisation du toit ouvrant car ce dernier, en phase d'ouverture, interfère avec les barres. Par conséquent ne pas actionner le toit ouvrant en présence de barres transversales.

27) La charge maximale sur le porte-bagages est de 50 kg.

SÉRIE SPÉCIALE RED

(selon le modèle)

Certains composants de la voiture ont fait l'objet de traitements antimicrobiens ; détails ci-après.

L'utilisation normale de la voiture et des composants traités aux produits biocides ne nécessite aucune précaution spéciale.

Le tapis de coffre a été traité par un produit biocide aux propriétés antivirales à base du principe actif Silver Chloride.

Les tissus des sièges ont été traités par un produit biocide aux propriétés antivirales et antibactériennes à base du principe actif Alkyl (C12-C16)

Dimethylbenzyl Ammonium Chloride. Le revêtement du volant a été traité par un produit biocide aux propriétés antibactériennes et antimycosiques à base des principes actifs Zinc Pyrithione et Thiabendazole.

Le filtre à air du climatiseur a été traité par un produit biocide aux propriétés antibactériennes et antimycosiques à base du principe actif Dimethyltetradecyl[3-(trimethoxysilyl)propyl]ammonium chloride.



SYSTÈME AUDIO



Le système audio de base se compose des éléments suivants :

- ❑ deux haut-parleurs woofer de 165 mm de diamètre sur les portes avant
- ❑ deux haut-parleurs tweeter de 19 mm de diamètre sur les montants avant

Le système audio medium se compose des éléments suivants :

- ❑ deux haut-parleurs woofer de 165 mm de diamètre sur les portes avant
- ❑ deux haut-parleurs tweeter de 19 mm de diamètre sur les montants avant

- ❑ deux haut-parleurs full range de 130 mm de diamètre, chacun sur les panneaux latéraux arrière

Le système audio premium se compose des éléments suivants :

- ❑ deux haut-parleurs Hi-fi woofer de 165 mm de diamètre sur les portes avant
- ❑ deux haut-parleurs Hi-fi tweeter de 19 mm de diamètre sur les montants avant
- ❑ deux haut-parleurs Hi-fi full range de 130 mm de diamètre, chacun sur les panneaux latéraux arrière
- ❑ un subwoofer de 200 mm
- ❑ un amplificateur numérique 8 canaux

En fonction des versions, l'antenne est montée sur le lunette arrière ou, pour les versions cabrio, sur la vitre arrière latérale.



AVERTISSEMENT

28) *La charge maximale sur le subwoofer est de 40 kg. Il est conseillé d'éviter de concentrer les charges.*

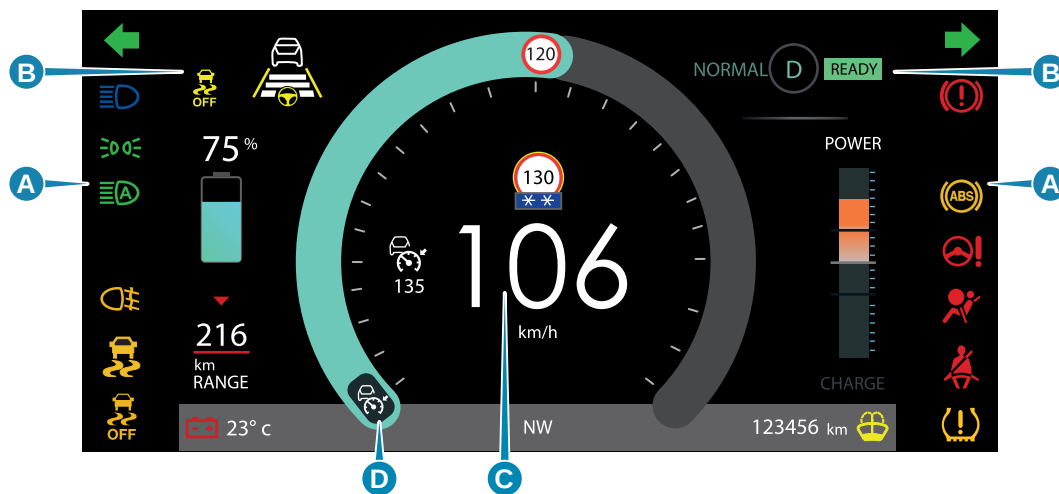
PRÉSENTATION DU COMBINÉ DE BORD

Cette section de la Notice vous donnera toutes les informations utiles pour apprendre à connaître, interpréter et utiliser correctement le combiné de bord.

COMBINÉ ET INSTRUMENTS DE BORD.....	82
ÉCRAN.....	83
TÉMOINS ET MESSAGES	92



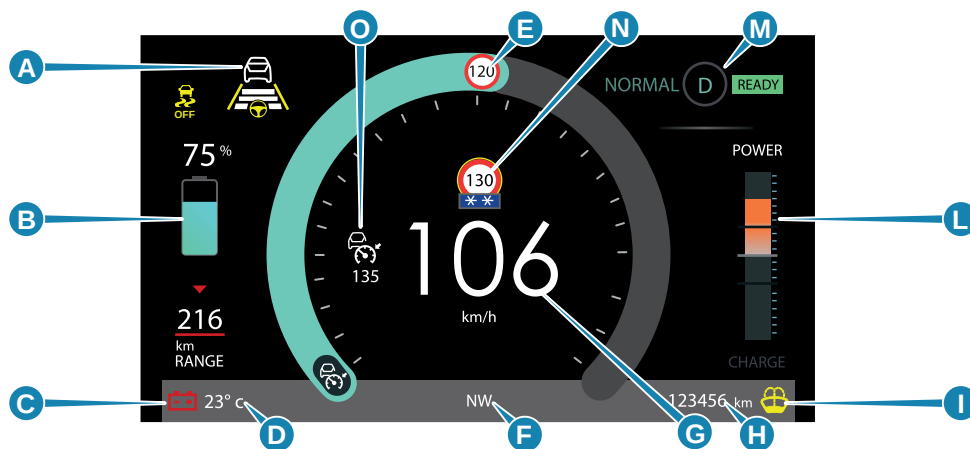
COMBINÉ ET INSTRUMENTS DE BORD



89

F0S1070

A. Témoins d'avertissement B. Zone de notification de la vitesse enclenchée, de l'état des ceintures et des systèmes d'aide à la conduite et de sécurité active, et du mode de conduite C. Tachymètre D. Indicateur circulaire multifonction : indication de la vitesse et indication des systèmes d'aide à la conduite



90

F0S1071

La page principale fig. 90 est en mesure d'afficher les indications suivantes.

A. Notifications des systèmes d'aide à la conduite et de sécurité activée B. Niveau de charge de la batterie haute tension et autonomie C. Icônes d'anomalie D. Température extérieure E. Indicateur circulaire multifonction et notifications des systèmes d'aide à la conduite F. Boussole (suivant version) G. Tachymètre H. Totalisateur de la distance parcourue I. Icônes jaunes de notification ou signal d'anomalie L. Gestion de l'énergie M. Notifications de la vitesse enclenchée, de l'assiette des phares et du système SBR (Seat Belt Reminder) N. Signalisations des systèmes TSR et ISA (suivant version) O. Réglage de la vitesse Cruise Control / Adaptive Cruise Control / Speed Limiter / Intelligent Speed Assist souhaitée (suivant version)



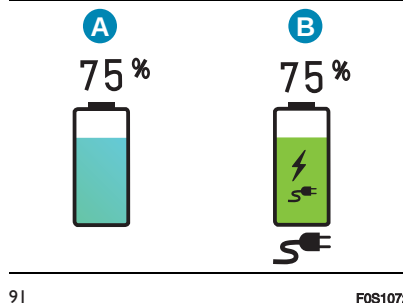
A - Notifications des systèmes d'aide à la conduite et de sécurité activée

Dans cette position sont affichées les icônes d'état des différentes fonctions (suivant version), telles que ACC (Adaptive Cruise Control), AEB Control (Autonomous Emergency Brake Control) ou Lane Control, des systèmes de sécurité activée tels que ESC (Electronic Stability Control), les signalisations des systèmes TSR (Traffic Sign Recognition) et ISA (Intelligent Speed Assist) ainsi que les miniatures des systèmes d'aide à la conduite.

Pour plus d'informations sur les systèmes d'aide à la conduite, se référer à la section « Démarrage et conduite ».

Pour plus d'informations concernant les dispositifs de sécurité activée, se référer à la section « Sécurité ».

B - Niveau de charge de la batterie haute tension et autonomie



Cette position indique le niveau de charge de la batterie haute tension par le biais d'un pourcentage et d'une barre verticale à hauteur proportionnelle au niveau de charge de la batterie (A) fig. 91. Les deux indications sont colorées en fonction du niveau de charge :

- autonomie supérieure à 24 km : couleur bleu clair
- autonomie entre 24 km et 16 km : couleur jaune
- autonomie inférieure à 16 km : couleur rouge

Durant la recharge au moyen de la prise électrique, la barre verticale est de couleur verte et les symboles ⚡ et 🔌 (B) fig. 91 sont affichés. La hauteur de la barre verticale est proportionnelle à l'état de charge de la batterie.

L'autonomie résiduelle estimée est indiquée par une valeur numérique (en km ou en miles, en fonction des réglages de l'écran) et par un indicateur qui signale les variations éventuelles d'autonomie prévue :

■ à l'aide d'une flèche vers le haut ▲ et d'une barre bleu clair, si le style de conduite actuel accroît l'autonomie ;
 ■ à l'aide d'une flèche vers le bas ▼ et d'une barre rouge, si le style de conduite actuel diminue l'autonomie.
 Si le style de conduite ne comporte pas de variations d'autonomie, les signalisations graphiques ne seront pas affichées.

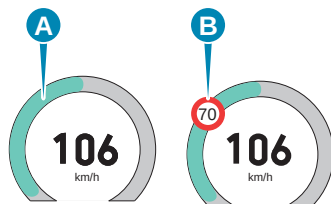
C - Icône d'anomalie

Dans cette position sont affichées toutes les icônes d'anomalie. En cas de plusieurs anomalies, l'affichage sera en succession.

D - Température extérieure

Affichage de la température extérieure exprimée en °C ou °F en fonction des réglages de l'écran.

E - Indicateur circulaire multifonction et notifications des systèmes d'aide à la conduite



92

F0S1074

En fig. 92 sont affichées la vitesse courante et (B) si l'un des systèmes de contrôle de la vitesse (Cruise Control, Adaptive Cruise Control, Traffic Sign Assistant et Intelligent Speed Assist) est activé. La barre ronde (A) fournit également les signaux visuels pour des états particuliers du système de contrôle de la vitesse sélectionné. Pour plus d'informations sur les systèmes d'aide à la conduite, se référer à la section « Démarrage et conduite ».



93

F0S1075

En appuyant sur les commandes au volant $\triangle/\nabla$, puis en les relâchant vous accédez à un affichage alternatif qui indique le mode de conduite à la place de la vitesse. Le style de conduite est signalé en temps réel à l'aide d'un curseur qui peut se positionner dans les zones suivantes (voir fig. 93) :

- ☐ (A) « CHARGE » : mode de régénération.
- ☐ (B) « ECO » : conduite avec économie d'énergie.
- ☐ (C) « POWER » : conduite performante avec une consommation d'énergie majeure.

F - Boussole (suivant version)

Pour les versions avec le système **Uconnect™** avec navigateur intégré, en position (F) fig. 90, est indiquée en temps réel la direction dans laquelle le véhicule roule.

G - Tachymètre

Cette position affiche la vitesse instantanée du véhicule (en km/h ou en mph), qui peut également être affichée dans la partie supérieure de l'écran.

H - Totalisateur de la distance parcourue

Les kilomètres ou les miles parcourus (selon les réglages de l'écran) sont affichés sur la position (H) fig. 90.

I - Icônes jaunes de notification ou signal d'anomalie

Les icônes jaunes de notification (par exemple, demande de pression de la pédale de frein) ou de signal d'anomalie sont affichées en succession (en cas de plusieurs notifications) sur la position (I) fig. 90.

L - Gestion de l'énergie

À l'aide des fonctions de personnalisation de l'écran (voir le paragraphe « Réglages »), la gestion de l'énergie peut être affichée au moyen d'une échelle graduée (L) fig. 90 :

- ☐ « POWER » : la partie gauche de l'indicateur devient de couleur orange, proportionnellement à la puissance requise au moteur électrique.
- ☐ « CHARGE » : la partie droite de l'indicateur devient de couleur turquoise, proportionnellement au niveau de la régénération de la batterie haute tension.



❑ « ECO » : devient de couleurs orange et turquoise pour signaler la conduite en économie d'énergie.

M - Notifications de la vitesse enclenchée, de l'assiette des phares et du système SBR (Seat Belt Reminder)

En position (M) fig. 90, les informations suivantes sont affichées :

- ❑ modes de conduite (« NORMAL », « RANGE », et « SHERPA ») ;
- ❑ vitesse enclenchée (D, N, R, P) ;
- ❑ assiette des phares ;
- ❑ avertissement que le système électrique est prêt à démarrer (« READY ») ;
- ❑ avertissements du système SBR (Seat Belt Reminder). Pour plus d'informations, consulter le chapitre « Systèmes SBR » dans la section « Sécurité ».

N - Signalisations des systèmes TSR et ISA (suivant version)

Les avertissements sur les limites de vitesse détectées par le système TSR (Traffic Sign Recognition) et réglés sur le système ISA (Intelligent Speed Assist) sont affichés sur cette position (N) fig. 90.

O - Réglage de la vitesse Cruise Control / Adaptive Cruise Control

/ Speed Limiter / Intelligent Speed Assist souhaitée (suivant version)

L'avertissement de la vitesse souhaitée, réglée sur les systèmes Cruise Control, Adaptive Cruise Control, Speed Limiter et Intelligent Speed Assist est affiché sur la position (O) fig. 90.

Barre des signalisations

La zone basse de l'écran est reconfigurable à l'aide du menu de l'écran.

Les informations suivantes peuvent être affichées sur le côté gauche : température extérieure (réglage prédéfini), heure, date, boussole (suivant version) et répétition de la vitesse du véhicule (suivant version).

Dans la zone centrale : totalisateur de la distance parcourue (réglage prédéfini), informations Audio (suivant version), informations Téléphone (suivant version), heure, température extérieure, date boussole (suivant version) et répétition de la vitesse du véhicule (suivant version).

Sur le côté droit : heure (réglage prédéfini), totalisateur de la distance parcourue, température extérieure, date boussole (suivant version), état du véhicule (ON, OFF, RUN).

BOUTONS DE COMMANDE

Ils se trouvent du côté gauche du volant fig. 94.

Ils permettent de faire défiler les pages de l'écran.



94

F0S1139

❑ ◀ / ▶ : appuyer et relâcher les boutons pour accéder à la page-écran principale et faire défiler vers la droite ou vers la gauche les pages principales de l'écran.

❑ Après avoir sélectionné la page-écran souhaitée, appuyer sur le bouton ▲ ou ▼ pour accéder aux éventuelles pages détaillées.

❑ OK : appuyer sur le bouton pour interagir avec les pages. Appuyer une fois sur le bouton pour confirmer votre sélection. Maintenir le bouton enfoncé pendant une seconde pour reparamétrer les fonctions affichées/sélectionnées.

PAGES DE L'ÉCRAN

Les commandes du côté gauche du volant permettent de naviguer à travers les pages principales et détaillées suivantes :

Liste des pages affichées

Page-écran principale

En appuyant et en relâchant , l'utilisateur peut choisir d'afficher sur l'écran :

- ☐ l'indicateur circulaire multifonction qui affiche la vitesse du véhicule
- ou :
- ☐ l'utilisation de la puissance moteur ou l'état de charge de la batterie haute tension

Trajet A/B

 En appuyant et en relâchant  :

- ☐ Trajet A
- ☐ Trajet B

Driver Assist

Infos véhicule

En appuyant et en relâchant  :

- ☐ Pression des pneus
- ☐ Service (Entretien programmé)

Répétition audio

Répétition téléphone

Répétition de la navigation

Messages enregistrés

Tutoriel

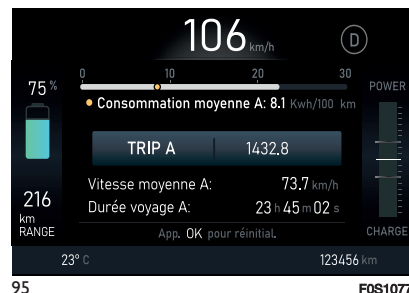
Réglages

-  En cas de pages multiples, il indique la présence de pages à droite et/ou à gauche de celles qui sont affichées. Il est possible de naviguer à travers les pages en appuyant sur les flèches  /  ou sur les points balise de la page.

Trip Computer

La page-écran « Trip computer » (fig. 95) permet d'afficher les paramètres relatifs à l'état de fonctionnement du véhicule. Cette fonction se caractérise par deux mémoires distinctes, appelées « Trajet A » et « Trajet B », qui enregistrent les données des « missions complètes » du véhicule (voyages) de manière indépendante.

Appuyer sur le bouton  ou  pour passer du « Trajet A » au « Trajet B » et inversement.



Cette page-écran permet d'afficher les paramètres suivants : « Consommation instantanée », « Consommation moyenne », « Distance », « Vitesse moyenne », « Durée du voyage ». Les paramètres sont affichés en « km » / « mi » et « km/h » / « mph » selon les réglages de l'écran.

Les deux mémoires peuvent être réinitialisées : appuyer sur le bouton OK sur les commandes au volant et le maintenir enfoncé.

REMARQUE La consommation instantanée ne peut pas être réinitialisée.

La barre de la consommation instantanée peut prendre les couleurs suivantes en fonction de la consommation d'énergie :

- ☐ Orange : consommation très élevée ;
- ☐ Jaune : consommation élevée ;



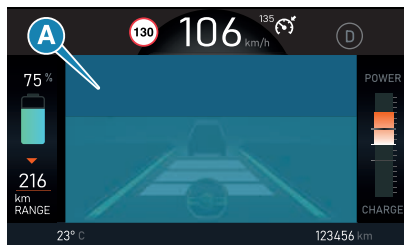
- ❑ Vert clair : consommation réduite ;
- ❑ Vert foncé : consommation très réduite.

Driver Assist

Cette page-écran affiche, dans la zone (A) fig. 96, les messages et les indications visuelles sur l'état des systèmes d'aide à la conduite suivants :

- ❑ CC (Cruise Control)
- ❑ Co-Driver avec Follow to Stop ou Co-Driver avec Stop&Go ;
- ❑ Lane Control ;
- ❑ TSR (Traffic Sign Recognition) ;
- ❑ ISA (Intelligent Speed Assist).

Au fur et à mesure que les notifications les plus récentes s'affichent, les précédentes sont écrasées.

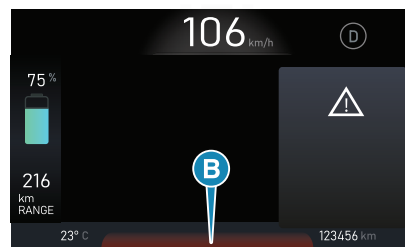


96

F0S1078

Pour certains dispositifs d'aide à la conduite, les alertes de pop-up sont signalées, selon le type d'avertissement, en jaune ou en

rouge dans la partie inférieure de la page-écran (B) fig. 97.



97

F0S1286

Pour plus d'informations sur les systèmes d'aide à la conduite, se référer à la section « Démarrage et conduite ».

Infos véhicule

Cette page-écran affiche les informations suivantes :

- ❑ Pression des pneus
- ❑ Service (Entretien programmé)

Appuyer sur le bouton $\triangle$ ou ∇ pour passer de la page-écran « Pression des pneus » à la page-écran « Service » et inversement.

Répétition audio

(suivant version)

Cette page-écran répète les informations de reproduction audio affichées sur le système **Uconnect™** :

- ❑ Radio FM/DAB ;
- ❑ Média (USB, **Bluetooth®**) ;
- ❑ Android Auto, Apple CarPlay, Baidu Carlife.

Pour plus d'informations, faire référence à la section « Multimédia ».

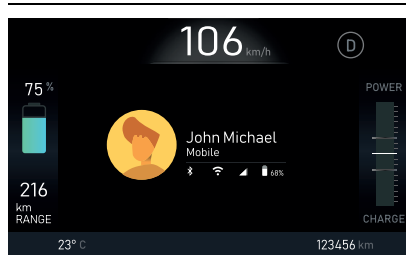
Répétition téléphone

(suivant version)

Cette page-écran répète les informations affichées sur le système **Uconnect™** lors de l'interaction avec un téléphone connecté (voir la page-écran d'exemple sur fig. 98). Les informations affichables sont les suivantes :

- ❑ État de l'appel ;
- ❑ État du téléphone connecté (état de charge de la batterie, réception du réseau, notification des appels entrants/sortants, notification des textos reçus) ;
- ❑ liste des appels récents.

Le système garde en mémoire les 10 derniers messages reçus, marqués par l'état « lu » ou « non lu ». L'utilisateur peut sélectionner le message souhaité à l'aide des commandes au volant $\triangle$ / ∇ et l'ouvrir en appuyant sur le bouton OK sur le volant.



98

FOS1083

Pour plus d'informations, faire référence à la section « Multimédia ».

Répétition de la navigation

(suivant version)

Cette page-écran répète les indications fournies par le navigateur du système **Uconnect™**. L'affichage peut être sous forme de pictogrammes ou de carte.

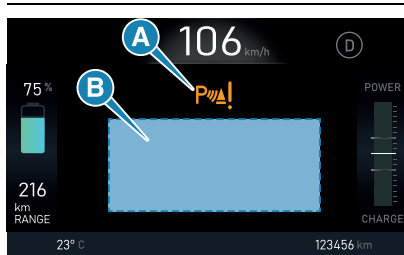
Pour plus d'informations, faire référence à la section « Multimédia ».

Messages enregistrés

Cette page-écran affiche les messages et les pop-up préalablement enregistrés par l'utilisateur (fig. 99).

(A) Symbole (suivant version)

(B) Message



99

FOS1085

Tutoriel

Le véhicule est équipé de la fonction Tutoriel qui permet d'obtenir des informations essentielles sur certaines fonctionnalités du véhicule. En outre, durant le voyage le Tutoriel fournit des conseils sous forme de pop-ups affichés à l'écran du combiné de bord. À l'aide du menu sur le combiné de bord, sélectionner l'icône correspondante (i) pour accéder dans un environnement où l'utilisateur pourra :

- ☐ activer/désactiver les conseils à l'écran : l'activation/désactivation est effectuée en cochant la rubrique correspondante au type de conseils que vous souhaitez recevoir du système ;
- ☐ afficher les conseils mémorisés : sélectionner cette rubrique pour afficher les conseils proposés

précédemment à l'utilisateur durant la conduite ;

☐ afficher les approfondissements (non disponible avec le véhicule qui roule) : ce menu permet de consulter les approfondissements d'intérêt sur les fonctions disponibles à bord.

Réglages

Cette page-écran permet de personnaliser les affichages et les notifications à l'écran ainsi que les différentes fonctions du véhicule. REMARQUE Voici, ci-après, un exemple de réglages possibles. Les menus peuvent varier en fonction de la configuration du véhicule.

REMARQUE Certains réglages peuvent être gérés via le système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

☐ Écran

- Réglages de l'écran : réglage des affichages dans la partie supérieure de l'écran.
- Réglages du véhicule électrique : affichage du pop-up « READY », affichage de l'indicateur de puissance/recharge et des sons au démarrage du moteur.



- Affichage « Guide à l'utilisation » : activation/désactivation.
- Langue : sélection de la langue de l'écran.
- Luminosité de l'écran (sur 8 niveaux).
- Réinitialisation
- Trajet B automatique : activation/désactivation.
- Répétition téléphone : activation/désactivation.
- Répétition de la navigation : carte / pictogrammes / désactivation.

❑ Unités de mesure : métriques / impériales.
Paramètres personnalisables : Vitesse, Distance, Consommation, Pression, Température.

❑ Date et heure

- Réglage de l'heure.
- Réglage du format : 12 heures/24 heures.
- Réglage de la date.

❑ Sécurité

- Airbag passager : activation/désactivation.
- Alarme vitesse : réglage volume.
- SBR (Seat Belt Reminder) : activation/désactivation.

❑ Freins

- Hold'n Go : activation/désactivation.
- Entretien des freins : déblocage du frein de stationnement électrique.
- Auto Park Brake : activation/désactivation de l'enclenchement automatique du frein de stationnement électrique.

❑ Sécurité et aide

- Volume signaux sonores : éteints, bas niveau, niveau moyen, niveau haut.
- Volume signaux Lane Control : anticipés, moyens, retardés.
- Force Lane Control : basse, moyenne, haute.
- Intelligent Speed Limiter : confirmation/automatique.
- Traffic Sign Assist : activation/désactivation.
- Alerte Traffic Sign Assist : éteinte/visuelle/visuelle et sonore.
- Détection nouvelle zone avec limite de vitesse : éteinte/visuelle/visuelle et sonore.
- Autonomous Emergency Brake Control (AEB) : éteint/freinage actif seulement (suivant version)/freinage actif avec avertissement (suivant version).
- Sensibilité du système Autonomous Emergency

Brake Control (AEB) : proche/moyen/loin.
● Park Assist : sonore/sonore et visuel.

● Volume Rear Park Assist : proche/moyen/loin.

● Alerte Attention Assist : activation/désactivation.

❑ Rétroviseurs et essuie-glaces

● Capteur de pluie : activation/désactivation.

❑ Feux

- Sensibilité feux de croisement : de 1 à 3.
- Follow me Home : 0/30/60/90 secondes.
- Feux de route automatiques : activation/désactivation.
- DRL (Daytime Running Lights) : activation/désactivation.
- Cornering lights : activation/désactivation.
- Extinction automatique feux de croisement : activation/désactivation.

❑ Portes et Verrouillage

- Verrouillage automatique : activation/désactivation.
- Déverrouillage automatique à la sortie : activation/désactivation.
- Clignotement feux de croisement au verrouillage : activation/désactivation.

- Déverrouillage portes à distance : toutes les portes/ porte conducteur.
- Passive Entry : activation/désactivation.
- ❑ Recharge programmée
 - Réglages programmation : liste des jours de la semaine.
 - Passive Entry : liste des jours de la semaine.
 - Activation de la programmation : Oui/Non.
 - Réglage niveau de puissance : de 1 à 5.
- ❑ Démarrage processus d'appairage : lancement de la procédure.
- ❑ Procédure de coupure du moteur : lancement de la procédure.



TÉMOINS ET MESSAGES

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

AVERTISSEMENT L'allumage du témoin peut être associé à un message spécifique et/ou un signal sonore si le combiné de bord le permet. Ces signaux synthétiques de mise en garde ne sauraient être exhaustifs et/ou se substituer aux indications de cette Notice d'entretien, qu'il faut toujours lire avec beaucoup d'attention. En cas de signal d'anomalie, toujours se référer au contenu de ce chapitre.

AVERTISSEMENT Les signaux d'anomalie qui apparaissent à l'écran sont divisés en deux catégories : anomalies graves et anomalies moins graves. Les anomalies graves visualisent un « cycle » de signaux répétés pendant un temps prolongé. Pour les anomalies plus anodines, le « cycle » de signaux affiché est répété pendant un temps plus limité. Le témoin du combiné de bord reste allumé jusqu'à l'élimination de la cause du dysfonctionnement.

TÉMOINS DU COMBINÉ DE BORD

Témoins de couleur rouge

Témoïn	Signification
	CEINTURES DE SÉCURITÉ NON BOUCLÉES Le témoïn s'allume de façon continue lorsque la voiture est arrêtée et que la ceinture de sécurité côté conducteur ou côté passager (quand le passager est présent) n'est pas bouclée. Le témoïn en question clignotera, en même temps qu'un signal sonore (buzzer) sera émis, lorsque les ceintures des places avant ne sont pas correctement bouclées et que la voiture roule. Pour désactiver totalement l'avertisseur sonore (buzzer) du système S.B.R. (Seat Belt Reminder) s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. Il est possible de réactiver le système via le Menu de Configuration à tout moment.
	ANOMALIE AIRBAG Lorsque l'on place le dispositif de démarrage sur ENGINE, le témoïn s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. L'allumage du témoïn en permanence indique une anomalie du système airbag.  45) 46)
	ANOMALIE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE / LIQUIDE DES FREINS INSUFFISANT / FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE ACTIVÉ Avec le dispositif de démarrage sur ENGINE, les témoins s'allument, mais ils doivent s'éteindre après quelques secondes. Anomalie du frein de stationnement électrique Le témoïn clignotant ainsi que le symbole jaune  allumé fixe en cas d'anomalie du frein de stationnement électrique. Contactez au plus vite le Réseau Après-vente Fiat. Liquide de freins insuffisant Le témoïn clignotant ainsi que le symbole jaune  allumé fixe lorsque le niveau du liquide des freins dans le bac descend en dessous du minimum, à cause d'une fuite possible de liquide hors du circuit.  47)



Témoin	Signification
	Frein de stationnement électrique activé Le témoin s'allume quand le frein de stationnement électrique est actionné. Sur certaines versions, une alarme sonore se déclenche si la voiture est en mouvement. AVERTISSEMENT Si le témoin s'allume lorsque le véhicule roule, s'assurer que le frein de stationnement électrique n'est pas actionné.
	ANOMALIE DE LA DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE Lorsque l'on place le dispositif de démarrage sur ENGINE, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. Si le témoin reste allumé, le conducteur ne peut pas compter sur la direction assistée et l'effort sur le volant peut augmenter sensiblement même s'il reste possible de braquer. Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. Si le témoin s'allume pendant la marche, il se peut qu'il y ait une perte d'asservissement du système. Tout en conservant la possibilité de braquer la voiture, l'effort à appliquer sur le volant pourrait augmenter : s'adresser au plus vite au Réseau Après-vente Fiat. AVERTISSEMENT Dans certaines circonstances, des facteurs indépendants de la direction assistée électrique peuvent provoquer l'allumage du témoin sur le combiné de bord. Dans ce cas, arrêter immédiatement le véhicule (si en mouvement), couper le moteur pendant environ 20 secondes (en plaçant le dispositif de démarrage sur la position STOP), puis redémarrer le moteur (état « PRÊT »). Si le témoin reste toujours allumé, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. AVERTISSEMENT Suite au débranchement de la batterie 12V, il est nécessaire d'initialiser la direction comme l'indique l'allumage du témoin correspondant. Pour exécuter cette procédure, il suffit de tourner lentement le volant d'une extrémité à l'autre, ou tout simplement, de continuer tout droit sur une centaine de mètres.

Témoins de couleur jaune

Témoin	Signification
	SYSTÈME ESC Lorsque l'on place le commutateur de démarrage sur ENGINE, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.
	Activation du système ESC Le clignotement du témoin quand le véhicule roule indique l'activation du système ESC.

Témoin	Signification
	Anomalie du système ESC Si le témoin ne s'éteint pas ou s'il reste allumé pendant la marche, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. Anomalie Hill Holder Le témoin qui s'allume indique une anomalie du système Hill Holder. Dans ce cas, s'adresser, dès que possible, au Réseau Après-vente Fiat.
	DÉSACTIVATION PARTIELLE/TOTALE DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ACTIFS Le témoin s'allume pour indiquer que certains systèmes de sécurité ont été partiellement désactivés à la demande du conducteur.
	FEU ANTIBROUILLARD ARRIÈRE Le témoin s'allume quand on active le feu antibrouillard arrière.
	ANOMALIE ABS Lorsque l'on place le commutateur de démarrage sur ENGINE, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. Le témoin s'allume lorsque le système est défaillant ou non disponible. Dans ce cas, l'efficacité du système de freinage reste intacte, mais sans les fonctions offertes par le système ABS. Rouler prudemment et s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat.



Témoin	Signification
	SYSTÈME iTPMS (suivant version) Pression des pneus insuffisante Le témoin s'allume de manière fixe pour signaler que la pression du pneu est inférieure à la valeur préconisée pour optimiser la durée de vie du pneu et la consommation d'énergie électrique ; l'avertissement peut aussi indiquer une lente perte de pression. Le système iTPMS informe ainsi le conducteur en signalant qu'un ou plusieurs pneus sont dégonflés et risquent de crever. Dans ce cas, il est conseillé de procéder au rétablissement de la valeur de pression correcte. Une fois les conditions d'utilisation normales de la voiture restaurées, effectuer la procédure de Réinitialisation des pneus. AVERTISSEMENT Ne pas continuer à rouler avec un ou plusieurs pneus dégonflés, car la tenue de route du véhicule est compromise. Arrêter la voiture en évitant de freiner et de braquer brusquement. Anomalie du système iTPMS/Désactivation temporaire du système iTPMS Le témoin clignotera pendant 75 secondes environ et restera ensuite allumé à lumière fixe, pour signaler la désactivation temporaire du système ou une anomalie du système en question. Le système recommence à fonctionner lorsque les conditions de fonctionnement le permettent ; si ce n'est pas le cas, effectuer la procédure de Réinitialisation des pneus après avoir rétabli les conditions d'utilisation normale. Si le signal de dysfonctionnement persiste, s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat.  48) 49)

Témoins de couleur verte

Témoin	Signification
	FEUX DE POSITION ET DE CROISEMENT/FONCTION FOLLOW ME HOME Feux de position et de croisement Le témoin s'allume quand on actionne les feux de position ou les feux de croisement. Follow me home Le témoin s'allume en cas d'utilisation du dispositif « Follow me home ».

Témoin	Signification
	CLIGNOTANT GAUCHE Le témoin s'allume quand le levier de commande des feux de direction (clignotants) est déplacé vers le bas ou, avec le clignotant droit, quand on appuie sur le bouton des feux de détresse.
	CLIGNOTANT DROIT Le témoin s'allume quand le levier de commande des feux de direction (clignotants) est déplacé vers le haut ou, avec le clignotant gauche, quand on appuie sur le bouton des feux de détresse.
	FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES Le témoin s'allume quand on allume les feux de route automatiques.

Témoins de couleur bleue

Témoin	Signification
	FEUX DE ROUTE Le témoin s'allume quand on allume les feux de route.

Avertissement	Signification
Tous les témoins clignotent	ANOMALIE ÉCRAN En cas d'anomalie de l'écran du combiné de bord, tous les témoins clignotent.
Message de faire contrôler le témoin	ANOMALIE TÉMOIN SYSTÈMES DE CONTRÔLE L'anomalie du témoin des systèmes de contrôle est signalée par un message à l'écran du combiné de bord.





ATTENTION

- 45)** Si le témoin  ne s'allume pas quand vous placez le commutateur de démarrage sur ENGINE ou s'il reste allumé pendant la marche, il s'agit peut-être d'une anomalie des systèmes de retenue. Le cas échéant, les airbags ou les prétensionneurs risquent de ne pas s'activer en cas d'accident ou, plus rarement, de s'activer intempestivement. Avant de continuer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour faire immédiatement contrôler le système.
- 46)** L'anomalie du témoin  est signalée, suivant version, par l'allumage du symbole  sur l'écran ou par le clignotement du témoin . Dans ce cas, le témoin  pourrait ne pas signaler les anomalies éventuelles des systèmes de retenue. Avant de continuer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour faire immédiatement contrôler le système.
- 47)** Si le témoin  s'allume pendant la marche, s'arrêter immédiatement et s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.
- 48)** Si le système signale la chute de pression sur un pneu en particulier, veiller à contrôler la pression de tous les quatre pneus. Le système iTPMS n'exempte pas le conducteur de l'obligation de contrôler la pression des pneus tous les mois ; il ne doit pas être considéré comme un système de remplacement de l'entretien ou de sécurité. La pression des pneus doit être contrôlée lorsque les pneus sont froids. Si, pour n'importe quelle raison, on contrôle la pression lorsque les pneus sont chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prévue, mais répéter le contrôle quand les pneus seront froids.
- 49)** Le système iTPMS n'est pas en mesure de signaler les chutes subites de pression des pneus (par exemple en cas d'explosion d'un pneu). Dans ce cas, arrêter la voiture en freinant doucement sans effectuer de braquage brusque. Le système ne fournit qu'une indication de basse pression des pneus : il n'est pas en mesure de les gonfler. Un gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation d'énergie électrique, réduit la durée de la bande de roulement et peut influencer sur la capacité de conduire le véhicule de façon sûre.

SYMBOLES SUR LE COMBINÉ DE BORD

Symboles de couleur rouge

Symbole	Signification
	PORTES/CAPOT MOTEUR/COFFRE À BAGAGES OUVERTS Les symboles s'allument, sur certaines versions, quand une ou plusieurs portes ou le hayon du coffre à bagages ou le capot moteur ne sont pas bien fermés. Lorsque les portes sont ouvertes et que la voiture roule, le système émet en plus un signal sonore.
	ANOMALIE DES PORTES Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système de verrouillage des portes avant. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.
	ANOMALIE AIRBAG Lorsque l'on place le commutateur de démarrage sur ENGINE, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. L'allumage du témoin en permanence indique une anomalie du système airbag.  45) 51)
	ANOMALIE DANS LA PROCÉDURE DE CHARGE DU VÉHICULE Le symbole est affiché à l'écran du combiné de bord, véhicule à l'arrêt, en cas d'anomalie pendant la procédure de charge de la batterie haute tension. ☐ anomalies concernant le système de recharge, dans ce cas, débrancher et puis rebrancher le câble de charge à la prise de recharge ou, dans le cas d'une charge auprès d'une borne de recharge publique, chercher un autre point de distribution de courant électrique. Si le symbole continue à rester allumé, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. ☐ anomalies concernant la borne de recharge publique (parce qu'il se peut qu'elle ait été désactivée ou qu'elle présente une anomalie). Il est conseillé d'essayer de recharger le véhicule auprès d'une autre borne de recharge publique. Si le symbole continue à rester allumé, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.
	ANOMALIE BATTERIE HAUTE TENSION Le symbole est affiché à l'écran du combiné de bord en cas d'anomalie de la batterie haute tension. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.



Symbole	Signification
	BAS NIVEAU DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION Le symbole est affiché à l'écran du combiné de bord en cas de bas niveau de charge de la batterie haute tension. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.
	SURCHAUFFE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION (suivant version) Le symbole est affiché à l'écran du combiné de bord, accompagné d'un message dédié et d'un signal sonore, en cas de surchauffe de la batterie de traction. Arrêter le plus rapidement possible le véhicule en conditions de sécurité et couper le moteur. Ensuite quitter l'habitacle et se mettre en conditions de sécurité. Contacter immédiatement les secours et/ou le numéro d'urgence.
	CONDITIONS DE CHARGE DE LA BATTERIE 12 V / CONVERTISSEUR CC-CC EN PANNE / MODE LOGISTIQUE ACTIVÉ / MODE ALIMENTATION Le symbole s'allume en cas d'absence de charge de la batterie 12V et/ou de convertisseur CC-CC en panne. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.
	ANOMALIE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE Le symbole est affiché à l'écran du combiné de bord en cas d'anomalie du système électrique. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.
	LIMITATION DES PERFORMANCES Le symbole est affiché à l'écran du combiné de bord si l'accélération du véhicule est limité à cause d'une réduction des performances du moteur électrique. Si le symbole reste allumé pendant la marche, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. Si les sièges chauffants sont allumés, ils seront éteints. Pour les rallumer, appuyer de nouveau sur le bouton d'activation. REMARQUE Si le climatiseur automatique est allumé, il sera automatiquement éteint.
	INTERVENTION DU SYSTÈME ATTENTION ASSIST Le symbole s'affiche à l'écran du combiné de bord en cas d'intervention du système Attention Assist. Après avoir estimé le niveau de somnolence du conducteur, par le biais d'événements spécifiques, le système conseille à celui-ci de s'arrêter pour faire une pause, parce que continuer à conduire est risqué. Arrêtez-vous pour faire une pause, en mettant la voiture en toute sécurité.

Symbole	Signification
	ANOMALIE DU SYSTÈME EU eCall L'allumage de ce symbole signale une anomalie du système EU eCall. Dans ce cas, il est possible d'effectuer un appel d'urgence. Se rendre dès que possible auprès du Réseau Après-vente Fiat pour restaurer le système.
	ANOMALIE BATTERIE DU SYSTÈME EU eCall L'allumage de ce symbole signale une anomalie de la batterie du système EU eCall ou son bas niveau de charge. Dans le premier cas, il ne sera pas possible d'effectuer un appel d'urgence, tandis que dans le second cas, l'envoi des données ou la connexion peuvent faire l'objet de limitations. Se rendre dès que possible auprès du Réseau Après-vente Fiat pour restaurer le système.
	ANOMALIE TRANSMISSION Lorsque l'on place le dispositif de démarrage sur ENGINE, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. Le témoin clignote, accompagné d'un signal sonore, lorsqu'une anomalie de la transmission est détectée.

Symboles de couleur jaune

Symbole	Signification
	ANOMALIE DES FEUX EXTÉRIEURS Le symbole s'allume pour signaler une anomalie des feux suivants : feux de jour (D.R.L.) ; feux de stationnement ; feux de position ; clignotants ; feu antibrouillard arrière ; feu de recul ; feux de plaque ; feux stop. L'anomalie en question pourrait être due à une ampoule grillée, au fusible de protection grillé ou bien à l'interruption du branchement électrique.
	ANOMALIE DES FREINS Le symbole s'allume avec le témoin rouge (ⓘ) clignotant en cas d'anomalie du système de freinage ou de bas niveau du liquide du système de freinage. Contacter au plus vite le Réseau Après-vente Fiat.



Symbole	Signification
	ANOMALIE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE Le symbole s'allume en cas d'anomalie du frein de stationnement électrique. Contacter au plus vite le Réseau Après-vente Fiat.
	ANOMALIE DES CAPTEURS DE STATIONNEMENT (si l'option est prévue) Le symbole s'affiche sur l'écran en cas d'anomalie des capteurs de stationnement.
	ANOMALIE DU CAPTEUR PLUIE Le symbole s'allume en cas d'anomalie du capteur pluie. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat.
	ANOMALIE DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES Le symbole s'allume pour signaler une anomalie des feux de route automatiques. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat.
	PANNE DU SYSTÈME TRAFFIC SIGN RECOGNITION (selon le modèle) Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système Traffic Sign Recognition. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat.
	DÉSACTIVATION DU SYSTÈME TRAFFIC SIGN RECOGNITION (suivant version) Le symbole s'allume en cas de désactivation du système Traffic Sign Recognition.
	DÉSACTIVATION DU SYSTÈME AUTONOMOUS EMERGENCY BRAKE CONTROL (AEB) Le symbole s'allume en cas de désactivation du système Autonomous Emergency Brake Control (AEB) ou en cas d'obstruction/saleté/indisponibilité du système.
	ANOMALIE BLIND SPOT ASSIST Le symbole s'allume en cas d'anomalie du dispositif du système BSA. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat pour réparer l'anomalie en question.
	ANOMALIE DU SYSTÈME LANE CONTROL Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système Lane Control. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat pour réparer l'anomalie en question.

Symbole	Signification
	DÉSACTIVATION DU SYSTÈME LANE CONTROL Le symbole s'allume en cas de désactivation du système Lane Control.
	PRÉSENCE POSSIBLE DE VERGLAS SUR LA ROUTE Le symbole s'allume quand la température extérieure est inférieure ou égale à 3 °C. AVERTISSEMENT En cas d'anomalie du capteur de température externe, les chiffres indiquant la température sont remplacés par des tirets.
	ANOMALIE DU SYSTÈME FIAT CODE Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du système Fiat CODE. Contacter au plus vite le Réseau Après-vente Fiat.
	TENTATIVE D'EFFRACTION Le symbole s'allume lorsque l'on met le dispositif de démarrage sur ENGINE pour signaler une tentative d'effraction, en présence de l'alarme.
	ANOMALIE DU SYSTÈME ATTENTION ASSIST Le symbole s'allume en cas d'anomalie du dispositif Attention Assist. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat pour réparer l'anomalie en question.
	ANOMALIE DU SYSTÈME AUDIO Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du système audio.
	ANOMALIE INTELLIGENT SPEED ASSIST/SPEED LIMITER Le symbole s'allume en cas d'anomalie du dispositif Intelligent Speed Assist ou du Speed Limiter. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat pour réparer l'anomalie en question.
	ANOMALIE ADAPTIVE CRUISE CONTROL (ACC) (suivant version) Le symbole s'allume pour signaler une anomalie de la caméra de détection des véhicules du système Adaptive Cruise Control (ACC). S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.



Symbole	Signification
	ANOMALIE DU SYSTÈME AUTONOMOUS EMERGENCY BRAKE CONTROL (AEB) Le témoin s'allume pour signaler au conducteur que le système Autonomous Emergency Brake Control (AEB) n'est pas activé suite à l'anomalie du capteur. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.
	ANOMALIE DU SYSTÈME KEYLESS ENTER-N-GO Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système Keyless Enter-N-Go.
	BATTERIE HAUTE TENSION DÉBRANCHÉE Le symbole s'allume pour signaler que la batterie haute tension est débranchée de l'installation. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.
	ANOMALIE DU CAPTEUR DE LUMINOSITÉ Le symbole s'allume en cas d'anomalie du capteur de luminosité. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat.
	APPUYER SUR LA PÉDALE DE FREIN Ce symbole s'allume pour indiquer qu'il faut appuyer sur la pédale de frein pour permettre le démarrage.
	ANOMALIE DU SYSTÈME DE SIGNAL SONORE PIÉTON Le symbole est affiché à l'écran du combiné de bord en cas d'anomalie du système de signal sonore piéton. S'adresser au Réseau après-vente Fiat.
	NIVEAU DU LIQUIDE LAVE-GLACES INSUFFISANT Le symbole s'allume quelques secondes pour indiquer que le niveau du liquide lave-glaces est insuffisant. Faire le ravitaillement du liquide, en suivant les instructions au chapitre « Contrôle des niveaux » dans la section « Entretien du véhicule ». Il est conseillé d'utiliser un liquide avec les caractéristiques indiquées dans le chapitre « Fluides et lubrifiants » dans la section « Caractéristiques techniques ».

Symboles de couleur verte

Symbole	Signification
	SYSTÈME PRÊT Le symbole s'allume pour signaler que le véhicule est prêt à démarrer.
	CÂBLE DE RECHARGE BRANCHÉ L'allumage du symbole indique que le câble est branché à la prise de recharge du véhicule et que la procédure de recharge est en cours. L'allumage du symbole peut être accompagné de l'affichage de messages dédiés. Ces messages indiqueront l'état de connexion à la prise de recharge jusqu'à la charge complète. AVERTISSEMENT Il n'est pas permis de faire démarrer le moteur tant que la procédure de charge n'est pas terminée.
	HOLD 'N' GO Le symbole s'allume lorsque la fonction « Hold 'n' go » (frein de stationnement électrique actionné) est activée.
	CRUISE CONTROL ÉLECTRONIQUE ACTIVÉ Le symbole s'allume lorsque le système Cruise Control électrique est activé.
	SPEED LIMITER ACTIVÉ Le symbole s'allume lorsque le système Speed Limiter est activé.
	SYSTÈME INTELLIGENT SPEED ASSIST ACTIVÉ Le symbole s'allume lorsque le système Intelligent Speed Assist est activé.
	ACTIVATION ADAPTIVE CRUISE CONTROL Le symbole s'allume quand le système Adaptive Cruise Control est activé.
	ACTIVATION INTELLIGENT ADAPTIVE CRUISE CONTROL Le symbole s'allume lorsque le système Intelligent Adaptive Cruise Control est activé.



Symboles de couleur bleue

Symbole	Signification
NORMAL RANGE SHERPA	MODE DE CONDUITE L'écran du combiné de bord affiche le mode de conduite adopté (NORMAL, RANGE et SHERPA).
	DÉPASSEMENT LIMITE DE VITESSE Le symbole (en « km/h » ou en « mph », en fonction des réglages de l'écran), s'allume en cas de dépassement de la vitesse limite définie par le Speed Limiter.

Symboles de couleur blanche

Symbole	Signification
	HAUTEUR PHARES Le symbole indique la hauteur des feux de croisement, réglée sur quatre niveaux (0-4) à l'aide des boutons  et  .
	CRUISE CONTROL ÉLECTRONIQUE PRÊT Le symbole s'allume en cas de Cruise Control électronique prêt.
	ADAPTIVE CRUISE CONTROL PRÊT Le symbole s'allume en cas d'Adaptive Cruise Control prêt.
	INTELLIGENT ADAPTIVE CRUISE CONTROL PRÊT Le symbole s'allume en cas d'Intelligent Adaptive Cruise Control prêt.
LIM	SPEED LIMITER PRÊT Le symbole s'allume en cas de Speed Limiter prêt.
LIM 	INTELLIGENT SPEED ASSIST PRÊT Le symbole s'allume en cas d'Intelligent Speed Assist prêt.

Symbole	Signification
	LIMITE DE VITESSE DÉPASSÉE Le symbole (de couleur blanche) s'allume lors du dépassement de la limite de vitesse réglée (par ex. 110 km/h) par le Menu de l'écran (la valeur interne se met à jour en fonction de la vitesse réglée).

Symboles de couleur grise

Symbole	Signification
	CRUISE CONTROL ÉLECTRONIQUE ACTIVÉ Le symbole s'allume en cas d'activation du Cruise Control électronique.
	ADAPTIVE CRUISE CONTROL ACTIVÉ Le symbole s'allume en cas d'activation du système Adaptive Cruise Control.
	INTELLIGENT ADAPTIVE CRUISE CONTROL ACTIVÉ Le symbole s'allume en cas d'activation du système Intelligent Adaptive Cruise Control.
LIM	SPEED LIMITER ACTIVÉ Le symbole s'allume en cas d'activation du Speed Limiter.
LIM ^o	INTELLIGENT SPEED ASSIST ACTIVÉ Le symbole s'allume en cas d'activation du système Intelligent Speed Assist.

REMARQUE Au démarrage du moteur, certains voyants s'allument cycliquement quelques secondes pour procéder à un contrôle de sécurité (pour les versions/marchés qui le prévoient). En cas d'anomalies (voyants allumés, etc...), se rendre auprès d'un centre du Réseau Après-vente Fiat. En l'absence d'anomalie, les voyants s'éteignent.


ATTENTION

50) Si le témoin  ne s'allume pas quand vous placez le commutateur de démarrage sur ENGINE ou s'il reste allumé pendant la marche, il s'agit peut-être d'une anomalie des systèmes de retenue. Le cas échéant, les airbags ou les prétensionneurs risquent de ne pas s'activer en cas d'accident ou, plus rarement, de s'activer intempestivement. Avant de continuer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour faire immédiatement contrôler le système.



51) L'anomalie du témoin  est signalée, suivant version, par l'allumage du symbole  sur l'écran ou par le clignotement du témoin . Dans ce cas, le témoin  pourrait ne pas signaler les anomalies éventuelles des systèmes de retenue. Avant de continuer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour faire immédiatement contrôler le système.

SÉCURITÉ

Ce chapitre est très important : il décrit les systèmes de sécurité de série du véhicule et fournit les indications nécessaires pour les utiliser correctement.

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ACTIVE.....	110
SYSTÈMES D'AIDE À LA CONDUITE.....	114
SYSTÈMES DE PROTECTION DES OCCUPANTS	125
CEINTURES DE SÉCURITÉ	126
SYSTÈME SBR (Seat Belt Reminder)	127
PRÉTENSIONNEURS	128
SYSTÈMES DE PROTECTION POUR ENFANTS.....	130
SYSTÈME DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE (SRS) - AIRBAGS	142



SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ACTIVE

La voiture est équipée des dispositifs de sécurité active suivants :

- ▣ ABS (Anti-lock Braking System) ;
- ▣ DTC (Drag Torque Control) ;
- ▣ ESC (Electronic Stability Control) ;
- ▣ TC (Traction Control) ;
- ▣ PBA (Panic Brake Assist) ;
- ▣ HSA (Hill Start Assist) ;
- ▣ ERM (Electronic Rollover Mitigation) ;
- ▣ Hold 'n'Go

Pour le fonctionnement des systèmes, voir les indications des pages suivantes.

SYSTÈME ABS (Anti-lock Braking System)

Ce système, partie intégrante du système de freinage, empêche le blocage et par conséquent le patinage d'une ou de plusieurs roues, quelles que soient les conditions de la chaussée et l'intensité du freinage, en garantissant ainsi le contrôle de la voiture même en cas de freinage d'urgence, ce qui optimise les distances d'arrêt.

Le système intervient lors du freinage quand les roues sont sur le point de se bloquer, normalement lors de freinages d'urgence ou en cas de faible adhérence, où les blocages peuvent être plus fréquents.

Le système augmente également le contrôle et la stabilité du véhicule en cas de freinage sur une chaussée avec une adhérence différenciée entre les roues du côté droit et du côté gauche ou dans un virage.

Le dispositif est complété par le système EBD (Electronic Braking force Distribution), qui répartit l'action de freinage entre les roues avant et les roues arrière.

Intervention du système

L'intervention de l'ABS se remarque à la légère pulsation de la pédale de frein accompagnée d'un bruit : c'est un comportement tout à fait normal du système lorsqu'il intervient.



52) 53) 54) 55) 56) 57)

SYSTÈME DTC (Drag Torque Control)

Le système DTC (Drag Torque Control) empêche le blocage possible des roues motrices qui pourrait survenir quand, par exemple, la pédale d'accélérateur est relâchée soudainement ou dans des conditions de faible adhérence.

Dans ces conditions l'effet freinant du moteur pourrait causer le glissement des roues motrices et de conséquence la perte de stabilité du véhicule. Dans ces cas le système DTC intervient en redonnant du couple au moteur à fin

de conserver la stabilité et améliorer la sécurité de la voiture.

SYSTÈME ESC (Electronic Stability Control)

Le système ESC améliore le contrôle de la direction et la stabilité de la voiture dans les différentes conditions de conduite.

Le système ESC corrige le sous-virage et le survirage du véhicule, en répartissant le freinage sur les roues appropriées. Par ailleurs, le couple fourni par le moteur peut aussi être réduit de sorte à conserver le contrôle de la voiture.

Le système ESC utilise des capteurs installés sur la voiture pour interpréter la trajectoire que le conducteur compte suivre et la compare à la trajectoire réelle de la voiture. Lorsque la trajectoire désirée et celle réelle s'éloignent, le système ESC intervient en contrant le sous-virage ou le survirage de la voiture.

▣ *Survirage* : il se produit quand le véhicule tourne au-delà de l'angle du volant réglé et les roues arrière ont une perte d'adhérence.

▣ *Sous-virage* : il se produit quand le véhicule tourne moins que l'angle du volant réglé et les roues avant ont une perte d'adhérence.

Intervention du système

L'intervention du système est signalée par le clignotement du témoin  sur le combiné de bord, pour informer le conducteur que la voiture se trouve dans des conditions critiques de stabilité et d'adhérence.

 58) 59) 60) 61) 62)

SYSTÈME TC (Traction Control)

Le système intervient automatiquement en cas de patinage d'une ou des deux roues motrices, de perte d'adhérence sur chaussée mouillée (aquaplaning), d'accélération sur chaussées glissantes, avec neige ou verglas, etc. En fonction des conditions de patinage, deux logiques différentes de contrôle sont activées :

□ *si le patinage concerne les deux roues motrices*, le système intervient en réduisant la puissance transmise par le moteur ;

□ *si le patinage concerne une seule des roues motrices*, la fonction BLD (Brake Limited Differential) s'active en freinant automatiquement la roue qui patine (simulation du comportement d'un différentiel autobloquant). Cela provoquera une augmentation du transfert du couple moteur à la roue qui ne patine pas.

Cette fonction reste active même si les modes « Systèmes partiellement désactivés » et « Systèmes désactivés » sont sélectionnés (voir ce qui est décrit aux pages suivantes).

Intervention du système

L'intervention du système est signalée par le clignotement du témoin  sur le combiné de bord, pour informer le conducteur que la voiture se trouve dans des conditions critiques de stabilité et d'adhérence.

 63) 64) 65) 66) 67)

SYSTÈME PBA (Panic Brake Assist)

Le système PBA est conçu pour optimiser la capacité de freinage de la voiture pendant un freinage d'urgence.

Le système reconnaît le freinage d'urgence en contrôlant la vitesse et la force avec laquelle est enfoncée la pédale de frein et par conséquent, il applique la pression optimale aux freins. Cela peut aider à réduire les distances de freinage : le système PBA vient donc compléter le système ABS. On obtient l'assistance maximale du système PBA en appuyant très rapidement sur la pédale de frein. En outre, pour obtenir le meilleur fonctionnement du système, il est nécessaire d'appuyer en continu sur la pédale de frein pendant le freinage,

en évitant d'appuyer dessus par intermittence. Maintenir la pression sur la pédale de frein jusqu'à ce que le freinage ne soit plus nécessaire.

Le système PBA se désactive quand la pédale de frein est relâchée.

 68) 69) 70)

SYSTÈME HSA (Hill Start Assist)

 71) 72)

Il est intégré au système ESC et facilite le démarrage en côte. Il s'active automatiquement dans les cas suivants :

□ *en côte* : véhicule à l'arrêt sur une route dont la pente est supérieure à 5 %, moteur en marche, frein enfoncé et boîte de vitesses sur N ou sur D ;

□ *en descente* : voiture arrêtée sur une route dont la pente est supérieure à 5 %, moteur allumé, pédale de frein actionnée et marche arrière engagée.

En phase de démarrage, la centrale du système ESC maintient la pression de freinage sur les roues jusqu'à ce que le couple moteur nécessaire au démarrage soit atteint, ou en tout cas pendant 2 secondes maximums, en permettant ainsi de déplacer aisément le pied droit de la pédale de frein sur l'accélérateur.

Si au bout de 2 secondes le départ n'a toujours pas eu lieu, le système



se désactive automatiquement en relâchant progressivement la pression de freinage.

Pendant cette phase de relâchement, il est possible d'entendre un bruit caractéristique de décrochage mécanique des freins indiquant que la voiture est sur le point de partir.

SYSTÈME ERM (Electronic Rollover Mitigation)

Le système contrôle la tendance au soulèvement du sol des roues lorsque le conducteur effectue des manœuvres extrêmes comme l'évitement brusque d'un obstacle, surtout quand les conditions de la route ne sont pas optimales.

Dans ces conditions, le système limite la possibilité que les roues ne se soulèvent du sol en intervenant sur les freins et la puissance du moteur. Il n'est toutefois pas possible d'éviter la tendance au retournement de la voiture si le phénomène est dû à des causes comme la conduite sur des routes en dévers, un choc contre un objet ou un autre véhicule.



73)

HOLD 'N' GO

Il s'agit d'une partie intégrante du système ESC et il permet de maintenir le véhicule freiné dans n'importe quelle

condition. La fonction Hold 'n' Go peut être activée depuis le combiné de bord en mode NORMAL ; elle est toujours activée en mode RANGE et SHERPA. Si elle est activée, après avoir détecté que la voiture est à l'arrêt et que la pédale de frein a été relâchée, la fonction Hold 'n' Go maintient la voiture freinée. Il est donc possible de retirer le pied de la pédale de frein.

Quand le conducteur touche légèrement l'accélérateur, la fonction Hold 'n' Go relâche de nouveau le frein en laissant le véhicule se déplacer librement.

Si le véhicule est à l'arrêt et l'une des conditions suivantes requises par la fonction Hold 'n' Go est modifiée :

- ☐ porte du conducteur fermée
- ☐ ceinture de sécurité du conducteur bouclée

la fonction se désactive et le système du frein de stationnement électrique EPB s'active automatiquement.



74)

DÉSACTIVATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ACTIFS

En fonction des versions, il existe un maximum de 3 modes de configuration des systèmes de sécurité actifs installés sur la voiture :

- ☐ systèmes activés ;
- ☐ systèmes partiellement désactivés ;
- ☐ systèmes désactivés.

Systèmes activés

Tous les systèmes de sécurité actifs sont activés.

Ce mode devrait être utilisé pour la plupart des conditions de marche.

Le système se trouve en mode « Systèmes activés » à chaque démarrage du moteur.

AVERTISSEMENT Nous conseillons de sélectionner les modes « Systèmes partiellement désactivés » ou « Systèmes désactivés » uniquement pour des motifs spécifiques de conduite.

Systèmes partiellement désactivés

En appuyant sur le bouton (A) fig. 100 sur la platine des commandes située du côté gauche de la planche de bord (versions conduite à gauche) pour un temps inférieur à 5 secondes, pendant la marche du véhicule, il est possible de limiter l'intervention du système TC uniquement à l'action de freinage sur chaque roue motrice. Les autres systèmes restent activés.

L'activation du mode est signalée par l'allumage du témoin  sur le combiné de bord.



100

F0S1140

Pour rétablir le mode de fonctionnement « Systèmes complètement activés », appuyer de nouveau sur le bouton sur la platine des commandes située du côté gauche de la planche de bord (versions conduite à gauche).

Le mode « Systèmes complètement activés » s'active automatiquement à chaque démarrage du moteur.

AVERTISSEMENT Sur des chaussées enneigées, avec les chaînes à neige montées, il peut être utile d'activer le mode « Systèmes partiellement désactivés » : dans ces conditions, en effet, le glissement des roues motrices en phase de démarrage permet d'obtenir une plus forte traction.

Systèmes désactivés

En appuyant sur le bouton  sur la platine des commandes située du côté gauche de la planche de bord (versions conduite à gauche) pendant plus de 5 secondes, le système ESC, ainsi que les systèmes ERM et FCW, seront complètement désactivés ; le système TC se limitera uniquement à l'action de freinage sur chaque roue motrice. Les autres systèmes restent activés. L'activation du mode est signalée par l'allumage du témoin  sur le combiné de bord.

AVERTISSEMENT Lorsque l'on dépasse la vitesse de 65 km/h environ, les systèmes se comportent comme décrit pour le mode « Systèmes partiellement désactivés ».

Pour rétablir le mode de fonctionnement « Systèmes activés », appuyer de nouveau sur le bouton sur la platine des commandes située du côté gauche de la planche de bord (versions conduite à gauche). Le mode « Systèmes activés » s'active automatiquement à chaque démarrage du moteur.



ATTENTION

52) Si l'ABS s'active, cela signifie que l'adhérence des pneus sur la route est proche de sa limite : vous devez revenir à une vitesse adaptée à l'adhérence disponible.

53) Pour l'efficacité maximale du système de freinage il faut une période d'ajustement d'environ 500 km. Durant cette période, il est conseillé d'éviter des freinages trop brusques, répétés et prolongés.

54) Le système ABS ne peut pas modifier les lois naturelles de la physique et ne peut pas augmenter l'adhérence qui dépend des conditions de la route.

55) Le système ABS ne peut pas éviter les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive dans un virage, à une conduite sur des surfaces à faible adhérence ou à des aquaplanings.

56) Les capacités du système ABS ne doivent jamais être essayées de façon irresponsable et dangereuse susceptible de mettre en danger la sécurité du conducteur et celle des autres.

57) Pour que le système ABS fonctionne correctement il est indispensable que les pneus soient de la même marque et du même type sur toutes les roues, en parfait état et surtout du type et des dimensions préconisées.

58) Le système ESC ne peut pas modifier les lois naturelles de la physique et ne peut pas augmenter l'adhérence qui dépend des conditions de la route.

59) Le système ESC ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux



causés par une vitesse excessive en virage, une conduite sur des surfaces à faible adhérence ou par de l'aquaplaning.

60) Les capacités du système ESC ne doivent jamais être essayées de façon irresponsable et dangereuse susceptible de mettre en danger la sécurité du conducteur et celle des autres.

61) Pour que le système ESC fonctionne correctement, il est indispensable que les pneus soient de la même marque et du même type sur toutes les roues, en parfait état et surtout du type et des dimensions préconisées.

62) Les performances du système ESC ne doivent pas inciter le conducteur à courir des risques inutiles et injustifiés. La conduite doit toujours être adaptée à l'état de la chaussée, à la visibilité et à la circulation. La responsabilité de la sécurité routière incombe donc toujours, et dans tous les cas, au conducteur.

63) Pour que le système TC fonctionne correctement, il est indispensable que les pneus soient de la même marque et du même type sur toutes les roues, en parfait état et surtout du type et des dimensions préconisées.

64) Les performances du système TC ne doivent pas inciter le conducteur à courir des risques inutiles et injustifiés. La conduite doit toujours se conformer aux conditions de la chaussée, à la visibilité et à la circulation. La responsabilité de la sécurité routière incombe donc toujours, et dans tous les cas, au conducteur.

65) Le système TC ne peut pas modifier les lois naturelles de la physique et ne peut pas augmenter l'adhérence qui dépend des conditions de la route.

66) Le système TC ne peut pas éviter les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive dans un virage, à une conduite sur des surfaces à faible adhérence ou à des aquaplanings.

67) Les capacités du système TC ne doivent jamais être essayées de façon irresponsable et dangereuse susceptible de mettre en danger la sécurité du conducteur et celle des autres.

68) Le système PBA ne peut pas modifier les lois naturelles de la physique et ne peut pas augmenter l'adhérence qui dépend des conditions de la route.

69) Le système PBA ne peut pas éviter les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive dans un virage, à une conduite sur des surfaces ayant une faible adhérence ou à un aquaplaning.

70) Les capacités du système PBA ne doivent jamais être testées de façon irresponsable et dangereuse, susceptibles de compromettre la sécurité du conducteur, des autres occupants présents à bord du véhicule et de tous les autres usagers de la route.

71) Le système HSA n'est pas un frein de stationnement électrique. Il ne faut donc pas quitter le véhicule sans avoir tiré le frein de stationnement électrique, coupé le moteur et arrêté le véhicule en toute sécurité (pour de plus amples informations, voir les indications du chapitre « À l'arrêt », section « Démarrage et conduite »).

72) Le système Hill Start Assist pourrait ne pas s'activer dans certaines situations comme sur de légères pentes (inférieures à 8 %) avec voiture chargée, ce qui pourrait faire reculer légèrement la voiture

et augmenter le risque d'une collision avec un autre véhicule ou un objet. La responsabilité de la sécurité routière incombe donc toujours, et dans tous les cas, au conducteur.

73) Les performances d'une voiture équipée de l'ERIM ne doivent jamais être mises à l'épreuve de manière imprudente et dangereuse, avec la possibilité de compromettre la sécurité du conducteur et d'autres personnes.

74) La technologie intelligente de la fonction Hold 'n' Go ne peut pas pallier les limites imposées par les lois de la physique et fonctionne uniquement dans les limites du système. Le plus grand confort offert par la fonction Hold 'n' Go ne devra jamais inciter le conducteur à prendre des risques pouvant compromettre sa sécurité.

SYSTÈMES D'AIDE À LA CONDUITE

Le véhicule peut être équipée des systèmes d'aide à la conduite suivants :

- ☐ Système Blind Spot Assist ;
- ☐ Autonomous Emergency Brake Control ;
- ☐ iTPMS (Tyre Pressure Monitoring System) ;
- ☐ Lane Control.

Pour le fonctionnement des systèmes, voir les indications des pages suivantes.

SYSTÈME BLIND SPOT ASSIST



75)

Le système Blind Spot Assist utilise les capteurs à ultrasons, situés dans le pare-chocs avant et arrière (pour la zone arrière - voir fig. 101), pour détecter la présence de véhicules dans les angles morts des zones latérales arrière du véhicule.



101

F0S1444

Le système avertit le conducteur de la présence de véhicules dans les zones de détection en allumant, du côté correspondant, le témoin ▲ situé sur le rétroviseur extérieur fig. 102 et en émettant simultanément un signal sonore (voir paragraphe « Alerte angle mort » mode « Voyants + sonore »).

102

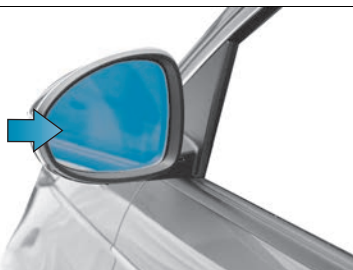
F0S1142

Capteurs

Les capteurs s'activent lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ (9 mph) et ils sont provisoirement désactivés à une vitesse supérieure à 140 km/h (84 mph) environ.

La zone de détection du système couvre l'angle mort du rétroviseur. Lorsque les capteurs sont activés, le système surveille les zones de détection des deux côtés de la voiture et avertit le conducteur de la présence éventuelle de véhicules dans ces zones.

Pendant la conduite, le système surveille la zone de détection depuis trois points différents d'entrée (latéral, arrière et avant) pour vérifier s'il est nécessaire d'envoyer un signal au conducteur. Le système peut détecter la présence d'un véhicule dans l'une de ces trois zones.



AVERTISSEMENT Le système ne signale pas la présence d'objets fixes (par ex. glissières de sécurité, poteaux, murs, etc.). Dans certaines occasions, le système pourrait néanmoins s'activer en présence de ces objets.

AVERTISSEMENT Le système n'avertit pas le conducteur de la présence de véhicules qui circulent dans le sens opposé à celui de sa voiture, dans les voies adjacentes.

Avertissements

Éliminer l'eau, la neige, le givre ou la saleté accumulée par la chaussée de la zone du pare-chocs où sont situés les capteurs à ultrasons afin que le système puisse fonctionner correctement. Le système pourrait être perturbé en cas de conditions climatiques défavorables (pluie, neige, grêle, chaud extrême, etc.) et en cas de chaussée mouillée. Dans ces cas, le système pourrait donner de fausses signalisations ou ne pas détecter les véhicules.

Ne couvrir la zone où sont situés les capteurs avec aucun type d'objet (par ex. autocollants, porte-vélo, etc.). Il se peut que le système ne reconnaisse pas la présence de



véhicules extrêmement longs présents dans l'angle mort.

Visualisation arrière

Le système détecte les véhicules qui s'approchent de la partie arrière de la voiture des deux côtés et entrent dans la zone de détection arrière avec une différence de vitesse par rapport à sa voiture inférieure à environ 30 km/h (18 mph).

Véhicules en dépassement

Si on dépasse un autre véhicule (avec une différence de vitesse inférieure à 15 km/h environ), le témoin situé sur le rétroviseur extérieur s'allume du côté correspondant. Si la différence entre la vitesse des deux voitures est supérieure à 15 km/h environ, le témoin ne s'allume pas.

Mode de fonctionnement

Le système peut être activé/désactivé via le menu de l'écran du combiné de bord ou à l'aide du système

Uconnect™ (pour de plus amples informations, se référer à la section « Dispositif multimédia »). Le système mémorise le mode de fonctionnement en cours au moment de la coupure du moteur. À chaque démarrage du moteur, le mode précédemment mémorisé est récupéré et utilisé.

« Alerte angle mort » mode « Visuel »

Lorsque ce mode est activé, le système n'active qu'un signal visuel sur le rétroviseur extérieur concerné par la présence de l'objet détecté.

« Alerte angle mort » mode « Voyants + sonore »

Lorsque ce mode est activé, le système active un signal visuel sur le rétroviseur extérieur concerné par la présence de l'objet détecté. Lors de l'activation du clignotant du côté correspondant à celui où l'obstacle a été détecté, un signal sonore est également émis. Lorsque le signal sonore est émis, le volume du système **Uconnect™** est aussi abaissé.

Désactivation de la fonction « Alerte angle mort »

Lorsque le système est désactivé (mode « Alerte angle mort » sur « OFF ») le système n'active ni les signaux sonores ni les signaux visuels.

Contrôle de l'état au démarrage

Avec le dispositif de démarrage sur la position ENGINE, si le système est activé, les témoins sur les rétroviseurs d'aile s'allument pendant la phase de contrôle. Si le système fonctionne correctement, ils s'éteignent après quelques secondes.

SYSTÈME AUTONOMOUS EMERGENCY BRAKE CONTROL (AEB Control)

(suivant version)

 76) 77) 78) 79) 80)

 29) 30) 31) 32) 33)

Il s'agit d'un système d'aide à la conduite, composé d'une caméra située dans la zone centrale du pare-brise fig. 103 en mesure d'intervenir sur les véhicules, les cyclistes et les piétons.

En cas de collision imminente, le système intervient en freinant automatiquement la voiture pour éviter le choc ou pour atténuer ses effets.



103

F0S1286

Le système fournit au conducteur des signaux sonores et visuels au moyen de l'affichage de messages spécifiques à l'écran du combiné de bord.

Pour les versions/marchés qui le prévoient, le système pourrait appliquer

un léger freinage pour avertir le conducteur s'il détecte un risque d'accident frontal (freinage limité). Les signaux et le freinage limité (suivant version) ont pour but de permettre une réaction rapide du conducteur afin de pouvoir éviter ou d'atténuer le potentiel accident.

En cas de risque de collision, si le système ne détecte aucune intervention de la part du conducteur, il fournit un freinage automatique pour aider à ralentir la voiture et atténuer le potentiel accident frontal (freinage automatique).

Si l'action sur la pédale de frein de la part du conducteur est détectée mais qu'elle s'avère insuffisante, le système peut se déclencher afin d'optimiser la réponse du système de freinage, en réduisant davantage la vitesse de la voiture (assistance supplémentaire en phase de freinage). Le système n'interviendra pas si le conducteur prend le contrôle du véhicule et est reconnu conscient de la situation et de la collision possible.

Le véhicule est équipé de la fonction « creeping » : il pourrait donc redémarrer quelques secondes après l'arrêt automatique.

AVERTISSEMENT Après l'arrêt de la voiture, les étriers du frein peuvent

rester bloqués pendant environ 2 secondes pour des raisons de sécurité. S'assurer d'appuyer sur la pédale de frein si la voiture avance légèrement.

Activation / désactivation

Il est possible de désactiver (et ensuite de réactiver) l'Autonomous Emergency Brake Control en agissant sur le système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia », ou sur le combiné de bord (voir « Réglages » au paragraphe « Écran » dans la section « Présentation du combiné de bord »).

Il est possible de désactiver le système même lorsque le dispositif de démarrage est sur la position ENGINE.

Il est possible de régler le système sur trois niveaux d'enclenchement possibles :

☐ **Système activé** : le système (si actif), en plus des signaux visuels et sonores, fournit le freinage limité, le freinage automatique et l'assistance supplémentaire en phase de freinage, au cas où le conducteur ne freinerait pas suffisamment en présence d'un risque d'accident frontal ;

☐ **Système partiellement enclenché** : (suivant version) le système (si actif) ne fournit pas le freinage limité (suivant version), mais il garantit le

freinage automatique ou l'assistance supplémentaire en phase de freinage, au cas où le conducteur ne freinerait pas du tout ou s'il ne freinait pas suffisamment en présence d'un risque d'accident frontal. Les signaux visuels et sonores, par contre, sont désactivés et ne seront donc pas fournis ;

☐ **Système désactivé** : le système ne fournit ni les signaux visuels et sonores, ni le freinage limité et le freinage automatique, ni l'assistance supplémentaire en phase de freinage. Le système ne fournira donc aucun signal de risque d'accident.

AVERTISSEMENT Les signaux visuels indiquent la direction de détection de l'obstacle (véhicules, piétons ou cyclistes).

Activation / désactivation

S'il est correctement activé, l'Autonomous Emergency Brake Control est actif à chaque démarrage du moteur.

Le système est désactivé après sélection dans le menu du combiné de bord ou le système **Uconnect™**.

Après la désactivation, le système n'avertit plus le conducteur du risque d'accident avec le véhicule qui le



précède, indépendamment du réglage sélectionné.

L'état d'activation du système ne sera pas gardé en mémoire à l'arrêt du moteur : si le système est désactivé lors de l'arrêt, il reviendra actif au démarrage suivant.

De plus, après une désactivation, il est possible de réactiver le système en agissant sur le menu du système **Uconnect™** ou sur le combiné.

La fonction ne peut pas être activée à une vitesse inférieure à 5 km/h.

Le système n'est donc activé que si :

- ☐ Il est correctement inséré ;
- ☐ il n'a pas été désactivé via le menu du combiné de bord ou le système **Uconnect™** ;
- ☐ le dispositif de démarrage est sur la position ENGINE ;
- ☐ la vitesse de la voiture est supérieure à 5 km/h.

Modification de la sensibilité du système

À l'aide du Menu du système **Uconnect™** ou du combiné de bord, il est possible de modifier la sensibilité du système et de choisir parmi les trois options suivantes : « Proche », « Moy. » ou « Éloigné ». Pour modifier les réglages, voir la description qui est décrit dans la section « Multimédia ».

L'option prédéfinie est « Moyen ».

Ce réglage prévoit que le système avertisse le conducteur d'un possible accident avec le véhicule qui le précède, lorsque ce dernier se trouve à une distance standard, distance intermédiaire entre les deux autres réglages possibles. Ce réglage offre au conducteur un temps de réaction supérieur à celui du réglage « Proche » et inférieur à celui du réglage « Éloigné » en cas d'accident.

En réglant la sensibilité du système sur « Proche », celui-ci signale au conducteur le risque d'accident avec le véhicule qui le précède, lorsque ce dernier se trouve à une distance réduite.

En réglant la sensibilité du système sur « Éloigné », le système avertira le conducteur d'un possible accident avec le véhicule qui le précède, lorsque ce dernier se trouve à une distance plus grande, en offrant donc la possibilité d'agir sur les freins de façon plus limitée et graduelle. Ce réglage fournit au conducteur le temps maximum possible de réaction pour éviter un risque d'accident.

À l'arrêt du moteur, le réglage de la sensibilité du système est gardé en mémoire.

Signal de fonction temporairement indisponible

Si le témoin de panne s'allume, il pourrait avoir été détecté une condition qui désactive temporairement la fonctionnalité du système. Les causes possibles de ces conditions temporaires d'aveuglement peuvent être dues à des facteurs principalement atmosphériques (fortes pluies, brouillard, soleil bas sur l'horizon, etc.).

Bien qu'il soit encore possible de conduire le véhicule dans des conditions normales, le système risquerait de ne pas être temporairement disponible.

À la disparition des conditions ayant limité le fonctionnement du système, celui-ci recommence à fonctionner d'une façon normale et complète.

Si l'anomalie persiste, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Signalisation de désactivation du système en raison d'une obstruction

Si le message dédié apparaît, une condition limitant le fonctionnement du système pourrait s'être produite. La cause possible de cette limitation est l'obstruction de la caméra. En cas d'indication d'obstruction, nettoyer la zone du pare-brise indiquée en fig. 103 et vérifier que le message a disparu. Bien qu'il soit encore possible

de conduire le véhicule dans des conditions normales, le système n'est pas disponible.

À la disparition des conditions ayant désactivé le fonctionnement du système, celui-ci recommence à fonctionner d'une façon normale et complète. Si l'anomalie persiste, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Signal d'anomalie du système

Si le système s'éteint et qu'un message dédié s'affiche à l'écran, cela indique une anomalie du système. Dans ce cas, il est toutefois possible de conduire la voiture, mais il est conseillé de s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat.

Conduite dans des conditions particulières

Dans des conditions de conduite particulières, par exemple :

- conduite à proximité d'un virage ;
- véhicules de petites dimensions et/ou non alignés à la voie de circulation ;
- changement de voie d'autres véhicules ;
- véhicules circulant en sens transversal ou opposé.

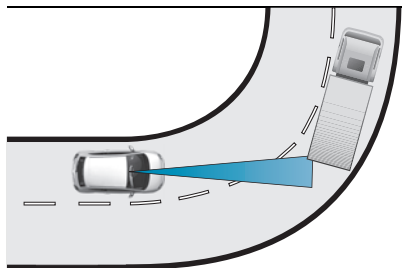
L'intervention du système pourrait être inattendue ou retardée. Le conducteur doit donc toujours faire très attention

et garder le contrôle de sa voiture pour conduire en toute sécurité.

AVERTISSEMENT Dans des conditions de circulation particulièrement difficiles, le conducteur peut désactiver manuellement le système en agissant sur **Uconnect™** ou sur le combiné de bord.

Conduite à proximité d'un virage

En entrant ou en sortant d'un virage à grand rayon, le système peut détecter la présence d'un véhicule qui se trouve devant la voiture mais qui ne roule pas sur la même voie de circulation fig. 104. Dans ce cas, le système peut se déclencher.

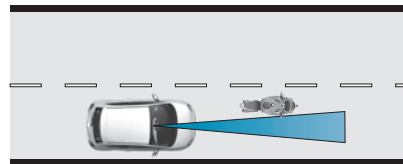


104

F0S0771

Véhicules de petites dimensions et/ou non alignés à la voie de circulation

Le système n'est pas en mesure de détecter la présence de véhicules qui se trouvent devant le véhicule, mais sont situés en dehors du champ d'action de la caméra et pourrait ne pas réagir à la présence de véhicules de petites dimensions, par exemple des motos. fig. 105.



105

F0S0772

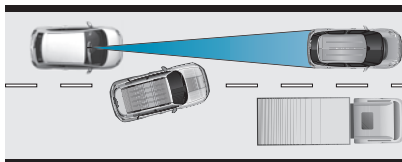
Détection de Piétons/Cyclistes

Durant la conduite, en cas de risque de choc avec un piéton ou un cycliste, le système affichera le message correspondant en indiquant la direction de détection de l'obstacle et, au besoin, interviendra en appliquant un freinage.



Changement de voie d'autres véhicules

Les véhicules qui changent de voie à l'improviste, se mettant sur la voie de circulation de votre véhicule et à l'intérieur du rayon d'action de la caméra, peuvent provoquer le déclenchement du système fig. 106.



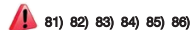
106

F0S0773

Avertissements

Le système n'a pas été conçu pour éviter des collisions et il n'est pas en mesure de détecter à l'avance des conditions éventuelles d'accident imminent. Ne pas tenir compte de cet avertissement pourrait mener à des lésions graves voire mortelles. Dans le cas de scénarios complexes, des avertissements ou des freinages inattendus ou inutiles peuvent se produire.

SYSTÈME iTPMS (Indirect Tyre Pressure Monitoring System)



La voiture peut être équipée d'un système de contrôle de la pression des pneus, appelé iTPMS (Indirect Tyre Pressure Monitoring System), en mesure de contrôler l'état de gonflage des pneus au moyen des capteurs de vitesse de roue.

PRESSION CORRECTE DES PNEUS

Si aucun pneu dégonflé n'a été détecté, le contour du véhicule est affiché à l'écran, dans la page-écran dédiée.

PRESSION DES PNEUS INSUFFISANTE

Dans le cas d'un ou de plusieurs pneus dégonflés, le système avertit le conducteur par l'allumage du témoin (!) sur le combiné de bord accompagné d'un signal sonore.

Ce signal s'affiche même en cas d'extinction et de redémarrage du moteur, jusqu'à l'exécution de la procédure de RÉINITIALISATION.

PROCÉDURE DE RÉINITIALISATION

Le système iTPMS requiert une phase initiale d'« auto-apprentissage » (dont la

durée dépend du style de conduite et des conditions de la route : la condition optimale est la conduite en ligne droite à 80 km/h pendant au moins 20 minutes), qui débute par l'exécution manuelle de la procédure de RESET. La procédure de RÉINITIALISATION doit être effectuée :

- ❑ à chaque modification de la pression des pneus ;
- ❑ lors du remplacement un seul pneu ;
- ❑ lorsque les pneus sont tournés/inversés ;
- ❑ en cas de montage de la roue compacte de secours.

Avant de procéder au RESET, gonfler les pneus aux valeurs nominales de pression figurant dans le tableau des pressions de gonflage (voir le chapitre « Roues », à la section « Caractéristiques techniques »).

Si la procédure de RÉINITIALISATION n'est pas effectuée, dans tous les cas mentionnés ci-dessus, le témoin (!) peut donner des signaux erronés concernant un ou plusieurs pneus. Pour exécuter la RÉINITIALISATION, voiture à l'arrêt et dispositif de démarrage sur ENGINE, agir sur le Menu principal en procédant comme suit :

- ❑ se placer sur la rubrique « Info véhicule » puis sur « Reset tire pressure » ;

□ appuyer sur le bouton « OK » de manière prolongée (pendant plus de 2 secondes) ;

□ l'écran affichera (au moyen d'une barre graphique) l'avancement de la procédure jusqu'à ce que la RÉINITIALISATION soit terminée.

Une fois que la procédure de RÉINITIALISATION a été effectuée, le message « Réinitialisation enregistrée » s'affichera à l'écran, indiquant que l'auto-apprentissage a été lancé ; un signal sonore est alors émis.

Si l'auto-apprentissage du système iTPMS n'est pas effectué correctement, aucun signal sonore n'est émis.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Le système est actif pour des vitesses supérieures à 15 km/h.

Dans certaines situations, telles que la conduite sportive ou des conditions particulières de la chaussée (par ex. verglas, neige, chemin de terre...), le signal peut retarder ou être partiel en ce qui concerne la détection du dégonflage simultané de plusieurs pneus.

Dans des conditions particulières (par ex. voiture chargée de manière asymétrique sur un côté, pneu endommagé ou usé, utilisation de la

roue compacte de secours, utilisation du kit de réparation des pneus « Fix&Go », utilisation de chaînes à neige, utilisation de pneus différents sur les essieux), le système pourrait fournir des signaux erronés ou se désactiver temporairement.

En cas de désactivation temporaire du système, le témoin (!) clignotera environ 75 secondes puis restera allumé ; l'écran affichera en même temps le contour du véhicule avec les symboles « — — » près de chaque pneu. Ce signal est également affiché suite à l'extinction et au redémarrage suivant du moteur, si les conditions correctes de fonctionnement ne sont pas rétablies.

En cas de signaux anormaux il est recommandé d'effectuer la procédure de RÉINITIALISATION. Si, une fois le RESET réussi, les signaux se représentent, vérifier que les types de pneus utilisés sont les mêmes sur les quatre roues, et que les pneus ne sont pas endommagés. Remonter dès que possible la roue avec un pneu de dimensions normales à la place de la roue de secours type galette, enlever, si possible, les chaînes à neige, vérifier la bonne répartition des charges, et répéter la procédure de « RÉINITIALISATION » en procédant dans des conditions de

chaussée propre et goudronnée. Si les signalisations persistent, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

SYSTÈME ATTENTION ASSIST

(suivant version)

C'est un système d'aide à la conduite capable de détecter la fatigue du conducteur.

ACTIVATION / DÉSACTIVATION

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le système est toujours activé et les signalisations peuvent être désactivées en intervenant sur le Menu « Réglages » du système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » à la section « Multimédia ») ou à l'écran du combiné de bord (voir « Réglages » au paragraphe « Écran » à la section « Présentation du combiné de bord »).

Sur certaines versions/marchés qui le prévoient, le système peut être activé/désactivé. Les réglages relatifs au système Attention Assist sont réactivés chaque fois que le moteur démarre.



Modification des configurations du système

Pour les versions/marchés qui le prévoient, le système est activé (« On ») à chaque démarrage du moteur.

Les réglages du système peuvent être modifiés en agissant sur le Menu « Réglages » du système **Uconnect™** ou sur l'écran du combiné de bord.

INTERVENTION DU SYSTÈME

Le système intervient si la caméra, située dans la zone centrale du pare-brise fig. 107, détecte des conditions de fatigue du conducteur basées sur des variations de trajectoire du véhicule et des rapprochements du bord de la chaussée.



107

F0S1286

L'écran du combiné de bord affiche le symbole ☕ (de couleur rouge) et une page-écran dédiée qui conseille au conducteur de s'arrêter pour faire une

pause. Un signal sonore est également émis.

☐ Si le conducteur **accepte** la suggestion fournie par le système en s'arrêtant pour faire une pause, en appuyant sur le bouton OK situé sur les commandes du côté gauche du volant, le message disparaît et le symbole ☕ reste affiché dans la zone dédiée de l'écran du combiné de bord jusqu'au prochain arrêt/redémarrage du moteur.

☐ Si le conducteur **ignore** l'avertissement fourni par le système et ne s'arrête pas, le message restera affiché à l'écran du combiné de bord tant que le bouton **OK** des commandes situées du côté gauche du volant ne sera pas enfoncé. Par contre, le symbole ☕ restera de toute façon affiché dans la zone dédiée de l'écran du combiné de bord. **IMPORTANT** En cas de défaillance du système, il apparaîtra sur le combiné de bord le symbole ☕! de couleur jaune ambre.

SYSTÈME LANE CONTROL (maintien de voie)

(suivant version)

Le système Lane Control utilise une caméra située sur le pare-brise pour détecter les limites de la voie et pour évaluer la position du véhicule par

rapport à ces limites afin de le maintenir à l'intérieur de la voie.

Lorsqu'une des limites de la voie est détectée et que le véhicule la dépasse sans la volonté du conducteur (clignotant non enclenché), le système Lane Control fournit un avertissement visuel sur le combiné de bord et un avertissement tactile sous la forme du couple appliqué au volant et de vibrations lorsque l'on s'approche de la limite de la voie, pour signaler ainsi au conducteur qu'il doit intervenir pour rester à l'intérieur de la voie.

AVERTISSEMENT Le couple appliqué sur le volant par le système a une intensité suffisante pour que le conducteur s'en aperçoive, mais cependant limitée, pour qu'il puisse vaincre le couple sans problème et garder à tout moment le contrôle de la voiture. Le conducteur peut donc tourner le volant selon les besoins à tout moment.

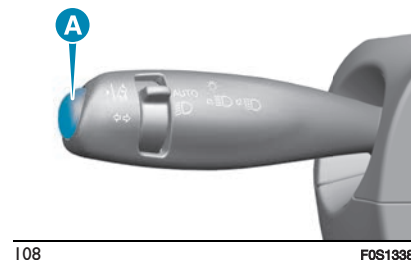
ACTIVATION/DÉSACTIVATION DU SYSTÈME

Au démarrage du véhicule, le système est activé.

Pour désactiver le système, il faut appuyer deux fois sur la touche (A) fig. 108 sur le levier au volant gauche. Si la seconde pression de la touche n'a

pas lieu dans les 5 secondes suivant la première pression, le système restera activé.

Pour les versions/marchés qui le prévoient, la désactivation du système est signalée par le symbole  qui s'affiche à l'écran du combiné de bord.



Conditions d'activation

Une fois activé, le système ne se déclenche que lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- ☐ le conducteur maintient au moins une main sur le volant ;
- ☐ la vitesse de la voiture est comprise entre 60 km/h et 150 km/h ;
- ☐ la voie est délimitée par au moins un côté ;
- ☐ les conditions de visibilité sont adéquates ;
- ☐ la route est rectiligne ou présente des virages à large rayon ;

☐ le clignotant (d'abandon de la voie) n'est pas activé dans la même direction d'abandon de la voie du véhicule.

AVERTISSEMENT Le système n'applique pas le couple au volant chaque fois qu'un système de sécurité (freins, système ABS, système ESC, système Autonomous Emergency Brake Control (AEB), etc.) est activé.

AFFICHAGES ET MESSAGES À L'ÉCRAN

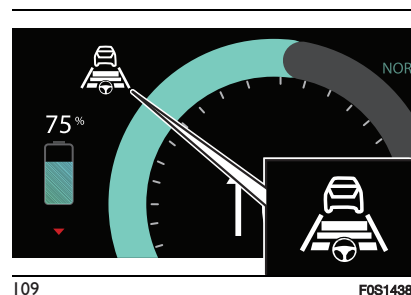
Le système Lane Control signale au conducteur lorsque le véhicule change de voie aussi au moyen de l'affichage de symboles et de messages à l'écran du combiné de bord.

Versions avec écran multifonctions reconfigurable

Lorsque le système est activé et que les limites de la voie n'ont pas été détectées, les lignes de la voie sont de couleur grise et une icône graphique dédiée s'affiche dans la zone supérieure dédiée de l'écran.

Sortie de voie avec détection d'une ou des deux limites

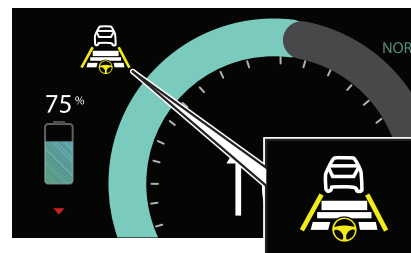
Lorsque le système est activé, les lignes de la voie à l'écran deviennent blanches pour indiquer que les limites ont été détectées fig. 109.



109

FOS1438

Lorsque le système détecte que le véhicule se rapproche de la ligne de la voie, la ligne correspondante devient de couleur jaune à l'écran et le véhicule représenté dans l'icône graphique affichée à l'écran devient jaune elle aussi fig. 110.



110

FOS1437

Lorsque le système détecte que le véhicule s'est rapproché de la ligne de la voie et est sur le point de la dépasser, la ligne à l'écran (jaune) clignote, le véhicule représenté dans



l'icône graphique affichée à l'écran devient jaune et le volant commence à vibrer.

Le système fonctionne également lorsqu'une seule des deux limites de voie est détectée. À l'écran, la ligne correspondante devient blanche, alors que l'autre est grise. Dans ce cas, le système n'intervient pour abandon de la voie que du côté où la limite est présente.

Modification des configurations du système

Les réglages du système peuvent être modifiés via le système **Uconnect™** (voir la description dans le supplément dédié).

Signal de fonctionnement limité du système



34) 35)

Si le message dédié apparaît à l'écran, cela indique qu'une condition limitant le fonctionnement du système pourrait s'être produite. Un dysfonctionnement ou la caméra occultée peuvent être des causes possibles de cette limitation.

En cas d'indication d'obstruction, nettoyer la zone du pare-brise au niveau du rétroviseur d'habitacle et vérifier que le message a disparu. Bien qu'il soit encore possible de conduire la voiture dans des conditions

normales, le système risquerait de ne pas être complètement disponible.

À la disparition des conditions ayant limité le fonctionnement du système, celui-ci recommence à fonctionner d'une façon normale et complète. Si l'anomalie persiste, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Détection d'absence des mains sur le volant

Si le système détecte l'absence des mains sur le volant durant une intervention active du système, celui-ci produira une intensification d'avertissements visuels et sonores, qui durera environ 15 secondes pour inviter le conducteur à remettre ses mains sur le volant. Si le conducteur ne repositionne pas ses mains sur le volant dans ce laps de temps, le système se désengagera en fournissant un avertissement supplémentaire pendant 5 secondes.

Signal d'anomalie du système

Si le système s'éteint et qu'un message dédié s'affiche à l'écran, cela indique une anomalie du système. Dans ce cas, il est toutefois possible de conduire la voiture, mais il est conseillé de s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat.



ATTENTION

75) Le système constitue une aide à la conduite de la voiture, il N'avertit PAS le conducteur lorsque des véhicules se trouvant en dehors des zones de détection s'approchent. Le conducteur doit toujours rester attentif aux conditions de la circulation, de la route et conserver le contrôle de la trajectoire de la voiture.

76) Le système constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité de la conduite incombe toujours au conducteur, qui doit prendre en considération les conditions de circulation pour conduire en toute sécurité. Le conducteur est toujours tenu de maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède.

77) Les capacités du système Autonomous Emergency Brake Control ne doivent jamais être essayées de façon irresponsable et dangereuse, susceptible de mettre en danger la sécurité du conducteur et celle des autres.

78) Si, pendant l'intervention du système, le conducteur appuie à fond sur la pédale d'accélérateur ou effectue un braquage rapide, il est possible que la fonction de freinage automatique s'interrompe (par ex. pour permettre une éventuelle manœuvre pour éviter un obstacle).

79) Le système intervient sur les véhicules, les piétons et les cyclistes qui roulent sur la même voie de circulation. Les animaux et les objets (par ex. des poussettes) ne sont pas pris en considération.

80) Si, pour des interventions d'entretien, le véhicule doit être placé sur un banc à rouleaux ou si celui-ci est lavé dans une station de lavage automatique à rouleaux, du fait qu'elle a un obstacle à l'avant (par ex. un autre véhicule, un mur ou tout autre obstacle), le système pourrait en détecter la présence et intervenir. Dans ce cas, il est conseillé de désactiver le dispositif.

81) Si le système iTPMS signale la chute de pression des pneus, veiller à contrôler la pression des quatre pneus.

82) Le système iTPMS n'exempte pas le conducteur de l'obligation de contrôler la pression des pneus tous les mois ; il ne doit pas être considéré comme un système de remplacement de l'entretien ou de sécurité.

83) La pression des pneus doit être contrôlée lorsque les pneus sont froids. Si, pour n'importe quelle raison, on contrôle la pression lorsque les pneus sont chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prévue, mais répéter le contrôle quand les pneus seront froids.

84) Le système iTPMS n'est pas en mesure de signaler les chutes subites de pression des pneus (par exemple en cas d'explosion d'un pneu). Dans ce cas, arrêter la voiture en freinant doucement sans effectuer de braquage brusque.

85) Le système ne fournit qu'une indication de basse pression des pneus : il n'est pas en mesure de les gonfler.

86) Un gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation d'énergie électrique, réduit la durée de la bande de roulement et peut influencer sur la capacité de conduire le véhicule de façon sûre.



AVERTISSEMENT

29) Les fonctions du système pourraient être limitées ou nulles en raison des conditions atmosphériques, par exemple soleil bas, pluie battante, grêle, brouillard épais ou neige abondante.

30) Le fonctionnement du système peut être imprévu ou retardé si des charges dépassant latéralement, vers l'arrière ou en hauteur par rapport à la taille normale du véhicule sont présentes sur d'autres véhicules.

31) La fonctionnalité peut être compromise par toute modification structurelle apportée au véhicule, comme par exemple une modification de l'avant de la voiture, le remplacement de pneus, ou une charge plus élevée que celle prévue pour la voiture.

32) Des réparations incorrectes effectuées dans la zone de localisation de la caméra peuvent altérer la vue de la caméra et compromettre sa fonctionnalité (par exemple : application de pâtes ou de colles pour éliminer les rayures). S'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour toute réparation de ce genre.

33) Ne modifiez ou n'effectuez aucune intervention sur la caméra située sur le pare-brise. En cas de panne du capteur, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

34) Le fonctionnement de la caméra pourrait être limité ou nul en raison des conditions atmosphériques, par exemple pluie battante, grêle, brouillard épais, neige abondante, formation de couches de givre sur le pare-brise.

35) Le fonctionnement de la caméra peut également être compromis par la présence de poussière, de condensation, de saletés ou de givre sur le pare-brise, par les conditions de circulation (par ex. des véhicules avançant sur une autre voie que la voiture, des véhicules arrivant sur le côté ou avançant dans le sens opposé sur la même voie de circulation, virage ayant un faible rayon de courbure), par l'état de la chaussée et les conditions de conduite (par ex. conduite tout terrain). S'assurer donc que le pare-brise soit toujours propre. Pour éviter de rayer le pare-brise, utiliser des détergents spécifiques et des chiffons propres. De plus, le fonctionnement de la caméra peut être limité ou nul dans certaines conditions de conduite, de circulation et de chaussée.

SYSTÈMES DE PROTECTION DES OCCUPANTS

L'un des plus importants équipements de sécurité de la voiture est représenté par les systèmes de protection suivants :

- ☐ ceintures de sécurité ;
- ☐ système SBR (Seat Belt Reminder) ;
- ☐ appui-tête ;
- ☐ systèmes de retenue des enfants ;
- ☐ airbags frontaux et latéraux.

Faire très attention aux informations fournies dans les pages suivantes. Il est en effet fondamental que les systèmes de protection soient utilisés



de façon correcte afin de garantir le maximum de sécurité au conducteur et aux passagers.

Pour la description du réglage des appuie-tête, voir les indications fournies au chapitre « Appuie-tête » dans la section « Présentation du véhicule ».

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Tous les sièges de la voiture sont dotés de ceintures de sécurité à trois points de fixation, avec enrouleur correspondant. Le mécanisme de l'enrouleur s'enclenche en bloquant la sangle en cas de freinage brusque ou de forte décélération due à un choc. Dans des conditions normales, cette caractéristique permet à la sangle de la ceinture de coulisser librement de manière à s'adapter parfaitement au corps de l'occupant. En cas d'accident, la ceinture se bloquera en réduisant ainsi le risque d'impact dans l'habitacle ou de projection en dehors de la voiture. Le conducteur doit toujours respecter (et faire respecter par tous les passagers) toutes les dispositions législatives locales concernant l'obligation et le mode d'emploi des ceintures de sécurité. Toujours boucler les ceintures de sécurité avant de prendre la route.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Toujours boucler les ceintures de sécurité avant de prendre la route.

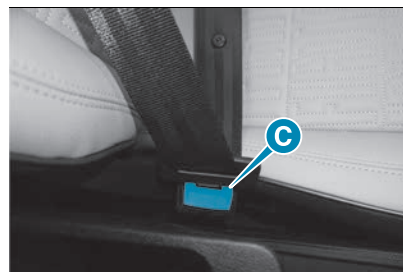
La ceinture doit être mise en tenant le buste droit et appuyé contre le dossier.

Pour boucler les ceintures, saisir la languette de clipsage (A) fig. 111 et l'enclencher dans la boucle (B) jusqu'au déclic de blocage.

Si au moment du déroulement de la ceinture celle-ci se bloque, la laisser s'enrouler légèrement puis la dérouler de nouveau en évitant des mouvements brusques.

Pour déboucler sa ceinture, appuyer sur le bouton (C) fig. 111 .

Accompagner la ceinture pendant qu'elle s'enroule pour éviter tout entortillement. Grâce à l'enrouleur, la ceinture s'adapte automatiquement au corps du passager et lui laisse toute liberté de mouvement.



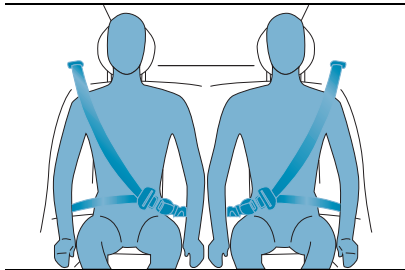
111

F0S1201

Lorsque la voiture est garée sur une route très en pente, il est possible que l'enrouleur se bloque, ce qui est tout à fait normal. Le mécanisme de l'enrouleur bloque la sangle chaque fois que celle-ci est extraite rapidement ou en cas de freinages brusques, chocs et virages négociés à grande vitesse. Le siège arrière est équipé de ceintures de sécurité à inertie à trois points d'ancrage avec enrouleur.

AVERTISSEMENT Pour la version avec porte arrière, la ceinture de sécurité du côté passager est installée sur la porte latérale arrière. S'assurer toujours que la porte est fermée avant de boucler votre ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT Boucler les ceintures de sécurité des places arrière comme illustré en fig. 112.



AVERTISSEMENT En repositionnant, après le renversement, le siège arrière en conditions d'utilisation normale, veiller à repositionner correctement la ceinture de sécurité de façon à ce qu'elle soit de nouveau prête à être utilisée.



87) 88)



ATTENTION

87) Ne pas appuyer sur le bouton (C) fig. 111 en roulant.

88) Il faut se rappeler qu'en cas de choc violent, les passagers des sièges arrière qui ne portent pas de ceintures s'exposent personnellement à d'importants risques, mais constituent également un danger pour les passagers des places avant.

SYSTÈME SBR (Seat Belt Reminder)

(suivant version)

Le système SBR avertit les passagers des places avant et arrière (pour les versions/marchés qui le prévoient) que leur ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Le système signale que les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées à l'aide de signaux visuels (allumage de témoins sur le combiné de bord et d'icônes sur l'écran) et de signaux sonores (voir les informations fournies dans les paragraphes suivants). **REMARQUE** Pour la désactivation permanente du signal sonore, s'adresser au Réseau après-vente Fiat. Il est possible de réactiver à tout moment le signal sonore via le Menu de Configuration de l'écran.

Comportement du témoin des ceintures de sécurité

Lorsque le dispositif de démarrage est placé sur la position ENGINE, le témoin  s'allume pendant quelques secondes, quel que soit l'état des ceintures avant.

Voiture roulant à moins de 20 km/h, si la ceinture de sécurité côté conducteur ou côté passager (avec passager assis) n'est pas bouclée, le témoin  reste allumé à lumière fixe.

Dès que la voiture atteint un seuil de vitesse supérieur à 20 km/h, avec la ceinture de sécurité côté conducteur ou côté passager (avec passager assis) non bouclée, un signal sonore retentit immédiatement, accompagné du clignotement du témoin  pendant 105 secondes environ.

Une fois activé, ce cycle de signalisations reste actif pour toute la durée prévue si la vitesse de la voiture ne descend pas au-dessous de 8 km/h ou si le conducteur n'embraye pas la marche arrière ou tant que les ceintures restent bouclées.

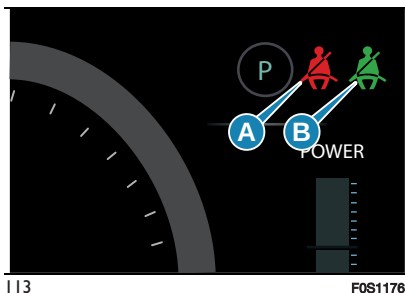
Si la vitesse descend au-dessous de 8 km/h durant le cycle de signalisations ou si la marche AR est embrayée, le signal sonore est désactivé et le témoin reste allumé.

Si le cycle est interrompu et la marche AR n'est pas embrayée, il sera réactivé dès que la voiture roulera à nouveau à plus de 20 km/h.

Comportement des icônes des ceintures de sécurité places arrière

Les icônes sont affichées sur l'écran fig. 113.





Les icônes affichées sur l'écran indiquent :

A : ceinture de sécurité de la place arrière gauche ;

B : ceinture de sécurité de la place arrière droite.

Lorsque la voiture roule à moins de 20 km/h, si une ceinture de sécurité arrière n'est pas bouclée, l'icône reste allumée environ 65 secondes.

Les icônes sont affichées en fonction des ceintures de sécurité correspondantes aux places arrière et restent allumées pendant 65 secondes environ à partir du dernier changement d'état de la ceinture :

■ si la ceinture de sécurité est bouclée, l'icône correspondante sera de couleur verte ;

■ si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée, l'icône correspondante sera de couleur rouge.

Si la vitesse de la voiture dépasse 20 km/h et la marche arrière n'est pas embrayée, si une ceinture de sécurité arrière est débouclée, un signal sonore retentit immédiatement et l'icône clignote simultanément pendant 35 secondes environ. Le signal sonore est ensuite désactivé et l'icône reste allumée jusqu'à la fin du cycle. Par ailleurs, les icônes restent allumées plusieurs secondes chaque fois que l'on ouvre l'une des portes arrière.

AVERTISSEMENT En ce qui concerne les sièges arrière, le système SBR indique uniquement si les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées (icône rouge) ou si elles sont bouclées (icône verte) mais il n'indique pas la présence d'un passager éventuel.

Lorsque le dispositif de démarrage est placé sur ENGINE, toutes les icônes restent éteintes si toutes les ceintures de sécurité (avant et arrière) sont bouclées. Pour les places arrière, les icônes s'allument quelques secondes après que le dispositif de démarrage a été mis sur ENGINE, quel que soit l'état des ceintures de sécurité (même si toutes les ceintures de sécurité sont bouclées).

Tous les icônes s'allument lorsqu'une ceinture au moins passe de l'état bouclé à l'état débouclé ou vice-versa.

PRÉTENSIONNEURS

Le véhicule est équipé de prétensionneurs pour les ceintures de sécurité avant et arrière qui, en cas de choc frontal violent, assurent l'adhérence parfaite des ceintures au corps des occupants avant toute action de maintien.

L'activation des prétensionneurs est reconnaissable au recul de la sangle vers l'enrouleur. Cette voiture est équipée d'un deuxième dispositif de prétension (installé en zone bas de caisse) et l'activation est indiquée par le raccourcissement du câble métallique.

Pendant l'intervention du prétensionneur, il peut y avoir une légère émission de fumée ; cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas un début d'incendie. Le prétensionneur ne nécessite ni entretien ni lubrification : toute modification des conditions d'origine en altère l'efficacité.

Si, en raison d'évènements naturels exceptionnels (ex. inondations, tempêtes, etc.) le dispositif est entré en contact avec de l'eau et de la boue, il faut absolument le remplacer.

AVERTISSEMENT Pour avoir le maximum de protection possible, placer la ceinture de sécurité de manière à ce qu'elle adhère parfaitement au buste et au bassin.



LIMITEURS DE CHARGE

Pour augmenter la protection offerte aux occupants en cas d'accident, les enrouleurs des ceintures de sécurité sont dotés, à l'intérieur, d'un dispositif qui permet de doser la force appliquée sur le thorax et les épaules pendant l'action de retenue des ceintures en cas de choc frontal.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



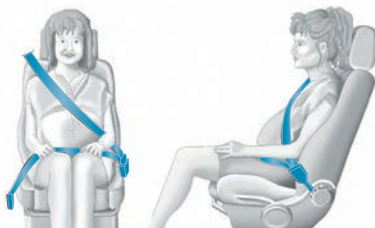
L'utilisation des ceintures de sécurité est obligatoire également pour les femmes enceintes : le risque de blessure pour elles et pour leur enfant est nettement inférieur si elles portent leur ceinture de sécurité.

Les femmes enceintes doivent placer la partie inférieure de la sangle beaucoup plus bas, de façon à ce qu'elle passe

sur le bassin et sous le ventre (comme l'indique fig. 114).

Au fur et à mesure que la grossesse avance, la conductrice doit régler le siège et le volant de sorte à avoir le plein contrôle de la voiture (les pédales et le volant doivent être facilement accessibles).

Il faut toutefois maintenir la plus grande distance possible entre le ventre et le volant.



114

FOS1258

La sangle de la ceinture de sécurité ne doit pas être entortillée. La partie supérieure doit passer sur l'épaule et traverser le thorax en diagonale. La partie inférieure doit adhérer au bassin (comme indiqué en fig. 115) du passager, et non à son abdomen. N'utiliser aucun dispositif (agrafes, arrêts, etc.) pour tenir les ceintures éloignées du corps des passagers.



115

FOS1251

Chaque ceinture de sécurité doit être utilisée par une seule personne : un passager ne doit pas transporter d'enfant sur ses genoux en utilisant la même ceinture de sécurité pour assurer leur protection fig. 116. En règle générale, on ne doit boucler aucun objet à la personne.



116

FOS1252



ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour un entretien correct des ceintures de sécurité, suivre attentivement les règles suivantes :

- ❑ toujours utiliser les ceintures de sécurité avec la sangle bien détendue, non entortillée ; s'assurer que cette dernière puisse se déplacer librement et sans obstacles ;
- ❑ vérifier le fonctionnement de la ceinture de sécurité de la manière suivante : boucler la ceinture de sécurité et la tirer énergiquement ;
- ❑ suite à un accident d'une certaine gravité, remplacer la ceinture de sécurité utilisée, même si elle semble intacte en apparence. Remplacer systématiquement la ceinture de sécurité en cas de déclenchement des prétensionneurs ;
- ❑ éviter que les enrouleurs soient mouillés : leur bon fonctionnement est garanti seulement s'ils ne subissent pas d'infiltrations d'eau
- ❑ remplacer la ceinture de sécurité lorsqu'elle présente de légères traces d'usure ou des coupures.



ATTENTION

89) Le prétensionneur ne peut être utilisé qu'une seule fois. Après son activation, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour le faire remplacer.

90) Pour bénéficier du maximum de protection possible, garder le dossier bien droit, bien appuyer le dos au dossier et placer la ceinture de manière à ce qu'elle adhère parfaitement au buste et au bassin. Bouclez systématiquement vos ceintures, à l'avant comme à l'arrière ! Rouler sans ceinture bouclée augmente le risque de blessures graves ou de mort en cas d'accident.

91) Il est formellement interdit de démonter ou d'altérer les composants de la ceinture de sécurité et du prétensionneur. Toute intervention doit être exécutée par des opérateurs qualifiés et agréés. Toujours s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

92) Si la ceinture a été soumise à une forte sollicitation, par exemple suite à un accident, elle doit être remplacée entièrement en même temps que les ancrages, les vis de fixation de ces derniers et le prétensionneur. En effet, même si elle ne présente pas de défauts visibles, la ceinture pourrait avoir perdu ses propriétés de résistance.



AVERTISSEMENT

36) Toute opération comportant des chocs, des vibrations ou des échauffements localisés (supérieurs à 100°C pendant une durée de 6 heures

maximum) dans la zone du prétensionneur peut l'endommager ou provoquer son déclenchement intempestif. Si une intervention sur ces composants est nécessaire, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

SYSTÈMES DE PROTECTION POUR ENFANTS

TRANSPORTER LES ENFANTS EN TOUTE SÉCURITÉ



93) 94) 95) 96)

Pour une meilleure protection en cas de choc, tous les passagers doivent voyager assis et attachés avec les systèmes de retenue prévus, y compris les nouveaux-nés et les enfants !

Cette prescription est obligatoire dans tous les pays membres de l'Union Européenne conformément à la directive 2003/20/CE.

Les enfants d'une stature inférieure à 1,50 mètre, jusqu'à l'âge de 12 ans, doivent être protégés par des dispositifs de retenue appropriés et devraient être assis sur les places arrière.

Les statistiques sur les accidents indiquent que les sièges arrière assurent une meilleure protection des enfants.

Chez les enfants, par rapport aux adultes, la tête est proportionnellement plus grosse et plus lourde que le reste du corps, alors que les muscles et la structure osseuse ne sont pas complètement développés. Par conséquent, pour les protéger convenablement en cas de choc, d'autres dispositifs sont nécessaires que les ceintures de sécurité pour adultes afin de réduire au minimum le risque de blessures en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre soudaine. Les enfants doivent être assis de façon sécurisée et confortable. En fonction des sièges enfants utilisés, il est conseillé de maintenir les enfants le plus longtemps possible dans les sièges enfants tournés dos à la route (au moins jusqu'à l'âge de 3-4 ans), car c'est la position qui offre le plus de protection en cas de choc. Le meilleur choix du dispositif de retenue pour enfant doit se baser sur le poids et la taille de l'enfant. Il existe différents types de systèmes de retenue pour enfants, qui peuvent être fixés à la voiture à l'aide des ceintures de sécurité ou en utilisant les fixations ISOFIX.

Nous conseillons de toujours choisir le système de retenue le plus approprié à l'enfant ; pour ce faire, toujours consulter la Notice d'entretien fournie

avec le siège enfant pour être certain qu'il s'agit du modèle adapté à l'enfant auquel il est destiné.

Certains sièges enfants universels requièrent, pour pouvoir être installés correctement sur la voiture, l'utilisation d'un accessoire (base) vendu séparément par le fabricant de sièges enfants. Raison pour laquelle le fabricant recommande de vérifier auprès du revendeur, à travers un test de montage, la possibilité d'installer le siège enfant souhaité sur votre voiture avant de l'acheter.



ATTENTION

93) GRAVE DANGER Quand l'airbag frontal côté passager est actif, ne pas installer sur le siège avant passager les sièges enfants qui se montent dans le sens contraire de la marche. L'activation de l'airbag, en cas de choc, pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté, indépendamment de la gravité du choc. Il est conseillé de toujours transporter les enfants dans leur siège sur la banquette arrière, car cette position s'est avérée la plus protégée en cas d'accident.

94) L'obligation de désactiver l'airbag si l'on installe un siège enfant dos à la route figure sur l'étiquette collée sur le pare-soleil avec les symboles appropriés. Respecter les indications figurant sur le pare-soleil côté passager

(voir la description du chapitre « Système de protection supplémentaire (SRS) - Airbags »).

95) S'il faut transporter un enfant sur le siège avant côté passager avec un siège enfant qui se monte dos à la route, les airbags côté passager frontal et latéral (Side bag) doivent être désactivés via le Menu principal de l'écran (voir le chapitre « Écran » dans la section « Présentation du combiné de bord ») et vérifier qu'ils sont bien désactivés grâce à l'allumage du témoin  OFF sur la platine située sur le plafonnier central. En outre, le siège passager doit être reculé jusqu'en butée, pour éviter tout contact du siège enfant avec la planche de bord.

96) Ne pas actionner le siège avant ou arrière s'il y a un enfant sur le même siège ou assis sur le siège enfant.



En Europe, les caractéristiques des systèmes de retenue des enfants sont réglementées par la norme ECE-R44, selon cinq groupes de poids :

Groupe	Âge	Plages de poids	Classe de taille / Fixation
Groupe 0	À titre indicatif, jusqu'à 9 mois	Jusqu'à un poids de 10 kg	ISO/L1
			ISO/L2
			ISO/R1
Groupe 0+	À titre indicatif, jusqu'à 2 ans	Jusqu'à un poids de 13 kg	ISO/R1
			ISO/R2
			ISO/R3
Groupe 1	À titre indicatif, de 8 mois à 4 ans	poids entre 9 et 18 kg	ISO/R2
			ISO/R3
			ISO/F2
			ISO/F2X
Groupe 2	À titre indicatif, de 3 ans à 7 ans	poids entre 15 et 25 kg	ISO/F3
			–
			–
Groupe 3	À titre indicatif, de 6 ans à 12 ans	poids entre 22 et 36 kg	–

Tous les dispositifs de retenue pour les enfants doivent mentionner les données d'homologation ainsi que la marque de contrôle sur une étiquette fixée solidement au siège-auto et qui ne doit jamais être enlevée.

La ligne d'accessoires Lineaccessori MOPAR® offre des sièges enfants adaptés à chaque catégorie de poids. Ce choix est vivement conseillé, car ces sièges ont été spécialement conçus et testés pour les véhicules Fiat.

INSTALLATION D'UN SIÈGE ENFANT AVEC LES CEINTURES DE SÉCURITÉ



Les sièges enfants universels qui s'installent en utilisant uniquement les ceintures de sécurité sont homologués conformément à la norme ECE R44 et sont divisés en différents groupes de poids.

AVERTISSEMENT Les illustrations sont données seulement à titre indicatif pour le montage. Monter le siège enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.

AVERTISSEMENT À la suite d'un accident de la route d'une certaine gravité, il est conseillé de remplacer le siège enfant, ainsi que la ceinture de sécurité qui le bloquait.

Groupe 0 et 0+

Les enfants pesant jusqu'à 13 kg doivent être transportés tournés dos à la route sur un siège enfant du type indiqué sur fig. 117 qui, soutenant la tête, ne provoque pas de contraintes sur le cou en cas de brusques décélérations.

Le siège enfant est attaché à l'aide des ceintures de sécurité de la voiture, comme indiqué fig. 117 et l'enfant doit être lui-même attaché avec les ceintures incorporées.

0-13 kg



117

F0S1253

Groupe 1

À partir de 9 jusqu'à 18 kg, les enfants peuvent être transportés avec le siège tourné vers l'avant fig. 118.

9-18 kg



118

F0S1255

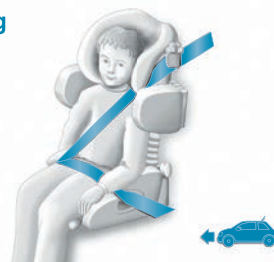
Groupe 2

Les enfants d'un poids de 15 à 25 kg peuvent être maintenus directement

par les ceintures de sécurité de la voiture fig. 119.

Les sièges enfants ont alors essentiellement pour fonction de positionner correctement l'enfant par rapport à la ceinture de sécurité, de façon à ce que la partie diagonale de la ceinture de sécurité adhère au thorax et non au cou et la partie horizontale au bassin et non à l'abdomen de l'enfant.

15-25 kg



119

F0S1257

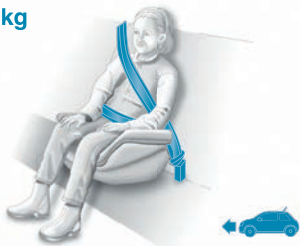
Groupe 3

Pour les enfants pesant entre 22 et 36 kg, il existe des dispositifs de retenue spéciaux qui permettent d'attacher correctement la ceinture de sécurité.

L'illustration fig. 120 est un exemple de position correcte de l'enfant sur le siège arrière.



22-36 kg



I20

F0S1256

Au-delà de 1,50 m de taille, les enfants peuvent mettre les ceintures comme les adultes.

INSTALLATION D'UN SIÈGE ENFANT ISOFIX

 101) 102) 103) 104) 105)

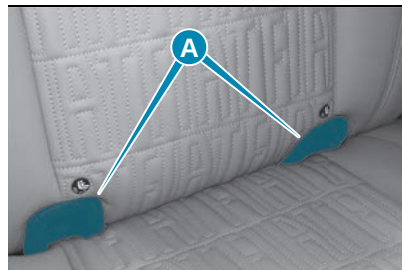
Le véhicule est équipé de fixations ISOFIX (standard européen qui rend le montage des sièges enfants rapide et sûr), sur les sièges arrière et sur le siège avant côté passager.

Le système ISOFIX permet de monter des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX, sans utiliser les ceintures de sécurité de la voiture mais en attachant directement le siège enfant à trois fixations présentes sur la voiture.

Il est possible d'effectuer un montage mixte de sièges enfants traditionnels et ISOFIX sur des places différentes de la voiture.

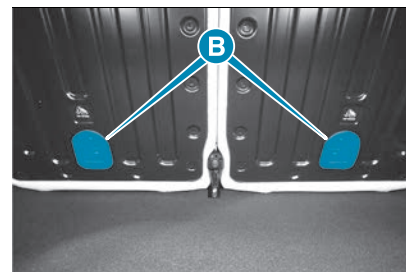
Pour installer un siège enfant ISOFIX, l'accrocher aux deux fixations métalliques (A) fig. 121 situées au dos du coussin arrière du siège avant côté passager et des sièges arrière, et identifiées par le symbole , au point de contact avec le dossier, puis, après avoir retiré la plage arrière, fixer la sangle supérieure (disponible avec le siège enfant) à la fixation (B) fig. 122 située derrière le dossier du siège, dans la partie inférieure.

À titre indicatif, fig. 123 présente un exemple de siège enfant ISOFIX Universel qui couvre le groupe de poids 1.



I21

F0S1321



I22

F0S1322

AVERTISSEMENT La figure est fournie uniquement à titre indicatif pour le montage. Monter le siège enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.

REMARQUE Lorsque l'on utilise un siège enfant ISOFIX Universel, on ne peut utiliser que des sièges enfants homologués avec la mention ECE R44 « ISOFIX Universel » (R44/03 ou mises à jour suivantes).



123

F0S1254

AVERTISSEMENT Suite à un accident de la route d'une certaine importance, il est recommandé de remplacer le siège enfant et les fixations ISOFIX. Les autres groupes de poids sont couverts par des sièges enfants ISOFIX spécifiques qui peuvent être utilisés uniquement s'ils ont été spécifiquement testés pour cette voiture (voir liste de voitures jointe au siège enfant).

Pour plus de détails concernant l'installation et/ou l'utilisation du siège enfant, consulter le « Mode d'emploi » fourni avec le siège.

CONFORMITÉ DES SIÈGES PASSAGERS POUR L'UTILISATION DES SIÈGES ENFANTS I-SIZE

(suivant version)

Ces sièges enfants, conçus et

homologués selon le règlement i-Size (ECE R129), garantissent les meilleures conditions de sécurité pour le transport des enfants en voiture :

- obligation de transporter l'enfant dos à la route jusqu'à l'âge de 15 mois ;
 - augmentation de la protection offerte par le siège enfant en cas de chocs latéraux ;
 - l'utilisation du système ISOFIX est préconisée pour éviter toute installation incorrecte du siège enfant ;
 - efficacité accrue lors du choix du siège enfant, non plus en fonction du poids, mais en fonction de la taille de l'enfant ;
 - meilleure compatibilité entre les sièges de la voiture et les sièges enfants : les sièges enfants i-Size peuvent être considérés comme des « Super ISOFIX », dans le sens qu'ils peuvent parfaitement être installés dans les places homologuées i-Size mais aussi dans les positions homologuées ISOFIX (ECE R44).
- REMARQUE Si les places du véhicule sont homologuées i-Size, elles présentent le symbole fig. 124 au niveau des crochets ISOFIX.



124

J0A0450

REMARQUE Pour vérifier si le véhicule est homologué pour l'installation des sièges enfants i-Size, consulter le tableau de la page suivante.



ATTENTION

97) Il existe des sièges dotés d'attaches de type Isofix qui permettent une fixation stable au siège sans recourir aux ceintures de sécurité de la voiture. Pour ce type de sièges enfants, se reporter à la description au paragraphe « Montage d'un siège enfant Isofix » dans ce chapitre.

98) Un montage incorrect du siège enfant peut annuler l'efficacité du système de protection. En cas d'accident, le siège enfant pourrait en effet se relâcher et l'enfant risquerait de subir des lésions pouvant être mortelles. Suivre attentivement les instructions fournies par le fabricant pour l'installation d'un système de protection du nouveau-né ou des enfants.



99) Quand le système de protection des enfants n'est pas utilisé, il est nécessaire de le fixer avec la ceinture de sécurité ou avec les points d'ancrage ISOFIX, ou de le retirer du véhicule. Ne pas le laisser détaché à l'intérieur de l'habitacle. De cette façon, vous évitez qu'il puisse blesser les occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.

100) Après avoir installé un siège enfant, ne déplacez pas le siège : retirez toujours le siège enfant avant d'effectuer tout type de réglage des sièges.

101) Toujours s'assurer que la sangle de la ceinture de sécurité ne passe pas sous les bras ou derrière le dos de l'enfant. En cas d'accident, la ceinture de sécurité n'est pas en mesure de retenir l'enfant, qui pourrait subir des lésions pouvant même être mortelles. L'enfant doit donc toujours porter correctement sa ceinture de sécurité.

102) N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour attacher plusieurs sièges enfant.

103) Si un siège enfant ISOFIX universel n'est pas fixé avec les trois ancrages, le siège enfant ne sera pas en mesure de protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant risque des lésions graves, voire mortelles.

104) Ne monter le siège enfant que lorsque la voiture est à l'arrêt. Le siège enfant est correctement fixé aux attaches de pré-équipement quand on entend les déclics qui confirment qu'il est bien accroché. Toujours se conformer aux instructions de montage, de démontage et de positionnement, fournies

obligatoirement par le fabricant avec le siège enfant.

105) La figure est fournie uniquement à titre indicatif pour le montage. Monter le siège enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.

Installation des sièges enfants

Le tableau suivant fournit les indications sur le positionnement des sièges enfants sur les sièges du véhicule. Chaque position d'emplacement des sièges enfants est conforme aux normes UNECE



Places assises					
Place assise numéro	1	3		4	6
		Airbag ACTIVÉ	Airbag DÉSACTIVÉ		
Place assise adaptée pour les systèmes de retenue universels dos à la route	X	NON	OUI (U)	OUI (U)	OUI (U)
Place assise adaptée pour les systèmes de retenue universels face à la route	X	OUI (UF) ^(a)	NON	OUI (UF)	OUI (UF)
Place assise i-Size dos à la route	X	NON	OUI (i-U)	NON	OUI** (i-U)
Place assise i-Size face à la route	X	OUI (i-UF) ^(a)	NON	NON	OUI** (i-UF)
Place assise adaptée pour les sièges enfants ISOFIX latéraux (L1 L2)	X	NON	NON	NON	NON



Places assises					
Place assise numéro	1	3		4	6
		Airbag ACTIVÉ	Airbag DÉSACTIVÉ		
Place assise adaptée pour les sièges enfants ISOFIX dos à la route (R1 R2 R3)	X	NON	OUI (Uniquement R1 et R2) * (IL)	NON	OUI (Uniquement R1 et R2) ** (IL)
Place assise adaptée pour les sièges enfants ISOFIX face à la route (F2 F2X F3)	X	OUI (IUF) ^(a)	NON	OUI (IUF)	OUI (IUF)
Place assise adaptée pour les sièges enfants auxiliaires (B2/B3)	X	OUI (Uniquement B2) (IUF) (a)	NON	OUI (Uniquement B2) (IUF)	OUI (Uniquement B2) (IUF)

U = Position adaptée pour un siège enfant « universel », approuvé pour cette catégorie de poids.

UF = Position adaptée pour un siège enfant monté face à la route « universel », approuvé pour cette catégorie de poids.

IUF = Position adaptée pour un siège enfant monté face à la route « ISOFIX » universel, approuvé pour cette catégorie de poids.

i- U = Position adaptée pour des sièges enfants « universels » i-Size, montés dos à la route.

i-UF = Position adaptée pour des sièges enfants « universels » i-Size, montés face à la route.

IL = Position adaptée pour des sièges enfants spécifiques (CRS) ISOFIX dont la liste est fournie. Ces sièges enfants CRS ISOFIX sont ceux des catégories « véhicule spécifique », « utilisation limitée » et « semi-universelle ».

X = Non applicable. Le siège n'est pas homologué pour l'installation de sièges enfants.

* = Installation possible uniquement avec déplacement du siège en arrière.

** = Installation possible uniquement avec déplacement du siège avant correspondant. Dans cette configuration, ce siège avant ne doit pas être occupé.

(a) = Avec la configuration d'un siège enfant face à la route, il faut avancer le siège dans une position pas plus avancée de la mi-course longitudinale.

REMARQUE Il pourrait être nécessaire de déposer les appuie-tête pour installer le siège enfant.

SIÈGES ENFANT RECOMMANDÉS POUR VOTRE VÉHICULE

La Lineaccessori MOPAR® propose, sur les marchés où elle est disponible, une gamme complète de sièges enfants à fixer avec la ceinture de sécurité à trois points ou au moyen des fixations ISOFIX.

AVERTISSEMENT Le fabricant conseille d'installer le siège enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.

Groupe de poids	Siège enfant	Type de siège enfant	Installation du siège enfant
Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg / de 40 cm à 80 cm		Peg Perego Primo Viaggio i-Size Code de commande Fiat : 50290501	Siège enfant universel i-Size. Il est installé dos à la route avec l'utilisation obligatoire de la sous-base i-Size (vendue avec le siège enfant ou séparément) et les fixations ISOFIX du véhicule. Il doit être installé de préférence sur la place arrière droite.
	+ 	Peg Perego Base i-Size Code de commande Fiat : 50290505	



Groupe de poids

Siège enfant

Type de siège enfant

Installation du siège enfant

Groupe 0+/1 : de 9 à
18 kg, de 67 cm à
105 cm



+

+



Peg Perego Viaggio FF105

Code de commande Fiat :
50290502

Peg Perego Base i-Size

Code de commande Fiat :
50290505

Siège enfant homologué i-Size.
Il doit être installé sur le véhicule
obligatoirement avec la sous-base
Peg Perego Base i-Size (vendue
séparément ou avec le siège enfant
Peg Perego Primo Viaggio i-Size). Il
doit être installé de préférence sur
la place arrière droite.

Groupe 2 : de 15 à 25 kg,
de 95 cm à 135 cm



Peg Perego Viaggio 2 3 Shuttle Plus collection 500 (suivant version)

Code de commande Fiat :
50290503

Il s'installe uniquement tourné
vers l'avant à l'aide de la ceinture
de sécurité à trois points et
éventuellement des fixations
ISOFIX de la voiture. **Le Fabricant
conseille de l'installer en
utilisant les fixations ISOFIX du
véhicule.** Il doit être installé de
préférence sur les places arrière
extérieures.

Groupe de poids	Siège enfant	Type de siège enfant	Installation du siège enfant
Groupe 3 : de 22 à 36 kg, de 136 cm à 150 cm		Peg Perego Viaggio 2 3 Shuttle Plus collection 500 (suivant version) Code de commande Fiat : 50290503	Il s'installe uniquement tourné vers l'avant à l'aide de la ceinture de sécurité à trois points et éventuellement des fixations ISOFIX de la voiture. Le Fabricant conseille de l'installer en utilisant les fixations ISOFIX du véhicule. Il doit être installé de préférence sur les places arrière extérieures.



Principales précautions à suivre pour transporter des enfants en toute sécurité

- ❑ Installer les sièges enfants sur le siège arrière, car c'est la place la plus protégée en cas de choc.
- ❑ Conserver le siège enfant tourné dos à la route le plus longtemps possible, si possible jusqu'à l'âge de 3-4 ans de l'enfant.
- ❑ En cas de désactivation de l'airbag frontal côté passager, toujours contrôler, au moyen de l'allumage permanent du témoin spécifique sur la platine de la planche de bord, l'effective désactivation.
- ❑ Suivre scrupuleusement les instructions fournies avec le siège enfant. Les conserver dans la voiture avec les papiers et cette Notice. Ne jamais utiliser de sièges enfants dépourvus de mode d'emploi.
- ❑ Chaque système de retenue est rigoureusement réservé pour une personne seule : ne jamais l'utiliser pour attacher deux enfants simultanément.
- ❑ Toujours vérifier que les ceintures de sécurité n'appuient pas sur le cou de l'enfant.
- ❑ Vérifier systématiquement en tirant sur la sangle que les ceintures de sécurité sont bien bouclées.

❑ Pendant le voyage, ne pas permettre à l'enfant de prendre des positions anormales ou de déboucler sa ceinture de sécurité.

❑ Ne pas permettre à l'enfant de positionner la partie diagonale de la ceinture de sécurité sous les bras ou derrière le dos.

❑ Ne jamais transporter d'enfants en les tenant dans les bras, même s'il s'agit de nouveaux-nés. Personne, en effet, n'est en mesure de les retenir en cas de choc.

❑ Si le véhicule a subi un accident ou accrochage, remplacer le siège-auto pour enfant par un neuf. De plus faire remplacer, selon le type de siège enfant installé, les fixation ISOFIX ou la ceinture de sécurité à laquelle le siège enfant était attaché.

❑ Si nécessaire, enlever l'appuie-tête arrière pour faciliter l'installation du siège-enfant. L'appuie-tête doit toujours être installé si le poste est destiné à un adulte ou à un enfant assis sur un rehausseur sans dossier.

SYSTÈME DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE (SRS) - AIRBAGS

Le véhicule peut être équipé de :

- ❑ airbag frontal conducteur ;
- ❑ airbag frontal passager ;
- ❑ airbags latéraux avant de protection du bassin, thorax et épaule (side bag) conducteur et passager ;
- ❑ airbags latéraux de protection de la tête des occupants des places avant et des occupants des places latérales arrière (airbag rideau).

 106) 107) 108) 109) 110) 111)

AIRBAGS FRONTAUX

 112)

Les airbags frontaux (conducteur et passager) protègent les occupants des places avant en cas de chocs frontaux dont l'intensité est moyenne-élevée, au moyen de l'interposition du coussin entre l'occupant et le volant ou la planche de bord.

La non-activation de ces airbags en cas d'autres types de choc (latéral, arrière, capotages, etc.) n'indique pas le dysfonctionnement du système.

En cas de choc frontal, une centrale électronique déclenche au besoin le gonflage du coussin.

Le coussin se déploie instantanément, en s'interposant entre le corps des passagers à l'avant et les structures pouvant provoquer des lésions ; le coussin se dégonfle aussitôt après. Les airbags frontaux ne remplacent pas mais complètent l'utilisation des ceintures de sécurité, qu'il est toujours recommandé d'utiliser, comme d'ailleurs le prescrit la législation en Europe et dans la plupart des pays extra-européens.

En cas de choc, une personne qui n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité est projetée vers l'avant et peut heurter le coussin en train de se déployer. Dans ce cas, la protection offerte par le coussin est amoindrie.

Les airbags frontaux peuvent ne pas s'activer dans les cas suivants : chocs frontaux contre des objets très déformables, qui n'impliquent pas la surface frontale de la voiture (par ex., pare-chocs contre le rail de sécurité), encastrement de la voiture sous d'autres véhicules ou des barrières de protection (par ex., sous un camion ou un rail de sécurité).

La non-activation dans les conditions décrites ci-dessus est due au fait que les airbags pourraient n'offrir aucune protection supplémentaire par rapport aux ceintures de sécurité et, par conséquent, leur activation

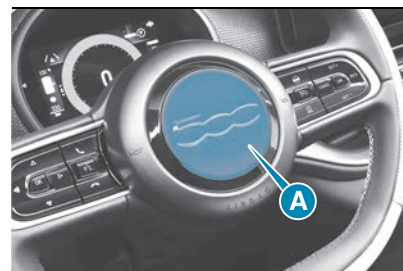
serait inopportune. Dans ces cas, la non-activation n'indique pas le dysfonctionnement du système. Les airbags frontaux côté conducteur et côté passager ont été étudiés et étalonnés pour offrir la meilleure protection des occupants des places avant portant des ceintures de sécurité. Leur volume lors du gonflage maximum remplit la plupart de l'espace entre le volant et le conducteur et entre la planche et le passager.

En cas de chocs frontaux non sévères (pour lesquels l'action de retenue exercée par les ceintures de sécurité est suffisante), les airbags ne s'activent pas. Par conséquent, il est dans tous les cas nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité qui, en cas de choc frontal, assurent toujours la bonne position de l'occupant.

Airbag frontal côté conducteur



Il est formé d'un coussin à gonflage instantané contenu dans un logement approprié situé au centre du volant fig. 125.



125

F0S1145

Airbag frontal côté passager

Il est formé d'un coussin à gonflage instantané, placé dans un logement spécial de la planche de bord fig. 126 ; le volume de ce coussin est plus important que celui du côté conducteur.



126

F0S1147

Airbag frontal côté passager et sièges enfants



Les sièges enfants que l'on monte dos à la route ne doivent **JAMAIS**



être installés sur le siège avant lorsque l'airbag passager est activé, parce que l'activation de l'airbag en cas de choc pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté.

Respecter **À LA LETTRE** les recommandations figurant sur les étiquettes apposées des deux côtés du pare-soleil (fig. 127).



127

F061261



ATTENTION

106) L'activation des airbags frontaux et/ou latéraux est possible lorsque la voiture est soumise à des chocs violents qui concernent la zone sous la coque, comme par exemple des chocs violents contre des marches, des trottoirs ou des reliefs fixes du sol, la chute de la voiture dans de grands trous ou ornières de la route.

107) Lorsqu'ils s'activent, les airbags dégagent une petite quantité de poudres. Ces poudres ne sont pas nocives et n'indiquent pas un début d'incendie. Par

ailleurs, la surface du coussin déployé et l'intérieur de la voiture peuvent se recouvrir d'un résidu poudreux : cette poudre peut irriter la peau et les yeux. En cas d'exposition, se laver avec de l'eau et du savon neutre. Toutes les interventions de contrôle, de réparation et de remplacement concernant l'airbag doivent être effectuées auprès du Réseau Après-vente Fiat. En cas de mise au rebut de la voiture, veiller à s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour faire désactiver le système d'airbag.

108) Toutes les interventions de contrôle, de réparation et de remplacement concernant l'airbag doivent être effectuées auprès du Réseau Après-vente Fiat.

109) En cas de mise au rebut de la voiture, veiller à s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour faire désactiver le système d'airbag.

110) L'activation des prétensionneurs et des airbags frontaux et latéraux est déterminée de manière différenciée, en fonction du type de choc. La non-activation de l'un ou de plusieurs de ces dispositifs n'indique donc pas le dysfonctionnement du système.

111) En cas d'accident où l'un des dispositifs de sécurité s'est activé, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour le faire remplacer et faire vérifier l'intégrité du système.

112) Ne pas coller d'adhésifs ou d'autres objets sur le volant, ni sur la planche de bord à proximité de l'airbag côté passager et ni sur le revêtement latéral côté toit ou sur les sièges. Ne pas placer d'objets sur la planche côté passager (des téléphones portables, par ex.) qui pourraient interférer avec l'ouverture de l'airbag passager ou

blessier grièvement les occupants de la voiture.

113) En cas d'activation, l'airbag doit pouvoir se gonfler sans rencontrer d'obstacles. Par conséquent, il est recommandé de ne pas conduire avec le corps courbé en avant, mais de s'asseoir en appuyant bien le dos et les épaules contre le dossier du siège, et de régler la position du siège, en restant le plus loin possible du volant, afin qu'il soit possible de le manœuvrer aisément avec les bras légèrement pliés. Se trouver trop près du volant lors de l'activation de l'airbag pourrait provoquer des blessures graves.

114) Quand l'airbag passager est actif, NE PAS installer sur le siège avant passager les sièges enfants qui se montent dans le sens contraire de la marche. En cas de choc, l'activation de l'airbag pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté, indépendamment de la gravité du choc. Il est conseillé de toujours transporter les enfants dans leur siège sur la banquette arrière, car cette position s'est avérée la plus protégée en cas d'accident.

Airbag frontal côté passager et sièges enfants : ATTENTION

I	RISCHIO DI FERITE GRAVI O MORTALI. I seggiolini bambino che si montano nel verso opposto a quello di marcia non vanno installati sui sedili anteriori in presenza di air bag passeggero attivo.
GB	DEATH OR SERIOUS INJURY CAN OCCUR. NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur
F	RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES. NE PAS positionner le siège pour enfant tourné vers l'arrière, en cas d'air bag passager actif.
D	Nichtbeachtung kann TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN zur Folge haben. Rückwärts gerichtete Kinderrückhaltesysteme (Babyschale) dürfen nicht in Verbindung mit aktiviertem Beifahrerairbag auf dem Beifahrersitz verwendet werden
NL	DIT KAN DODELIJK ZIJN OF ERNSTIGE ONGELUKKEN VEROORZAKEN. Plaats het kinderstoeltje niet ruggelings op de voorstoel wanneer er een airbag aanwezig is.
E	PUEDE OCACIONAR MUERTE O HERIDAS GRAVES. NO ubicar el asiento para niños en sentido inverso al de marcha en el asiento delantero si hubiese airbag activo lado pasajero.
PL	MOŻE GROZIĆ ŚMIERCIĄ LUB CIĘŻKIMI OBRAŻENIAMI. NIE WOLNO umieszczać fotelika dziecięcego tyłem do kierunku jazdy na przednim siedzeniu w przypadku zainstalowanej aktywnej poduszki powietrznej pasażera.
TR	ÖLÜM VEYA AĞIR ŞEKİLDE YARALANMAYA SEBEP OLABİLİR. Yolcu airbağı aktif halde iken çocuk koltuğunu araç gidis yönüne ters biçimde yerleştirmeyin.
DK	FARE FOR DØDELIGE KVÆSTELSER OG LIVSTRUENDE SKADER. Placer aldrig en bagudvendt barnestol på passagerersædet, hvis passager-airbagen er indstillet til at være aktiv (on).
EST	TAGAJÄRJESKES VÕIVAD OLLA TÕSISE KEHAVIGASTUSED VÕI SURM. Turvapadja olemasolu korral ärge asetage lapse turvaistet sõidusuunaga vastassuunas.
FIN	KUOLEMANVAARA TAI VAKAVIEN VAMMOJEN UHKA. Älä aseta lasten turvaistuinta niin, että lapsi on selkä menosuuntaan, kun matkustajan airbag on käytössä.
P	RISCO DE MORTE OU FERIMENTOS GRAVES. Não posicionar o banco para crianças numa posição contrária ao sentido de marcha quando o airbag de passageiro estiver activo.
LT	GALI ĮŠTIKTI MIRTIS ARBA GALITIE RIMTAI SUSIŽEISTI. Nedėkite vaiko sėdynės atgretos nugarą į priekinę automobilio stiklą ten, kur yra veikiant keleivio oro pagalvė.
S	KAN VARA LIVSHOTANDE ELLER LEDA TILL ALLVARLIGA SKADOR. Placera aldrig en bakåtvänd barnstol i framsätet då passagerarsidans krockkudde är aktiv.
H	HALÁSOS VAGY SÜLYÖS BALESET KÖVETKEZHET BE. Ne helyezzük a gyermekülést a menetiránnyal szembe, ha az utas oldalán légszák működik.
LV	VAR IZRAISĪT NĀVI VAI NOPIETNAS TRAUMAS. Nenovietot mazuļa sēdekli pretēji braukšanas virzienam, ja pasažiera pusē ir uzstādīts gaisa spilvens.
CZ	HROZÍ NEBEZPEČÍ VÁŽNĚHO UBLÍŽENÍ NA ZDRAVÍ NEBO DOKONCE SMRTI. Neumísťujte dětskou sedačku do opačné polohy vůči směru jízdy v případě aktivního airbagu spolujezdce.
SLO	LAHKO PRIDE DO SMRTI ALI HUDIHI POŠKODB. Otroškega avtomobilskega sedeža ne nameščajte v obratni smeri vožnje, če ima vozilo vgrajene zračne blazine za potnike.
RO	SE POATE PRODUCÉ DECESUL SAU LEZIUNI GRAVE. Nu aşezaţi scaunul de maşină pentru bebeluşi în poziţie contrară direcţiei de mers atunci când airbag-ul pasagerului este activat.
GR	ΜΠΟΡΕΙ ΝΑ ΠΡΟΚΛΗΘΟΥΝ ΘΑΝΑΤΟΣ Η ΣΟΒΑΡΑ ΤΡΑΥΜΑΤΑ. Μην τοποθετείτε το καρεκλάκι αυτοκινήτου για παιδιά σε αντίθετη προς την φορά πορείας θέση σε περίπτωση που υπάρχει αερόσακος εν ενεργεία στη θέση συνεπιβάτη.
BG	ИМА ОПАСНОСТ ОТ СМЪРТ И СЕРИОЗНИ НАРАНЯВАНИЯ. Не поставяйте столчето за пренасяне на бебета в положение обратно на посоката на движение, при положение активно на въздушната възглавница за пътуване.
SK	MOŽE NASTAŤ SMŤ ALEBO VÁŽNE ZRANENIA. Nedávajte autosedačku pre deti do polohy proti chodu vozidla, keď je aktívny airbag spolujazdca.
RUS	ТРАВМЫ И ЛЕТАЛЬНЫЙ ИСХОД. Детское кресло, устанавливаемое против направления движения, нельзя монтировать на месте переднего пассажира, если последнее оборудовано активной подушкой безопасности.
HR	OPASNOST OD TEŠKIH ILI SMRTONOSNIH OZLJEDA. Sjedala za djecu koja se montiraju u smjeru suprotnom od vožnje ne smiju se instalirati na prednja sjedala ako postoji aktivni zračni jastuk suvozača.
AS	قد تحدث حالات وفاة أو إصابات بالغة. لا تستخدم مقاعد الأمان الخاصة بالأطفال على مقعد مزود "بوسادة هوائية"، حيث إن الطفل قد يتعرض للوفاة أو لإصابة بالغة.

128

F0S1025

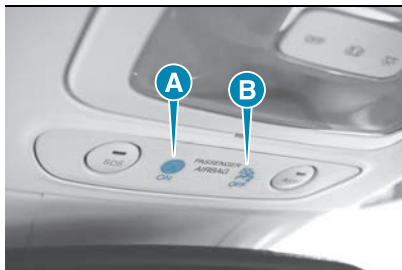


Désactivation des airbags côté passager : airbag frontal et airbag latéral avant (side bag)



(suivant version)

Le témoin (A) fig. 129 signale que l'airbag frontal côté passager et l'airbag latéral avant (side bag) (suivant version) sont activés. Dans ce cas, il est interdit d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège avant côté passager. Le témoin (B) fig. 129 signale la désactivation de l'airbag frontal côté passager et de l'airbag latéral avant (side bag) (suivant version) et reste allumé à lumière fixe jusqu'à la réactivation.



129

F0S1148

AVERTISSEMENT Pour la désactivation manuelle de l'airbag frontal côté passager et de l'airbag latéral avant (side bag) (suivant version), consulter

le chapitre « Écran » dans la section « Présentation du combiné de bord ».

AIRBAGS LATÉRAUX (side Bag - window Bag)

Pour augmenter la protection des occupants en cas de choc latéral, la voiture est équipée d'airbags latéraux avant (Side bag) (pour les versions/marchés qui le prévoient) et d'airbags rideaux (Window bag)(si installés).

Les airbags latéraux protègent les occupants des chocs latéraux de sévérité moyenne-élevée, par l'interposition du coussin entre l'occupant et les parties intérieures de la structure latérale de la voiture. La non-activation des airbags latéraux dans les autres types de collisions (frontale, arrière, capotage, etc.) n'indique pas un mauvais fonctionnement du système.

Airbags latéraux

Ils sont formés de deux coussins à gonflage instantané logés dans les dossiers des sièges avant fig. 130 qui protègent le bassin, le thorax et l'épaule des occupants en cas de choc latéral de sévérité moyenne-élevée.



130

F0S1289

Airbag rideau/Window bag

Il se compose de deux coussins en « rideau », logés derrière les revêtements latéraux du toit fig. 131 et cachés par des finitions ; ces airbags sont conçus pour protéger la tête des occupants avant et des occupants des places arrière latérales en cas de choc latéral, grâce à leur grande surface de déploiement.



131

F0S1149

Avertissements

La meilleure protection offerte par le système en cas de choc latéral s'obtient en gardant une position correcte sur le siège, permettant le déploiement complet de l'airbag rideau.



118) 119) 120) 121) 122) 123) 124) 125) 126) 127) 128)

129)



ATTENTION

115) Sur certaines versions, en cas d'anomalie du témoin  (situé sur le plafonnier central), le témoin  s'allume sur le combiné de bord et les airbags côté passager sont désactivés.

116) Le témoin  indique l'état de la protection airbag côté passager. En cas de témoin éteint, la protection côté passager est active : pour la désactiver, utiliser le Menu de Configuration (dans ce cas, la DEL s'allume). Suite à une manœuvre de démarrage du véhicule (dispositif de démarrage tourné sur ENGINE), 5 secondes au moins après la dernière fois que le moteur a été éteint, le témoin s'allume pendant environ 8 secondes. Si la protection airbag côté passager est activée après les 8 secondes écoulées, le témoin s'éteindra. Si cela ne se produit pas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. Il se peut que le témoin reste éteint en cas de manœuvres d'arrêt/redémarrage du moteur inférieures à 5 secondes. Dans ce cas, pour vérifier le bon fonctionnement du témoin, couper le

moteur, attendre au moins 5 secondes et effectuer la manœuvre de démarrage du moteur. En fonction des conditions de la voiture, le témoin pourrait s'allumer avec différentes intensités. L'intensité pourrait aussi varier durant le même cycle de clé. Lorsque vous placez le dispositif de démarrage sur ENGINE, le témoin  s'allume pendant 8 secondes. Puis, en cas de protection airbag passager activée, le témoin s'éteint.

117) S'il est absolument nécessaire de transporter un enfant sur le siège avant côté passager, avec un siège enfant monté dos à la route, il faudra impérativement désactiver l'airbag frontal côté passager en vérifiant sa désactivation effective au moyen du témoin prévu sur le combiné de bord. En outre, le siège passager doit être reculé jusqu'en butée, pour éviter tout contact du siège enfant avec la planche de bord.

118) Si le témoin  ne s'allume pas quand on place le dispositif de démarrage sur ENGINE ou s'il reste allumé pendant que la voiture roule, il s'agit peut-être d'une anomalie des systèmes de retenue. Le cas échéant, les airbags ou les prétensionneurs risquent de ne pas s'activer en cas d'accident ou, plus rarement, de s'activer intempestivement. Avant de poursuivre, contacter le Réseau Après-vente Fiat pour faire immédiatement contrôler le système.

119) Le dysfonctionnement du témoin  est indiqué par l'allumage, sur l'écran du combiné de bord, d'un symbole d'anomalie airbag (ou, si prévu, par le clignotement du témoin d'anomalie générique). Dans ce cas, le témoin 

pourrait ne pas signaler les anomalies éventuelles des systèmes de retenue. Contacter au plus vite le Réseau Après-vente Fiat pour faire immédiatement contrôler le système.

120) En présence d'airbag latéral, ne pas recouvrir le dossier des sièges avant de housses ou autres revêtements.

121) Ne voyagez pas avec des objets sur vos genoux, devant votre poitrine, sans parler de tenir votre pipe, vos crayons, etc. entre vos lèvres. En cas de choc avec l'intervention de l'airbag, de graves dommages pourraient en résulter.

122) Si la voiture a fait l'objet d'un vol ou d'une tentative de vol, si elle a subi des actes de vandalisme ou des inondations, faire vérifier le système airbag auprès du Réseau Après-vente Fiat.

123) Une fois le dispositif de démarrage en position ENGINE, même si le moteur est coupé, les airbags peuvent s'activer même lorsque le véhicule est à l'arrêt s'il est heurté par un autre véhicule en marche. Par conséquent, même lorsque la voiture est à l'arrêt, les sièges enfants que l'on monte dans le sens contraire de la marche NE doivent PAS être installés sur le siège avant passager quand l'airbag frontal passager est actif. En cas de choc, l'activation de l'airbag peut provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté. Par conséquent, toujours désactiver l'airbag côté passager quand un siège enfant est monté sur le siège avant passager dans le sens contraire de la marche. En outre, le siège avant passager doit être reculé jusqu'en butée, pour éviter tout contact du siège enfant avec la planche de bord. Réactiver immédiatement l'airbag passager dès que le siège enfant est



désinstallé. Nous rappelons enfin que si le dispositif de démarrage est sur STOP, aucun dispositif de sécurité (airbags ou prétensionneurs) ne s'active en cas de choc ; cela ne constitue pas forcément un dysfonctionnement du système.

124) Ne pas laver les sièges avec de l'eau ou de la vapeur sous pression (à la main ou dans les stations de lavage automatiques pour sièges).

125) Le déclenchement de l'airbag frontal est prévu pour des chocs plus sévères que ceux qui activent les prétensionneurs. Pour des chocs compris dans l'intervalle entre deux seuils d'activation, il est donc normal que seuls les prétensionneurs se déclenchent.

126) Ne pas accrocher d'objets rigides aux crochets porte-manteaux ou aux poignées de soutien.

127) L'airbag ne remplace pas les ceintures de sécurité, mais en augmente l'efficacité. De plus, puisque les airbags frontaux n'interviennent pas lors de collisions frontales à faible vitesse, de collisions latérales, de télescopages ou de capotages, dans de tels cas les occupants ne sont protégés que par les ceintures de sécurité qui, par conséquent, doivent toujours être bouclées.

128) Ne pas appuyer la tête, les bras ou les coudes sur la porte, sur les vitres et dans la zone de l'airbag rideau afin d'éviter toute lésion pendant la phase de gonflage.

129) Ne jamais pencher la tête, les bras et les coudes hors des vitres de la voiture.

Event Data Recorder (EDR)

Cette voiture est équipée du dispositif Event Data Recorder (EDR). Le dispositif EDR a été conçu pour enregistrer, en cas d'accident ou quand il y a un risque d'accident - déclenchement d'un airbag ou impact contre un obstacle présent sur la route - les données qui permettront de comprendre les prestations des systèmes dont dispose la voiture.

L'EDR est conçu pour enregistrer les données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité de la voiture sur une courte période.

L'EDR de cette voiture est conçu pour enregistrer les types de données ci-après au moment de l'évènement :

- ❑ les modalités de fonctionnement des différents systèmes de la voiture ;
- ❑ si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager étaient bouclées ou pas ;
- ❑ la pression que le conducteur a exercée (éventuellement) sur la pédale d'accélérateur et/ou du frein ;
- ❑ la vitesse de déplacement de la voiture.

Ces données permettent d'obtenir un cadre plus complet des circonstances dans lesquelles se sont vérifiées la collision et les blessures.

Si toutes les positions EDR disponibles sont occupées par des événements bloqués (ne pouvant pas être écrasés par d'autres événements successifs), le témoin airbag s'allume sur le combiné de bord. D'autres conditions peuvent déterminer l'allumage du témoin airbag. Pour de plus amples informations, consulter « Système de protection supplémentaire (SRS) – Air bag » dans cette section.

REMARQUE : Les données de l'EDR sont enregistrées par la voiture uniquement en cas de collision importante ; dans des conditions normales, l'EDR n'enregistre aucune donnée et aucune information personnelle (par ex., nom, sexe, âge et lieu de l'accident). Pour lire les données enregistrées par un EDR, il est nécessaire de disposer de l'instrument Crash Data Retrieval (CDR) de Bosch et d'accéder à la voiture ou à l'EDR. Si le contenu de l'EDR ne peut pas être reproduit à travers le port de connexion OBD de la voiture, l'instrument Bosch CDR peut être branché directement à la centrale des systèmes de protection des occupants (ORC).

Les informations sont à disposition du constructeur de la voiture mais aussi des forces de l'ordre, à condition

qu'elles disposent de l'équipement
spécifique et qu'elles puissent accéder
à la voiture ou à l'EDR.



DÉMARRAGE ET CONDUITE

Entrons au « cœur » de la voiture :
voyons comment exploiter au mieux
tout son potentiel.

Voici comment conduire en toute
sécurité quelle que soit la situation,
pour faire de la voiture une agréable
compagne de voyage attentive à votre
confort et à votre portefeuille.

DÉMARRAGE DU MOTEUR.....	151	PROCÉDURE DE RECHARGE	
À L'ARRÊT	155	« FAST CHARGE » DEPUIS	
SPEED LIMITER	157	UNE BORNE DE RECHARGE	
CRUISE CONTROL		PUBLIQUE (CC) MODE 4	225
ÉLECTRONIQUE	159	DÉBLOCAGE D'URGENCE DU	
SYSTÈME CO-DRIVER	161	CÂBLE DE CHARGE	227
SYSTÈME PARK ASSIST	183	FONCTIONS DE RECHARGE.....	228
SYSTÈME SIDE DISTANCE		MODE « eCoasting »	
WARNING	188	(ÉCONOMIE D'ÉNERGIE)	230
TRAFFIC SIGN RECOGNITION.....	190	MODE « eBraking » (RECHARGE	
INTELLIGENT SPEED ASSIST.....	193	DE LA BATTERIE HAUTE	
CAMÉRA DE REcul		TENSION)	230
(PARKVIEW® REAR BACKUP		ONE PEDAL DRIVING	231
CAMERA)	195	TRACTAGE DE REMORQUES	231
CONSEILS DE CONDUITE	197		
RECHARGE	199		
SOURCES D'ALIMENTATION			
POUVANT ÊTRE UTILISÉES	204		
RECHARGE EN COURANT			
ALTERNATIF (AC)			
DOMESTIQUE	219		
PROCÉDURE DE RECHARGE			
DOMESTIQUE RAPIDE DEPUIS			
WALLBOX.....	222		
PROCÉDURE DE RECHARGE			
DEPUIS UNE BORNE DE			
RECHARGE PUBLIQUE (CA)	223		

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer la voiture, régler les sièges, les rétroviseurs d'aile et d'habitacle et boucler correctement la ceinture de sécurité.

La boîte de vitesses doit se trouver sur la position P (Stationnement) ou N (Point mort). Lorsque la boîte de vitesses est sur la position P (stationnement) et l'on souhaite enclencher une vitesse, actionner les freins.

REMARQUE Maintenir la pédale de frein enfoncée avant d'enclencher une vitesse.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

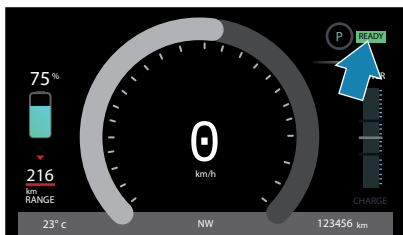


130j

La boîte de vitesses doit être sur la position P (stationnement) ou N. Procéder comme suit :

- ☐ enfoncer la pédale de frein à fond, sans appuyer sur l'accélérateur ;
 - ☐ appuyer sur le dispositif de démarrage afin qu'il atteigne la position START. Le maintenir enfoncé au maximum pendant deux secondes.
- À la fin de la procédure, un signal sonore est émis et le message « READY » est affiché à l'écran du combiné de bord, fig. 132, pour indiquer le démarrage de l'installation

de traction électrique du véhicule. Quand le message « READY » est affiché, le véhicule est prêt pour le départ.



132

F0S1089

AVERTISSEMENT Si le message « READY » ne s'affiche pas sur le combiné de bord malgré l'exécution correcte de la procédure de démarrage, s'adresser au Réseau après-vente Fiat.

IMPORTANT Si la demande de démarrage est effectuée quand la boîte de vitesses est dans une position autre que le point mort N et sans que la pédale de frein ne soit enfoncée, l'écran affiche un message dédié (consulter le chapitre « Témoins et messages » dans la section « Présentation du combiné de bord »). Dans ce cas, il faut répéter la

manœuvre de démarrage en appuyant sur la pédale de frein.

IMPORTANT Si la demande de démarrage est effectuée quand la boîte de vitesses présente une anomalie, effectuer la procédure de « Démarrage retardé » (consulter le chapitre « Témoins et messages » dans la section « Présentation du combiné de bord ») : placer le dispositif de démarrage sur START pendant au moins 7 secondes, avec la pédale de frein enfoncée, et le moteur démarre. Le système reste en mode secours (recovery). Si le moteur ne démarre pas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

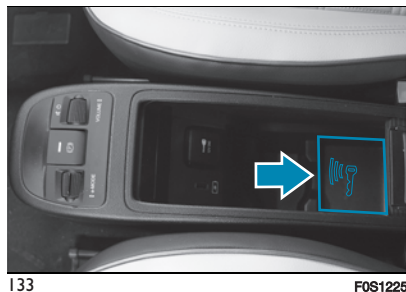
DÉMARRAGE DU MOTEUR AVEC LA BATTERIE DE LA CLÉ ÉLECTRONIQUE PAS SUFFISAMMENT CHARGÉE

L'absence de réponse du dispositif de démarrage après avoir appuyé sur le bouton correspondant ou l'exigence de déverrouiller les portes du véhicule à l'aide de l'insert métallique fourni avec la clé pourraient indiquer que la batterie de la clé électronique n'est pas suffisamment chargée.

Le système ne détectera donc pas la présence de la clé électronique dans la voiture et affichera un message dédié à



l'écran. Dans ce cas, poser l'extrémité arrière de la clé (du côté du logo 500) près de la forme présente sur le fond de la console fig. 133, puis appuyer sur le bouton de démarrage.



SYSTÈME DE SIGNAL SONORE POUR LES PIÉTONS

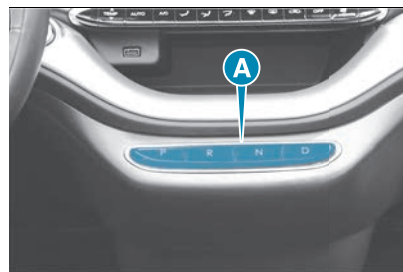
Le véhicule est équipé d'un système de signal sonore pour les piétons. Ce système utilise des sons différents pour signaler aux piétons le rapprochement du véhicule. Le système de signal sonore est équipé d'un haut-parleur situé dans le compartiment moteur. Le système est activé automatiquement quand une vitesse autre que P (Stationnement) est enclenchée et il reste actif tant que le véhicule roule à une vitesse de 25 km/h ou inférieure. L'anomalie éventuelle du système de signal sonore est signalée par

l'allumage du symbole jaune  à l'écran.

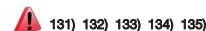
BOÎTE DE VITESSES À RAPPORT UNIQUE

La Nouvelle 500 utilise une boîte de vitesses à rapport unique pour transmettre la puissance développée par le moteur électrique. La boîte de vitesses à rapport unique est actionnée par des boutons au lieu du levier traditionnel de la boîte de vitesses.

Les boutons (A) fig. 134 se situent sur la planche de bord inférieure.



REMARQUE Maintenir la pédale de frein enfoncée pendant qu'on change de la position P (Stationnement).
REMARQUE Si tous les voyants des boutons sont allumés quand le dispositif de démarrage est sur la position ENGINE, contacter le réseau après-vente Fiat.



Rapports boîte de vitesses

Appuyer sur le bouton souhaité pour engager la vitesse.

REMARQUE Pour sélectionner une vitesse, la pédale de frein doit être enfoncée.

REMARQUE Après avoir sélectionné une vitesse, attendre quelques instants pour permettre l'engagement de la vitesse sélectionnée avant d'accélérer.

P (STATIONNEMENT)

La sélection P (Stationnement) intègre la fonctionnalité du frein de stationnement électrique en bloquant la transmission. Il est conseillé de démarrer le véhicule avec cette vitesse enclenchée. Ne jamais essayer de sélectionner le mode P (Stationnement) lorsque le véhicule roule. Actionner le frein de stationnement électrique lorsque vous laissez le véhicule sur la position P (Stationnement).

Dans les parkings sur surfaces planes, il est possible de positionner d'abord la boîte de vitesses sur P (Stationnement), puis d'actionner le frein de stationnement électrique.

Dans les parkings sur des routes en pente, actionner le frein de stationnement électrique avant de mettre la boîte de vitesses sur P

(Stationnement). Pour plus de sécurité, orienter les roues avant vers le trottoir.
REMARQUE Se référer à la position de marche de la boîte de vitesses affichée à l'écran du combiné de bord et contrôler qu'elle indique la position P (Stationnement).

 136) 137) 138) 139) 140) 134) 135)

R (marche arrière)

Cette position permet de déplacer le véhicule en arrière. Sélectionner la position R (marche arrière) uniquement avec le véhicule complètement à l'arrêt.

N (Point mort)

Il est possible de démarrer le véhicule avec cette vitesse enclenchée. Actionner le frein de stationnement électrique et placer la boîte de vitesses sur la position P (Stationnement) si vous souhaitez quitter le véhicule.

 141)

D (DRIVE)

Utiliser cette position pour la conduite urbaine et sur l'autoroute.

Déplacement du véhicule

Pour déplacer le véhicule, depuis la position P appuyer sur la pédale de frein et à l'aide du clavier (1) fig. 134 sur la planche de bord, sélectionner la vitesse souhaitée : D pour se déplacer en avant ou R pour enclencher la

marche arrière. L'écran affichera la vitesse engagée.

En mode de conduite « Normal », en relâchant la pédale de frein, le véhicule commence à se déplacer en avant (effet de glissement - « creeping » en anglais). Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur.

Fonction Automatique Positionnement Boîte de vitesses sur P

La fonction place automatiquement la boîte de vitesses sur P (Stationnement) en présence d'une indication quelconque signalant que le conducteur quitte le véhicule alors que la boîte de vitesses est sur D (Drive), N (Point mort) ou R (marche arrière).

Fonctionnement avec le dispositif de démarrage sur la position ENGINE

La fonction de Stationnement Automatique s'active quand la boîte de vitesses est sur la position D (Drive), N (Point mort) ou R (Marche arrière) et les conditions suivantes sont relevées :

- ☐ Ceinture de sécurité non bouclée
- ☐ Pédale de frein relâchée
- ☐ Pédale de l'accélérateur relâchée
- ☐ Porte côté conducteur ouverte

☐ La vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h.

Fonctionnement avec dispositif de démarrage sur STOP

La fonction de Stationnement Automatique s'active quand la boîte de vitesses est sur la position D (Drive), N (Point mort) ou R (Marche arrière), la vitesse de la voiture est inférieure à 3 km/h et l'utilisateur souhaite éteindre le moteur en mettant le dispositif de démarrage sur la position STOP.

Blocage de l'enclenchement de la vitesse

Ce système empêche d'enclencher une vitesse de la position P (Stationnement) ou N (point mort) si la pédale de frein n'a pas été auparavant enfoncée. Avec le dispositif de démarrage sur la position ENGINE :

- ☐ pour que la boîte de vitesses passe de la position P (Stationnement) aux positions R, N ou D, la pédale de frein doit être enfoncée ;
- ☐ pour que la boîte de vitesses passe de la position N (point mort) aux positions R ou D, la pédale de frein doit être enfoncée.

arrêt du moteur

Le système active automatiquement la position P (stationnement) lorsque le véhicule est éteint (dispositif de démarrage sur STOP).



Pour couper le moteur, avec une vitesse supérieure à 2,5 km/h, il faut appuyer longuement sur le bouton du dispositif de démarrage ou bien appuyer dessus 3 fois de suite en l'espace de quelques secondes. Le dispositif de démarrage se placera sur la position ENGINE.



ATTENTION

130) Tant que le moteur n'est pas lancé, le servofrein n'est pas activé, et il est par conséquent nécessaire d'exercer un effort nettement plus important sur la pédale de frein.

131) Engager une vitesse uniquement avec la pédale de frein actionnée à fond.

132) Le déplacement inattendu du véhicule peut provoquer des lésions aux occupants ou aux personnes pouvant se trouver à proximité. En règle générale, ne pas quitter le véhicule quand il est en mode « READY ». Avant de quitter le véhicule, toujours actionner le frein de stationnement électrique, mettre la boîte de vitesses sur P (Stationnement) et placer le dispositif de démarrage sur STOP. La boîte de vitesses reste bloquée en position P (Stationnement), en empêchant ainsi tout éventuel déplacement accidentel du véhicule.

133) Quand vous quittez le véhicule, placer le dispositif de démarrage sur STOP et verrouiller toutes les portes.

134) Ne JAMAIS laisser d'enfants dans la voiture sans surveillance, ni quitter la

voiture avec les portes déverrouillées dans un lieu où les enfants peuvent accéder facilement. Cela pourrait entraîner des blessures graves aux enfants, voire mortelles. S'assurer également que les enfants n'activent pas par inadvertance le frein de stationnement électrique, ni la pédale de frein ni les boutons de la boîte de vitesses.

135) Ne laissez pas la clé électronique à l'intérieur ou à proximité du véhicule (ni à un endroit accessible aux enfants). Un enfant pourrait actionner les lève-vitres électriques, d'autres commandes, ou même mettre la voiture en marche.

136) Ne jamais utiliser la position P (Stationnement) en remplacement du frein de stationnement électrique. Quand on gare la voiture, toujours activer le frein de stationnement électrique pour éviter des mouvements incontrôlés de la voiture.

137) Si la position P (Stationnement) n'est pas actionnée, la voiture pourrait bouger et provoquer des blessures à des personnes. Avant de quitter le véhicule, s'assurer que la boîte de vitesses est en position P et que le frein de stationnement électrique est actionné.

138) Il est dangereux de placer la boîte de vitesses dans une position autre que P (Stationnement) ou N (Point mort) si la pédale de frein n'est pas enfoncée à fond. Le véhicule pourrait accélérer rapidement en avant ou en arrière. Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de heurter quelqu'un ou quelque chose. Engager une vitesse uniquement avec la pédale de frein actionnée à fond.

139) Le déplacement inattendu du véhicule peut provoquer des lésions aux occupants ou aux personnes pouvant se

trouver à proximité. En règle générale, ne pas quitter le véhicule quand il est en mode « READY ». Avant de quitter le véhicule, toujours actionner le frein de stationnement, placer la boîte de vitesses sur P (Stationnement) et placer le dispositif de démarrage sur STOP. La boîte de vitesses reste bloquée en position P (Stationnement), en empêchant ainsi tout éventuel déplacement accidentel du véhicule.

140) Quand on quitte le véhicule, toujours retirer la clé d'allumage et verrouiller toutes les portes.

141) Ne pas placer le levier de vitesses sur N (Point mort) ou couper le moteur pour parcourir une route en descente. Ce type de conduite est dangereux et réduit la possibilité d'intervenir en cas de variations soudaines du flux de la circulation ou de la chaussée. On risque de perdre le contrôle de la voiture et de provoquer des accidents.



AVERTISSEMENT

37) Le non respect des précautions suivantes peut avoir de graves conséquences pour la boîte de vitesses : déplacer la boîte de vitesses sur P (Stationnement) uniquement avec le véhicule complètement arrêté ; enclencher R (Marche arrière) ou la désenclencher uniquement avec le véhicule complètement arrêté ; avant d'enclencher une vitesse quelconque, maintenir la pédale de frein enfoncée à fond.

À L'ARRÊT

En cas d'arrêt et sortie de la voiture, procéder de la manière suivante :

□ avec le pied sur la pédale de frein, placer la boîte de vitesses sur P et, si vous êtes sur une route en pente, laisser les roues braquées. Attendre que la lettre P s'affiche à l'écran avant de relâcher la pédale de frein ;

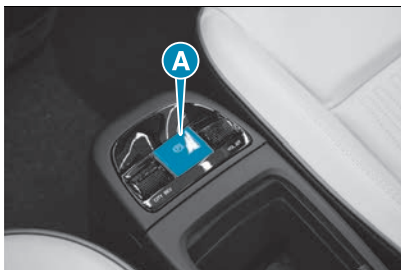
□ insérer le frein de stationnement électrique et couper le moteur ;

□ si le véhicule est garé sur une pente raide, il est préférable de bloquer également les roues avec une cale de blocage des roues ou une pierre. Ne pas laisser le dispositif de démarrage sur ENGINE pour ne pas décharger la batterie 12 V.

IMPORTANT Ne JAMAIS abandonner le véhicule avant d'avoir placé la boîte de vitesses sur P.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB)

Le frein de stationnement électrique (EPB) assure une meilleure utilisation et d'excellentes performances par rapport à un actionnement manuel. Le frein de stationnement électrique est équipé d'un interrupteur (A) fig. 135, situé sur le tunnel central, d'un moteur à pince pour chaque roue arrière et d'un module de contrôle électronique.



135

F0S1091

IMPORTANT Avant de quitter le véhicule, toujours activer le frein de stationnement électrique.

IMPORTANT En plus de garer le véhicule avec le frein de stationnement électrique toujours enclenché, les roues braquées, les cales ou pierres placées devant les roues (en cas de pente raide), il faut toujours mettre la boîte de vitesses sur la position P (Stationnement).

AVERTISSEMENT En cas d'anomalie de la batterie 12V du véhicule, il faut la remplacer pour débloquent le frein de stationnement électrique. Le frein de stationnement électrique peut être activé de deux façons : manuellement, en appuyant sur l'interrupteur sur le tunnel central fig. 135 ; automatiquement, dans les conditions de « Safe Hold » ou d'« Auto Park Brake ».

Enclenchement manuel du frein de stationnement électrique

 142) 143) 144)

Pour activer manuellement le frein de stationnement électrique lorsque la voiture est à l'arrêt, tirer brièvement l'interrupteur situé sur le tunnel central.

Lors de l'activation du frein de stationnement électrique, il est possible d'entendre un léger bruit provenant de la partie arrière de la voiture.

Lorsque le frein de stationnement électrique est activé, le voyant (1) situé sur le combiné de bord et la led

présente sur l'interrupteur s'allument.

Si on active le frein de stationnement électrique en ayant la pédale de frein appuyée, il est possible de ressentir un léger mouvement de la pédale.

AVERTISSEMENT Si le témoin d'anomalie EPB est allumé, certaines fonctions du frein de stationnement électrique seront désactivées. Dans ce cas, le conducteur est responsable de l'actionnement du frein et il lui incombe de garer la voiture en toute sécurité.

Si, dans des circonstances exceptionnelles, l'intervention du frein s'avérerait nécessaire alors que la voiture est en mouvement, maintenir l'interrupteur sur le tunnel central tiré



tout le temps où l'on souhaite utiliser le frein.

Le témoin (ⓘ) pourrait s'allumer si le système hydraulique est momentanément indisponible et le freinage est donc dépendant des moteurs électriques.

Les feux de stop s'allument aussi automatiquement, comme ce serait le cas lors d'un freinage normal effectué en appuyant sur la pédale de frein.

Pour interrompre la demande de freinage lorsque la voiture est en mouvement, relâcher l'interrupteur sur le tunnel central.

Si, lors de cette procédure, le véhicule est freiné et atteint une vitesse inférieure à 3 km/h environ et que l'interrupteur est maintenu tiré, le frein de stationnement électrique s'activera définitivement.

AVERTISSEMENT Conduire la voiture avec le frein de stationnement électrique activé, ou l'utilisation répétée du frein de stationnement électrique pour ralentir la voiture pourrait endommager gravement le système de freinage.

Désactivation manuelle du frein de stationnement électrique

Pour désactiver manuellement le frein de stationnement électrique, le dispositif de démarrage doit être sur ENGINE. En outre, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale du frein, puis d'appuyer brièvement sur l'interrupteur sur le tunnel central.

Lors de la désactivation, il est possible d'entendre un léger bruit provenant de la partie arrière de la voiture et de ressentir un léger mouvement de la pédale de frein.

Chaque enclenchement automatique du frein de stationnement électrique peut être annulé en appuyant sur l'interrupteur du tunnel central tout en plaçant le levier de la boîte de vitesses en position P (Stationnement).

Après la désactivation du frein de stationnement électrique, le témoin sur le combiné de bord et le témoin sur l'interrupteur s'éteignent.

Si le témoin (ⓘ) sur le combiné de bord reste allumé alors que le frein de stationnement électrique est désactivé, cela indique une anomalie : dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

AVERTISSEMENT Ne jamais utiliser la position P (Stationnement) en remplacement du frein de

stationnement électrique. Quand on gare la voiture, toujours activer le frein de stationnement électrique pour éviter toutes blessures ou dommages dus au mouvement incontrôlé de la voiture.

MODES DE FONCTIONNEMENT DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Le frein de stationnement électrique peut fonctionner selon les modes suivants :

▣ « *Mode d'actionnement dynamique* » : ce mode s'active quand on tire avec continuité l'interrupteur lors de la conduite ;

▣ « *Mode d'actionnement statique et relâchement* » : voiture à l'arrêt, le frein de stationnement électrique peut être activé en tirant une seule fois l'interrupteur situé sur le tunnel central. Pour désactiver le frein, appuyer sur l'interrupteur tout en appuyant sur la pédale de frein ;

▣ « *Drive Away Release* » : (suivant version) : le frein de stationnement électrique sera automatiquement désactivé si la ceinture de sécurité côté conducteur est bouclée et que le conducteur est sur le point de mettre en mouvement la voiture (en marche avant ou en marche arrière) ;

❑ « *Safe Hold* » : quand la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h, la boîte de vitesses n'est pas en position P (Stationnement), et que le conducteur est sur le point de sortir du véhicule, le frein de stationnement électrique sera automatiquement enclenché pour que le véhicule se trouve en conditions de sécurité ;

❑ « *Auto Park Brake* » : si la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h, le frein de stationnement électrique sera automatiquement enclenché quand la boîte de vitesses est sur la position P (Stationnement). Quand le frein de stationnement électrique est activé et appliqué sur les roues, le voyant situé sur l'interrupteur du tunnel central fig. 135 s'allume, en même temps que le témoin (D) sur le combiné de bord. Chaque enclenchement automatique du frein de stationnement électrique peut être annulé en appuyant sur l'interrupteur du tunnel central tout en plaçant le levier de la boîte de vitesses en position P (Stationnement). Ce mode peut être géré en agissant sur le menu du système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

SAFE HOLD

Il s'agit d'une fonction de sécurité qui active automatiquement le frein de stationnement électrique au cas où la voiture se trouve dans une situation qui n'est pas en sécurité.

Si :

❑ la vitesse de la voiture est inférieure à 3 km/h ;

❑ la boîte de vitesses n'est pas en position P (Stationnement) ;

❑ la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée ;

❑ la porte côté conducteur est ouverte ;

❑ aucune tentative de pression de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage n'a été détectée ; le frein de stationnement électrique s'active automatiquement pour empêcher que la voiture ne bouge.

La fonction Safe Hold peut être temporairement neutralisée en appuyant à la fois sur l'interrupteur situé sur le tunnel central et sur la pédale de frein avec la voiture à l'arrêt et la porte côté conducteur ouverte.

Une fois désactivée, la fonction sera réactivée quand la vitesse du véhicule atteindra 20 km/h ou quand le dispositif de démarrage sera placé sur STOP et puis sur ENGINE.



ATTENTION

142) Lors des stationnements sur des routes en pente, il est important de braquer les roues avant vers le trottoir (en cas de stationnement en descente) ou à l'opposé si la voiture est garée en montée. Si la voiture est garée sur une pente raide, il est préférable de bloquer les roues avec une cale ou une pierre.

143) Ne jamais laisser d'enfants seuls dans le véhicule sans surveillance ; en outre, en quittant le véhicule, toujours emmener la clé électronique sur soi.

144) Toujours serrer le frein de stationnement électrique avant de quitter la voiture.

SPEED LIMITER

(suivant version)

DESCRIPTION

Il s'agit d'un dispositif qui permet de limiter la vitesse de la voiture à des valeurs programmées par le conducteur.

La vitesse maximale peut être réglée, que la voiture soit en mouvement ou à l'arrêt. La vitesse minimale réglable est de 30 km/h.

Quand le dispositif est activé, la vitesse de la voiture dépend de la pression sur la pédale d'accélérateur, jusqu'à atteindre la vitesse limite programmée



(voir la description au paragraphe « Réglage de la vitesse minimale »).

ACTIVATION DU DISPOSITIF

Pour activer le dispositif, appuyer sur le bouton (A) « LIM » sur le volant fig. 136.



136

F081178

L'activation du dispositif est signalée par l'affichage à l'écran du symbole gris « LIM », doublé de la dernière valeur de vitesse mémorisée.

Si le Cruise Control électronique ou l'Adaptive Cruise Control ont été précédemment activés, il faut appuyer deux fois sur le bouton (A) fig. 136. La première pression éteint la fonction activée auparavant, tandis que la seconde active le Speed Limiter.

RÉGLAGE DE LA VITESSE LIMITE

La vitesse limite peut être réglée sans qu'il soit nécessaire d'activer le dispositif.

Pour mémoriser une valeur de vitesse plus élevée que celle visualisée, appuyer sur le bouton SET + par une brève pression. À chaque pression du bouton correspond une augmentation de la vitesse d'environ 1 km/h alors que si l'on maintient le bouton enfoncé, l'augmentation est de 10 km/h.

Pour mémoriser une valeur plus basse que celle visualisée, appuyer sur le bouton SET -. À chaque pression du bouton correspond une diminution de la vitesse d'environ 1 km/h alors que si l'on maintient le bouton enfoncé, la diminution est de 10 km/h.

ACTIVATION/DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF

Activation du dispositif : appuyer sur les boutons SET + ou SET -.

L'activation du dispositif est signalée par le symbole vert « LIM » affiché à l'écran.

Désactivation du dispositif : appuyer sur le bouton CANC. La dernière vitesse réglée est barrée et affichée de couleur grise.

Réactivation du dispositif : appuyer sur le bouton RES. La dernière vitesse réglée sera rétablie.

DÉPASSEMENT DE LA VITESSE RÉGLÉE

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, il est possible de

dépasser la vitesse réglée même lorsque le dispositif est actif (par ex. en cas de dépassement).

Le dispositif est désactivé tant que la vitesse n'est pas réduite au-dessous de la limite réglée, après quoi il se réactive automatiquement.

DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF

Pour désactiver le dispositif, appuyer sur le bouton (A) fig. 136.

AVERTISSEMENT L'activation du Cruise Control électronique ou de l'Adaptive Cruise Control provoquera la désactivation du dispositif.

Désactivation automatique du dispositif

Le dispositif se désactive automatiquement en cas de panne du système et l'écran affiche le symbole gris « LIM ». Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

CRUISE CONTROL ÉLECTRONIQUE

Il s'agit d'un dispositif d'aide à la conduite, à contrôle électronique, qui permet de maintenir la voiture à une vitesse définie, sans devoir appuyer sur la pédale d'accélérateur. Ce dispositif peut être utilisé à une vitesse supérieure à 30 km/h, sur de longs trajets rectilignes, avec la chaussée sèche et peu de changements de vitesse (par exemple parcours sur autoroute).

L'utilisation du dispositif n'est toutefois pas utile sur les routes extra-urbaines à forte circulation. Ne pas utiliser le dispositif en ville.

Les boutons de commande du Cruise Control électronique se trouvent sur le côté droit du volant.

Pour garantir un bon fonctionnement, le Cruise Control électronique a été conçu de manière à ce qu'il s'éteigne en cas d'actionnement simultané de plusieurs fonctions. Dans ce cas, il est possible de réactiver le système en appuyant sur le bouton  et en réglant la vitesse souhaitée de la voiture.

ACTIVATION DU DISPOSITIF

Pour activer le dispositif, appuyer sur le bouton (A) fig. 137.

 145) 146) 147)



137

F0S1180

L'activation du dispositif est signalée par l'allumage du symbole  sur le combiné de bord.

Sur les versions équipées de dispositif Speed Limiter, si ce dernier est activé, une double pression sur le bouton  est nécessaire pour activer le Cruise Control (la première pression désactive le Speed Limiter, la deuxième active le Cruise Control).

Le dispositif ne peut pas être enclenché en marche arrière ou au point mort.

AVERTISSEMENT Il est dangereux de laisser le dispositif enclenché quand il n'est pas utilisé. On risque en effet de l'activer par inadvertance et de perdre le contrôle de la voiture à cause d'une vitesse excessive imprévue.

RÉGLAGE DE LA VITESSE SOUHAITÉE

Procéder de la manière suivante :

- ☐ activer le dispositif (voir la description ci-dessus) ;
- ☐ lorsque la voiture a atteint la vitesse désirée, appuyer sur le bouton SET + (ou SET -) et le relâcher pour activer le dispositif : lorsque l'on relâche l'accélérateur, la voiture roulera à la vitesse sélectionnée.

En cas de besoin (par exemple pendant un dépassement), il est possible d'accélérer en appuyant sur la pédale de l'accélérateur : lorsque l'on relâche la pédale, la voiture revient à la vitesse précédemment mémorisée.

Lorsque l'on aborde des descentes avec le dispositif activé, la vitesse de la voiture peut augmenter légèrement par rapport à celle mémorisée.

AVERTISSEMENT Avant d'appuyer sur les boutons SET + (ou SET -), la voiture doit rouler à vitesse constante sur terrain plat.

AUGMENTATION/DIMINUTION DE LA VITESSE

Augmentation de la vitesse

Une fois le Cruise Control électronique activé, il est possible d'augmenter la



vitesse en appuyant sur le bouton SET +.

Si le bouton est maintenu enfoncé, la vitesse réglée continue à augmenter jusqu'au relâchement du bouton, ainsi la nouvelle vitesse est mémorisée.

Chaque pression du bouton SET + permet d'obtenir un réglage précis de la vitesse réglée.

Diminution de la vitesse

Lorsque le dispositif est activé, appuyer sur le bouton SET – pour réduire la vitesse.

Si le bouton est maintenu enfoncé, la vitesse réglée continue à baisser jusqu'au relâchement du bouton, ainsi la nouvelle vitesse est mémorisée.

Chaque pression du bouton SET – permet en revanche d'obtenir un réglage précis de la vitesse imposée.

AVERTISSEMENT La pression du bouton SET + (ou SET –) permet de régler la vitesse selon l'unité de mesure sélectionnée (« métrique » ou « impériale ») réglée via le menu de l'écran du combiné de bord ou, en fonction des versions, via le menu **Uconnect™** (voir « Réglages » dans le paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

AVERTISSEMENT Sur les routes à pente raide, le système pourrait ne pas arriver à maintenir la vitesse réglée, ce qui entraînerait une augmentation de la vitesse du véhicule. Dans ces conditions, il est donc préférable de désactiver le dispositif. Le dispositif maintient la vitesse mémorisée aussi dans les montées et les descentes. Une légère variation de la vitesse dans des montées légères est tout à fait normale.

RAPPEL DE LA VITESSE

Lorsque la boîte de vitesses est sur D (Drive), pour rappeler la vitesse précédemment réglée, appuyer sur le bouton RES et le relâcher.

DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF

La pression du bouton CANC ou une pression sur la pédale du frein durant le ralentissement de la voiture désactivent le Cruise Control électronique sans effacer la vitesse mémorisée.

Il est également possible de désactiver le Cruise Control lorsque le frein de stationnement électrique (EPB) est actionné ou si le système de freinage (par exemple le système ESC) intervient, ou dans d'autres conditions particulières.

La vitesse mémorisée est effacée dans les cas suivants :

- en appuyant sur le bouton  ou en coupant le moteur ;
- en cas de dysfonctionnement du Cruise Control électronique.

DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF

Pour désactiver le dispositif Cruise Control électronique, appuyer sur le bouton  ou placer le dispositif de démarrage sur STOP.



ATTENTION

145) Pendant la marche avec le dispositif activé, ne jamais placer le levier de vitesses au point mort.

146) En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie du dispositif, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

147) Le Cruise Control électronique peut être dangereux si le système n'est pas en mesure de maintenir une vitesse constante. Dans certaines conditions, la vitesse pourrait être excessive, ce qui pourrait entraîner la perte du contrôle de la voiture et provoquer des accidents. Ne pas utiliser le dispositif dans des conditions de circulation intense ou sur des routes tortueuses, verglacées, enneigées ou glissantes.

SYSTÈME CO-DRIVER

(suivant version)

 148) 149) 150) 151) 152) 153) 154) 155) 156) 157) 158) 159) 160) 161) 162) 163)

 38) 39) 40) 41) 42) 43) 44) 45) 46)

SYSTÈME ADAPTIVE CRUISE CONTROL (ACC) AVEC FOLLOW TO STOP

(suivant version)

DESCRIPTION

L'Adaptive Cruise Control (ACC) est un système d'aide à la conduite à contrôle électronique, qui utilise une caméra, placée dans la zone centrale du pare-brise fig. 138, pour détecter la présence d'un véhicule qui précède à une distance rapprochée. Il allie la fonctionnalité du Cruise Control à la capacité de contrôler la distance par rapport au véhicule qui précède. Ce système permet de maintenir le véhicule à la vitesse souhaitée, sans devoir appuyer sur la pédale d'accélérateur, tout en permettant aussi de maintenir la distance de sécurité réglée par l'utilisateur.



138

F0S1286

L'utilisateur est toutefois responsable d'adapter sa vitesse à la circulation, au type de route et aux conditions météorologiques.

AVERTISSEMENTS

❑ Le système contrôle la vitesse de la voiture pour atteindre ou maintenir la vitesse réglée.

❑ Si le capteur détecte un véhicule, la voiture s'adapte à la vitesse du véhicule qui la précède en maintenant la distance et sans dépasser la vitesse réglée.

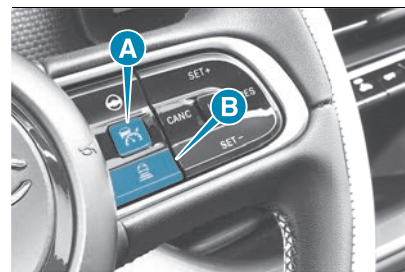
Il est conseillé de désactiver le système dans les cas suivants :

- ❑ conduite en présence de brouillard, forte pluie, neige, trafic dense et situations de conduite particulières ;
- ❑ conduite à proximité d'un virage (routes sinueuses), sur des chaussées verglacées, enneigées, glissantes ou sur des routes à forte pente en descente comme en montée ;

- ❑ au moment d'emprunter une voie ou rampe de sortie d'autoroute ;
- ❑ lorsque les situations ou circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à une vitesse constante.

ACTIVATION ADAPTIVE CRUISE CONTROL

Pour activer le système, enfoncer et relâcher le bouton (A) fig. 139.



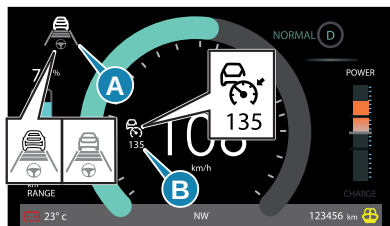
139

F0S1372

Avec le système activé et prêt à fonctionner, l'écran affiche un graphique indiquant l'état « prêt » du système (A) et une icône dédiée (B) représentée de la façon illustrée en fig. 140.

Le symbole (A) fig. 140 est de couleur grise lorsque le système est habilité et il devient blanc lorsque le système est activé (vitesse réglée).





140

F0S1152

AVERTISSEMENT Il est dangereux de laisser le système activé lorsqu'il n'est pas utilisé : il subsiste un risque de réglage involontaire et donc de perte de maîtrise du véhicule à cause d'une vitesse excessive imprévue.

DÉSACTIVATION ADAPTIVE CRUISE CONTROL

Lorsque le système est activé, pour le désactiver, enfoncer et relâcher le bouton (A) fig. 139. Un message dédié s'affichera sur l'écran.

RÉGLAGE DE LA VITESSE SOUHAITÉE

Le système ne peut être réglé que si la vitesse est supérieure à 5 km/h (3 mph) et inférieure à 150 km/h (93 mph).

REMARQUE Pour la version Low Range, la vitesse maximale de l'ACC est limitée à 135 km/h (84 mph).

Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyer sur le bouton SET + ou SET –, puis le relâcher, pour programmer la vitesse à la vitesse actuelle du véhicule : sur l'écran s'affichera alors la vitesse définie. Relever ensuite le pied de l'accélérateur.

Pour dépasser la vitesse définie, appuyer sur la pédale d'accélérateur. Tout en maintenant le pied enfoncé sur l'accélérateur :

- l'écran affichera, pendant quelques secondes, un graphique dédié fig. 141 avec le symbole (A) clignotant ;



141

F0S1363

- le système ne sera plus en mesure de contrôler la distance entre la voiture et le véhicule qui précède. Dans ce cas, la vitesse sera déterminée uniquement par la position de la pédale d'accélérateur.

Dès que la pédale d'accélérateur est relâchée, le système reprend le contrôle de la voiture.

Le système ne peut pas être réglé :

- en cas d'enfoncement de la pédale de frein ;
 - en cas de surchauffe des freins ;
 - en cas d'enclenchement du frein de stationnement électrique ;
 - quand la boîte de vitesses est en position P (stationnement), R (marche arrière) ou N (point mort) ;
 - en cas de vitesse hors de la gamme de vitesse programmable ;
 - en cas d'intervention en cours, ou juste après, du système ESC (ou bien ABS, ou encore d'autres systèmes de contrôle de la stabilité) ;
 - en cas d'intervention de freinage automatique en cours par le système Autonomous Emergency Brake Control (AEB) ;
 - quand le Speed Limiter est activé : si l'on appuie sur le bouton (A) fig. 139, le Speed Limiter est désactivé. Appuyer de nouveau sur le bouton (A) pour que le système soit dans l'état « prêt » ;
 - en cas d'anomalie du système en question ;
 - en cas de coupure du moteur ;
 - en cas d'aveuglement ou d'obstruction de la caméra frontale.
- Si le système est programmé, les situations ci-dessus peuvent neutraliser

ou désactiver le système dans un délai qui peut varier selon les conditions.

AVERTISSEMENT Le dispositif ne se désactive pas si, avec l'accélérateur enfoncé, on atteint des vitesses supérieures à celles réglables. Dans ces conditions, le régulateur de vitesse adaptatif ACC pourrait ne pas fonctionner correctement, aussi est-il est conseillé de le désactiver.

AUGMENTATION/DIMINUTION DE LA VITESSE

Après avoir réglé le système, il est possible d'augmenter ou de diminuer la vitesse mémorisée en gardant le doigt sur le bouton SET + et SET -.

□ **En appuyant une fois sur le bouton SET + ou SET -** : la vitesse réglée augmente ou diminue de 1 km/h (1 mph). Chaque pression supplémentaire du bouton entraîne une augmentation ou une diminution de 1 km/h (1 mph).

□ **En gardant le doigt sur le bouton SET + ou SET -** : la vitesse réglée augmente ou diminue par paliers de 10 km/h (5 mph) jusqu'à ce qu'on relâche le bouton. L'augmentation ou la diminution de la vitesse réglée est affichée à l'écran.

AVERTISSEMENTS

□ Quand on appuie sur le bouton SET – pour diminuer la vitesse, si le frein moteur ne ralentit pas suffisamment la voiture pour rouler à la vitesse définie, le système de freinage interviendra alors automatiquement.

□ Le système maintient la vitesse réglée aussi bien en montée qu'en descente, bien qu'une légère variation de la vitesse doit être considérée comme normale notamment sur une pente prononcée.

VARIATION DE LA VITESSE AVEC PANNEAU ROUTIER (INTELLIGENT ADAPTIVE CRUISE CONTROL)

Le système « Intelligent Adaptive Cruise Control » permet de régler une limite de vitesse correspondant au panneau routier détecté par le système « Traffic Sign Recognition » (voir le contenu du paragraphe correspondant dans cette même section).

Lorsqu'il reconnaît une nouvelle limite de vitesse, le système « Traffic Sign Recognition » conseille la nouvelle limite de vitesse, qui s'affiche avec un message à l'écran du combiné de bord. Le conducteur peut accepter la nouvelle limite en appuyant sur le bouton RES afin de régler la vitesse de l'Adaptive Cruise Control sur celle conseillée par le panneau routier.

L'activation de l'Intelligent Adaptive Cruise Control est signalée par le symbole  à l'écran et par le cercle vert autour du panneau routier indiquant la limite de vitesse.

STOP ATTEINT

Le système peut décélérer le véhicule jusqu'à son arrêt complet lorsque le véhicule qui le précède ralentit jusqu'à s'arrêter. À des vitesses inférieures à 60 km/h (36 mph) et si la visibilité le permet, le système est en mesure de détecter des voitures à l'arrêt et de ralentir jusqu'à s'arrêter à une distance de sécurité. Une fois la voiture arrêtée, la fonction est désactivée. Il est possible de réactiver la fonction à partir d'une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph) et en appuyant sur l'un des boutons SET+, SET- ou RES.

Si le système maintient la voiture immobile pendant deux minutes, le frein de stationnement électrique s'activera et le système sera désactivé.

RAPPEL DE LA VITESSE

Une fois le système annulé en appuyant sur la pédale de frein ou sur le bouton CANC mais pas désactivé à l'aide du bouton (A) fig. 139, si une vitesse a été réglée précédemment, il suffit d'appuyer sur le bouton RES et de retirer le pied de la pédale d'accélérateur pour la rappeler.



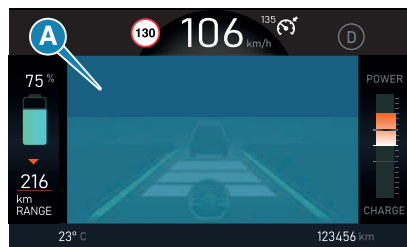
Le système sera programmé sur la dernière vitesse mémorisée.

AVERTISSEMENT La fonction de rappel doit être utilisée uniquement si les conditions routières et de circulation le permettent. Le rappel d'une vitesse mémorisée trop élevée ou trop faible pour les conditions actuelles de la circulation ou de la route pourraient provoquer une accélération ou une décélération soudaine de la voiture. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer des accidents voire des lésions mortelles.

RÉGLAGE DE LA DISTANCE ENTRE LES VÉHICULES



La distance entre le véhicule et celui qui précède peut être réglée en choisissant parmi les configurations à 1 barre (courte), 2 barres (moyenne), 3 barres (grande), 4 barres (maximale) fig. 142.



142

FOS1078

La distance par rapport au véhicule qui précède est proportionnelle à la vitesse.

L'intervalle de temps représentant la distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède reste constante et varie entre 1 seconde (réglage sur 1 barre pour la distance minimale) et 2 secondes (réglage sur 4 barres pour la distance maximale).

Le réglage de la distance est affiché sur l'écran sous forme d'une icône dédiée (ou dans la zone dédiée au "Driver Assist").

Lors de la première utilisation du système, le réglage de la distance est 4 (maximale). Lorsque le conducteur modifie la distance, le nouveau niveau de régulation sera mémorisé, et ce même après la désactivation et la réactivation du système.

Diminution de la distance

Pour réduire le réglage de la distance, appuyer sur le bouton (B) fig. 139 et le relâcher.

À chaque appui sur le bouton, le niveau de régulation diminue d'une barre (plus courte).

Une fois la distance plus réduite atteinte, un nouvel appui sur le bouton déterminera la distance plus grande. Noter que la vitesse définie est maintenue s'il n'y a aucun véhicule roulant devant.

En cas de détection d'un véhicule roulant sur la même voie à une vitesse inférieure, la page-écran de fig. 142 et l'icône  s'affichent à l'écran : le système règle automatiquement la vitesse de la voiture pour maintenir le réglage de la distance, indépendamment de la vitesse réglée.

Le véhicule maintient la distance définie, sauf dans les cas suivants :

- ☐ le véhicule qui précède accélère jusqu'à atteindre une vitesse supérieure à celle définie ;
- ☐ le véhicule qui précède quitte la voie ou sort du champ de détection du capteur du système Adaptive Cruise Control ;
- ☐ le niveau de régulation de la distance est modifié ;

- ❑ le système Adaptive Cruise Control est désactivé/éteint ;
- ❑ le conducteur n'enfoncé pas la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT Le freinage maximum exercé par le système est limité. Si besoin est, le conducteur peut dans tous les cas toujours freiner lui-même.

AVERTISSEMENT Si le système prévoit que le niveau de freinage est insuffisant pour maintenir la distance réglée, il signale au conducteur de faire attention au rapprochement du véhicule qui précède en affichant un message d'alerte à l'écran. Un signal sonore est également émis. Dans cette situation, il y a lieu de freiner immédiatement pour maintenir la distance de sécurité avec le véhicule qui précède.

AVERTISSEMENT Il incombe au conducteur de toujours s'assurer de l'absence de piétons, d'autres voitures ou d'objets sur la chaussée. Le non-respect de ces avertissements pourrait provoquer des accidents ou des blessures.

AVERTISSEMENT Il est de la responsabilité du conducteur de

conserver une distance de sécurité entre son véhicule et celui qui le précède, conformément au code de la route des différents pays.

FONCTION D'AIDE AU DÉPASSEMENT



Lorsque les conditions de la circulation le permettent le système Adaptive Cruise Control permet de donner une accélération supplémentaire au véhicule pour faciliter le dépassement simplement en allumant le clignotant. Cette accélération supplémentaire est fournie tant que la distance par rapport au véhicule à dépasser est garantie. Après avoir perçu l'accélération, il incombe au conducteur de s'assurer que la circulation et les véhicules arrivant par derrière lui permettent d'effectuer la manœuvre de changement de voie. Une fois qu'il n'y a pas de véhicules sur la trajectoire, l'Adaptive Cruise Control reprend le contrôle de la vitesse sélectionnée ou la réduit pour maintenir la distance souhaitée par rapport au véhicule qui précède.

REMARQUE La fonction d'aide au dépassement n'est disponible que du côté où le dépassement est autorisé par le code de la route (à gauche dans les pays avec la circulation du côté

droit de la chaussée, à droite dans les pays avec la circulation du côté gauche).

RÉDUCTION DE LA VITESSE DANS LES VIRAGES

Le système Adaptive Cruise Control est en mesure de ralentir légèrement dans les virages afin d'améliorer la stabilité de la voiture et le confort.

La fonctionnalité peut être une aide valide dans les ronds-points ou en cas de virages progressifs, abordés avec une courbe croissante ; elle n'est pas en mesure de compenser des braquages soudains ou, en général, les accélérations latérales moyennes/hautes.

L'utilisateur est de toute façon responsable, en fonction des contextes de circulation, d'appuyer, si nécessaire, sur le frein pour réduire davantage la vitesse de la voiture, en garantissant ainsi sa stabilité dans les virages brusques ou de rayon décroissant.

EXTENSION DE L'ADAPTIVE CRUISE CONTROL : CO-DRIVER

Le système Adaptive Cruise Control peut fonctionner en combinaison avec le Co-Driver (voir le contenu du paragraphe correspondant dans cette même section) de manière à proposer la fonction de « Conduite autonome de niveau 2 ».



Le Co-Driver sera en mesure de maintenir la vitesse et la distance constantes, adaptables aux véhicules qui précèdent, et de maintenir le véhicule au centre de la voie de circulation.

REMARQUE Le système constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité de la conduite incombe toujours au conducteur, qui doit prendre en considération les conditions de circulation pour conduire en toute sécurité. Le conducteur doit toujours prêter attention à la route et garder les mains sur le volant.

DÉSACTIVATION

Le système est désactivé et la vitesse réglée est effacée dans les cas suivants :

- ❑ le bouton (A) fig. 139 de l'Adaptive Cruise Control est enfoncé ;
- ❑ appui sur le bouton du Speed Limiter ;
- ❑ le système de démarrage est mis sur la position STOP ;
- ❑ le système est annulé ;
- ❑ lorsque l'on appuie sur le bouton CANC ;
- ❑ lorsque les conditions indiquées dans le paragraphe « Réglage de la vitesse souhaitée » se vérifient ;

❑ le véhicule atteint l'arrêt derrière un véhicule qui s'est arrêté.

Si ces conditions se vérifient lors d'une décélération du système par rapport à un véhicule qui précède, le système pourrait continuer la décélération, si nécessaire, même après l'annulation.

REMARQUE Le système récupère toujours la dernière distance souhaitée et sélectionnée par l'utilisateur. Le système garde la vitesse en mémoire tant que le système n'est pas désactivé à l'aide du bouton (A) fig. 139 de l'Adaptive Cruise Control ou le véhicule est éteint.

SIGNAL DE FONCTIONNEMENT LIMITÉ DU SYSTÈME

Si le message dédié apparaît à l'écran, cela indique qu'une condition limitant le fonctionnement du système pourrait s'être produite.

Un dysfonctionnement ou la caméra occultée peuvent être des causes possibles de cette limitation.

En cas d'aveuglement de la caméra (provoqué, par exemple, par le soleil bas face au pare-brise), attendre que les conditions de luminosité et d'éblouissement cessent et permettent au système de fonctionner pleinement.

En cas d'indication d'obstruction, nettoyer la zone du pare-brise indiquée

en fig. 152 et vérifier que le message a disparu.

À la disparition des conditions ayant limité le fonctionnement du système, celui-ci recommence à fonctionner d'une façon normale et complète. Si l'anomalie persiste, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA CONDUITE

Dans certaines conditions de conduite (comme décrit ci-après), le système pourrait ne pas fonctionner correctement : toutefois, le conducteur doit toujours pouvoir maîtriser son véhicule.

Voiture non aligné

Le système pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule sur la même voie mais sur une trajectoire différente, ou bien un véhicule qui s'engage dans la voie en provenant d'une voie latérale. Dans ces cas, une distance suffisante avec les véhicules qui précèdent pourrait ne pas être garantie.

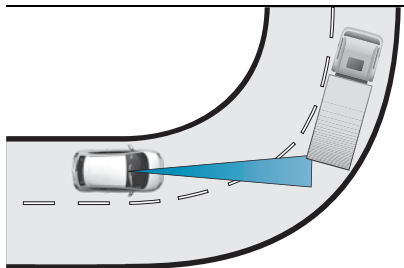
Le véhicule non alignée peut aussi bien sortir de la trajectoire que se réaligner sur la trajectoire, provoquant ainsi le freinage ou l'accélération imprévue de la voiture.

Braquage et virages

Lorsqu'on négocie un virage fig. 143 avec le système réglé, celui-ci pourrait

limiter la vitesse et l'accélération pour garantir la stabilité du véhicule, même s'il n'a détecté aucun véhicule qui précède.

À la sortie du virage, le système rétablit la vitesse précédemment définie.



143

F0S0771

AVERTISSEMENT En cas de virages serrés, les performances du système pourraient être limitées. Dans ce cas, il est conseillé de désactiver le système.

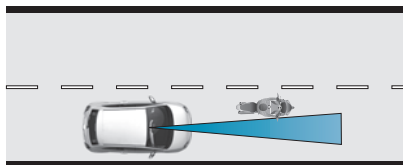
Utilisation du système en pente

Sur des routes vallonnées, le système pourrait ne pas détecter la présence d'un véhicule sur sa propre voie de circulation. Les performances du système peuvent être limitées en fonction de la vitesse, de la charge de la voiture, des conditions de circulation et de l'inclinaison de la montée ou descente.

Changement de voie

Le système pourrait ne pas détecter la présence d'un véhicule tant que celui-ci ne se trouve pas entièrement dans la voie où l'on circule fig. 144.

Dans cette situation, une distance suffisante avec le véhicule qui change de voie pourrait ne pas être garantie : on ne saurait trop recommander d'être particulièrement vigilant et toujours prêt à freiner si besoin est.



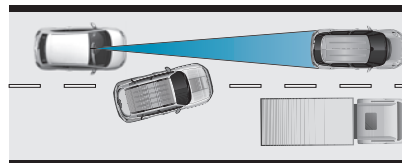
144

F0S0772

Petits véhicules

Certains véhicules étroits (par exemple, les vélos et motos fig. 145) qui roulent à l'extrême droite de la voie ou qui s'engagent latéralement dans la voie, ne sont pas détectés tant qu'ils ne sont pas entièrement dans la voie.

Dans ce cas, une distance suffisante avec les véhicules qui précèdent pourrait ne pas être garantie.



145

F0S0773

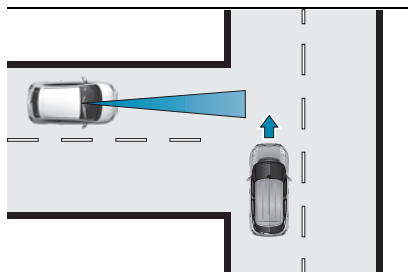
Objets immobiles et véhicules à l'arrêt

Le système n'est pas en mesure de détecter la présence d'objets et de véhicules à l'arrêt si l'on roule à une vitesse supérieure à 60 km/h (37 mph). Il se peut, par exemple, que le système n'intervienne pas dans des situations où le véhicule qui précède déboîte avec une voiture arrêtée sur la voie devant lui. Rester toujours vigilant au volant pour être toujours prêt à freiner si besoin.

Objets et véhicules qui se déplacent ou roulent en sens opposé ou transversal

Le système n'est pas en mesure de détecter la présence d'objets ou de véhicules roulant en sens opposé ou transversal fig. 146 et, par conséquent, il ne réagit pas.





I46

F0S0774

SYSTÈME CODRIVER AVEC FOLLOW TO STOP - Traffic Jam Assist



169)

Le système Co-Driver combine les fonctions du dispositif ACC (Adaptive Cruise Control) avec une logique de centrage de voie et, par conséquent, contrôle la trajectoire du véhicule dans le but de le maintenir aussi près que possible du centre de la voie, tout en gérant la vitesse.

C'est un système d'aide à la conduite qui peut être activé sur tous les types de routes.

Le système utilise les informations de la caméra pour aider le conducteur à maintenir le véhicule au centre de la voie de circulation et à maintenir une vitesse constante.

FONCTIONNEMENT

Le système ne fonctionne que si le conducteur garde les mains sur le volant.

Si le système détecte que les mains ont été retirées du volant, le conducteur est informé de la nécessité de repositionner ses mains sur le volant (voir la description aux pages suivantes).

AVERTISSEMENT Le système Co-Driver peut prendre quelques secondes pour s'activer et vérifier que toutes les conditions sont remplies. Pendant ce temps, l'écran du combiné de bord affiche une indication grise et le système s'active automatiquement dès que toutes les conditions sont remplies, sans aucune intervention du conducteur.



I47

F0S1373

Pour activer le système Co-Driver, les conditions suivantes doivent être remplies :

- ❑ le système Co-Driver doit être allumé en appuyant sur le bouton (A) fig. 147 sur le volant ;
- ❑ le dispositif Adaptive Cruise Control (ACC) doit être inséré ;
- ❑ la vitesse de la voiture est comprise entre 60 et 150 km/h ;
- ❑ il ne doit y avoir aucune anomalie sur la caméra ;
- ❑ les clignotants ne doivent pas être activés ;
- ❑ il ne doit y avoir aucune anomalie concernant le système ;
- ❑ si la vitesse réglée est inférieure à 60 km/h, le système Co-Driver ne fonctionnera pas ;
- ❑ si la vitesse du dispositif Adaptive Cruise Control (ACC) est réglée sur une valeur supérieure (vitesse maximale 150 km/h), le système Co-Driver n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 60 et 150 km/h.

ACTIVATION / DÉSACTIVATION



170)

Pour activer le système, appuyer sur le bouton (A) fig. 147 situé sur le volant. Pour désactiver le système, appuyer à nouveau sur le bouton.

Conditions de suspension

Le fonctionnement du système est temporairement suspendu dans les cas suivants :

- désactivation ou neutralisation du système ACC (voir le paragraphe relatif à la fonctionnalité Adaptive Cruise Control) ;
- il y a des courbes très serrées ;
- les lignes ne sont pas détectées correctement ;
- une des deux lignes est interrompue ou abîmée ;
- le soleil est bas et éblouit la caméra qui se trouve sur le pare-brise ;
- le clignotant gauche ou droit a été activé ;
- le conducteur effectue une manœuvre intentionnelle de changement de voie sans activer le clignotant ;
- il y a des anomalies dans le système ;
- la vitesse de la voiture dépasse la limite maximale ;
- les accélérations latérales sont importantes.

Désactivation automatique

Le système Co-Driver se désactive automatiquement lorsque vous retirez vos mains du volant pendant 45 secondes.

AVERTISSEMENT Quand le Co-Driver est mis en pause, les graphismes correspondants dans la zone dédiée deviendront de couleur grise.

AVERTISSEMENT La présence des mains sur le volant est détectée par un capteur capacitif installé sur le volant.

Une fois les conditions de suspension terminées, le système Co-Driver sera à nouveau disponible sans que le conducteur n'ait à intervenir pour le réactiver.

AFFICHAGES À L'ÉCRAN

L'état du système peut toujours être visualisé via une zone dédiée sur l'écran du combiné de bord.

La couleur du symbole  fournit une indication de l'état du système

Si les mains du conducteur ne sont pas sur le volant, une série d'avertissements apparaît sur l'écran du combiné de bord pour avertir le conducteur de la nécessité de repositionner ses mains sur le volant. De plus, des signaux acoustiques seront émis.

Après un certain temps, le système Co-Driver sera désactivé si le conducteur n'a pas remis les mains sur le volant. Lorsque le système ne détecte pas la présence de mains sur le volant

pendant quelques secondes, le conducteur en est averti par l'affichage d'une fenêtre spécifique au centre de l'écran du combiné du combiné de bord (voir la description aux pages suivantes).

ÉTATS DU SYSTÈME

Système activé : l'état du système actif et fonctionnant correctement est indiqué par l'affichage sur l'écran du combiné de la fenêtre suivante fig. 148 dans le menu « Assistance au conducteur ». Lorsque vous retirez vos mains du volant, le système ne sera pas désactivé automatiquement, mais après quelques secondes : l'écran du combiné affichera des messages dédiés pour avertir le conducteur qu'il doit repositionner ses mains sur le volant (voir ci-dessous).



148

F081116

Système activé (mains détachées du volant pendant un court instant)



: dès que le conducteur ôte les mains du volant, l'écran du combiné de bord affiche le message fig. 149 : dans ce cas, le système reste actif. Après quelques secondes sans que le conducteur ne pose ses mains sur le volant, le message suivant fig. 150 s'affiche sur le combiné de bord.



149

F0S1117



150

F0S1118

Système activé (mains détachées du volant pendant un temps prolongé) : si le conducteur ne repose

pas ses mains sur le volant, l'écran du combiné de bord affiche le message fig. 151. Dans ce cas, un signal sonore sera émis. Si les mains du conducteur n'ont pas été placées sur le volant après une période prolongée, un message de désactivation apparaîtra sur le combiné de bord. La commande au volant sera alors désactivée.



151

F0S1119

Lorsque le système Co-Driver est activé, le système Lane Control (si prévu) est temporairement mis en pause. Lorsque le système Co-Driver n'est pas activé, le système Lane Control (si prévu), si activé précédemment, reste dans tous les cas disponible. Pour de plus amples détails sur le système Lane Control, consulter le chapitre « Systèmes d'aide à la conduite » dans la section « Sécurité ».

DISPONIBILITÉ DU SYSTÈME

Certains facteurs et conditions externes peuvent affecter le bon fonctionnement du système Co-Driver.

Les principaux facteurs sont énumérés ci-dessous :

- ☐ rues étroites et sinueuses avec des tournants ;
- ☐ visibilité réduite (pluie battante, neige, brouillard, etc.);
- ☐ voitures arrivant, ou lumière directe du soleil ou ombre ;
- ☐ dommages ou obstructions causés par la boue, la glace, la neige, etc ... ;
- ☐ interférences avec d'autres équipements générant des ondes électromagnétiques ;
- ☐ présence de travaux en cours/chantiers routiers ;
- ☐ si les indications fournies par le système de navigation (suivant version) du système **Uconnect™** ne sont pas encore prêtes et/ou si le système de navigation effectue un nouveau calcul d'itinéraire.

FONCTIONNEMENT LIMITÉ DU SYSTÈME

Le fonctionnement du système Co-Driver peut être limité ou réduit si l'une des conditions suivantes est remplie : Les principaux facteurs sont énumérés ci-dessous :

- ❑ les lignes de démarcation des voies ne sont pas claires ou mauvaise visibilité (par exemple, en présence de pluie battante, de neige, de brouillard, etc.) ;
- ❑ la caméra est endommagée, couverte ou obstruée (par exemple, boue, givre, neige, etc.) ;
- ❑ conduite dans les collines ou sur les routes avec des virages serrés ;
- ❑ près des sorties d'autoroute ;
- ❑ l'entrée ou la sortie de l'autoroute a une largeur supérieure à 6 mètres ;
- ❑ la caméra est exposée à un faisceau de lumière intense (réflexion ou lumière directe du soleil, par exemple).

SYSTÈME CO-DRIVER AVEC STOP&GO - Adaptive Cruise Control avec Stop&Go

(suivant version)



DESCRIPTION

L'Adaptive Cruise Control avec Stop&Go est un système d'assistance à la conduite, à contrôle électronique, qui allie les fonctionnalités du Cruise Control avec une fonction de contrôle de la distance avec le véhicule qui précède.

Ce système permet de maintenir le véhicule à la vitesse souhaitée, sans devoir appuyer sur la pédale

d'accélérateur, tout en permettant aussi de maintenir la distance de sécurité réglée par l'utilisateur. Ce système utilise un capteur radar, placé au milieu du pare-chocs avant et une caméra, située dans la zone centrale du pare-brise fig. 152, pour détecter la présence d'un véhicule qui précède à une distance rapprochée.



152

F0S1286

AVERTISSEMENTS

Si le capteur radar ne détecte aucun véhicule qui précède, le dispositif maintiendra alors une vitesse fixe définie.

Lorsque le capteur radar détecte un véhicule qui précède, le dispositif intervient automatiquement en freinant (ou en accélérant) légèrement pour ne pas dépasser la vitesse initiale définie de telle sorte que le véhicule puisse maintenir la distance définie en s'adaptant à la vitesse de la voiture qui précède.

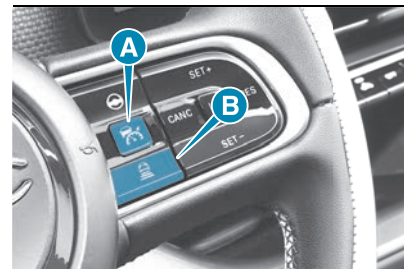
La désactivation du dispositif est préconisée dans les cas suivants :

- ❑ conduite en présence de brouillard, forte pluie, neige et situations de conduite particulières ;
- ❑ conduite à proximité d'un virage (routes sinueuses), sur des chaussées verglacées, enneigées, glissantes ou sur des routes à forte pente en descente comme en montée ;
- ❑ au moment d'emprunter une voie ou rampe de sortie d'autoroute ;
- ❑ lorsque les situations ou circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à une vitesse constante.

ACTIVATION



Pour activer le dispositif, enfoncer et relâcher le bouton (A) fig. 153.



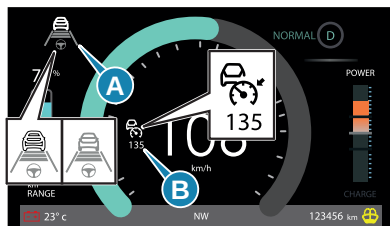
153

F0S1372

Avec le système activé et prêt à fonctionner, l'écran affiche un



graphique indiquant l'état de « prêt » du système (A) et une icône dédiée (B) représentée de la façon illustrée en fig. 154. Le symbole (A) fig. 154 est de couleur grise lorsque le système est habilité et il devient blanc lorsque le système est activé (vitesse réglée).



154

F081152

AVERTISSEMENT Il est dangereux de laisser le dispositif activé si celui-ci n'est pas utilisé : il subsiste un risque de réglage involontaire et donc de perte de maîtrise du véhicule à cause d'une vitesse excessive imprévue.

DÉSACTIVATION

Lorsque le dispositif est activé, pour le désactiver, enfoncer et relâcher le bouton (A) fig. 153.

RÉGLAGE DE LA VITESSE SOUHAITÉE

La vitesse souhaitée peut également être réglée lorsque la voiture est à

l'arrêt, de 30 km/h (20 mph) à 135 km/h (83 mph) pour la version « Low range » ou 150 km/h (93 mph) pour la version « High range ».

Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyer sur le bouton SET + ou SET –, puis le relâcher, pour programmer la vitesse à la vitesse actuelle du véhicule : sur l'écran s'affichera alors la vitesse définie. Relever ensuite le pied de l'accélérateur. Pour dépasser la vitesse définie, appuyer sur la pédale d'accélérateur. Tout en maintenant le pied enfoncé sur l'accélérateur :

- ❑ sur l'écran s'affichera, pendant quelques secondes, un graphisme dédié ;
- ❑ le dispositif ne sera plus en mesure de contrôler la distance entre la voiture et le véhicule qui précède. Dans ce cas, la vitesse sera déterminée uniquement par la position de la pédale d'accélérateur.

Le dispositif reprend son fonctionnement normal après avoir relevé le pied de l'accélérateur.

Le système ne peut pas être réglé :

- ❑ en cas d'enfoncement de la pédale de frein ;
- ❑ en cas de surchauffe des freins ;
- ❑ en cas d'enclenchement du frein de stationnement électrique ;

- ❑ quand la boîte de vitesses est en position P (stationnement), R (marche arrière) ou N (point mort) ;
- ❑ en cas d'intervention en cours, ou juste après, du système ESC (ou bien ABS, ou encore d'autres systèmes de contrôle de la stabilité) ;
- ❑ en cas d'intervention de freinage automatique en cours par le système Autonomous Emergency Brake Control (AEB Control) (suivant version) ;
- ❑ quand le Speed Limiter est activé : si l'on appuie sur le bouton (A) fig. 153, le Speed Limiter est désactivé. Appuyer de nouveau sur le bouton (A) pour que le système soit dans l'état « prêt » ;
- ❑ en cas de défaillance du dispositif lui-même ;
- ❑ en cas de coupure du moteur ;
- ❑ en cas de fortes pentes ;
- ❑ en cas d'encrassement du capteur radar : dans ce cas, il faut nettoyer le capteur. Pour le nettoyage, utiliser exclusivement un chiffon doux. Ne pas utiliser de solvants ni de pâtes abrasives. Si le système est programmé, les situations ci-dessus peuvent neutraliser ou désactiver le système dans un délai qui peut varier selon les conditions.

AVERTISSEMENT Le dispositif ne se désactive pas si, avec l'accélérateur enfoncé, on atteint des vitesses

supérieures à celles réglables. Dans ces conditions, le régulateur de vitesse adaptatif ACC pourrait ne pas fonctionner correctement, aussi est-il est conseillé de le désactiver.

AUGMENTATION/DIMINUTION DE LA VITESSE

Après avoir réglé le système, il est possible d'augmenter ou de diminuer la vitesse mémorisée en gardant le doigt sur les boutons SET + et SET -.

❑ **En appuyant une fois sur le bouton SET + ou SET - :** la vitesse réglée augmente ou diminue de 1 km/h (1 mph). Chaque pression supplémentaire du bouton entraîne une augmentation ou une diminution de 1 km/h (1 mph).

❑ **En gardant le doigt sur le bouton SET + ou SET - :** la vitesse réglée augmente ou diminue par paliers de 10 km/h (5 mph) jusqu'à ce qu'on relâche le bouton.

L'augmentation ou la diminution de la vitesse réglée est affichée à l'écran.

AVERTISSEMENTS

❑ En maintenant le pied enfoncé sur l'accélérateur, la voiture continue d'accélérer au-delà de la vitesse définie. Dans ce cas, en appuyant sur le bouton SET + (ou SET -), la vitesse sera définie à la vitesse actuelle du véhicule.

❑ Quand on appuie sur le bouton SET - pour diminuer la vitesse, si le frein moteur ne ralentit pas suffisamment la voiture pour rouler à la vitesse définie, le système de freinage interviendra alors automatiquement.

❑ Le système maintient la vitesse réglée aussi bien en montée qu'en descente, bien qu'une légère variation de la vitesse doit être considérée comme normale notamment sur une pente prononcée.

❑ En roulant, le dispositif est neutralisé en cas de surchauffe des freins.

VARIATION DE LA VITESSE AVEC PANNEAU ROUTIER (INTELLIGENT ADAPTIVE CRUISE CONTROL)

Le système « Intelligent Adaptive Cruise Control » permet de régler une limite de vitesse correspondant au panneau routier détecté par le système « Traffic Sign Recognition » (voir le contenu du paragraphe correspondant dans cette même section).

Lorsqu'il reconnaît une nouvelle limite de vitesse, le système « Traffic Sign Recognition » conseille la nouvelle limite de vitesse, qui s'affiche avec un message à l'écran du combiné de bord. Le conducteur peut accepter la nouvelle limite en appuyant sur le bouton RES afin de régler la vitesse de l'Adaptive Cruise Control sur celle conseillée par le panneau routier.

L'activation de l'Intelligent Adaptive Cruise Control est signalée par le symbole  à l'écran et par le cercle vert autour du panneau routier indiquant la limite de vitesse.

STOP ATTEINT ET REDÉMARRAGE

Le système peut ralentir le véhicule jusqu'à son arrêt complet lorsque le véhicule qui le précède ralentit jusqu'à s'arrêter. Si la voiture s'arrête et le véhicule qui précède redémarre dans les 3 secondes, le système redémarre automatiquement la voiture. Si le véhicule qui précède redémarre après 3 secondes, il est nécessaire d'appuyer sur le bouton RES ou sur la pédale d'accélérateur pour réactiver le système et redémarrer. Si le système maintient la voiture immobile pendant deux minutes, le frein de stationnement électrique s'activera et le système sera désactivé.

REMARQUE À des vitesses proches de l'arrêt, si le conducteur détache la ceinture de sécurité ou ouvre la portière, le frein de stationnement électrique sera activé et le système sera désactivé.

AVERTISSEMENT Lorsque le système est réactivé, le conducteur doit s'assurer qu'il n'y a pas de piétons, de véhicules ou d'autres types d'obstacles



devant la voiture. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des accidents voire des lésions mortelles.

RAPPEL DE LA VITESSE

Une fois le système annulé en appuyant sur la pédale de frein ou sur le bouton CANC mais pas désactivé à l'aide du bouton (A) fig. 153, si une vitesse a été réglée précédemment, il suffit d'appuyer sur le bouton RES et de retirer le pied de la pédale d'accélérateur pour la rappeler.

Le système sera programmé sur la dernière vitesse mémorisée.

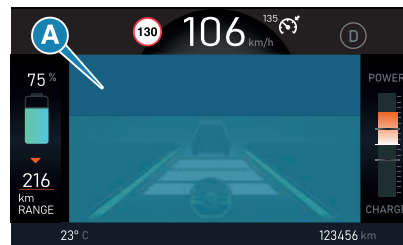
Avant de rappeler la vitesse programmée précédemment, se rapprocher d'elle avant d'appuyer sur le bouton RES et le relâcher.

AVERTISSEMENT La fonction de rappel doit être utilisée uniquement si les conditions routières et de circulation le permettent. Le rappel d'une vitesse mémorisée trop élevée ou trop faible pour les conditions actuelles de la circulation ou de la route pourraient provoquer une accélération ou une décélération soudaine de la voiture. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer des accidents voire des lésions mortelles.

RÉGLAGE DE LA DISTANCE ENTRE LES VÉHICULES

164) 165) 166) 167)

La distance entre le véhicule et celui qui précède peut être réglée en choisissant parmi les configurations à 1 barre (courte), 2 barres (moyenne), 3 barres (grande), 4 barres (maximale) fig. 155.



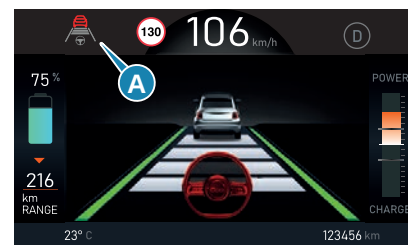
155

FOS1078

La distance par rapport au véhicule qui précède est proportionnelle à la vitesse. L'intervalle de temps par rapport au véhicule qui précède reste constante et varie entre 1 seconde (réglage sur 1 barre pour la distance minimale) et 2 secondes (réglage sur 4 barres pour la distance maximale). Le réglage de la distance est affiché sur l'écran sous forme d'une icône dédiée (A) fig. 156 (ou dans la zone dédiée au « Driver Assist »).

Lors de la première utilisation du dispositif, le niveau de régulation de la distance est 4 (maximale). Lorsque

le conducteur modifie la distance, le nouveau niveau de régulation sera mémorisé, et ce même après la désactivation et la réactivation du système.



156

FOS1363

Diminution de la distance

Pour réduire le réglage de la distance, appuyer sur le bouton (B) fig. 153 et le relâcher.

À chaque appui sur le bouton, le niveau de régulation diminue d'une barre (plus courte).

Une fois la distance plus réduite atteinte, un nouvel appui sur le bouton déterminera la distance plus grande. Noter que la vitesse définie est maintenue s'il n'y a aucun véhicule roulant devant.

En cas de détection d'un véhicule roulant sur la même voie à une vitesse inférieure, une icône est affichée à l'écran (si prévue) : le dispositif règle automatiquement la vitesse de la

voiture pour maintenir le réglage de la distance, indépendamment de la vitesse réglée.

Le véhicule maintient la distance définie, sauf dans les cas suivants :

- ❑ le véhicule qui précède accélère jusqu'à atteindre une vitesse supérieure à celle définie ;
- ❑ le véhicule qui précède déboîte (change de voie) ou sort du champ de détection du capteur radar du dispositif Adaptive Cruise Control ;
- ❑ le niveau de régulation de la distance est modifié ;
- ❑ l'Adaptive Cruise Control est désactivé ou neutralisé.

AVERTISSEMENT Le freinage maximum exercé par le dispositif est limité. Si besoin est, le conducteur peut en tout cas toujours freiner lui-même.

AVERTISSEMENT Si le système prévoit que le niveau de freinage est insuffisant pour maintenir la distance réglée, il signale au conducteur de faire attention au rapprochement du véhicule qui précède en affichant un message d'alerte à l'écran. Un signal sonore est également émis. Dans cette situation, il y a lieu de freiner immédiatement pour maintenir la distance de sécurité avec le véhicule qui précède.

AVERTISSEMENT Il incombe au conducteur de toujours s'assurer de l'absence de piétons, d'autres voitures ou d'objets sur la chaussée. Le non-respect de ces avertissements pourrait provoquer des accidents ou des blessures.

AVERTISSEMENT Il est de la responsabilité du conducteur de conserver une distance de sécurité entre son véhicule et celui qui le précède, conformément au code de la route des différents pays.

FONCTION D'AIDE AU DÉPASSEMENT



Lorsque les conditions de la circulation le permettent le système Adaptive Cruise Control permet de donner une accélération supplémentaire au véhicule pour faciliter le dépassement simplement en allumant le clignotant. Cette accélération supplémentaire est fournie tant que la distance par rapport au véhicule à dépasser est garantie.

Après avoir perçu l'accélération, il incombe au conducteur de s'assurer que la circulation et les véhicules arrivant par derrière lui permettent d'effectuer la manœuvre de changement de voie. Une fois qu'il n'y a pas de véhicules sur la trajectoire,

l'Adaptive Cruise Control reprend le contrôle de la vitesse sélectionnée ou la réduit pour maintenir la distance souhaitée par rapport au véhicule qui précède.

REMARQUE La fonction d'aide au dépassement n'est disponible que du côté où le dépassement est autorisé par le code de la route (à gauche dans les pays avec la circulation du côté droit de la chaussée, à droite dans les pays avec la circulation du côté gauche).

RÉDUCTION DE LA VITESSE DANS LES VIRAGES

Le système Adaptive Cruise Control est en mesure de ralentir légèrement dans les virages afin d'améliorer la stabilité de la voiture et le confort.

La fonctionnalité peut être une aide valide dans les ronds-points ou en cas de virages progressifs, abordés avec une courbe croissante ; elle n'est pas en mesure de compenser des braquages soudains ou, en général, les accélérations latérales moyennes/hautes.

L'utilisateur est de toute façon responsable, en fonction des contextes de circulation, d'appuyer, si nécessaire, sur le frein pour réduire davantage la vitesse de la voiture, en garantissant



ainsi sa stabilité dans les virages brusques ou de rayon décroissant.

DÉSACTIVATION

Le dispositif est désactivé et la vitesse définie est annulée dans les cas suivants :

- ▢ pression du bouton du dispositif Adaptive Cruise Control (A) fig. 153 ;
- ▢ appui sur le bouton du Speed Limiter ;
- ▢ positionnement du dispositif de démarrage sur STOP ;

Le dispositif est neutralisé (tout en conservant la vitesse et la distance définies) dans les situations suivantes :

- ▢ lorsque l'on appuie sur le bouton CANC ;
- ▢ lorsque les conditions indiquées dans le paragraphe « Réglage de la vitesse souhaitée » se vérifient.

Si ces conditions se vérifient lors d'une décélération du système par rapport à un véhicule roulant devant, le système pourrait continuer la décélération, si nécessaire, même après sa neutralisation ou sa désactivation jusqu'à la vitesse minimale définissable.

SIGNAL DE FONCTIONNEMENT LIMITÉ DU SYSTÈME

Si le message dédié apparaît à l'écran, cela indique qu'une condition limitant le fonctionnement du système pourrait s'être produite.

Un dysfonctionnement ou la caméra occultée peuvent être des causes possibles de cette limitation.

En cas d'aveuglement de la caméra (provoqué, par exemple, par le soleil bas face au pare-brise ou en conditions de brouillard ou de pluie intense), attendre que les conditions de luminosité et d'éblouissement cessent et permettent au système de fonctionner pleinement.

En cas d'indication d'obstruction, nettoyer la zone du pare-brise indiquée en fig. 152 et vérifier que le message a disparu.

À la disparition des conditions ayant limité le fonctionnement du système, celui-ci recommence à fonctionner d'une façon normale et complète. Si l'anomalie persiste, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA CONDUITE

Dans certaines conditions de conduite (comme décrit ci-après), le système pourrait ne pas fonctionner correctement : toutefois, le conducteur doit toujours pouvoir maîtriser son véhicule.

Voiture non alignée

Le système pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule sur la même voie mais sur une trajectoire différente, ou

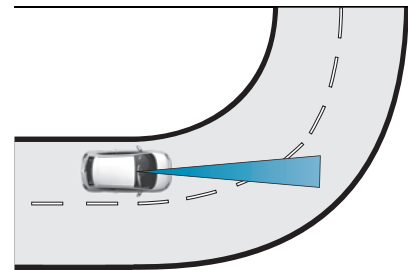
bien un véhicule qui s'engage dans la voie en provenant d'une voie latérale. Dans ces cas, une distance suffisante avec les véhicules qui précèdent pourrait ne pas être garantie.

Le véhicule non alignée peut aussi bien sortir de la trajectoire que se réaligner sur la trajectoire, provoquant ainsi le freinage ou l'accélération imprévue de la voiture.

Braquage et virages

Lorsqu'on négocie un virage fig. 157 avec le système réglé, celui-ci pourrait limiter la vitesse et l'accélération pour garantir la stabilité du véhicule, même s'il n'a détecté aucun véhicule qui précède.

À la sortie du virage, le système rétablit la vitesse précédemment définie.



157

F080775

AVERTISSEMENT En cas de virages serrés, les performances du système

pourraient être limitées. Dans ce cas, il est conseillé de désactiver le système.

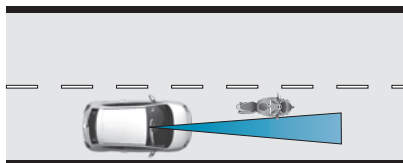
Utilisation du système en pente

Sur des routes vallonnées, le système pourrait ne pas détecter la présence d'un véhicule sur sa propre voie de circulation. Les performances du système peuvent être limitées en fonction de la vitesse, de la charge de la voiture, des conditions de circulation et de l'inclinaison de la montée ou descente.

Changement de voie

Le système pourrait ne pas détecter la présence d'un véhicule tant que celui-ci ne se trouve pas entièrement dans la voie où l'on circule fig. 158.

Dans cette situation, une distance suffisante avec le véhicule qui change de voie pourrait ne pas être garantie : on ne saurait trop recommander d'être particulièrement vigilant et toujours prêt à freiner si besoin est.



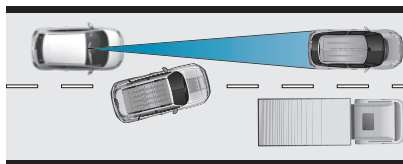
158

F0S0772

Petits véhicules

Certains véhicules étroits (par exemple, les vélos et motos fig. 159) qui roulent à l'extrême droite de la voie ou qui s'engagent latéralement dans la voie, ne sont pas détectés tant qu'ils ne sont pas entièrement dans la voie.

Dans ce cas, une distance suffisante avec les véhicules qui précèdent pourrait ne pas être garantie.



159

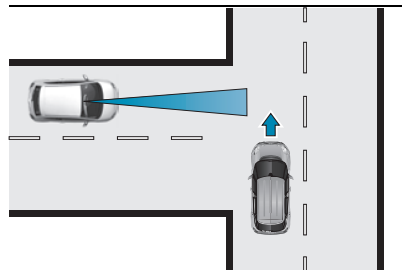
F0S0773

Objets immobiles et véhicules à l'arrêt

Le système n'est pas en mesure de détecter la présence d'objets et de véhicules à l'arrêt si l'on roule à une vitesse supérieure à 60 km/h (37 mph). Il se peut, par exemple, que le système n'intervienne pas dans des situations où le véhicule qui précède déboîte avec une voiture arrêtée sur la voie devant lui. Rester toujours vigilant au volant pour être toujours prêt à freiner si besoin.

Objets et véhicules qui se déplacent ou roulent en sens opposé ou transversal

Le système n'est pas en mesure de détecter la présence d'objets ou de véhicules roulant en sens opposé ou transversal fig. 160 et, par conséquent, il ne réagit pas.



160

F0S0774



SYSTÈME CO-DRIVER AVEC STOP&GO - Traffic Jam Assist

(suivant version)

Le système combine les fonctions du dispositif ACC (Active Cruise Control) avec une logique de centrage de voie et, par conséquent, contrôle la trajectoire de la voiture dans le but de la garder aussi près que possible du centre de la voie, tout en gérant la vitesse.

C'est un système d'aide à la conduite qui peut être activé sur tous les types de routes.

Le système utilise les informations de la caméra avant et du radar pour aider le conducteur à maintenir la voiture au centre de la voie et à maintenir une vitesse constante.

Si la ligne de marquage de voie est absente ou n'est pas correctement reconnue, le système Co-Driver peut également utiliser les informations des véhicules adjacents et précédents. Cette condition peut se vérifier en cas d'embouteillage, lorsque la voiture qui se trouve devant et/ou les objets autour de la voiture cachent les lignes de marquage de la voie. Dans ce cas, le système peut utiliser les colonnes de voitures prises dans l'embouteillage pour définir la trajectoire à suivre. Dans l'alternative, le système peut

utiliser la stratégie de l'« accrochage » (« lock-on ») qui permet de suivre automatiquement le véhicule qui est devant.

FONCTIONNEMENT

Le système ne fonctionne que si le conducteur garde les mains sur le volant.

Si le système détecte que les mains ont été retirées du volant, le conducteur est informé de la nécessité de repositionner ses mains sur le volant (voir la description aux pages suivantes).

AVERTISSEMENT Le système Co-Driver peut prendre quelques secondes pour s'activer et vérifier que toutes les conditions sont remplies. Pendant ce temps, l'écran du combiné de bord affiche une indication grise et le système s'active automatiquement dès que toutes les conditions sont remplies, sans aucune intervention du conducteur.



161

F0S1373

Pour activer le système Co-Driver, les conditions suivantes doivent être remplies :

- ☐ le système Co-Driver doit être allumé en appuyant sur le bouton (A) fig. 161 sur le volant ;
- ☐ le dispositif Adaptive Cruise Control (ACC) doit être inséré ;
- ☐ la vitesse de la voiture est comprise entre 0 et 150 km/h ;
- ☐ il ne doit y avoir aucune anomalie sur la caméra et sur le radar ;
- ☐ la largeur de la voie de la route doit être comprise entre 2,7 mètres et 4,2 mètres ;
- ☐ les clignotants ne doivent pas être activés ;
- ☐ il ne doit y avoir aucune anomalie concernant le système.

ACTIVATION / DÉSACTIVATION

Pour activer le système, appuyer sur le bouton (A) fig. 161 situé sur le volant.

Pour désactiver le système, appuyer à nouveau sur le bouton.

Conditions de suspension

Le fonctionnement du système est temporairement suspendu dans les cas suivants :

- ❑ désactivation ou neutralisation du système ACC (voir le paragraphe relatif à la fonctionnalité Adaptive Cruise Control) ;
- ❑ il y a des courbes très serrées ;
- ❑ une des deux lignes est interrompue ou abîmée ;
- ❑ le soleil est bas et éblouit la caméra qui se trouve sur le pare-brise ;
- ❑ le clignotant gauche ou droit a été activé ;
- ❑ le conducteur effectue une manœuvre intentionnelle de changement de voie sans activer le clignotant ;
- ❑ en l'absence de circulation environnante et de marques de route indétectables/manquantes ;
- ❑ il y a des anomalies dans le système ;
- ❑ la vitesse de la voiture dépasse la limite maximale ;
- ❑ les accélérations latérales sont importantes ;
- ❑ visibilité réduite (pluie battante, neige, brouillard, etc.).

Désactivation automatique

Le système est désactivé automatiquement lorsque vous retirez vos mains du volant pendant 45 secondes.

AVERTISSEMENT Quand le Co-Driver est mis en pause, les graphismes correspondants dans la zone dédiée deviendront de couleur grise.

AVERTISSEMENT La présence des mains sur le volant est détectée par un capteur capacitif installé sur le volant.

Une fois les conditions de suspension terminées, le système Co-Driver sera à nouveau disponible sans que le conducteur n'ait à intervenir pour le réactiver.

AFFICHAGES À L'ÉCRAN

L'état du système peut toujours être visualisé via une zone dédiée sur l'écran du combiné de bord.

La couleur du symbole  fournit une indication de l'état du système. Si les mains du conducteur ne sont pas sur le volant, une série d'avertissements apparaît sur l'écran du combiné de bord pour avertir le conducteur de la nécessité de repositionner ses mains sur le volant.

De plus, des signaux acoustiques seront émis.

Après un certain temps, le système Co-Driver sera désactivé si le conducteur n'a pas remis les mains sur le volant. Lorsque le système ne détecte pas la présence de mains sur le volant pendant quelques secondes, le conducteur en est averti par l'affichage d'une fenêtre spécifique au centre de l'écran du combiné de bord (voir la description aux pages suivantes).

ÉTATS DU SYSTÈME

Système activé : l'état du système actif et fonctionnant correctement est indiqué par l'affichage sur l'écran du combiné de la fenêtre suivante fig. 162 dans le menu « Assistance au conducteur ».

Lorsque vous retirez vos mains du volant, le système ne sera pas désactivé automatiquement, mais après quelques secondes : l'écran du combiné affichera des messages dédiés pour avertir le conducteur qu'il doit repositionner ses mains sur le volant (voir ci-dessous).





162

F0S1116

Système activé (mains détachées du volant pendant un court instant)

: dès que le conducteur ôte les mains du volant, l'écran du combiné de bord affiche le message fig. 163 : dans ce cas, le système reste actif.

Après quelques secondes sans que le conducteur ne pose ses mains sur le volant, la page-écran suivante fig. 164 s'affiche à l'écran du combiné de bord.



163

F0S1117



164

F0S1118

Système activé (mains détachées du volant pendant un temps prolongé) :

si le conducteur n'a pas encore reposé ses mains sur le volant et la voiture roule toujours, un décompte commence qui entraînera l'activation de signaux visuels et sonores (consulter la description à la section « Co-Driver avec Stop&Go - Traffic Jam Assist » de ce chapitre). De plus, si le système détecte l'absence des mains, il amorcera une manœuvre à risque minimum pour mettre la voiture en sécurité

MANŒUVRE DE RISQUE MINIMUM

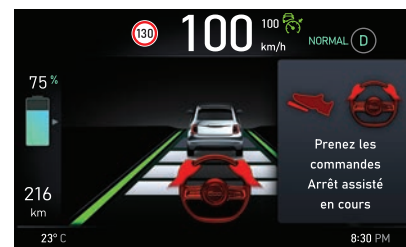
Après 23 secondes sans mains sur le volant, le système Adaptive Cruise Control appliquera un freinage doux pour avertir le conducteur et l'inciter à reprendre le contrôle du véhicule.

Si, après 3 secondes supplémentaires, le conducteur ne reprend pas le

contrôle de la voiture, le système appliquera un second freinage léger. Après quoi, si le conducteur ne repose toujours pas ses mains sur le volant, le système appliquera un freinage automatique (affiché à l'écran du combiné de bord fig. 165) de sorte que la voiture s'arrête.

Dès que le système active le freinage automatique, les feux de détresse seront activés. Véhicule à l'arrêt, le système déverrouillera les portes (si verrouillées précédemment) et maintiendra les feux de détresse allumés.

Si le conducteur reprend le contrôle de la voiture durant le freinage de la manœuvre de risque minimum en posant les mains sur le volant et en appuyant sur l'accélérateur, le système se comportera normalement et la manœuvre de risque minimum sera interrompue.



165

F0S1446

Lorsque le système Co-Driver est activé, le système Lane Control (si prévu) est temporairement mis en pause. Lorsque le système Co-Driver n'est pas activé, le système Lane Control (si prévu), si activé précédemment, reste dans tous les cas disponible. Pour de plus amples détails sur le système Lane Control, consulter le chapitre « Systèmes d'aide à la conduite » dans la section « Sécurité ».

FONCTIONNEMENT LIMITÉ DU SYSTÈME

Le fonctionnement du système Co-Driver peut être limité ou réduit si l'une des conditions suivantes est remplie : Les principaux facteurs sont énumérés ci-dessous :

- ❑ les lignes de démarcation des voies ne sont pas claires ou mauvaise visibilité (par exemple, en présence de pluie battante, de neige, de brouillard, etc.) ;
- ❑ la caméra ou le radar sont endommagés, couverts ou obstrués (boue, glace, neige, etc.) ;
- ❑ conduite dans les collines ou sur les routes avec des virages serrés ;
- ❑ près des sorties d'autoroute ;
- ❑ l'entrée ou la sortie de l'autoroute a une largeur supérieure à 6 mètres ;
- ❑ la caméra est exposée à un faisceau de lumière intense (réflexion ou lumière directe du soleil, par exemple).



ATTENTION

148) Il faut être vigilant au volant de manière à être toujours prêt à freiner si besoin est.

149) Le système constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité de la conduite incombe toujours au conducteur, qui doit prendre en considération les conditions de circulation pour conduire en toute sécurité. Le conducteur est toujours tenu de maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède.

150) Le système constitue une aide à la conduite de la voiture, il N'avertit PAS le conducteur lorsque des véhicules se trouvant en dehors des zones de détection s'approchent. Le conducteur doit toujours rester attentif aux conditions de la circulation, de la route et conserver le contrôle de la trajectoire de la voiture.

151) Le dispositif ne s'active pas en présence de piétons, de véhicules arrivant en sens opposé ou roulant en sens transversal et d'objets immobiles (par exemple, un véhicule en panne ou bloqué dans un embouteillage).

152) Le dispositif n'est pas en mesure de tenir compte des conditions routières, de circulation, atmosphériques et de faible visibilité (par exemple, en cas de brouillard).

153) Le dispositif ne reconnaît pas toujours complètement des conditions de conduite complexes pouvant donner lieu à des évaluations incorrectes ou inexistantes sur la distance de sécurité à maintenir.

154) Lorsque vous conduisez sur des routes à double sens où il n'y a pas de ligne centrale divisant la voie (par exemple, des routes de campagne), l'utilisation des systèmes ACC et Co-driver est fortement déconseillée, car ces systèmes pourraient détecter les lignes de la chaussée entière comme des lignes délimitant une seule voie.

155) Ne pas placer d'objets sur le volant (par exemple, une couverture ou des revêtements de volant de tout type et matériau) susceptibles de créer une interférence avec le capteur capacitif de détection de la présence des mains sur le volant.

156) De nombreuses situations imprévisibles peuvent affecter les performances du système Co-Driver. Le conducteur doit être prêt à réagir immédiatement et à prendre le contrôle du véhicule pour remplacer le système Co-Driver.

157) Si le véhicule approche d'un virage trop étroit par rapport à la vitesse actuelle, le système Co-Driver se désengage. Le conducteur doit donc être prêt à reprendre immédiatement le contrôle de la voiture. Pour éviter cette situation, il est important que la vitesse de la voiture ne soit pas supérieure à la limite de vitesse actuelle de la route.

158) Le système Co-Driver utilise un capteur de détection des mains sur le volant : le conducteur doit garder les mains sur le volant à tout moment. Si les mains sont retirées du volant pendant un certain temps, le système se désactive.

159) Lorsque vous utilisez le système Co-Driver, saisir le volant et tenir compte des conditions de la route et de la circulation



environnante. Le conducteur doit donc être prêt à reprendre immédiatement le contrôle de la voiture. Le non-respect de cet avertissement peut être cause de graves lésions avec des conséquences même mortelles.

160) Le système Co-Driver constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité de la conduite incombe toujours au conducteur, qui doit prendre en considération les conditions de circulation pour conduire en toute sécurité. Le conducteur est toujours tenu de maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède.

161) Si le pare-brise est rayé, ébréché ou cassé et qu'il est nécessaire de le remplacer, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente Fiat. Ne pas remplacer le pare-brise soi-même en raison du risque de dysfonctionnement par la suite ! Il est recommandé de remplacer le pare-brise s'il a été endommagé dans la zone de la caméra.

162) Conduire le véhicule sur des itinéraires urbains pourrait modifier de manière significative la sensibilité du système, en raison de la limitation et/ou du manque de signalisation verticale et horizontale et des conditions de circulation variables.

163) Certains facteurs et conditions externes peuvent affecter le bon fonctionnement du système Co-Driver : dommages ou obstructions causés par la boue, la glace, la neige etc, pare-chocs endommagé ou mal aligné, interférence avec d'autres équipements provoquant des ondes électromagnétiques.

164) Le freinage maximum exercé par le dispositif est limité. Si besoin est, le conducteur peut en tout cas toujours freiner lui-même.

165) Si le dispositif prévoit que l'action du freinage n'est pas suffisante pour maintenir la distance définie, le conducteur sera informé par l'affichage du message « BRAKE! » (« Freinez ! ») ou un message sur l'écran du combiné de bord, dû à la proximité avec le véhicule qui précède. Un signal sonore est également émis. Dans cette situation, il y a lieu de freiner immédiatement pour maintenir la distance de sécurité avec le véhicule qui précède.

166) Il incombe au conducteur de toujours s'assurer de l'absence de piétons, d'autres voitures ou d'objets sur la chaussée. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer des accidents ou des blessures.

167) Il est de la responsabilité du conducteur de conserver une distance de sécurité entre son véhicule et celui qui le précède, conformément au code de la route des différents pays.

168) Quand une voiture passe d'un pays à conduite à droite à un roulant à gauche, le dispositif détecte automatiquement le nouveau sens de circulation. Dans ce cas, l'aide au dépassement n'est active que lorsque le véhicule qui précède est dépassé à droite. Cette accélération supplémentaire est activée lorsque le conducteur actionne le clignotant droit. Dans cette condition, le dispositif n'offre plus la fonction d'aide au dépassement à droite jusqu'à ce que le véhicule retourne dans un pays dont la circulation est à droite.

169) Le dispositif n'est pas en mesure d'appliquer toute la force de freinage du véhicule et donc celui-ci ne pourra pas être complètement arrêté.

170) Il est dangereux de laisser le régulateur de vitesse adaptatif ACC active si celui-ci n'est pas utilisé : il subsiste un risque d'activation involontaire et donc de perte de maîtrise du véhicule à cause d'une vitesse excessive imprévue.

171) Le dispositif est capable de s'arrêter complètement, mais le conducteur doit toujours être prêt à intervenir sur les freins si nécessaire.



AVERTISSEMENT

38) Les fonctionnalités du système pourraient être limitées ou nulles en raison des conditions atmosphériques, par exemple pluie battante, grêle, soleil bas, caméra aveuglée, brouillard épais ou neige abondante.

39) La caméra sur le pare-brise ne doit pas être couverte par des adhésifs ou tout autre objet.

40) La fonctionnalité peut être compromise par toute modification structurelle apportée au véhicule, comme par exemple une modification de l'avant de la voiture, le remplacement de pneus, ou une charge plus élevée que celle prévue pour la voiture.

41) Des réparations incorrectes effectuées dans la zone de localisation de la caméra peuvent altérer la vue de la caméra et compromettre sa fonctionnalité (par exemple : application de pâtes ou de colles pour éliminer les rayures).

S'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour toute réparation de ce genre.

42) Ne modifiez ou n'effectuez aucune intervention sur la caméra située sur le pare-brise. En cas de panne, s'adresser au Réseau après-vente Fiat.

43) Éviter de laver la zone inférieure du pare-chocs avec des jets à haute pression : en particulier, éviter d'intervenir sur le connecteur électrique du système. Ne pas utiliser de solvants ni de pâtes abrasives.

44) Attention en cas de réparation et de retouches de peinture autour du capteur. En cas de chocs frontaux, le capteur peut se désactiver automatiquement et afficher, sur l'écran, un avertissement pour indiquer qu'il faut faire réparer le capteur. Même en l'absence de signalisations de dysfonctionnement, désactiver le système si l'on pense que la position du capteur radar a été altérée (par ex. à cause de chocs frontaux à vitesse réduite comme lors des manœuvres de stationnement). Dans ces cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat pour effectuer le réalignement ou le remplacement du capteur radar.

45) N'utilisez pas le Co-Driver en tout-terrain, quand la surface de la route n'est pas bien définie ou sur des routes où il manque des marques horizontales (par exemple, travaux en cours, routes avec goudron temporaire). Le système a été conçu pour être utilisé exclusivement sur route bien goudronnée.

46) En cas de fortes variations de lumière, le capteur peut ne pas fonctionner correctement en raison d'une cécité temporaire et par conséquent le système

peut ne pas être actif (par exemple, entrée et sortie de tunnel).

SYSTÈME PARK ASSIST

VERSIONS AVEC 4 CAPTEURS

(suivant version)

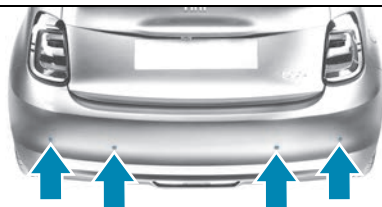


172)



47) 48) 49)

Les capteurs de stationnement sont logés dans le pare-chocs arrière fig. 166 et ont pour fonction de détecter la présence d'obstacles éventuels et de prévenir le conducteur de leur présence par un signal sonore et, le cas échéant, par des signaux visuels sur l'écran du combiné de bord.



166

F0S1442

Activation du système

Le système s'active automatiquement en engageant la marche arrière.

Désactivation du système

Le dispositif se désactive automatiquement dans les cas suivants :

- ☐ lorsqu'une vitesse autre que la marche arrière est engagée (R)
- ☐ lorsque la boîte de vitesses est sur la position de marche arrière (R) et le véhicule dépasse une vitesse d'environ 11 km/h

Si le système se désactive parce que la vitesse de 11 km/h est dépassée, il redevient actif lorsque le véhicule est en marche arrière et que la vitesse redescend sous les 9 km/h environ.

Signal sonore

En engageant la marche arrière, lorsqu'un obstacle est présent à l'arrière, un signal sonore est émis avec une fréquence variable :

- ☐ augmente lorsque la distance entre la voiture et l'obstacle diminue ;
- ☐ il devient continu lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle est inférieure à environ 30 cm, et cesse si la distance vis-à-vis de l'obstacle augmente ;
- ☐ reste constante si la distance entre la voiture et l'obstacle ne change pas. Si cette situation concerne les capteurs extérieurs, le signal est interrompu après 3 secondes environ pour éviter, par exemple, des signalisations en cas de manœuvre le long d'un mur.



Si les capteurs localisent plusieurs obstacles, seul celui qui est le plus proche est pris en ligne de compte.

Signal à l'écran

Les signaux relatifs au système Park Assist s'affichent à l'écran du combiné de bord uniquement si la rubrique « Signal sonore et écran » dans le menu « Réglages » du système **Uconnect™** a été sélectionnée (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

En plus du signal sonore, le système signale la présence d'un obstacle dans la zone arrière en affichant un arc simple clignotant dans une des zones possibles, en fonction de la distance de l'objet et de la position par rapport au véhicule.

En général, la voiture est plus proche de l'obstacle lorsque l'écran affiche un seul arc clignotant et le signal sonore devient continu.

Si plusieurs obstacles sont détectés en même temps dans la zone arrière, l'écran les affiche quelle que soit la zone où ils ont été détectés. La couleur affichée à l'écran dépend de la distance et de la position de l'obstacle.

Signal d'anomalies

Des anomalies éventuelles des capteurs de stationnement sont signalées par le message

correspondant affiché à l'écran (voir la description du chapitre « Témoins et messages » dans la section « Présentation du combiné de bord »).

Avertissements généraux

Pendant les manœuvres de stationnement, faire toujours très attention aux obstacles qui pourraient se trouver au-dessus ou au-dessous du capteur. Les objets placés à une distance rapprochée, dans certaines circonstances, ne sont pas détectés par le système et peuvent donc endommager la voiture ou être détériorés.

Voici quelques conditions qui pourraient influencer sur les performances du système de stationnement :

- ❑ une sensibilité réduite du capteur et une réduction des performances du système d'aide au stationnement pourraient être dues à la présence sur la surface du capteur de : givre, neige, boue, plusieurs couches de peinture ;
- ❑ le capteur détecte un objet inexistant (« perturbation d'écho »), provoqué par des perturbations de caractère mécanique, par exemple : lavage de la voiture, pluie (conditions de vent très fort), grêle ;
- ❑ les signaux transmis par le capteur peuvent également être altérés par la présence de systèmes à ultrasons à proximité (par ex. freins pneumatiques

de poids lourds ou marteaux piqueurs) ;

- ❑ les performances du système peuvent être influencées par la position des capteurs, par exemple dans les cas suivants : en variant l'assiette du véhicule (à cause de l'usure des amortisseurs ou des suspensions), en remplaçant les pneus par d'autres pneus de dimensions différentes, en voyageant avec le véhicule chargé ou en installant des assiettes spécifiques prévoyant l'abaissement du véhicule ;
- ❑ la présence d'autocollants sur les capteurs. Veiller donc à ne pas appliquer d'autocollant sur les capteurs.

VERSIONS AVEC 11 CAPTEURS

Les capteurs de stationnement sont logés dans le pare-chocs avant fig. 167 et fig. 168 (un par côté) et arrière fig. 169 et ont pour fonction de détecter la présence d'obstacles éventuels et de prévenir le conducteur de leur présence par un signal sonore et, le cas échéant, par des signaux visuels sur l'écran du combiné de bord.



167

F0S1186



168

F0S1270



169

F0S1186

Activation/désactivation manuelle du système



170

F0S1215

Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton (A) fig. 170 situé sur le côté gauche de la planche de bord (versions conduite à gauche).

Le passage du système activé au système désactivé est toujours indiqué par un message dédié affiché sur l'écran du combiné de bord.

Le témoin situé sur le bouton indique l'état d'activation ou de désactivation du système :

- ☐ le témoin est éteint quand le système est activé ;
- ☐ le témoin est allumé quand le système a été désactivé manuellement par l'utilisateur ou bien dans des conditions d'anomalie ou de désactivation temporaire.

Appuyer sur le bouton de désactivation pendant que le système est en

anomalie, le témoin clignote pendant environ 5 secondes, puis reste allumé.

AVERTISSEMENT Le système Park Assist garde en mémoire son état d'activation/désactivation. Après l'avoir désactivé manuellement, il reste dans cette condition jusqu'à la réactivation successive, même après avoir éteint et rallumé le véhicule.

Activation/désactivation des signaux sonores et visuels

Avec le système activé, les signaux sonores et visuels sont activés automatiquement dans les cas suivants :

- ☐ quand la boîte de vitesses est sur la position de marche (D) et un obstacle est détecté ;
- ☐ quand la boîte de vitesses est sur la position de marche arrière (R) ;
- ☐ quand la boîte de vitesses est sur la position de point mort (N) et un obstacle est détecté avec le véhicule qui roule.

Les signaux sonores et visuels sont désactivés automatiquement dans les cas suivants :

- ☐ quand la boîte de vitesses est sur la position de marche (D) ou sur la position de point mort (N) et le véhicule dépasse une vitesse d'environ 13 km/h. Le système redevient actif



lorsque la vitesse redescend sous le seuil de 11 km/h environ si le véhicule roule en marche avant et sous le seuil de 9 km/h environ s'il roule en marche arrière ;

❑ quand la boîte de vitesses est sur la position de marche arrière (R) et le véhicule dépasse une vitesse d'environ 11 km/h (cette situation entraîne l'allumage du témoin sur le bouton d'activation/désactivation) ;

❑ quand la boîte de vitesses est sur la position de point mort (N) et le véhicule est à l'arrêt ;

❑ quand la boîte de vitesses est sur la position de parking (P).

Signal sonore

Quand les capteurs détectent un obstacle à l'intérieur de la trajectoire du véhicule, un signal sonore est activé avec une fréquence qui augmente au fur et à mesure que la distance de l'obstacle diminue, et devient ensuite un ton continu quand cette distance devient inférieure à environ 30 cm.

Le signal sonore est interrompu dans les conditions suivantes :

❑ quand les capteurs extérieurs détectent un obstacle constant (par exemple, une manœuvre le long d'un mur) ;

❑ en cas de véhicule à l'arrêt avec la boîte de vitesses dans une position autre que celle de la marche arrière (R) ;

❑ quand l'obstacle ne se situe pas à l'intérieur de la trajectoire du véhicule. Si les capteurs détectent plusieurs obstacles en même temps, que ce soit à l'avant ou à l'arrière, le signal sonore reproduit est celui de l'obstacle le plus proche dans la trajectoire.

Lorsque le système émet un signal sonore, le volume du système **Uconnect™**, s'il est allumé, est automatiquement baissé.

Les signaux sonores retentissent uniquement lorsque l'obstacle se trouve sur la trajectoire de la voiture, avec une grosse probabilité d'impact. Les signaux visuels (« Signal sur l'écran », voir la description ci-après) sont en revanche toujours fournis au conducteur, même si l'obstacle ne se trouve pas dans la trajectoire du véhicule, et ils seront de couleur différente, selon si l'obstacle a été détecté à l'intérieur ou à l'extérieur de la trajectoire.

En cas d'anomalie du système audio du véhicule, les signaux sonores seront reproduits par le buzzer du combiné de bord et ils ne seront pas directionnels (le signal sonore ne sera pas du côté où l'obstacle a été détecté).

Signal à l'écran

Les signaux relatifs au système s'affichent à l'écran du combiné de bord uniquement si la rubrique « Signal

sonore et écran » dans le menu « Réglages » du système **Uconnect™** a été sélectionnée (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

Le système signale la présence d'un obstacle en affichant un arc simple dans une des zones possibles, en fonction de la distance de l'objet et de la position par rapport à la voiture.

À mesure que vous vous approchez d'un obstacle à l'intérieur de la zone de couverture avant ou arrière, l'écran affiche un arc simple dans la zone correspondante, clignotant ou fixe. La couleur dépend de la distance et de la position de l'obstacle à l'intérieur ou à l'extérieur de la trajectoire du véhicule. En revanche, un obstacle détecté dans une zone de ton continu est toujours signalé par un arc rouge.

Si plusieurs obstacles sont détectés en même temps dans les zones avant et arrière, l'écran les affiche tous, quelle que soit la zone où ils ont été détectés.

Signal d'anomalies

Des anomalies éventuelles des capteurs de stationnement sont signalées par le message correspondant affiché à l'écran (voir la description du chapitre « Témoins et messages » dans la section « Présentation du combiné de bord »).

Messages affichés à l'écran

En cas d'anomalie du système, un signal sonore est émis et un message dédié est affiché à l'écran pendant 5 secondes.

Si l'écran affiche les messages concernant le nettoyage des capteurs avant ou arrière, vérifier que la surface extérieure et le côté inférieur du pare-chocs sont exempts de saleté (par ex. neige, boue, givre, etc.). Après avoir effectué ce contrôle, placer le dispositif de démarrage sur la position STOP et vérifier, au prochain positionnement sur ENGINE, que les messages ne sont plus affichés. S'ils sont encore affichés, s'adresser au Réseau après-vente Fiat.

Avertissements généraux

Pendant les manœuvres de stationnement, faire toujours très attention aux obstacles qui pourraient se trouver au-dessus ou au-dessous du capteur. Les objets placés à une distance rapprochée, dans certaines circonstances, ne sont pas détectés par le système et peuvent donc endommager la voiture ou être détériorés.

Voici quelques conditions qui pourraient influencer sur les performances du système de stationnement :

■ une sensibilité réduite du capteur et une réduction des performances du système d'aide au stationnement

pourraient être dues à la présence sur la surface du capteur de : givre, neige, boue, plusieurs couches de peinture ;
■ le capteur détecte un objet inexistant (« perturbation d'écho »), provoqué par des perturbations de caractère mécanique, par exemple : lavage de la voiture, pluie (conditions de vent très fort), grêle ;

■ les signaux transmis par le capteur peuvent également être altérés par la présence de systèmes à ultrasons à proximité (par ex. freins pneumatiques de poids lourds ou marteaux piqueurs) ;

■ les performances du système peuvent être influencées par la position des capteurs, par exemple dans les cas suivants : en variant l'assiette du véhicule (à cause de l'usure des amortisseurs ou des suspensions), en remplaçant les pneus par d'autres pneus de dimensions différentes, en voyageant avec le véhicule chargé ou en installant des assiettes spécifiques prévoyant l'abaissement du véhicule ;
■ la présence d'autocollants sur les capteurs. Veiller donc à ne pas appliquer d'autocollant sur les capteurs.



47)



ATTENTION

172) La responsabilité de la manœuvre de stationnement et des autres manœuvres, potentiellement dangereuses, est toujours confiée au conducteur. Au moment d'effectuer ces manœuvres, toujours s'assurer qu'il n'y a pas de personnes (spécialement des enfants) ni d'animaux le long de la trajectoire que l'on a l'intention de suivre. Bien que les capteurs de stationnement constituent une aide pour le conducteur, celui-ci doit toujours être vigilant pendant les manœuvres potentiellement dangereuses, même à faible vitesse.



AVERTISSEMENT

47) Pour le bon fonctionnement du système, il est primordial de toujours éliminer la boue, la saleté, la neige ou le givre éventuellement présents sur les capteurs. Pendant le nettoyage des capteurs, veiller surtout à ne pas les rayer ou les endommager ; éviter d'utiliser des chiffons secs, rêches ou durs. Les capteurs doivent être lavés à l'eau claire, en ajoutant éventuellement du shampoing pour véhicule. Dans les stations de lavage qui utilisent des hydro-nettoyeurs à jet de vapeur ou à haute pression, nettoyer rapidement les capteurs en tenant le gicleur à plus de 10 cm de distance.

48) Pour les éventuelles interventions sur le pare-chocs dans la zone des capteurs, s'adresser exclusivement au Réseau



Après-vente Fiat. Toute intervention sur le pare-chocs effectuée de façon incorrecte pourrait en effet compromettre le fonctionnement des capteurs de stationnement.

49) En cas de peinture du pare-chocs ou de retouches dans la zone des capteurs, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente Fiat. L'application incorrecte de peinture risquerait de compromettre le fonctionnement des capteurs de stationnement.

SYSTÈME SIDE DISTANCE WARNING

(suivant version)

Le système Side Distance Warning a pour fonction de détecter la présence d'obstacles latéraux éventuels, au moyen de capteurs logés dans le pare-chocs avant fig. 171 (un de chaque côté) et arrière fig. 172 et de prévenir le conducteur de leur présence par un signal sonore et, le cas échéant, par des signaux visuels sur l'écran du combiné de bord.



171

FOS1270



172

FOS1288

ACTIVATION/DÉSACTIVATION

Le système est en mesure de fonctionner uniquement après avoir parcouru une courte distance et si la vitesse de la voiture est comprise entre 0 et 13 km/h.

Le système s'active/se désactive en agissant sur le menu « Réglages » du système **Uconnect™** (pour de plus amples informations, consulter la section Multimédia).

SIGNAL SONORE

En cas de présence d'un obstacle latéral, un signal sonore se déclenche qui varie en fonction de la distance entre l'obstacle et le pare-chocs.

La fréquence du signal sonore :

- augmente lorsque la distance entre la voiture et l'obstacle diminue ;
 - il devient continu lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle est inférieure à environ 30 cm, et cesse si la distance vis-à-vis de l'obstacle augmente ;
 - reste constante si la distance entre la voiture et l'obstacle ne change pas.
- Le signal sonore est interrompu après environ 3 secondes en cas de véhicule à l'arrêt ou de manœuvre le long d'un mur.

Si les capteurs détectent plusieurs obstacles en même temps, à l'avant ou à l'arrière ou latéralement, le signal sonore reproduit est celui de l'obstacle le plus proche dans la trajectoire.

Lorsque le système émet un signal sonore, le volume du système

Uconnect™, s'il est allumé, est automatiquement baissé.

Les signaux sonores retentissent uniquement lorsque l'obstacle se trouve sur la trajectoire de la voiture, avec une grosse probabilité d'impact. Les signaux visuels (« Signaux sur l'écran », voir la description ci-après)

sont en revanche toujours fournis au conducteur, même si l'obstacle ne se trouve pas dans la trajectoire du véhicule, et ils seront de couleur différente, selon si l'obstacle a été détecté à l'intérieur ou à l'extérieur de la trajectoire.

En cas d'anomalie du système audio du véhicule, les signaux sonores seront reproduits par le buzzer du combiné de bord et ils ne seront pas directionnels (le signal sonore ne sera pas du côté où l'obstacle a été détecté).

SIGNAUX SUR L'ÉCRAN

Les signaux relatifs au système Side Distance Warning s'affichent à l'écran du combiné de bord uniquement si la rubrique correspondante dans le menu « Réglages » du système **Uconnect™** a été sélectionnée (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

Le système signale la présence d'un obstacle en affichant un arc simple dans une des zones possibles, en fonction de la distance de l'objet et de la position par rapport à la voiture. Si l'obstacle est détecté dans la zone latérale gauche ou droite, à mesure que l'on s'approche de l'obstacle, l'écran affiche un arc simple clignotant, en plus de l'émission d'un signal sonore.

Si plusieurs obstacles sont détectés en même temps dans la zone latérale, l'écran les affiche indépendamment de la zone où ils ont été détectés.

En général, la voiture est plus proche de l'obstacle lorsque l'écran affiche un ou plusieurs arcs clignotants et le signal sonore devient continu. La couleur des arcs affichés à l'écran varie en fonction de la distance et de la position de l'obstacle à l'intérieur ou à l'extérieur de la trajectoire du véhicule. En revanche, un obstacle détecté dans une zone de ton continu est toujours signalé par un arc rouge.

SIGNAL D'ANOMALIES

Des anomalies éventuelles des capteurs de stationnement sont signalées par l'allumage du symbole dédié sur le combiné de bord et par le message correspondant affiché à l'écran (voir la description du chapitre « Témoins et messages » dans la section « Présentation du combiné de bord »).

MESSAGES AFFICHÉS SUR L'ÉCRAN

Si le système détecte une anomalie, un message dédié s'affiche à l'écran pendant environ 5 secondes. Si l'écran affiche les messages concernant le nettoyage des capteurs avant ou arrière, vérifier que la surface

extérieure et le côté inférieur du pare-chocs sont exempts de saleté (par exemple, neige, boue, givre, etc.). Après avoir effectué ce contrôle, placer le dispositif de démarrage sur la position STOP et vérifier, au prochain positionnement sur ENGINE, que les messages ne sont plus affichés. S'ils sont encore affichés, s'adresser au Réseau après-vente Fiat.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX



Voici quelques conditions qui pourraient influencer sur les performances du système Side Distance Warning :

- ❑ une sensibilité réduite du capteur et une réduction des performances du système d'aide au stationnement pourraient être dues à la présence sur la surface du capteur de : givre, neige, boue, plusieurs couches de peinture ;
- ❑ le capteur détecte un objet inexistant (« perturbation d'écho »), provoqué par des perturbations de caractère mécanique, par exemple : lavage de la voiture, pluie (conditions de vent très fort), grêle ;
- ❑ les signaux transmis par le capteur peuvent également être altérés par la présence de systèmes à ultrasons à proximité (par ex. freins pneumatiques



de poids lourds ou marteaux piqueurs) ;

- les performances du système Side Distance Warning peuvent être influencées par la position des capteurs, par exemple dans les cas suivants : en variant l'assiette du véhicule (à cause de l'usure des amortisseurs ou des suspensions), en remplaçant les pneus par d'autres pneus de dimensions différentes, en voyageant avec le véhicule chargé ou en installant des assiettes spécifiques prévoyant l'abaissement du véhicule ;
- la présence d'autocollants sur les capteurs peut compromettre le fonctionnement du système. Veiller donc à ne pas appliquer d'autocollant sur les capteurs.



AVERTISSEMENT

50) Pour le bon fonctionnement du système, il est primordial de toujours éliminer la boue, la saleté, la neige ou le givre éventuellement présents sur les capteurs. Pendant le nettoyage des capteurs, veiller surtout à ne pas les rayer ou les endommager ; éviter d'utiliser des chiffons secs, rêches ou durs. Les capteurs doivent être lavés à l'eau claire, en ajoutant éventuellement du shampoing pour véhicule. Dans les stations de lavage qui utilisent des hydro-nettoyeurs à jet de vapeur ou à

haute pression, nettoyer rapidement les capteurs en tenant le gicleur à plus de 10 cm de distance.

51) En cas de peinture du pare-chocs ou de retouches dans la zone des capteurs, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente Fiat. L'application incorrecte de peinture risquerait de compromettre le fonctionnement des capteurs de stationnement.

TRAFFIC SIGN RECOGNITION

Le système TSR (Traffic Sign Recognition) est un système d'aide à la conduite en mesure de signaler les limites routières les plus cohérentes.

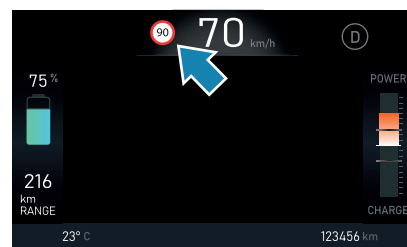
Le système est en mesure de reconnaître les limites de vitesse sans condition et celles applicables en cas de pluie, neige et brouillard (affichées uniquement lorsqu'elles sont valides).

AFFICHAGES À L'ÉCRAN DU COMBINÉ DE BORD

L'écran affiche les informations suivantes :

- si disponible, une limite de vitesse de ce type représente la limite routière applicable, toujours visible dans la partie supérieure de chaque page-écran fig. 173 ;
- les limites routières d'autre catégorie (par exemple limitations provisoires, indications de sortie, etc.)

et l'interdiction de dépassement ne sont visibles que sur la page-écran « Driver Assist » du combiné de bord (voir le chapitre « Écran » de la section « Connaissance du combiné de bord »).



173

F0S1364

REMARQUE Les limites de type pluie, brouillard ou neige fig. 174 ne sont affichées que si ces conditions sont vraisemblablement remplies, c'est-à-dire si les essuie-glaces (en cas de pluie), les feux de brouillard avant/arrière (en cas de brouillard) ou les essuie-glace avec basse température extérieure (en cas de neige) sont activés.



174

FOS1439

UTILISATION DU SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DES SIGNAUX ROUTIERS

Activation/désactivation du système

Le système Traffic Sign Recognition est automatiquement activé (« On ») au démarrage du moteur.

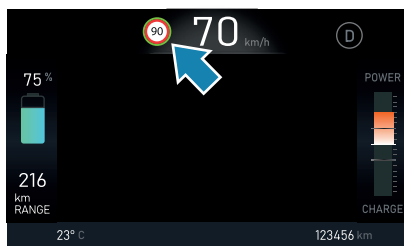
Le menu « Réglages » du système

Uconnect™ permet de :

- ☐ désactiver le système en décochant la rubrique correspondante du menu
- ☐ sélectionner le type de signalisation en cas de dépassement de la limite routière relevée (« Off », « Visuel », « Voyants + sonore »)
- ☐ le type de signalisation activée à chaque démarrage du moteur est « Voyants + sonore »
- ☐ en cas de nouvelle limite de vitesse, il est possible de sélectionner le type de signalisation (« Off », « Visuel », « Voyants + sonore »)

Pour plus d'informations, consulter le chapitre « Uconnect™ » à la section « Multimédia ».

Si le système Speed Limiter ou Adaptive Cruise Control est activé, la limite routière applicable (sans condition ou de type pluie/neige/brouillard) est disponible et en appuyant sur le bouton RES, il est possible de l'accepter comme vitesse pour l'Intelligent Speed Assist ou, alternativement, pour l'Intelligent Adaptive Cruise Control (fig. 175).



175

FOS1189

La reconnaissance des limites routières valides dépend beaucoup des conditions de la route, du positionnement des panneaux, des conditions de visibilité et de plusieurs autres facteurs : le système fournit et rappelle au conducteur la limite routière la plus cohérente.

Le système TSR n'est pas en mesure de fournir une limite de vitesse applicable dans les cas suivants :

- ☐ si un panneau de fin de limite est reconnu et si le navigateur/services connectés (suivant version) ne sont pas en mesure de fournir, à leur tour, une limite valide sur ce tronçon de route. Le symbole ① est affiché à l'écran ;
- ☐ en cas de panne ou si le système n'est pas disponible, le symbole ② est affiché à l'écran.

REMARQUE Dans certains cas, le système peut afficher ce symbole ② lors d'un nouveau calcul de l'itinéraire par le système de navigation (suivant version).

Avec Uconnect™ sans système de navigation/ Services Connectés

Le système TSR se sert de la caméra, installée dans la zone centrale du pare-brise fig. 176 et rappelle au conducteur la dernière limite routière reconnue par la caméra.



176

FOS1286



AVERTISSEMENT N'utilisant pas le navigateur/services connectés, le système n'est pas en mesure de fournir :

- ❑ les limites implicites (par exemple la limite générale de vitesse sur autoroute). Dans ces cas, le système peut afficher le dernier panneau routier rencontré (par exemple la limite de vitesse de la rampe d'entrée) ;
- ❑ en général, la limite en vigueur sur une route où un panneau indiquant une limite de vitesse n'a pas été précédemment rencontré et reconnu correctement.

Après avoir parcouru une certaine distance, le symbole de la limite routière devient gris pour indiquer qu'il n'est plus considéré comme fiable par le système. Lorsqu'un nouveau panneau sera reconnu, le symbole du TSR redeviendra coloré.

AVERTISSEMENT En l'absence de navigateur/Services connectés, le système n'est pas en mesure de reconnaître l'unité de mesure du pays où l'on circule, mais uniquement la valeur numérique du panneau routier rencontré le long de la route. La limite de vitesse conseillée et offerte aux systèmes Intelligent Speed Assist (ISA) et Intelligent Adaptive Cruise Control

(IACC) (si activés) est, donc, entendue selon l'unité de mesure réglée par l'utilisateur sur l'écran du combiné de bord. Par conséquent, pour que l'ISA et l'IACC aident concrètement à respecter les limites en vigueur, l'utilisateur est responsable de régler l'unité de mesure conforme à celle du pays où il circule.

Avec Uconnect™ avec système de navigation/Services Connectés

En présence de navigateur/Services Connectés, le système TSR complète ce que relève la caméra avec les informations fournies par le système de navigation/Services Connectés.

Il est donc en mesure de fournir les limites implicites (par exemple la limite générale de vitesse sur autoroute) et de compenser avec les cartes les limitations de reconnaissance des panneaux routiers de la caméra à elle seule.

Grâce au navigateur/Services Connectés, le système connaît l'unité de mesure en vigueur dans le pays où l'on circule et il convertit la valeur conformément à l'unité de mesure sélectionnée par l'utilisateur. De cette façon, la limitation de la vitesse conseillée par le système ISA ou la vitesse offerte par le système IACC seront toujours correctes, quelle que

soit l'unité de mesure choisie par le conducteur.

Le système est en mesure d'afficher la forme des panneaux conformément à celle en vigueur dans le pays où l'on circule.

Grâce aux informations contenues dans le navigateur/Services Connectés, il est en mesure de reconnaître les contextes autoroutiers, urbains et extra-urbains et d'utiliser les limites fournies par le navigateur/Services Connectés pour indiquer la limite de vitesse plausiblement la plus précise. Par ailleurs, le système est en mesure de reconnaître les tournants et de fournir, si nécessaire, la limite relevée par le navigateur/Services Connectés à la place de celle reconnue par la caméra.

Réglages avertissement nouvelle limitation

Le système signale au conducteur si la limitation de la vitesse a changé le long du parcours en l'affichant à l'écran du combiné de bord.

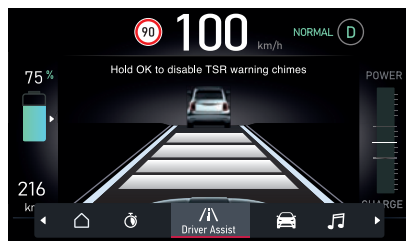
En agissant sur le système **Uconnect™**, il est possible de choisir parmi les réglages suivants : « Off », « Visuel », « Voyants + sonore ».

AVERTISSEMENT Le réglage sélectionné reste activé à chaque démarrage du moteur.

DÉSACTIVATION RAPIDE DE L'AVERTISSEUR SONORE DU SYSTÈME TRAFFIC SIGN RECOGNITION

Garder le doigt sur le bouton « OK », situé sur les boutons de commande à gauche du volant, en intervenant dans le menu « Driver Assist » (ou « Réglages ») de l'écran du combiné de bord pour désactiver rapidement (pour les versions/marchés qui le prévoient) l'avertisseur sonore du système Traffic Sign Recognition jusqu'au prochain démarrage du moteur.

Pendant l'appui prolongé sur le bouton « OK », l'icône et la ligne d'instructions affichées fig. 177 disparaissent et sont remplacées par une barre graphique qui indique l'état d'avancement. Quand la barre graphique est pleine, le réglage est complet.



177

F0S2081

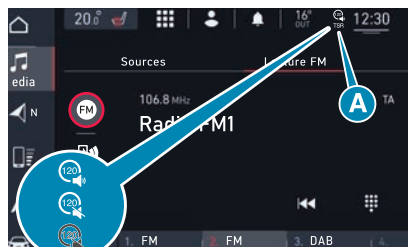
Via le système Uconnect™ (Menu de « choix rapide »)

La barre d'état relative au Menu de « choix rapide » présente une touche graphique (A) fig. 178 qui, en appuyant dessus, exécute les actions suivantes :

❑ *première pression sur la touche graphique* : désactivation du signal sonore fourni par le système TSR

❑ *seconde pression sur la touche graphique* : réactivation du signal sonore fourni par le système TSR

La touche graphique peut également être affichée en gris en cas de désactivation du système TSR ou des Réglages relatifs au système TSR même.



178

F0S1445

INTELLIGENT SPEED ASSIST

Le système « Intelligent Speed Assist », toujours actif à chaque démarrage du moteur sur certaines versions, permet de régler une limite de vitesse à l'aide du dispositif « Speed Limiter » égale à celle détectée sur les panneaux routiers via le système « Traffic Sign Recognition », signalée au conducteur en l'affichant à l'écran du combiné de bord. La vitesse minimale réglable est de 30 km/h (20 mph).

Le système « Intelligent Speed Assist » peut être activé si les systèmes suivants sont activés :

❑ Speed Limiter (voir le chapitre dans cette section)

❑ Traffic Sign Recognition (voir le chapitre dans cette section)

Le système « Intelligent Speed Assist », à la reconnaissance d'un nouveau panneau routier, suggérera au conducteur la nouvelle limite de vitesse avec un message spécifique et des signaux dédiés selon que le panneau routier est supérieur (fig. 179) ou inférieur (fig. 180) à la limite de vitesse actuellement mémorisée par le Speed Limiter. Il considère comme valides pour la limitation de vitesse tant les limites de vitesse sans condition



que celles en cas de pluie, neige ou brouillard.



Le conducteur peut confirmer ce réglage de la limite de vitesse égale au panneau suggéré en appuyant sur la touche RES. Une fois la limite de vitesse fournie par le système « Traffic Sign Recognition » acquise comme nouvelle valeur du Speed Limiter, l'activation de l'Intelligent Speed Assist est signalée par le symbole



sur l'écran et le panneau routier

correspondant est affiché dans un cercle vert.

DÉSACTIVATION DU SYSTÈME

Le système se désactive dans les conditions suivantes :

- ☐ lorsque le système Traffic Sign Recognition est désactivé ;
- ☐ lorsque le système Speed Limiter est désactivé ;
- ☐ lorsque le système Traffic Sign Recognition affiche une nouvelle limite de vitesse qui n'est pas confirmée par le conducteur ;
- ☐ lorsque le système Traffic Sign Recognition affiche la fin de la limitation de vitesse ;
- ☐ lorsque le système Traffic Sign Recognition n'est pas en mesure d'afficher une limite de vitesse.

Désactivation manuelle du système de la part du conducteur

Pour désactiver le système (et supprimer le signal sonore que le système fait retentir chaque fois qu'il détecte un panneau de signalisation routière), procéder de la façon suivante :

- ☐ appuyer sur la touche graphique « Véhicule » à l'écran du système Uconnect™ pour accéder au menu « Réglages » (voir la description à la section Uconnect™) ou sélectionner

le menu « Réglages » à l'écran du combiné de bord (voir la description au chapitre « Écran », section « Présentation du combiné de bord ») ;
☐ sélectionner l'option « Off » pour obtenir la désactivation du système. Sur certaines versions, le système redémarrera automatiquement au redémarrage du moteur.

DÉPASSEMENT DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser la vitesse réglée, même lorsque le système « Intelligent Speed Assist » est activé (par ex. en cas de dépassement). Le système est désactivé tant que la vitesse n'est pas réduite au-dessous de la limite réglée, après quoi il se réactive automatiquement.

CAMÉRA DE REcul (PARKVIEW® REAR BACKUP CAMERA)

(suivant version)

DESCRIPTION

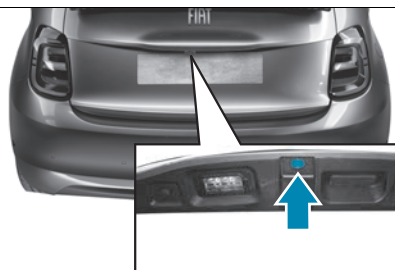


173)



52)

La caméra se trouve sur le hayon du coffre à bagages fig. 181.

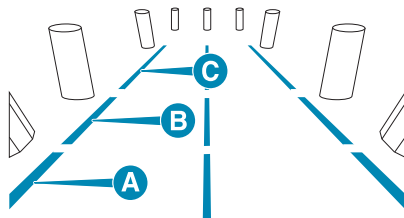


181

F0S1441

Activation/désactivation de la caméra

Chaque fois que la marche arrière est enclenchée, la zone entourant la voiture, telle qu'elle est filmée par la caméra de recul, est affichée à l'écran fig. 182.



182

F0S1274

Les images sont affichées sur l'écran, accompagnées d'un message d'avertissement.

Après avoir déplacé la boîte de vitesses de la position R (marche arrière) à la position D ou N, l'image de la caméra restera affichée pendant 10 secondes, si la fonction dédiée des réglages du système **Uconnect™** est activée (voir « Réglages » dans le paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »). L'image cessera d'être affichée avant 10 secondes si l'une des conditions suivantes est remplie :

- ☐ vitesse du véhicule est supérieure à 13 km/h ;
- ☐ boîte de vitesses est sur la position P (Stationnement) ;
- ☐ dispositif de démarrage sur STOP ;
- ☐ pression du bouton graphique du système **Uconnect™**, qui est affiché sur l'image de la caméra chaque fois

que la boîte de vitesses n'est pas en position de marche arrière.
REMARQUE L'image affichée à l'écran pourrait être légèrement déformée.

AFFICHAGES ET MESSAGES À L'ÉCRAN

Affichages à l'écran

En agissant sur les réglages du système **Uconnect™** (voir « Réglages » dans le paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »), il est possible d'activer l'affichage de lignes directrices à l'écran.

Si elle est activée, la grille est placée sur l'image pour mettre en évidence la largeur de la voiture et le parcours en marche arrière prévu en fonction de la position du volant.

Une ligne centrale pointillée superposée indique le centre de la voiture pour faciliter les manœuvres de stationnement. Les différentes zones colorées indiquent la distance par rapport à l'arrière de la voiture.

Le tableau suivant montre les distances approximatives pour chaque zone fig. 182 :



Zone	Distance par rapport à l'arrière de la voiture
Rouge (A)	0 ÷ 30 cm
Jaune (B)	30 cm ÷ 1 m
Vert (C)	1 m ou plus

Messages à l'écran

Si le hayon du coffre à bagages est ouvert, la caméra ne pourra montrer aucun obstacle dans la zone située derrière le véhicule. Un message dédié d'avertissement s'affichera à l'écran. En fermant le hayon du coffre à bagages, le fonctionnement correct de la caméra sera rétabli et le message d'avertissement disparaîtra.

AVERTISSEMENTS

AVERTISSEMENT Dans certaines circonstances, comme par exemple en présence de glace, de neige ou de boue sur la surface de la caméra, sa sensibilité pourrait être réduite.

AVERTISSEMENT Dans certaines circonstances particulières (par exemple, après de longues périodes d'inactivité ou après avoir débranché et rebranché la batterie), en activant la caméra de recul en

phase de réinitialisation du système **Uconnect™**, les lignes directrices et les messages d'avertissement pourraient ne pas être affichés correctement ; à la fin de cette phase, ils seront rétablis automatiquement.

AVERTISSEMENT Si, suite à une réparation, il s'avère nécessaire de repeindre le hayon du coffre à bagages, s'assurer que la peinture ne vienne pas en contact avec la caméra.

AVERTISSEMENT Pendant les manœuvres de stationnement, faire toujours très attention aux obstacles qui pourraient se trouver au-dessus ou au-dessous du champ d'action de la caméra.



ATTENTION

173) La responsabilité de la manœuvre de stationnement et des autres manœuvres, potentiellement dangereuses, est toujours confiée au conducteur. Lorsque l'on effectue de telles manœuvres, toujours s'assurer de l'absence de personnes (enfants notamment) et d'animaux dans l'espace en question. Bien que la caméra constitue une aide pour le conducteur, celui-ci doit toujours rester attentif pendant les manœuvres potentiellement dangereuses même à faible vitesse. Toujours conduire à une vitesse modérée

de sorte à pouvoir freiner à temps en cas de détection d'un obstacle.



AVERTISSEMENT

52) Pour qu'elle fonctionne correctement, il est indispensable que la caméra soit toujours propre et ne présente aucune trace de boue, de saleté, de neige ou de glace. Pendant le nettoyage de la caméra, veiller surtout à ne pas la rayer ou l'endommager ; éviter d'utiliser des chiffons secs, rêches ou durs. La caméra doit être lavée à l'eau claire, en ajoutant éventuellement du savon pour voiture. Dans les stations de lavage qui utilisent des hydro-nettoyeurs à jets de vapeur ou à haute pression, nettoyer rapidement la caméra en tenant le gicleur à plus de 10 cm de distance. Ne pas apposer d'adhésifs sur la caméra.

CONSEILS DE CONDUITE

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Voici, ci-après, quelques conseils utiles pour obtenir une réduction de la consommation d'énergie de la batterie haute tension et, de ce fait, une augmentation de l'autonomie.

Pneus

Contrôler régulièrement la pression des pneus avec un intervalle non supérieur à 4 semaines : si la pression est trop basse, la consommation d'énergie électrique augmente puisque la résistance au roulement est plus importante.

Charges inutiles

Ne pas rouler avec une charge excessive dans le coffre à bagages. Le poids du véhicule et son assiette influencent sensiblement la consommation d'énergie électrique et sa stabilité.

Porte-bagages / porte-skis

Enlever le porte-bagages ou le porte-skis du toit, s'ils ne sont pas utilisés. Ces accessoires pénalisent la pénétration aérodynamique du véhicule et augmentent la consommation d'énergie électrique.

Consommateurs électriques

Limitier au temps strictement nécessaire le fonctionnement des dispositifs électriques. La lunette arrière dégivrante, les essuie-glaces et le ventilateur de l'unité de chauffage consomment beaucoup d'énergie, ce qui entraîne une augmentation de la consommation d'énergie électrique.

Climatiseur

L'utilisation du climatiseur entraîne une consommation d'énergie électrique plus élevée : lorsque la température extérieure le permet, utiliser de préférence simplement l'aération.

Accessoires aérodynamiques

L'utilisation d'accessoires aérodynamiques, non certifiés, peut pénaliser l'aérodynamisme et la consommation d'énergie électrique.

CONDUITE SUR ROUTES GLISSANTES

Accélération

Les accélérations brusques sur des chaussées enneigées, mouillées ou glissantes peuvent provoquer des déplacements incontrôlés des roues motrices vers la droite ou vers la gauche. Ce phénomène se produit à la suite d'une adhérence différente des roues motrices sur la chaussée.



174

Traction

Sur les routes mouillées ou glissantes, il est possible qu'une fine couche de liquide s'interpose entre le pneu et la chaussée. Il s'agit du phénomène d'aquaplaning qui peut quasiment annuler les possibilités de contrôle et d'arrêt du véhicule. Pour réduire ce risque, prendre les précautions suivantes :

- ☐ Réduire la vitesse durant les orages ou sur les routes glissantes.
- ☐ Réduire la vitesse en présence d'eau stagnante ou de flaques d'eau sur la route.
- ☐ Remplacer les pneus quand les indicateurs d'usure de la bande de roulement commencent à se voir.
- ☐ S'assurer que le gonflage des pneus est correct.
- ☐ Garder une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui précède pour éviter des accidents en cas d'arrêt brusque.

TRAVERSÉE DE TRONÇONS DE ROUTE INONDÉS

Il faut être extrêmement prudent avant de traverser des tronçons de route inondés et avec une profondeur de plusieurs centimètres pour garantir la sécurité et préserver l'état de votre véhicule.

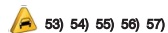


Eau en mouvement, en augmentation



Eau basse stagnante

Bien que le véhicule permette de traverser des tronçons inondés avec une faible profondeur de l'eau, avant de le faire, tenir compte des avertissements et des rappels à l'attention indiqués ci-après.



STYLE DE CONDUITE

Vitesse maximale

La consommation d'énergie augmente proportionnellement à l'augmentation de la vitesse. Maintenir une vitesse la plus uniforme possible, en évitant les freinages et reprises inutiles qui provoquent une consommation excessive d'énergie.

Accélération

Les brusques accélérations pénalisent considérablement les consommations d'énergie électrique : veiller à accélérer progressivement.

CONDITIONS D'UTILISATION

Situations de circulation et conditions de la chaussée

Une consommation d'énergie élevée est due à des conditions de circulation intense, avec de fortes accélérations.

La consommation augmente également sur les routes de montagne sinueuses et sur des chaussées accidentées.

TRANSPORT DE PASSAGERS

Avertissements

AVERTISSEMENT Il est extrêmement dangereux de laisser des enfants à bord de la voiture garée lorsque la température extérieure est très élevée. La chaleur dans l'habitacle pourrait avoir des conséquences graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT Ne jamais voyager dans le compartiment de chargement intérieur. En cas d'accident, les éventuelles personnes présentes dans le coffre à bagages seraient davantage exposées à des risques de blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT S'assurer que tous les occupants de la voiture ont attaché leur ceinture de sécurité et que les enfants éventuels sont bien assis sur les sièges enfants prévus à cet effet.

TRANSPORT D'ANIMAUX

Respecter les normes en vigueur dans le pays de circulation concernant le transport d'animaux.



ATTENTION

174) Les accélérations rapides sur des surfaces glissantes sont dangereuses. Une adhérence non uniforme peut provoquer des déviations soudaines des roues avant. Vous pourriez perdre le contrôle de votre véhicule et avoir une collision. Dans toutes les situations de faible adhérence (présence de givre, neige, chaussée mouillée, boue, sable répandu, etc.), accélérer lentement et avec prudence.

175) Ne pas traverser de routes ou de parcours inondés avec de l'eau en mouvement et/ou croissante (comme cela peut arriver pendant un gros orage). L'eau en mouvement peut détériorer la chaussée et embourber ainsi le véhicule. En outre, les eaux en mouvement ou croissantes peuvent rapidement entraîner le véhicule. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer des blessures graves ou mortelles au conducteur, aux passagers et aux éventuels passants.



AVERTISSEMENT

53) Contrôler toujours la profondeur du tronçon inondé avant de le traverser. Ne jamais traverser des tronçons où la profondeur de l'eau dépasse la partie inférieure des jantes du véhicule.

54) Examiner si l'état de la chaussée est inondé ou s'il y a des obstacles sur le parcours avant de traverser le tronçon inondé.

55) Lorsque vous traversez un tronçon inondé, ne pas dépasser la vitesse de

8 km/h de manière à réduire au minimum l'effet du déplacement d'eau.

56) Traverser des tronçons inondés peut endommager les composants de la transmission. Après avoir traversé un tronçon inondé, contrôler toujours les liquides du véhicule (c'est-à-dire l'huile de la boîte de vitesses, le liquide de refroidissement, etc.) pour repérer la présence éventuelle de traces de contamination (c'est-à-dire si le liquide a un aspect laiteux ou mousseux). Arrêter de conduire le véhicule en présence de liquides apparemment contaminés, pour éviter des dommages ultérieurs. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule neuf.

57) Traverser des tronçons inondés limite également la capacité de freinage, ce qui entraîne une augmentation des espaces de freinage. Par conséquent, après avoir traversé des tronçons inondés, il est conseillé de conduire lentement et d'exercer une légère pression répétée sur la pédale de frein afin que les surfaces freinantes sèchent progressivement.

RECHARGE



176)



58) 59) 60) 61) 62) 63) 64) 65) 66)

ATTENTION

Avant d'effectuer la procédure de recharge de la batterie haute tension, il est conseillé de positionner le dispositif de démarrage sur STOP, afin d'obtenir la charge complète le plus rapidement possible.

AVERTISSEMENT Lors de la procédure de recharge, les étriers de freins sont bloqués : le déblocage aura lieu automatiquement à la fin de la procédure de recharge.

PRISE DE RECHARGE SUR LE VÉHICULE



183

F0S1062

Pour accéder à la prise de recharge, ouvrir la trappe de recharge fig. 183, en appuyant sur la zone indiquée par la flèche.

Témoin prise de charge

Certains témoins (A) fig. 184, situés à côté de la prise de recharge, indiquent l'état de charge grâce à quatre couleurs différentes et à leur clignotement :

□ **Bleu** : pour indiquer que le système attend une recharge programmée.

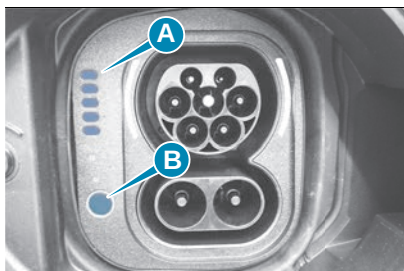
□ **Vert clignotant** : (« Flashing ») : pendant le processus de recharge :

- un témoin vert clignotant pour indiquer la recharge en cours ;
- tous les 5 témoins verts clignotants : initialisation du processus de recharge ;



- ❑ **Vert fixe** : pour indiquer que le processus de recharge est terminé.
- ❑ **Rouge clignotant** : (« Blinking ») : pour indiquer une anomalie du système de recharge ou en présence d'une anomalie dans la procédure de recharge (par exemple lorsque vous branchez le connecteur de recharge à la prise de recharge située sur le véhicule sans avoir d'abord branché le câble à la prise de courant).

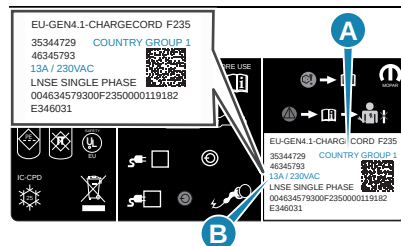
AVERTISSEMENT Si tous les témoins sont éteints après avoir branché le connecteur de charge à la prise de recharge, il se peut qu'un problème se soit produit pendant le processus. Il est donc conseillé d'appuyer sur le bouton (B) dans la fig. 184 et de débrancher et rebrancher le connecteur de charge.



184

F0S1367

AVERTISSEMENT Utiliser exclusivement le câble de charge fourni de série avec le véhicule : pour le câble « Mode 2 », se référer à la plaquette apposée sur l'unité de contrôle, où figurent le « Groupe pays » (A) fig. 185 et l'intensité de courant électrique (Ampères) (B), et au tableau « Variantes câble **mode 2** » au chapitre « Sources d'alimentation pouvant être utilisées ») ou un câble de remplacement recommandé par le fabricant.



185

F0S1055

Plaquettes symboles

Des étiquettes sont apposées à l'intérieur de la trappe de la prise de recharge. Ces étiquettes fournissent les avertissements et les indications ci-dessous qui doivent être contrôlés et respectés pendant l'opération de recharge de la batterie haute tension. Les symboles suivants figurent sur la plaquette, fig. 186 :



indique un risque d'électrocution.



indique une situation de danger générique.



indique de se référer aux descriptions et illustrations du présent supplément.



indique qu'une temporisation de recharge a été réglée.



indique que la procédure de recharge est en cours.



indique que la procédure de recharge est terminée.



indique la présence d'une anomalie dans la procédure de recharge.





186

AB0A0573

Sur la plaquette, fig. 187 ou fig. 188 (en fonction des versions), figurent les symboles suivants :



indique de se référer aux descriptions et illustrations du présent supplément.



indique de ne pas utiliser de rallonges et/ou d'adaptateurs pour effectuer la procédure de recharge.



indique d'éviter que l'eau entre en contact avec la prise de recharge du véhicule.



187

AB0A0574



188

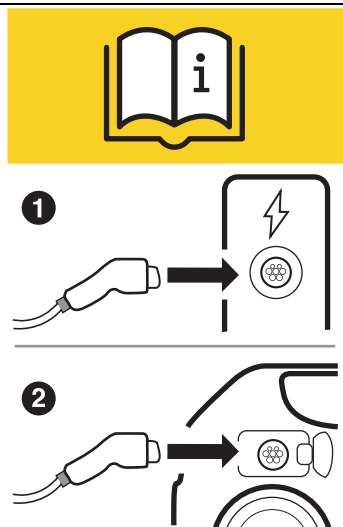
F0S1276

La plaquette de fig. 189 rappelle de consulter la présente notice d'entretien pour la recharge depuis la borne publique AC et l'ordre correct de branchement du câble de charge :



189

AB0A0675



- (1) brancher tout d'abord le câble de charge à la borne publique AC ;
- (2) puis, brancher le câble à la prise de recharge du véhicule.

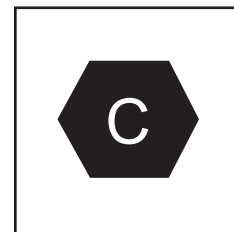
Sources d'alimentation pour la recharge électrique. Identification de la compatibilité des véhicules. Symbole graphique pour l'information des consommateurs conformément à la norme EN17186:2019.

Ces symboles, indiqués ci-après, facilitent la reconnaissance du type correct des sources d'alimentation à employer pour la recharge électrique sur votre véhicule.

Avant de procéder à la recharge, vérifier le symbole (suivant version) présent à l'intérieur de la trappe de la prise de recharge et le comparer avec le symbole présent sur le câble de charge (suivant version).

Symboles pour le véhicule avec alimentation électrique :

Symbole présent sur le connecteur de charge du câble (côté véhicule) pour les câbles Mode 2 et Mode 3 et sur la trappe de la prise de recharge



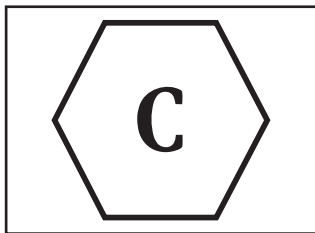
190

F1A0717

Recharge en AC (courant alternatif) domestique ou de borne de recharge (≤ 480 V RMS).

Symbole présent sur le connecteur de charge du câble (côté borne de recharge) pour le câble Mode 3 et sur la borne de recharge

Avant de procéder à la recharge, vérifier le symbole (suivant version) situé sur la borne de recharge et le comparer avec le symbole présent sur le câble de charge (suivant version).

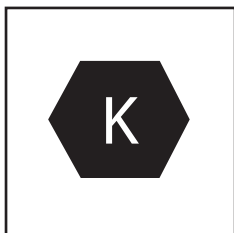


191

F1A0725

Recharge en AC (courant alternatif) ou de borne de recharge (≤ 480 V RMS).

Symbole présent sur le connecteur de recharge du câble (côté véhicule) pour le câble Mode 4 et sur la trappe de la prise de recharge



192

F1A0718

Recharge en DC (courant continu) de borne de recharge (50-500 V).



ATTENTION

176) Afin de réduire le risque d'électrocution ou d'éviter d'endommager le dispositif, faire particulièrement attention pendant l'opération de nettoyage : il est conseillé de TOUJOURS débrancher le dispositif de la prise de courant du réseau domestique et de celle du véhicule.



AVERTISSEMENT

58) Ne pas effectuer la recharge si la température extérieure est égale ou inférieure à -30 °C, parce qu'il est probable que la recharge demande plus de temps et le dispositif de recharge risque de subir des dommages.

59) Ne pas laisser le véhicule ou le câble de charge dans des zones où la température extérieure est inférieure à -40 °C parce qu'ils risquent de subir des dommages.

60) Lorsque les températures sont rigides, le câble de charge pourrait se raidir. Par conséquent, veiller à ne pas exercer une force excessive sur le câble de charge parce qu'il risquerait de se détériorer.

61) Ne pas utiliser de groupes électrogènes personnels pour recharger la batterie haute tension. Ceci pourrait provoquer des fluctuations dans la recharge et la tension risquerait d'être insuffisante, ce qui causerait des dommages au circuit du véhicule.

62) Le fait de recharger la batterie haute tension en utilisant des prises, des câbles de charge non conformes ou

endommagés et sans respecter les procédures prescrites pour les modes de recharge risque de provoquer des courts-circuits, incendies et un risque potentiel d'endommager le système électrique du véhicule.

63) Éviter de laisser la batterie haute tension pendant plusieurs jours avec l'indicateur de charge sur zéro ou proche de zéro. La batterie haute tension risque de subir des dommages.

64) Il n'est pas nécessaire que le niveau de la batterie haute tension soit bas pour effectuer la recharge. En effet, les performances de la batterie haute tension sont optimales quand elle est chargée régulièrement.

65) La recharge de la batterie haute tension pourrait prendre plus de temps si la température de la batterie haute tension est haute ou basse.

66) Durant la recharge, notamment en cas de recharge rapide, des composants pour le refroidissement de la batterie haute tension pourraient s'activer. Il est donc normal d'entendre des bruits durant cette opération.



SOURCES D'ALIMENTATION POUVANT ÊTRE UTILISÉES

⚠ 177) 178) 179) 180) 181) 182) 183) 184) 185) 186) 187) 188) 189) 190) 191) 192) 193) 194) 195) 196) 197) 198) 199) 200) 201) 202) 203)

GÉNÉRALITÉS

La batterie haute tension du véhicule est rechargée au moyen de câbles de recharge spécifiques qui permettent :

❑ de brancher la prise de recharge située du côté arrière droit du véhicule aux prises de recharge des stations publiques de recharge ;

ou bien

❑ aux prises de courant domestiques. Le contrôle et le suivi de la procédure de recharge ont lieu d'une façon complètement automatique.

REMARQUE Le véhicule n'est pas en mesure de reconnaître automatiquement l'intensité maximale de courant admise en fonction du type de prise de courant domestique/bornes publiques de recharge et des réglementations en vigueur dans le pays où circule le véhicule (par exemple, surcharges de courant). Réduire l'intensité maximale de courant de charge requise en agissant sur la rubrique « Réglages de recharge »

sur l'écran du système **Uconnect™** (pour plus d'informations, consulter la description du chapitre « Uconnect™ » dans la section « Multimédia »). Avant d'effectuer une recharge chez vous ou ailleurs, il faut vérifier l'intensité maximale de courant admise en contactant un technicien spécialisé : il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. En cas de problèmes (par exemple, surcharges de courant), réduire le niveau de charge.

TYPES DE CÂBLES DE CHARGE

Pour effectuer la charge, il est possible d'utiliser trois types différents de câbles :

❑ Câble de recharge « **Mode 2** » (A) fig. 193 (pour les versions/marchés qui le prévoient) : il permet d'effectuer la charge en utilisant une prise de courant domestique avec mise à la terre. La charge effectuée avec ce type de prise est en courant alternatif. Le câble de recharge « **Mode 2** » est conforme aux standards IEC 61851, IEC 62752 et SAE J1772.

❑ Câble de charge « **Mode 3** » (B) fig. 194 (pour les versions/marchés qui le prévoient) : il permet d'effectuer la charge à partir d'une borne de recharge publique et d'une borne de recharge de type domestique (wallbox) identifiées comme stations CA (courant

alternatif). Il est possible que la vitesse de charge soit plus élevée que celle d'une charge effectuée en utilisant une prise de courant domestique.

❑ Câble de charge « **Mode 4** » – **Fast Charge** (C) fig. 195 : il permet d'effectuer la charge à partir des prises des bornes de recharge publiques identifiées comme station CC (courant continu).

A



193

F0S1058

B



194

F0S1059

C



195

F0S1120

CÂBLE DE RECHARGE « Mode 2 »

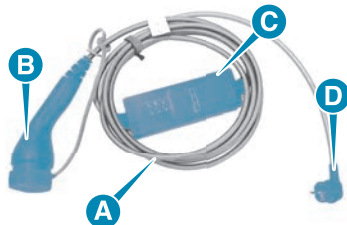
(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le véhicule est équipé d'un câble de charge « **Mode 2** » de 230 Volt CA (A) fig. 196 contenu dans un sac destiné à cet effet, situé dans le coffre à bagage ou dans une boîte sous le plan de chargement du coffre à bagages. Le câble est composé de :

- un connecteur spécifique de recharge (B) pour le branchement au véhicule ;
- une unité de contrôle de l'état de charge (C) équipée de témoins, en mesure de fournir des indications sur d'éventuelles anomalies lors de la recharge ;
- une fiche de raccordement (D) au réseau d'alimentation domestique.

REMARQUE Après l'utilisation, ne pas oublier de replacer correctement

le couvercle de protection (suivant version) sur le connecteur spécifique de recharge (B) pour éviter que de l'humidité et/ou des poussières n'y pénètrent.



196

F0S1277



ATTENTION

177) Toujours couper le moteur électrique en plaçant le dispositif de démarrage sur la position STOP avant de recharger la batterie haute tension. Même lorsque le moteur est coupé, il est possible que, pendant la recharge, le ventilateur de refroidissement à l'intérieur du compartiment moteur se mette en marche automatiquement. Ne pas s'approcher du ventilateur de refroidissement en marche pendant la recharge.

178) La sécurité et la conformité du système domestique de recharge via le réseau domestique sont essentielles et sous la responsabilité du client.

179) Ne pas brancher le connecteur du câble de charge s'il y a de la poussière et/ou de l'eau sur la prise de recharge.

Tout branchement en présence d'eau ou de poussière sur le connecteur du câble de recharge et sur la fiche risque de provoquer un incendie ou une décharge électrique. L'utilisation de prises électriques usées peut provoquer un risque d'incendie et de lésions.

180) Si vous utilisez des dispositifs médicaux électriques (par exemple, stimulateur cardiaque), assurez-vous au préalable que l'opération de recharge de la batterie haute tension n'ait pas de répercussions sur le fonctionnement de ces dispositifs. Dans certains cas, les ondes électromagnétiques générées par le chargeur de batterie peuvent influencer sur le fonctionnement de ces dispositifs médicaux.

181) Interrompre immédiatement la charge en présence de symptômes anormaux (par exemple, odeur, fumée, etc.).

182) Remplacer le câble de charge si le revêtement du câble est endommagé, afin d'éviter tout risque d'électrocution.

183) Pour brancher ou retirer le câble de charge, s'assurer de saisir la poignée du connecteur de charge et la fiche de charge. Ne pas tirer directement sur le câble (sans utiliser la poignée) parce que les conducteurs internes risquent de se détacher ou de se détériorer : ceci pourrait provoquer une décharge ou un incendie.

184) Le câble de charge est un conducteur haute tension. Tout contact avec la haute tension peut provoquer des lésions personnelles graves voire mortelles. De même, ne pas toucher les câbles haute tension de couleur orange.

185) Au cours de l'opération de recharge, il est strictement interdit d'utiliser n'importe quel adaptateur de prise ou autres



dispositifs semblables. Ne jamais utiliser le câble de charge avec une rallonge.

186) Ne jamais brancher le câble de charge à une rallonge ou une prise multiple. Des prises multiples, câbles de rallonge, protections contre la surtension ou autres unités semblables ne peuvent pas être utilisés avec le câble de charge parce qu'ils peuvent comporter un risque d'incendie, d'électrocution, etc.

187) Le câble de charge « Mode 2 » est étanche et est garanti par le fabricant : ne pas utiliser d'autres câbles non fournis par le fabricant.

188) Veiller à ne pas toucher le connecteur de charge et la fiche de charge avec les mains mouillées.

189) Ne pas effectuer la recharge si le connecteur et la fiche de charge sont mouillés.

190) Ne pas effectuer la recharge auprès de stations de recharge si les conditions météorologiques sont mauvaises (par exemple, pendant des orages).

191) Toujours conserver le connecteur de charge et la fiche de charge propres et secs. Veiller à maintenir le câble de charge loin de l'eau et de l'humidité. Ne pas utiliser de substances chimiques ni de solvants.

192) S'assurer de toujours utiliser le chargeur de batterie désigné pour recharger le véhicule. L'utilisation de tout autre chargeur peut provoquer des lésions personnelles ou des dommages au véhicule.

193) Mode d'emploi des câbles de recharge. Manipuler soigneusement le câble de charge : éviter de le plier et/ou de le courber sur des surfaces saillantes.

Une fois l'utilisation du câble de charge terminée, replacer correctement les couvercles de protection (selon modèle) sur les deux côtés du câble en question. Éviter l'exposition prolongée du câble de charge aux rayons du soleil. Éviter de faire tomber le câble de charge de haut : les chocs violents risquent d'endommager le câble en question. Ne pas plonger les câbles de charge dans des substances liquides.

194) Veiller à ne pas faire tomber le connecteur de recharge. Le connecteur de recharge pourrait subir des dommages.

195) Ne pas laisser les enfants sans surveillance à proximité du câble de charge lorsque celui-ci est branché.

196) Placer le câble de charge de façon à ce qu'il ne puisse pas être écrasé par d'autres véhicules, piétiné ou être cause de trébuchements pour les personnes situées à proximité du véhicule, ce qui provoquerait des dommages ou des lésions personnelles.

197) Débrancher le câble de charge de la prise domestique ou de la station de recharge ou de la borne de recharge de type domestique (wallbox) avant de le nettoyer.

198) Ne pas utiliser le câble de charge s'il présente des parties endommagées.

199) Ne jamais débrancher le câble de charge de la prise de courant domestique ou de la borne de recharge publique durant la phase de recharge. Toujours interrompre la recharge, puis débrancher le câble, d'abord de la prise de recharge côté véhicule et puis de la prise de courant domestique ou de la borne de recharge publique.

200) Ne jamais utiliser une prise électrique visiblement usée ou endommagée. Ceci risquerait de provoquer des incendies ou de graves dommages.

201) La batterie haute tension doit exclusivement être rechargée avec le courant maximal admissible ou un autre courant inférieur prévu par les recommandations locales et nationales pour la recharge de batteries haute tension.

202) Le dispositif ne doit être utilisé que pour effectuer la recharge du véhicule.

203) Ne jamais effectuer des interventions de réparation et/ou d'entretien sur les câbles de charge, sous peine de lésions personnelles graves voire mortelles. Toujours s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Tableau des variantes du câble « mode 2 »

Le tableau suivant fournit la liste des types de câbles spécifiques et l'ampérage correspondant autorisé pour tous les pays où le véhicule est commercialisé. Cet ampérage est la limite autorisée lorsque la puissance de charge est réglée sur le niveau le plus haut.

Groupe pays (*)	Type de connecteur de charge véhicule électrique	Intensité de courant électrique (Ampères)	Type de prise de courant réseau domestique (**)	Longueur du câble (mètres)	Remarques
1	Type 2	13	CEE 7/7	6	–
2		10	G		–
3		8	CEE 7/7		–
4		8	J		–
5		6	K		–
6		10	CEE 7/7		Câble spécifique pour le marché Norvège

(*) Le Groupe pays est indiqué par la mention « COUNTRY GROUP », figurant sur l'étiquette fig. 185 apposée à l'arrière de l'unité de contrôle.

(**) Pour le type de prise/fiche de courant, se référer aux illustrations des pages suivantes.

REMARQUE Pour vérifier l'intensité maximale de courant électrique (Ampères) admise, se référer à la plaquette située à l'arrière de l'unité de contrôle (voir la description et l'illustration du chapitre « Unité de contrôle de l'état de charge »).



Tableau des Groupes de pays pour le câble « mode 2 »

Le tableau suivant fournit la liste des pays faisant partie de chaque « Groupe pays » associé au câble « mode 2 ». Pour plus de détails, voir les images figurant à la page suivante.

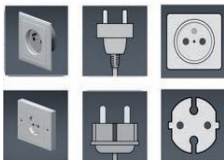
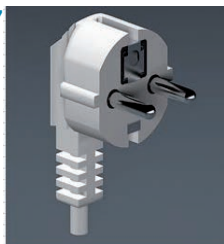
Groupe pays	Pays
1	Albanie
	Autriche
	Belgique
	Bulgarie
	Croatie
	République Tchèque
	Estonie
	Allemagne
	Grèce
	Hongrie
	Islande
	Lettonie
	Lituanie
	Luxembourg
	Macédoine
	Maroc
	Pays-Bas

Groupe pays	Pays	
1	Pologne	
	Portugal	
	Roumanie	
	Serbie	
	Slovaquie	
	Slovénie	
	Espagne	
	Suède	
	Italie	
	Ukraine	
2	Turquie	
	Chypre	
	Gibraltar	
	Malte	
	Royaume-Uni, Irlande	
3	Liban	
	France	
	Finlande	
	Guadeloupe	

Groupe pays	Pays
3	Guyane française
	Martinique
	Réunion
4	Liechtenstein
	Suisse
5	Danemark
6	Norvège

REMARQUE Pour plus d'informations sur le type de prise utilisé dans les différents pays, consulter le site : https://www.iec.ch/worldplugs/list_bylocation.htm.

CEE 7/7

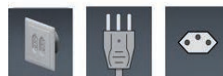


G



197

J



K



F0S1203



UNITÉ DE CONTRÔLE DE L'ÉTAT DE CHARGE



204) 205)

Voyant de signalisation

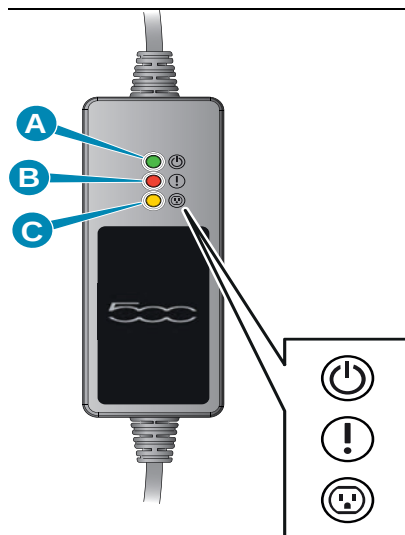
L'unité de contrôle de l'état de charge est dotée de trois témoins sur sa façade :

□ **TÉMOIN VERT allumé (A)** fig. 198 : il indique le fonctionnement correct du système domestique de distribution de courant électrique ; il est donc possible de recharger la batterie haute tension.

□ **TÉMOIN ROUGE allumé (B)** : il indique une anomalie du système de recharge.

□ **TÉMOIN JAUNE allumé (C)** : il indique une possible anomalie du système domestique de distribution du courant électrique.

AVERTISSEMENT Ne jamais effectuer une réparation de façon autonome : toujours s'adresser au Réseau après-vente Fiat.



198

FOS1062

Pour le type d'anomalie, consulter la description fournie à la rubrique « Anomalie du système de recharge » dans les pages suivantes.

Plaquette symboles

Une plaquette récapitulative est apposée à l'arrière de l'unité de contrôle de l'état de charge, fig. 199, où figurent certains symboles.

Les principaux facteurs sont énumérés ci-dessous :



Le symbole indique un risque d'électrocution.



le symbole indique une situation de danger générique.



le symbole indique la température minimale d'utilisation de l'unité de contrôle de l'état de charge conformément aux certifications IEC 61851 et IEC 62752.

REMARQUE Le fabricant garantit que le dispositif a été testé pour être utilisé à une température comprise entre -40 °C et +50 °C. Si le dispositif n'est pas utilisé et doit être stocké, la température doit, par contre, être comprise entre -40 °C et +80 °C. Le fait de dépasser ces valeurs de température risque d'endommager le dispositif.



la présence de ce symbole sur la plaquette indique que le câble spécifique de charge « mode 2 » ne peut pas être utilisé pour les réseaux domestiques de distribution de courant électrique dépourvus d'un câble de mise à la terre. Pour des marchés spécifiques, dépourvus du câble de mise à la terre, contrôler la mention « COUNTRY GROUP », figurant sur l'étiquette du câble de charge.



la présence de ce symbole sur la plaquette indique que l'unité de contrôle de l'état de charge n'a pas la fonction d'interruption du câble de mise à la terre.



le symbole indique de ne pas jeter l'unité de charge dans les déchets si elle ne fonctionne plus : pour son élimination, consulter les réglementations environnementales en vigueur dans le pays où le véhicule circule.



le symbole invite à lire attentivement les instructions fournies dans cette publication avant d'utiliser le câble de charge.



199

F0S1204



ATTENTION

204) Le dispositif ne doit être utilisé que pour effectuer la recharge du véhicule.
205) Ne jamais effectuer des interventions de réparation et/ou d'entretien sur les câbles de charge, sous peine de lésions personnelles graves voire mortelles. Toujours s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.



ANOMALIE DU SYSTÈME DE RECHARGE

Toute anomalie éventuelle lors de la recharge est signalée par l'allumage, fixe ou clignotant, des témoins situés sur la façade de l'unité de contrôle de l'état de charge.

Se référer aux indications fournies dans le tableau suivant.

	VOYANT VERT	VOYANT ROUGE	VOYANT JAUNE	Description	Action/Conséquence
1	OFF	OFF	OFF	Câble de charge non branché à la prise de recharge domestique ou absence de courant dans le réseau domestique de distribution	
2	ON	OFF	OFF	Le système domestique de distribution de courant électrique ne présente pas d'anomalie, par conséquent le câble de charge peut être branché à la prise de recharge sur le véhicule	
3	ON	ON (Flashing)	ON	Surchauffe de la prise de recharge du réseau domestique de distribution de courant électrique	Une fois la température normale atteinte, le système effectuera une nouvelle tentative de recharge à un niveau de courant inférieur.
4	ON	OFF	ON (Flashing)	Recharge à un niveau de courant inférieur suite à une surchauffe de la prise de recharge du réseau domestique de distribution de courant électrique (consulter le point 3)	

	VOYANT VERT	VOYANT ROUGE	VOYANT JAUNE	Description	Action/Conséquence
5	ON	ON	ON (Flashing)	Surchauffe de la prise de recharge du réseau domestique de distribution de courant électrique	Surchauffe pendant la recharge à un niveau de courant inférieur (voir le point 4) Procéder de la manière suivante : ☐ débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique avec précaution (la fiche de courant domestique pourrait être chaude) ; ☐ attendre que la fiche et la prise de courant domestique aient atteint une température normale ; ☐ rebrancher le câble à la prise de courant domestique et à la prise de recharge du véhicule, puis effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser à un électricien certifié
6	ON	ON (2 blink)	ON (2 blink)	Absence du câble de mise à la terre dans la prise de recharge du réseau domestique de distribution de courant électrique	Le système effectuera une nouvelle tentative de recharge après 30 secondes (6 tentatives en tout).
7	ON	ON	ON (2 blink)	Absence du câble de mise à la terre dans la prise de recharge du réseau domestique de distribution de courant électrique	Nouvelle tentative de recharge (voir point 6) échouée. Débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique, puis le rebrancher et effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser à un électricien certifié.



	VOYANT VERT	VOYANT ROUGE	VOYANT JAUNE	Description	Action/Conséquence
8	ON (Flashing)	OFF	OFF	Alimentation électrique du réseau domestique fournie d'une façon incorrecte	Le système effectuera une nouvelle tentative de recharge après 30 secondes (6 tentatives en tout). Si l'anomalie persiste, débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique, puis le rebrancher et effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser à un électricien certifié.
9	ON	ON	OFF	Dispersion de courant électrique sur le véhicule	Débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique, puis le rebrancher et effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser au Réseau après-vente Fiat.
10	ON	ON (flashing)	OFF	Courant électrique de recharge trop élevé	Le système effectuera une nouvelle tentative de recharge après 30 secondes (6 tentatives en tout).
11	ON	ON (7 blink)	OFF	Courant électrique de recharge trop élevé	Nouvelle tentative de recharge (voir point 10) échouée. Débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique, puis le rebrancher et effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser au Réseau après-vente Fiat.

	VOYANT VERT	VOYANT ROUGE	VOYANT JAUNE	Description	Action/Conséquence
12	ON	ON (2 blink)	OFF	Anomalie de recharge sur le véhicule	Le système effectuera une nouvelle tentative de recharge après 30 secondes (6 tentatives en tout). Si l'anomalie persiste, débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique, puis le rebrancher et effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser au Réseau après-vente Fiat.
13	ON	ON (3 blink)	OFF	Anomalie du câble de charge	
14	ON	ON (4 blink)	OFF		
15	ON	ON (5 blink)	OFF		
16	ON	ON (6 blink)	OFF		

Légende

ON = TÉMOIN allumé

OFF = TÉMOIN éteint

BLINK = 0,5 seconde ON / 0,5 seconde OFF / 3 secondes de pause

FLASHING = 0,5 seconde ON / 0,5 seconde OFF



ENTRETIEN / NETTOYAGE DU SYSTÈME DE RECHARGE

Le dispositif ne requiert pas d'entretien. S'il faut nettoyer le dispositif, utiliser un chiffon souple et légèrement humidifié avec une solution détergente délicate, puis sécher avec un chiffon sec. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou de substances inflammables (par exemple alcool, essences ou leurs dérivés). **Éviter** impérativement de laver le dispositif avec de l'eau, danger d'incendie ou de décharges électriques comportant un risque de lésions graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT Ne nettoyer le dispositif que lorsqu'il est DÉBRANCHÉ tant de la prise de recharge domestique que de la prise de recharge située sur le véhicule.

SPÉCIFICATIONS FCC (Federal Communications Commission)

L'unité de contrôle de l'état de charge est conforme aux exigences 15 de la réglementation FCC.

L'utilisation du dispositif satisfait les deux exigences suivantes :

1. Le dispositif ne provoque pas d'interférences nocives.
2. Le bon fonctionnement du dispositif pourrait être influencé par des interférences provenant de dispositifs électriques/électroniques situés dans les alentours.

Le dispositif a été conçu contre les interférences aux fréquences radioélectriques (RFI). Toutefois, certains facteurs (par exemple, signaux radio haute intensité ou émetteurs radio situés à proximité du dispositif) pourraient altérer son bon fonctionnement. En cas de dysfonctionnement du dispositif, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

AVERTISSEMENT Toute modification et/ou réparation effectuée d'une façon incorrecte ou N'ayant PAS été effectuée par le Réseau Après-vente Fiat entraînent la perte de validité de la garantie et des spécifications susmentionnées.

CÂBLE DE RECHARGE « **MODE 3** »

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le véhicule peut être équipé d'un câble de charge « **Mode 3** », fig. 200, contenu dans un sac destiné à cet effet, situé dans le coffre à bagage

ou dans une boîte sous le plan de chargement du coffre à bagages.

Le câble de recharge « **Mode 3** » :

□ est conforme aux standards EN 61851- 1, EN 62196- 1 et EN 62196- 2 ;

□ peut être utilisé à une température comprise entre -40 °C et +50 °C.

Ce type de câble permet de se brancher aux stations publiques de recharge en courant alternatif (CA). Il est possible que la vitesse de charge soit plus élevée que celle d'une charge effectuée en utilisant une prise de courant domestique.

En utilisant ce type de câble, il est possible de recharger le véhicule avec un courant d'une intensité allant jusqu'à 16A.

REMARQUE Après l'utilisation, ne pas oublier de replacer correctement les couvercles de protection sur les deux côtés du câble de charge pour éviter que de l'humidité et/ou des poussières ne pénètrent à l'intérieur des connexions des prises de recharge du câble.



200

F0S1064

CÂBLE DE RECHARGE « MODE 4 » - FAST CHARGE

Il permet d'effectuer la recharge depuis les prises des bornes de recharge publiques identifiées comme station CC (courant continu).

Le câble pour la recharge est branché sur la station de recharge.

La procédure de recharge peut être plus rapide que celles des stations de recharge CA.



201

F0S1120

RECHARGE EN COURANT ALTERNATIF (AC) DOMESTIQUE



206) 207) 208) 209) 210) 211) 212) 213) 214)



67) 68) 69) 70) 71) 72) 73) 74) 75)

PROCÉDURE DE RECHARGE

AVERTISSEMENT Toujours
brancher d'abord le câble à la prise
de recharge du réseau domestique
et seulement ensuite au véhicule.

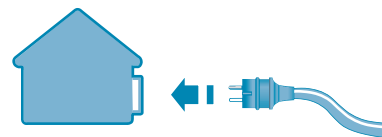
La batterie haute tension de la voiture se recharge en branchant le câble de recharge « Mode 2 » (pour les versions/marchés qui le prévoient) à une prise de recharge à courant alternatif.

Pour les caractéristiques du câble « mode 2 », consulter le chapitre « Sources d'alimentation pouvant être utilisées - Câble mode 2 ».

Pour effectuer la charge, procéder comme suit :

- ☐ garer le véhicule dans des conditions de sécurité (boîte de vitesses sur « P » - Stationnement) ;
- ☐ placer le dispositif de démarrage sur STOP ;
- ☐ actionner le frein de stationnement électrique ;

- ☐ prélever le kit de recharge situé dans la boîte du coffre à bagages ou dans le sac spécifique (pour les versions/marchés qui le prévoient) ;
- ☐ éliminer la poussière qui s'est éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et sur la prise de recharge ;
- ☐ dérouler le câble de charge et le brancher à une prise de recharge en courant alternatif, fig. 202 ;



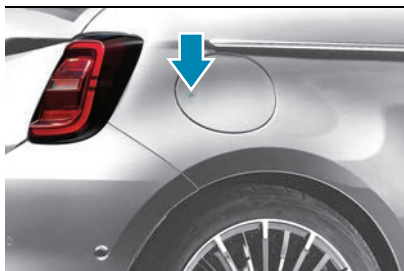
202

F0S1061

REMARQUE À partir du branchement de la fiche à la prise de recharge du réseau domestique, les 3 témoins situés sur l'unité de contrôle du câble clignoteront pendant 6 secondes environ (phase d'allumage de l'unité de contrôle) ;

- ☐ ouvrir la trappe de recharge en appuyant sur la zone indiquée par la flèche ;



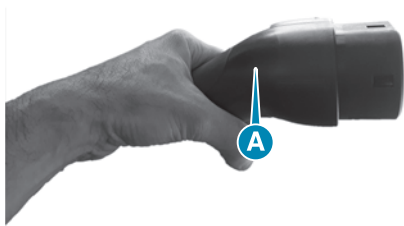


203

F0S1052

■ enlever le couvercle de protection de la prise de recharge et le fixer sur le dispositif ;

■ saisir le connecteur de recharge par la poignée (A) fig. 204, enlever le couvercle (suivant version) et insérer le câble dans la prise de recharge jusqu'au déclic confirmant le blocage ;



204

F0S1309

■ si aucune recharge n'a été programmée (voir le chapitre « Fonctions de recharge »), la recharge commence automatiquement.

■ vérifier, en se basant sur l'allumage des témoins situés sur l'unité de contrôle du câble, qu'il n'y a pas d'anomalies dans le système de recharge (pour plus d'informations, consulter les informations fournies au chapitre « Unité de contrôle de l'état de charge » de la section « Sources d'alimentation pouvant être utilisées - Câble mode 2 »). S'il n'y a pas d'anomalie, les témoins de couleur verte, situés à côté de la prise de recharge, s'allumeront momentanément. Par contre, s'il y a des anomalies, consulter le chapitre « Anomalie du système de recharge » de la section « Sources d'alimentation pouvant être utilisées - Câble mode 2 » ;

REMARQUE La procédure de recharge est interrompue en cas d'ouverture du capot moteur : sur l'écran du combiné de bord apparaît un message dédié. La charge sera réactivée dès que le capot moteur sera correctement refermé.

Le temps nécessaire pour la recharge de la batterie haute tension dépend de plusieurs facteurs : pour plus d'informations, consulter le chapitre « Véhicule électrique » dans la section « Multimédia ».

Si la pré-climatisation de l'habitacle est activée, le temps de charge de la batterie sera plus long.

Le temps nécessaire pour le chauffage/rafraîchissement du véhicule dépend principalement de la température extérieure.

AVERTISSEMENT La puissance maximale pouvant être absorbée par la prise de recharge dépend du type de contrat souscrit par l'utilisateur, du type de câble utilisé et du niveau de recharge réglé dans le menu du système **Uconnect™**.

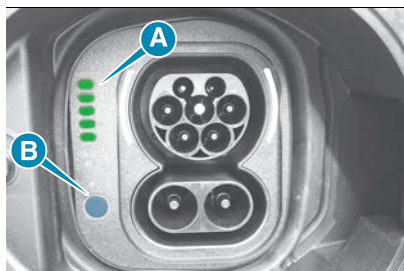
AVERTISSEMENT Utiliser exclusivement les câbles de charge fournis de série avec le véhicule ou un câble de remplacement recommandé par le fabricant.

AVERTISSEMENT La batterie haute tension doit être rechargée conformément à l'ampérage maximum autorisé par les recommandations locales et nationales pour la recharge de véhicules électriques.

FIN DE LA PROCÉDURE DE RECHARGE

La procédure de recharge termine quand tous les témoins (A) fig. 205, situés près de la prise de recharge, s'allumeront de couleur verte à lumière fixe (durant la phase de recharge, les

témoins seront en revanche allumés de couleur verte à lumière clignotante/fixe, selon l'état de charge de la portion de la batterie indiquée par la LED). La lumière verte fixe indique le chargement complet de la portion de batterie).



205

F0S1220

DÉBRANCHEMENT DU CÂBLE DE RECHARGE « MODE 2 »

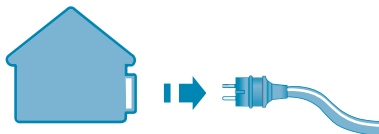
Pendant la procédure de recharge, le câble est automatiquement bloqué sur la prise de recharge du véhicule.

Pour terminer la recharge, procéder comme suit :

- ❑ déverrouiller les portes du véhicule pour permettre ainsi le déblocage du câble de charge ;
- ❑ en cas de recharge en cours, appuyer sur le bouton (B) fig. 205 présent sur la prise de recharge ;

❑ débrancher le câble de la prise de recharge du véhicule en saisissant la poignée du connecteur de charge et en évitant de tirer avec force sur le câble ;

❑ débrancher le câble de la prise de recharge fig. 206 ;



206

F0S1053

- ❑ remplacer le couvercle de protection de la prise de recharge ;
- ❑ refermer la trappe de recharge, en s'assurant qu'elle est correctement bloquée ;
- ❑ enrouler correctement le câble de charge, en remplaçant correctement le couvercle de protection sur le connecteur de charge (selon modèle). Lors de l'opération d'enroulement, veiller à ne pas endommager le câble. Ranger ensuite le câble avec le kit de recharge.

AVERTISSEMENT Avant de débrancher le connecteur de recharge, vérifier que les portes

sont déverrouillées. Si la porte est verrouillée, le système de blocage du connecteur de charge ne permet pas le débranchement.



ATTENTION

206) Le niveau de courant de charge (« Niveau 1 » / « Niveau 2 » / « Niveau 3 », etc.) peut varier en agissant exclusivement sur l'écran du système Uconnect™ (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » à la section « Multimédia »). Le niveau de charge défini par défaut est le « Niveau 3 ». Pour les pays où il est possible d'utiliser le câble de recharge « Mode 2 » de 13 A, au cas où la prise de courant domestique NE SERAIT PAS CERTIFIÉE, il est recommandé de définir au maximum le « Niveau 4 » de charge, correspondant approximativement à 10 A. Pour la liste des types de câbles spécifiques à chaque pays, se référer aux indications fournies dans le « Tableau variantes de câble « mode 2 » ».

207) Le niveau défini est valable tant pour la recharge domestique AC (Mode 2) que pour la recharge à partir d'une borne de recharge publique AC (Mode 3) et il ne peut pas être différencié. Il est donc conseillé de toujours vérifier le niveau défini afin qu'il corresponde bien au niveau souhaité en fonction des exigences réelles du type de recharge que l'on est sur le point de faire.

208) Le réglage erroné de l'intensité de courant de charge risque de surcharger ou de surchauffer le réseau électrique de



la prise domestique. Risque d'incendie. Avant la recharge à partir d'autres prises de courant domestiques, adapter l'intensité du courant de charge au réseau électrique. Si vous ne connaissez pas les réseaux électriques, réglez sur le niveau le plus bas. Ne jamais utiliser de rallonges pour l'opération de recharge.

209) Une connexion incorrecte entre le connecteur et les bornes de recharge constitue un risque d'incendie !

210) Une surchauffe de la prise de courant domestique peut se produire pendant le fonctionnement normal. Dans le cas de surchauffe excessive, la charge est interrompue suivie de l'allumage des témoins d'avertissement situés sur la face avant de l'unité de contrôle du câble. Consulter le tableau du chapitre « Anomalie du système de charge » dans la section « Sources d'alimentation pouvant être utilisées ».

211) Le câble de charge « mode 2 » doit être connecté à un circuit dédié et séparé d'autres dispositifs consommateurs d'énergie électrique.

212) Ne pas mettre les doigts ou introduire des objets dans le connecteur de charge du câble.

213) La batterie haute tension ne doit être rechargée qu'à l'aide de prises domestiques homologuées avec mise à la terre ou depuis une borne de recharge publique en utilisant le câble de recharge compris « Mode 3 » (pour les versions/marchés qui le prévoient).

214) Garder la trappe de recharge fermée lorsque la prise de recharge n'est pas utilisée.



AVERTISSEMENT

67) Ne pas effectuer la recharge si la température extérieure est égale ou inférieure à -30 °C, parce qu'il est probable que la recharge demande plus de temps et le dispositif de recharge risque de subir des dommages.

68) Ne pas laisser le véhicule ou le câble de charge dans des zones où la température extérieure est inférieure à -40 °C parce qu'ils risquent de subir des dommages.

69) Lorsque les températures sont rigides, il se peut que le câble de charge se raidisse. Par conséquent, veiller à ne pas exercer une force excessive sur le câble de charge parce qu'il risquerait de se détériorer.

70) Ne pas utiliser de groupes électrogènes personnels pour recharger la batterie haute tension. Ceci pourrait provoquer des fluctuations dans la recharge et la tension risquerait d'être insuffisante, ce qui causerait des dommages au circuit du véhicule.

71) Le fait de recharger la batterie haute tension en utilisant des prises, des câbles de charge non conformes ou endommagés et sans respecter les procédures prescrites pour les modes de recharge risque de provoquer des courts-circuits, incendies et un risque potentiel d'endommager le système électrique du véhicule.

72) Éviter de laisser la batterie pendant plusieurs jours avec l'indicateur de charge sur zéro ou proche de zéro. La

batterie haute tension risque de subir des dommages.

73) Il n'est pas nécessaire que le niveau de la batterie soit bas pour effectuer la recharge. En effet, les performances de la batterie sont optimales quand elle est chargée régulièrement.

74) La recharge de la batterie haute tension pourrait prendre plus de temps si la température de la batterie haute tension est haute ou basse.

75) Durant la recharge, notamment en cas de recharge rapide, des composants pour le refroidissement de la batterie pourraient s'activer. Il est donc normal d'entendre des bruits durant cette opération.

PROCÉDURE DE RECHARGE DOMESTIQUE RAPIDE DEPUIS WALLBOX

AVERTISSEMENT La borne de recharge de type domestique wallbox doit être installée par du personnel qualifié, après avoir vérifié l'installation électrique domestique. Pour plus d'informations sur les bornes de recharge wallbox disponibles, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

La batterie haute tension du véhicule peut être rechargée en branchant directement le câble de charge de

la wallbox ou en utilisant le câble « **mode 3** » (pour les versions/marchés qui le prévoient).

Pour les caractéristiques du câble « **mode 3** », consulter le chapitre « Sources d'alimentation pouvant être utilisées - Câble mode 3 ».

La recharge avec une wallbox, fig. 207, permet d'obtenir, d'une installation domestique, une puissance de recharge plus élevée que celle d'une recharge effectuée à travers une prise de courant domestique : la durée de la recharge diminue, donc, considérablement.



207

FOS1271

REMARQUE La configuration de la wallbox peut varier en fonction du pays de commercialisation du véhicule.

REMARQUE Faire contrôler régulièrement l'installation électrique du logement par du personnel qualifié. La valeur maximale du courant de charge est réglée automatiquement par

l'appareil, en fonction de l'installation électrique du bâtiment.

Pour la procédure de recharge, se référer à la description au chapitre « Recharge en courant alternatif (CA) domestique ».

PROCÉDURE DE RECHARGE DEPUIS UNE BORNE DE RECHARGE PUBLIQUE (CA)



215) 213) 217)

La batterie haute tension de la voiture se recharge en branchant directement le câble de charge des bornes publiques de recharge ou en utilisant le câble « **mode 3** » (pour les versions/marchés qui le prévoient). Pour les caractéristiques du câble « mode 3 », consulter le chapitre « Sources d'alimentation pouvant être utilisées - Câble mode 3 ».

Pour effectuer la charge, procéder comme suit :

- ☐ garer le véhicule dans des conditions de sécurité (boîte de vitesses sur « P » - Stationnement) ;
- ☐ actionner le frein de stationnement électrique ;
- ☐ placer le dispositif de démarrage sur STOP ;

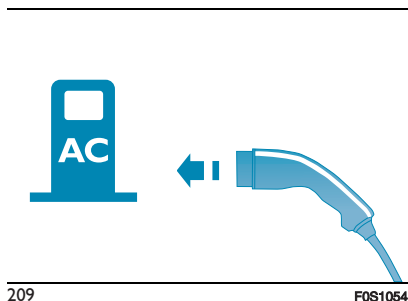
- ☐ extraire le câble de charge fig. 208 (suivant version) contenu dans un sac destiné à cet effet, situé dans le coffre à bagage ou dans une boîte sous le plan de chargement du coffre à bagages ;
- ☐ éliminer la poussière qui s'est éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et sur la prise de recharge ;
- ☐ introduire le connecteur de recharge sur la prise de la borne de recharge publique, fig. 209 ;



208

FOS1207

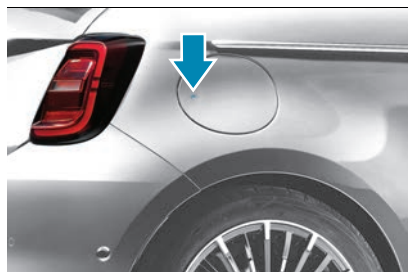




209

F0S1054

❑ ouvrir la trappe de recharge fig. 210 en appuyant sur la zone indiquée par la flèche ;



210

F0S1052

❑ enlever le couvercle de protection de la prise de recharge et le fixer sur le dispositif ;
❑ saisir le câble de charge, enlever les couvercles de protection sur les deux côtés du câble en question (selon modèle). Saisir le premier connecteur de recharge et l'insérer dans la prise de

recharge du véhicule jusqu'au déclic confirmant le blocage ;

❑ la recharge commence automatiquement si aucune recharge n'a été programmée sur le système **Uconnect™** (voir le chapitre « Fonctions de recharge »). La borne de recharge publique doit éventuellement être activée ; pour l'utilisation de la station de recharge, respecter les instructions et les avertissements du fabricant ;

❑ les 5 témoins s'allumeront momentanément à lumière fixe verte pour indiquer l'introduction correcte de la prise ;

❑ durant la phase de recharge, les témoins clignoteront/seront allumés fixement en vert selon l'état de charge de la portion de batterie indiquée par le témoin. La lumière verte fixe indique le chargement complet de la portion de batterie.

REMARQUE La procédure de recharge est interrompue en cas d'ouverture du capot moteur : sur l'écran du combiné de bord apparaît un message dédié. La charge sera réactivée dès que le capot moteur sera correctement refermé.

REMARQUE Dans certains pays, le câble « mode 3 » n'est pas disponible.

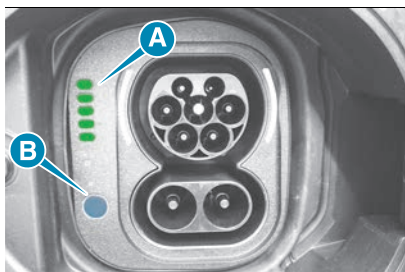
AVERTISSEMENT Toujours brancher d'abord le connecteur à la prise de la

borne de recharge publique et ensuite au véhicule.

AVERTISSEMENT Avant d'abandonner le véhicule, il est conseillé de verrouiller les portes en appuyant sur le bouton  de la clé. S'il n'est pas possible de verrouiller les portes en appuyant sur le bouton  de la clé, effectuer le verrouillage des portes en appuyant sur le bouton situé sur la poignée de la porte côté conducteur.

FIN DE LA PROCÉDURE DE RECHARGE

La procédure de recharge termine quand tous les témoins (A) fig. 211, situés près de la prise de recharge, s'allumeront de couleur verte à lumière fixe (durant la phase de recharge, les témoins seront en revanche allumés de couleur verte à lumière clignotante/fixe, selon l'état de charge de la portion de la batterie indiquée par le témoin). La lumière verte fixe indique le chargement complet de la portion de batterie).



211

F0S1220

DÉBRANCHEMENT DU CÂBLE DE RECHARGE « MODE 3 »

Pour terminer la recharge, procéder comme suit :

- déverrouiller les portes du véhicule pour permettre ainsi le déblocage du câble de charge ;

- en cas de recharge en cours, appuyer sur le bouton (B) fig. 211 ;

- débrancher le câble de la prise de recharge du véhicule et remettre correctement en place le couvercle de protection (suivant version) sur le connecteur ;

- débrancher le câble de la prise de recharge sur la borne de recharge publique et remettre correctement en place le couvercle de protection (suivant version) sur le connecteur ;

- replacer le couvercle de protection de la prise de recharge ;

- refermer la trappe de recharge, en s'assurant qu'elle est correctement bloquée ;

- enrrouler correctement le câble de charge, en remplaçant correctement les couvercles de protection sur les deux côtés du câble en question (pendant l'opération d'enroulement, veiller à ne pas endommager le câble). Ranger ensuite le câble



ATTENTION

215) Le niveau de courant de charge (« Niveau 1 » / « Niveau 2 » / « Niveau 3 », etc.) peut varier en agissant exclusivement sur l'écran du système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »). Le niveau de charge défini par défaut est le « Niveau 3 ». Le niveau défini est valable tant pour la recharge domestique AC (mode 2) que pour la recharge à partir d'une borne de recharge publique AC (mode 3) et il ne peut pas être différencié. Il est donc conseillé de toujours vérifier le niveau défini afin qu'il corresponde bien au niveau souhaité en fonction des exigences réelles du type de recharge que l'on est sur le point de faire.

216) La batterie haute tension ne doit être rechargée qu'à l'aide de prises domestiques homologuées avec mise à la terre ou depuis une borne de recharge publique en utilisant le câble de recharge compris « Mode 3 » (pour les versions/marchés qui le prévoient).

217) Garder la trappe de recharge fermée lorsque la prise de recharge n'est pas utilisée.

PROCÉDURE DE RECHARGE « FAST CHARGE » DEPUIS UNE BORNE DE RECHARGE PUBLIQUE (CC) MODE 4



(76) (77) (78) (79) (80) (81)

La batterie haute tension du véhicule se recharge en branchant directement le câble de charge des bornes de recharge publique CC (courant continu).

Pour effectuer la recharge, procéder comme suit :

- garer le véhicule dans des conditions de sécurité (boîte de vitesses sur « P » - Stationnement) ;

- actionner le frein de stationnement électrique ;

- placer le dispositif de démarrage sur STOP ;

- prélever le câble de charge présent sur la borne de recharge ;

- éliminer la poussière qui s'est éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et sur la prise de recharge ;



❑ ouvrir la trappe de recharge fig. 212 en appuyant sur la zone indiquée par la flèche ;



212

F0S1052

❑ enlever le couvercle de protection de la prise de recharge et le fixer sur le dispositif ;

❑ prendre le câble de charge en saisissant le premier connecteur de recharge et l'insérer dans le prise de charge du véhicule jusqu'au déclic confirmant le blocage ;

❑ les 5 témoins s'allumeront momentanément à lumière fixe verte pour indiquer l'introduction correcte de la prise ;

❑ verrouiller les portes en appuyant sur le bouton sur la clé ;

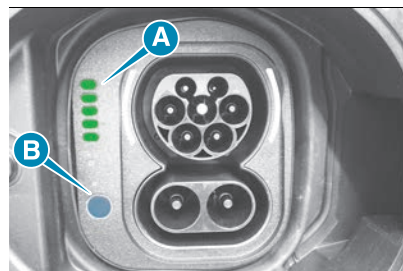
❑ la recharge commence automatiquement.

La borne de recharge publique doit éventuellement être activée ; pour l'utilisation de la borne de recharge,

respecter les instructions et les avertissements du fabricant ;

FIN DE LA PROCÉDURE DE RECHARGE

La procédure de recharge termine quand tous les témoins (A) fig. 213, situés près de la prise de recharge, s'allumeront de couleur verte à lumière fixe (durant la phase de recharge, les témoins seront en revanche allumés de couleur verte à lumière clignotante/fixe, selon l'état de charge de la portion de la batterie indiquée par le témoin). La lumière verte fixe indique le chargement complet de la portion de batterie).



213

F0S1220

DÉBRANCHEMENT DU CÂBLE DE RECHARGE « MODE 4 »

Pour terminer la recharge, procéder comme suit :

❑ déverrouiller les portes du véhicule pour permettre ainsi le déblocage du câble de charge ;

❑ en cas de recharge en cours, appuyer sur le bouton (B) fig. 213 présent sur la prise de recharge ;

❑ débrancher le câble de la prise de recharge du véhicule et remettre correctement en place le couvercle de protection (suivant version) sur le connecteur ;

❑ replacer le câble de la borne de recharge publique ;

❑ replacer le couvercle de protection de la prise de recharge ;

❑ refermer la trappe de recharge, en s'assurant qu'elle est correctement bloquée.



AVERTISSEMENT

76) L'utilisation de la recharge « Fast Charge - Mode 4 » peut accélérer le processus de dégradation de la batterie.

77) Si une recharge rapide n'est pas nécessaire, il faut toujours préférer la recharge standard (AC). Cela maximise la durée de vie de la batterie et garantit les meilleures performances du véhicule au fil du temps.

78) Les temps de recharge en « Fast Charge - Mode 4 » se réfère à l'état de charge de 80% de la batterie haute tension dans des conditions environnementales standard (25°C).

79) Les temps de recharge dans des conditions climatiques extrêmes peuvent augmenter même de plusieurs minutes suite à l'effet de l'intervention du système de gestion de la batterie haute tension, qui garanti un réglage optimal de la température de la batterie pour prévenir tout endommagement possible.

80) La vitesse de recharge ralentit quand l'état de charge de la batterie haute tension dépasse 80%.

81) Le temps de charge de la batterie peut augmenter de quelques minutes dans les conditions suivantes : températures extérieures très froides/chaudes, après un grand nombre de sessions de recharge rapide ou à la suite d'une fréquence d'utilisation de la recharge « Fast Charge - Mode 4 », à cause du vieillissement de la batterie. Cette diminution de la vitesse de recharge est nécessaire pour préserver la batterie.

DÉBLOCAGE D'URGENCE DU CÂBLE DE CHARGE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

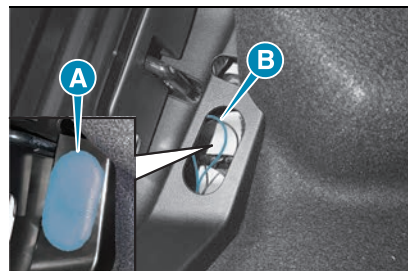
Si le câble de charge ne se débloque pas à la fin de la procédure de recharge, il est possible de le débloquer manuellement.

S'il n'est toujours pas possible d'extraire le câble de charge de la prise du véhicule après avoir effectué l'opération de fermeture et d'ouverture des portes en utilisant les boutons correspondants   situés sur la clé et après avoir appuyé sur le bouton près de la prise de recharge, il est possible d'intervenir manuellement en actionnant un dispositif spécifique de déblocage d'urgence situé du côté droit du coffre à bagages et en effectuant les opérations décrites ci-dessous :

- ❑ depuis l'intérieur du coffre à bagages, enlever le bouchon (A) fig. 214 ;
- ❑ tirer sur la corde de déblocage (B) fig. 214 (suivant version) pour débloquer manuellement l'actionneur de la prise de recharge ;
- ❑ débrancher le câble de charge ;

❑ vérifier que la corde de déblocage (suivant version) est remise en place correctement dans son logement, puis remettre le bouchon (A) fig. 214.

REMARQUE Pour rétablir le fonctionnement correct du système, s'adresser au Réseau après-vente Fiat.



214

F0S1208



FONCTIONS DE RECHARGE

PROGRAMMATION DE LA RECHARGE

Deux modes de recharge sont disponibles : la recharge immédiate et la recharge programmée.

Les deux modes de recharge peuvent être sélectionnés de deux façons différentes :

❑ via l'App pour smartphone dédiée (voir le chapitre « Services connectés - Uconnect Services » dans la section « Multimédia ») (si prévu)

❑ via le système **Uconnect™**.

La page disponible sur le système **Uconnect™** permet de régler les horaires de recharge où le véhicule sera chargé selon le Mode 2 ou le Mode 3. En agissant sur l'écran du système **Uconnect™** et en sélectionnant la fonction « Programmation de la recharge », à l'aide de la page-écran à l'intérieur de la page « Véhicule » (fig. 215), il est possible de régler l'heure de début et de fin de la recharge de la batterie haute tension. L'horaire de fin de chaque intervalle de recharge peut être réglé comme « charge complète » et, dans ce cas, l'horaire de fin sera désélectionné. Pour plus d'informations, voir la description dans

« Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » de la section « Multimédia ». **REMARQUE** La recharge en CC (Mode 4) ne prévoit pas la programmation horaire.

Schedule #1 - Empty							
days	Sun	Mon	Tue	Wed	Thu	Fri	Sat
Schedule #2 - Charge: 11:00 PM - 5:00 AM							
days	Sun	Mon	Tue	Wed	Thu	Fri	Sat
Schedule #3 - Climate: 3:00 PM							
days	Sun	Mon	Tue	Wed	Thu	Fri	Sat
NEXT SCHEDULE		Charge: When plugged in Climate: No schedule					

215

FOS1194

UTILISATION DE LA RECHARGE PROGRAMMÉE

Après avoir programmé et sélectionné les intervalles de recharge souhaités (jusqu'à un maximum de trois), brancher le câble de recharge (en respectant la procédure de recharge indiquée aux paragraphes « Recharge en courant alternatif (CC) domestique », « Procédure de recharge domestique rapide depuis Wallbox », « Procédure de recharge depuis une borne de recharge publique (CA) » : la recharge commencera à l'horaire sélectionné. Pendant que le système est en attente de l'intervalle de recharge, le témoin (A) fig. 216 (situé près de la prise de

recharge) s'allume et les témoins (B) s'allumeront en séquence de couleur bleue.

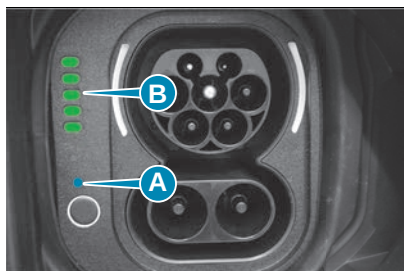
Quand la recharge est en cours selon un horaire programmé, le témoin (A) fig. 216 s'allume et les témoins (B) seront allumés avec une lumière verte clignotante/fixe, selon l'état de charge de la portion de la batterie indiqué par le témoin. La lumière verte fixe implique le chargement complet de la portion de batterie.

Si le câble de recharge est branché et il n'y a pas d'horaires de recharge sélectionnés sur le système **Uconnect™**, la recharge commencera immédiatement (voir le chapitre « Utilisation de la recharge immédiate »).

Pour suivre une recharge programmée avec l'option « charge complète », il faut brancher la prise dans les 5 minutes avant le début de la programmation.

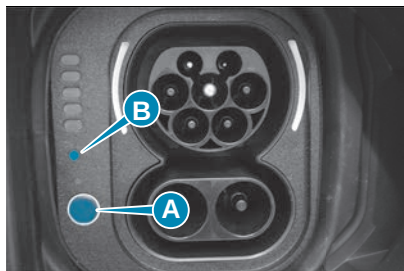
Il est possible de passer à l'intervalle de recharge programmée suivant durant une recharge immédiate en cours, en déverrouillant les portes et en appuyant sur le bouton (A) fig. 217 sur la prise.

AVERTISSEMENT le bouton (A) fig. 217 sur la prise, après le verrouillage des portes, reste actif pendant 1 minute.



216

F0S1066



217

F0S1067

UTILISATION DE LA RECHARGE IMMÉDIATE

Quand le câble de charge est branché et il n'y a pas de programmations de la recharge sélectionnées, le câble restera bloqué et la procédure de recharge immédiate commencera. Le témoin (B) fig. 217 s'allume et les témoins (B) fig. 216 seront allumés avec une lumière verte clignotante/fixe, selon l'état de charge de la portion de la batterie indiqué par le témoin.

La lumière verte fixe implique le chargement complet de la portion de batterie.

Pour passer au mode recharge immédiate durant une recharge programmée :

□ si la recharge est en cours, interrompre tout d'abord le processus de recharge programmée (voir le chapitre « Interruption de la recharge ») ;

□ activer la recharge immédiate en appuyant de nouveau sur le bouton (A) fig. 217 sur la prise.

INTERRUPTION DE LA RECHARGE

Quand la recharge est en cours, le câble de charge est bloqué. Pour interrompre le processus de recharge, déverrouiller les portes à l'aide de la clé et appuyer sur le bouton (A) fig. 217 sur la prise. Le processus de recharge sera interrompu et il sera possible de débrancher le câble de charge. Quand une recharge immédiate est interrompue et il n'y a pas de programmations de recharge réglées (voir le chapitre « Programmation de la recharge »), les témoins (B) fig. 216 s'allumeront en vert fixe en indiquant le niveau actuel de charge de la batterie ; en cas de programmations de recharge futures, les témoins (B) fig. 216

s'allumeront en bleu et le témoin (A) fig. 216 s'allumera lui-aussi.

Si un intervalle de recharge est interrompu, le même intervalle pourra être recommencé uniquement en débranchant et en rebranchant le câble de charge, sinon la recharge continuera selon les programmations suivantes.

DÉBRANCHER LE CÂBLE DE CHARGE

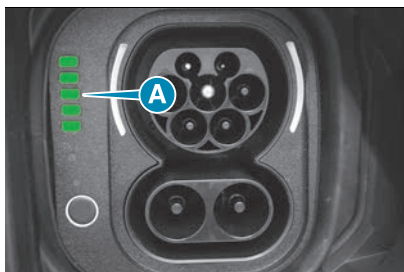
Le câble de charge est bloqué durant la recharge ou bien lorsque les portes sont verrouillées. Pour débrancher le câble de charge, interrompre la recharge en cours (voir le paragraphe « Interruption de la recharge »).

Si la recharge n'est pas en cours, déverrouiller tout d'abord les portes à l'aide du bouton  sur la clé, puis débrancher le câble de charge.

RECHARGE COMPLÈTE

La procédure de recharge complète, si elle n'est pas interrompue, termine quand tous les témoins (A) fig. 218 s'allument avec une lumière verte fixe.



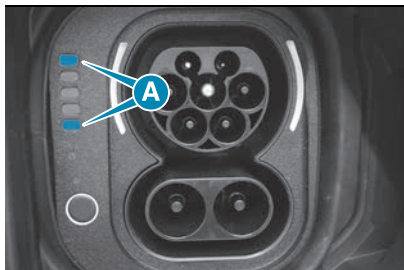


218

F0S1178

ANOMALIE DURANT LA PROCÉDURE DE RECHARGE

Si une anomalie est détectée pendant la procédure de recharge, le premier et le dernier témoin (LED) (A) fig. 219 situés à côté de la prise de recharge se mettront à clignoter en rouge.



219

F0S1209

MODE « eCoasting » (ÉCONOMIE D'ÉNERGIE)

Il s'agit d'un mode qui remplace le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur, en récupérant de l'énergie pendant la phase de ralentissement du véhicule.

Le mode « eCoasting », s'active en automatique avec le mode de fonctionnement « NORMAL », en permettant ainsi de maximiser la récupération de l'énergie lorsque la pédale d'accélérateur et la pédale de frein sont relâchées.

Il est possible de conduire avec le mode « eCoasting » lorsque la boîte de vitesses se trouve sur la position « D » (Drive).

MODE « eBraking » (RECHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION)

Le mode « eBraking », toujours activé quel que soit le mode de conduite sélectionné, active la recharge de la batterie haute tension lorsque la pédale de frein est enfoncée, en récupérant ainsi de l'énergie en phase de freinage. Le moteur électrique fonctionne comme un alternateur, en convertissant l'énergie cinétique du véhicule en énergie électrique.

L'utilisation de ce mode s'avère particulièrement utile durant la conduite en ville, qui prévoit des arrêts et des redémarrages continus.

REMARQUE Afin d'exploiter le système de la façon la plus efficace, la phase de freinage devrait être modulée, si possible, afin de maximiser la récupération d'énergie.

REMARQUE En cas d'urgence, le maximum d'efficacité de freinage est de toute façon toujours garanti par le système de freinage traditionnel.

ONE PEDAL DRIVING

Avec la conduite à une pédale, activée en mode « RANGE » et « SHERPA », la pédale d'accélérateur peut être utilisée également pour contrôler la décélération du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

En relâchant rapidement la pédale de l'accélérateur, on obtiendra une décélération agressive. En relâchant lentement la pédale de l'accélérateur, on permettra le réglage souhaité de la décélération du véhicule.

AVERTISSEMENT Quand le One Pedal Driving est activé et le conducteur détache la ceinture de sécurité, le frein de stationnement électrique est appliqué automatiquement et la conduite à une pédale n'est pas possible.

Appuyer sur la pédale de l'accélérateur pour atteindre la vitesse souhaitée. La décélération fournie par la conduite à une pédale permet un freinage régénératif complet et aide à augmenter l'efficacité du véhicule. Avec la conduite à une pédale activée, le frein de stationnement électrique pourrait s'activer automatiquement en cas de :

- ❑ arrêts du véhicule en pente ;
 - ❑ porte du conducteur ouverte ;
 - ❑ véhicule à l'arrêt depuis 5 minutes ;
 - ❑ problème au système de propulsion.
- Pour reprendre la marche, appuyer sur la pédale de l'accélérateur et le frein de stationnement électrique se désactivera automatiquement. La conduite à une pédale pourrait placer la boîte de vitesses sur P si le véhicule est poussé après l'arrêt ou en cas de problèmes au moteur électrique.

TRACTAGE DE REMORQUES

Cette voiture n'est pas homologuée pour le tractage de remorques. Il n'est pas permis d'installer un dispositif de tractage par la suite.

AVERTISSEMENT L'installation sur la voiture d'un dispositif de tractage peut être à l'origine d'accidents et, par conséquent, de blessures même graves.

AVERTISSEMENT Ne jamais équiper la voiture d'un dispositif de tractage. La fixation de dispositifs de tractage peut provoquer de graves dommages à la voiture.



SITUATIONS D'URGENCE

Un pneu crevé ou une ampoule grillée ?

Il arrive parfois que certains inconvénients viennent perturber notre voyage.

Les pages consacrées aux situations d'urgence peuvent vous aider à affronter de manière autonome et en toute tranquillité des situations critiques.

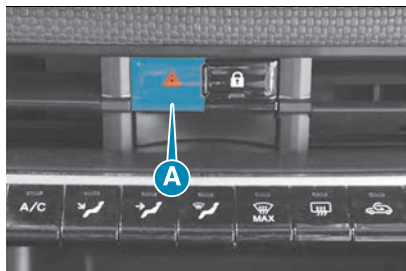
Dans une situation d'urgence, nous vous conseillons d'appeler le numéro vert figurant sur le Carnet de Garantie.

Il est également possible d'appeler le numéro vert universel, national ou international pour trouver le Réseau Après-vente le plus proche.

FEUX DE DÉTRESSE	233
APPEL ASSIST	233
APPEL D'URGENCE-EU eCall (« Appel eCall »).....	235
EN CAS D'ACCIDENT.....	240
REPLACEMENT D'UNE AMPOULE	241
REPLACEMENT DES FUSIBLES	246
KIT FIX&GO	247
DÉMARRAGE DE SECOURS	253
REMORQUAGE DU VÉHICULE	254

FEUX DE DÉTRESSE

Appuyer sur le bouton (A) fig. 220 pour allumer / éteindre les feux de détresse, quelle que soit la position du dispositif de démarrage. Quand le dispositif est activé, les témoins $\swarrow$ et $\searrow$ s'allument sur le combiné de bord. Pour éteindre les feux, appuyer de nouveau sur le bouton (A).



220

F0S1159

AVERTISSEMENT L'utilisation des feux de détresse est réglementée par le code de la route du pays où l'on circule : se conformer aux normes en vigueur.

Freinage d'urgence

En cas de freinage d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement ainsi que les témoins $\swarrow$ et $\searrow$ sur le combiné de bord. Les feux s'éteignent automatiquement

dès qu'il ne s'agit plus d'un freinage d'urgence.

APPEL ASSIST

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le véhicule est équipé de la fonction d'assistance à bord, conçue pour fournir un support en cas de dysfonctionnement du véhicule.

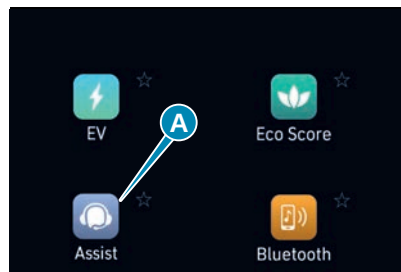
La fonction ASSIST est activée :

- ❑ automatiquement (suivant version) à la suite de dysfonctionnements du système de freinage, du moteur, etc.
- ❑ manuellement, en appuyant sur le bouton ASSIST (B) fig. 221 (suivant version) situé sur le plafonnier ou à l'aide de l'App « Assist » (A) fig. 222 présente sur le système **Uconnect™** (suivant version). Pour plus d'informations, consulter la description au paragraphe « App », dans le chapitre « Uconnect™ » de la section « Multimédia ».



221

F0S1160



222

F0S1382

La fonction ASSIST est activée avec :

- ❑ dispositif de démarrage sur la position ENGINE ;
- ❑ le dispositif de démarrage sur STOP et l'écran du système **Uconnect™** allumé.

Après l'activation automatique (suivant version) ou bien manuelle en appuyant sur le bouton correspondant, la fonction ASSIST enverra les données de position du véhicule au Centre opérationnel et établira un appel vocal avec l'opérateur.

REMARQUE Si la fonction ASSIST ne fonctionne pas, l'anomalie du système sera signalée à l'écran et le conducteur devra se rendre auprès du Réseau après-vente Fiat pour la réparation.

REMARQUE Le bon fonctionnement des services ASSIST ne sera garanti que par une bonne couverture du réseau.



AVERTISSEMENT La fonction d'Appel ASSIST pourrait ne pas être disponible la première minute qui suit le démarrage du véhicule.

La fonction « Appel ASSIST » n'est pas l'appel d'urgence, dit aussi « Appel eCall » prévu par la loi dans les pays de l'Union européenne (EU eCall), basé sur le numéro d'urgence 112, et décrit au chapitre « Appel d'urgence SOS » dans la section « Situations d'urgence ».

Privacy : pour le service d'Appel ASSIST, la localisation (GPS) du véhicule n'est pas désactivable étant donné qu'elle est indispensable pour la fourniture du service. La localisation pour ce service n'est pas désactivable, pas même en activant le « Privacy Mode » (« Géolocalisation OFF »). En outre, il est précisé que sa désactivation, effectuée à travers les rubriques du menu « Réglages » du système **Uconnect™**, aura pour conséquence que d'autres services (autres que celui-ci) ne soient plus disponibles (pour de plus amples informations, consulter le chapitre « Réglages » du système **Uconnect™**).

Le traitement des données à caractère personnel (« Données ») est effectué par Stellantis Europe S.p.A. - en tant que titulaire du traitement des données

- conformément aux dispositions prévues par le décret législatif italien 196/2003 tel que modifié par le décret législatif italien 101/2018, par le règlement UE 2016/679 et par toute autre réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles. À cet égard, veuillez consulter la Politique de confidentialité présente sur le Contrat Transparence Vente.

AVERTISSEMENT L'icône  affichée sur la partie supérieure de l'écran de **Uconnect™**, signale que la fonction de géolocalisation est activée (ON). Lorsque la géolocalisation est activée, la position du véhicule est tracée pour valider les fonctions qui l'exigent. Lorsque la géolocalisation est désactivée (OFF), la position du véhicule est tracée uniquement pour les systèmes de navigation, sécurité, assurances et assistance à la conduite (suivant version). Cette fonction peut être désactivée via le système **Uconnect™** (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

En appuyant sur le bouton ASSIST (suivant version) situé sur le plafonnier avant (B) fig. 221 et/ou à l'écran fig. 222 du système **Uconnect™**, il

sera possible d'effectuer un appel à un ou à plusieurs des services suivants :

▣ Assistance routière : en cas de besoin, la connexion s'activera avec l'organisme préposé à l'assistance remorquage qui recevra directement : le type de véhicule conduit et sa position. Des tarifs supplémentaires pourraient être appliqués pour l'assistance routière.

▣ Customer care (suivant version) : service d'assistance Clients de support pour tous les problèmes du véhicule. La LED située au niveau du bouton ASSIST deviendra verte une fois que la connexion avec un opérateur ASSIST a été effectuée et s'éteindra lorsqu'elle sera terminée.

REMARQUE Si le bouton d'appel ASSIST a été enfoncé par erreur, il sera toujours possible de terminer l'appel en appuyant à nouveau sur le même bouton ou en appuyant sur le bouton d'annulation à l'écran du système **Uconnect™**.

Une fois la connexion établie, les données suivantes seront automatiquement transmises, sur autorisation préalable du client :

- ▣ indication que l'occupant a effectué un appel ASSIST ;
- ▣ la marque du véhicule ;

- ❑ les dernières coordonnées GPS connues du véhicule ;
 - ❑ le type d'erreur survenue sur le véhicule qui a envoyé automatiquement la demande d'ASSIST (en cas d'appel automatique - suivant version).
- L'appel sera effectué via le système audio du véhicule pour fournir éventuellement des informations supplémentaires sur la demande d'assistance.

Si le système n'arrive pas à établir l'appel vocal ou bien la ligne se déconnecte pour absence de couverture du réseau téléphonique, le service ASSIST essaiera d'appeler de nouveau le centre opérationnel pendant un certain nombre de fois.

AVERTISSEMENT Si un abonnement aux services connectés n'a pas été souscrit ou si le paquet My Assistant a expiré ou n'est pas disponible pour l'achat, l'appel ASSIST ne sera pas disponible. Pour plus de détails, consulter le site officiel Fiat.

AVERTISSEMENT Si le système d'appel ASSIST détecte un dysfonctionnement, celui-ci sera signalé par l'allumage des témoins rouges situés sur le plafonnier et par l'affichage d'un message correspondant sur l'écran du système

Uconnect™. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente Fiat.

En cas d'appel EU eCall et si un appel ASSIST est demandé, ce dernier ne sera pas effectué.

BATTERIE DU SYSTÈME UConnect Box

Le système UConnect Box est équipé d'une batterie indépendante qui permet le fonctionnement de certains services connectés même en cas de déconnexion de la batterie 12V du véhicule.

Le système informera l'utilisateur de la nécessité de changer cette batterie en affichant un message dédié à l'écran du système **Uconnect™** (si prévu) et en envoyant une notification via une application mobile (si prévu).

L'utilisateur devra donc se rendre le plus rapidement possible auprès du Réseau Après-vente Fiat.

REMARQUE Le non-remplacement de la batterie et, par conséquent, le non-respect des avertissements du système risquent de compromettre ou d'exclure totalement le fonctionnement des services.

REMARQUE Quel que soit l'état de charge, la batterie doit impérativement être remplacée tous les 5 ans par le Réseau Après-vente Fiat.

APPEL D'URGENCE-EU eCall (« Appel eCall »)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

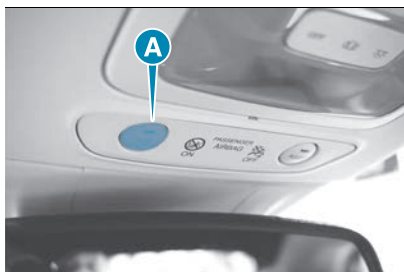
Le véhicule est équipé de la fonction d'assistance à bord, conçue pour fournir un support en cas d'accident et/ou d'urgence. Avec l'appel d'urgence, dit aussi « Appel eCall » prévu par la loi dans les pays de l'Union européenne (EU eCall) basé sur le numéro d'urgence 112, il est possible de demander rapidement de l'aide dans des situations de danger.

À travers l'appel d'urgence EU eCall, l'appel vocal au Centre opérationnel dédié aux appels d'urgence (112) est activé, avec l'activation contextuelle de la transmission des données du véhicule relatives à sa géolocalisation. Le service d'EU eCall est un service public d'intérêt général et gratuit.

La fonction EU eCall peut être activée :

- ❑ Automatiquement, en cas d'une collision importante enregistrée par le dispositif à travers la présence de capteurs à bord du véhicule.
- ❑ Manuellement, par une pression prolongée (plus de 2 secondes) du bouton SOS (A) situé sur le plafonnier fig. 223.





223

F0S1198

La fonction EU eCall est activée avec :

- ❑ dispositif de démarrage sur la position ENGINE ;
- ❑ dispositif de démarrage sur STOP.

L'appel EU eCall est disponible en position STOP pendant 10 minutes à partir du passage du dispositif de démarrage de la position ENGINE à STOP.

Cette condition est valable uniquement pour les véhicules équipés de l'appel SOS conforme aux normes de la loi en vigueur dans les pays où il est prévu. Après l'activation automatique (selon modèle) ou bien manuelle en appuyant sur le bouton SOS, la fonction EU eCall enverra les données de position du véhicule au Centre opérationnel et établira un appel vocal avec l'opérateur.

REMARQUE Si la fonction EU eCall ne fonctionne pas, l'anomalie du système sera signalée à l'écran du combiné de

bord et le conducteur devra se rendre auprès du Réseau Après-vente Fiat pour la réparation.

REMARQUE Le bon fonctionnement du service EU eCall ne sera garanti que par une bonne couverture du réseau.

Privacy : la localisation (GPS) du véhicule n'est **jamais** désactivable car elle est indispensable pour le service d'appel eCall. En outre, il est précisé que la désactivation de la localisation du véhicule, effectuée en activant le « Mode Privacy » (« Géolocalisation OFF ») à travers les rubriques du menu « Réglages » du système **Uconnect™**, aura pour conséquence que d'autres services - autres que celui-ci - ne soient plus disponibles (pour de plus amples informations, consulter les « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).

AVERTISSEMENT L'icône , affichée sur la partie supérieure de l'écran de **Uconnect™**, signale que la fonction de géolocalisation est activée (ON). Lorsque la géolocalisation est activée (ON), la position du véhicule est tracée pour valider les fonctions qui l'exigent. Lorsque la géolocalisation est désactivée (OFF), la position du véhicule est tracée uniquement pour les systèmes de navigation, sécurité,

assurances et assistance à la conduite (suivant version). Pour désactiver cette fonction, voir la description dans les « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » de la section « Multimédia »).

APPEL D'URGENCE AUTOMATIQUE

Le système d'appel d'urgence automatique est disponible uniquement si le véhicule se trouve dans l'état de READY ON (symbole « READY » allumé sur le combiné de bord).

Le système effectue un appel d'urgence automatique si certaines conditions sont remplies, par exemple, l'explosion d'un airbag.

La lumière verte clignotante située sur la touche SOS (A) fig. 223 sur le plafonnier avant indiquera que le système est en train d'essayer d'effectuer l'appel d'urgence. La lumière verte fixe indiquera que l'appel a été établi.

Interruption d'appel

L'appel d'urgence automatique NE peut PAS être interrompu par l'utilisateur, mais il sera interrompu uniquement par l'opérateur du Centre opérationnel d'urgence.

APPEL D'URGENCE MANUEL

Pour effectuer l'appel d'urgence manuel, s'assurer que le combiné de bord est allumé (symbole « READY » allumé sur le combiné de bord).

Appuyer pendant environ 2 secondes sur le bouton d'appel SOS situé sur le plafonnier avant (A) fig. 223.

La lumière verte située au niveau du bouton SOS clignotera pour devenir ensuite fixe dès que la connexion aura été effectuée avec un opérateur du Centre opérationnel préposé aux appels d'urgence (numéro 112).

La lumière fixe s'éteindra quand l'appel sera interrompu.

Interruption d'appel

Si le bouton d'appel SOS a été enfoncé par erreur, il est possible, dans les 10 secondes suivantes, d'appuyer de nouveau sur le même bouton pour annuler l'opération. Après 10 secondes, seul l'opérateur du Centre opérationnel pourra interrompre l'appel. Si l'on est en mesure de parler avec l'opérateur, cela peut se faire à travers le système audio du véhicule pour fournir éventuellement des informations supplémentaires sur la demande d'aide.

Si le système n'arrive pas à établir l'appel vocal ou bien la ligne se

déconnecte pour absence de couverture du réseau téléphonique, le service EU eCall essayera d'appeler de nouveau le Centre opérationnel pendant 5 minutes.

Si le Centre opérationnel a de nouveau besoin de se mettre en contact avec le véhicule, le système pourra recevoir, pour un délai maximum de 120 minutes à compter de la fin de l'appel avec l'opérateur, un appel entrant qui sera automatiquement accepté. Jusqu'à la fin des 120 minutes, le système sera entièrement dédié à la gestion de l'urgence en cours ; par conséquent, il ne sera pas en mesure de fournir aucun service de connectivité.

Signal / couleurs LED

Lumière verte

❑ **En mode clignotant** : il signale que l'appel d'urgence a été activé, que ce soit en manuel ou en automatique.

❑ **En mode fixe** : il signale qu'un contact a été établi avec l'opérateur du Centre opérationnel d'urgence.

❑ **Éteint** : il signale que l'appel d'urgence est terminé.

Lumière rouge

❑ Il indique une anomalie du système EU eCall, avec l'impossibilité d'effectuer un appel d'urgence ou avec la possibilité de le faire avec des limitations. Si cette lumière est rouge,

se rendre le plus rapidement possible auprès du Réseau Après-vente Fiat.

BATTERIE DU SYSTÈME UConnect Box

Le système UConnect Box est équipé d'une batterie indépendante qui permet le fonctionnement de certains services connectés même en cas de déconnexion de la batterie 12V du véhicule.

Le système informera l'utilisateur de la nécessité de changer cette batterie en affichant un message dédié à l'écran du système **Uconnect™** (si prévu) et en envoyant une notification via une application mobile (si prévu).

L'utilisateur devra donc se rendre le plus rapidement possible auprès du Réseau Après-vente Fiat.

REMARQUE Le non-remplacement de la batterie et, par conséquent, le non-respect des avertissements du système risquent de compromettre ou d'exclure totalement le fonctionnement des services.

REMARQUE Quel que soit l'état de charge, la batterie doit impérativement être remplacée tous les 5 ans par le Réseau Après-vente Fiat.

ANOMALIE DU SYSTÈME EU eCall

Si le système d'appel EU eCall détecte un dysfonctionnement, celui-ci sera



signalé par l'allumage de la lumière rouge située sur le plafonnier et par l'affichage d'une icône sur l'écran du combiné de bord.

Par le biais de cette icône, le système suggèrera à l'utilisateur de faire contrôler la batterie, en cas de bas niveau de charge ou de dysfonctionnement, et l'informera sur la mise à jour du système en cours et sur l'état de l'appel (en cours, échoué, etc.).

En présence d'anomalie, s'adresser dès que possible à un Réseau Après-vente Fiat.

Privacy - Informations sur le traitement des données à caractère personnel (les « Données »)

La géolocalisation (GPS) du véhicule est toujours activée et il n'est jamais possible de la désactiver pour le service EU eCall « Appel eCall », pas même avec l'activation du système « Mode Privacy » (« Géolocalisation OFF »).

Le traitement des Données est exécuté conformément à la législation européenne en vigueur (Règlement UE 2016/679 appelé également « RGPD »).

Au moment de la connexion de l'appel, les données suivantes seront

transmises automatiquement au centre opérationnel :

- ❑ Identifiant du paquet de données envoyé. (Durant l'appel, l'opérateur pourra demander un paquet de données mis à jour)
- ❑ Numéro d'identification du véhicule (Vehicle Identification Number)
- ❑ Type de traction (électrique, essence, Diesel, LPG, etc.)
- ❑ Date, heure et minute relatives au départ de l'appel
- ❑ Type d'appel : Manuel (via le bouton SOS) ou Automatique (à cause d'un choc)
- ❑ Type de véhicule (voiture ou fourgon)
- ❑ Type de traction (électrique, essence, Diesel, LPG, etc.)
- ❑ Fiabilité de la position envoyée (en fonction de la condition du signal GPS au moment de l'appel)
- ❑ Position relative au moment de l'appel. Si l'appel est effectué depuis un endroit où la position du GPS est disponible, la position du véhicule au départ de l'appel sera envoyée ; en cas de signal GPS indisponible, par exemple, à l'intérieur d'un tunnel, la dernière position disponible sera envoyée
- ❑ Deux positions avant la position principale envoyée et le sens de la marche du véhicule.

Le traitement des Données est strictement limité à la seule fin d'effectuer l'appel d'urgence au numéro 112, numéro d'appel d'urgence unique européen.

Les destinataires des Données traitées via le système EU eCall sont les centres de réception des appels d'urgence qui sont les premiers désignés par les autorités compétentes du pays où le véhicule en question se trouve, à recevoir et à élaborer les appels eCall, provenant du numéro d'appel d'urgence unique européen : le 112. Le système EU eCall est conçu de manière à garantir que les Données contenues dans la mémoire du système ne soient pas disponibles en dehors du système avant l'activation d'un appel eCall.

Dans des conditions de fonctionnement normal, le système EU eCall n'est pas traçable, ne peut pas être soumis à une surveillance constante et garantit que les Données de la mémoire interne du système sont effacées de manière automatique et continue.

Les données de géolocalisation du véhicule sont continuellement écrasées dans la mémoire interne du système afin que celui-ci ne mémorise au maximum que les trois dernières positions du véhicule, informations

nécessaires au fonctionnement normal du système.

Le protocole des Données des activités du système EU eCall est conservé uniquement pour le temps nécessaire à la finalité de gestion de l'appel d'urgence eCall et, quoi qu'il en soit, pas plus de 13 heures du moment où l'appel d'urgence eCall a été lancé. Stellantis Europe S.p.A. traitera les Données de géolocalisation relatives à la position du véhicule - détectée au moment de l'accident - pendant la période jugée strictement nécessaire pour fournir ce Service. En outre, ces données pourront être conservées par le fabricant pour une période supérieure, afin de pouvoir gérer des contestations éventuelles, liées à la fourniture du Service et pour vérifier, exercer ou défendre les droits du fabricant en justice et/ou par la voie extrajudiciaire. Après cette période, ces Données seront rendues anonymes ou bien définitivement effacées.

Le responsable du traitement de ces données personnelles est Stellantis Europe S.p.A. (ci-après désigné « Fabricant ») dont le siège est établi Corso Agnelli 200, 10135 Torino (Italie). La partie intéressée peut contacter l'équipe du Data Protection Officer en écrivant à l'adresse e-mail dpo@stellantis.com.

Le Fabricant s'engage à se conformer aux lois applicables en matière de protection des données à caractère personnel et notamment aux dispositions prévues par le décret législatif italien 196/2003 tel que modifié par le décret législatif italien 101/2018 et par le règlement UE 2016/679.

Veuillez consulter la Politique de confidentialité présente sur le Contrat Transparence Vente.

Les droits suivants sont reconnus à la personne concernée :

1. droit d'accès, à savoir le droit d'obtenir du fabricant la confirmation si le traitement des données est en cours ou ne l'est pas et, le cas échéant, d'y avoir accès ;
2. droit de rectification et d'effacement, c'est-à-dire le droit d'obtenir la rectification de Données inexactes et/ou l'intégration de Données incomplètes ou l'effacement des Données pour des raisons légitimes ;
3. droit à la limitation du traitement, c'est-à-dire le droit à demander la suspension du traitement lorsqu'il existe des motifs légitimes ;
4. droit à la portabilité des données, c'est-à-dire le droit de recevoir dans un format structuré, couramment utilisé et lisible les Données, ainsi que le droit

de transmettre les Données à un autre responsable du traitement ;

5. droit d'opposition, c'est-à-dire le droit de s'opposer au traitement des Données lorsqu'il existe des motifs légitimes, y compris les traitements de Données à des fins de marketing et de profilage, s'il y a lieu ;

6. droit de faire appel à l'autorité pour la protection des données compétente en cas de traitement illicite des Données.

La personne concernée pourra exercer les droits susdits en écrivant à Stellantis Europe S.p.A., Corso Giovanni Agnelli 200 – 10135 Torino (Italie) ou bien à l'adresse email privacy@stellantis.com.

En outre, la personne concernée a le droit d'introduire une réclamation à l'Autorité compétente pour la protection des données si elle juge que ses droits ont été enfreints à la suite du traitement de ses données personnelles.

AVERTISSEMENTS

En cas de danger (feu, fumée visible, conditions routières ou position dangereuses), ne pas attendre le contact vocal avec l'opérateur du service d'urgence mais, si vous êtes dans les conditions de pouvoir le faire, quittez immédiatement le véhicule et dirigez-vous dans un lieu sûr.



Ne pas positionner d'antennes de réseau, de radio CB, ou d'appareils électriques après-vente pour éviter des interférences. Ces interférences empêcheraient au système d'effectuer l'appel d'urgence.

Ignorer les signalisations d'anomalie du système (LED rouge allumée sur le plafonnier et messages dédiés sur le combiné de bord), cela peut vouloir dire ne pas avoir la possibilité d'effectuer un appel EU eCall en cas de besoin.

Même si le système d'appel EU eCall est pleinement opérationnel, des facteurs indépendants de la volonté du fabricant peuvent interférer ou interrompre le fonctionnement de l'appel EU eCall. Ces facteurs peuvent être les suivants : signaux satellitaires perturbés ou non disponibles, connexion du réseau, conditions météorologiques défavorables, bâtiments, structures perturbantes, tunnels, etc.

EN CAS D'ACCIDENT



DÉBRANCHEMENT AUTOMATIQUE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

En cas d'accident comportant l'intervention du système de débranchement de la batterie et déploiement des airbags, la batterie haute tension est automatiquement débranchée, pour éviter tout risque d'incendie susceptible de mettre en danger les passagers et les autres personnes éventuellement impliquées dans la circulation et/ou présentes dans les alentours du véhicule.

Pour la réactivation de la batterie haute tension, s'adresser au Réseau après-vente Fiat.

PRÉCAUTIONS EN CAS D'ACCIDENT

Afin de réduire au maximum le risque de lésions graves, respecter les précautions suivantes :

□ garer en conditions de sécurité au bord de la route, serrer le frein de stationnement électrique, placer la boîte de vitesses à rapport unique sur la position P et couper le moteur électrique ;

□ contacter immédiatement les secours en signalant qu'il s'agit d'un véhicule équipé d'un système haute tension ;

□ en cas de fuites d'électrolyte hors de la batterie haute tension, ne pas s'approcher du véhicule. Si l'électrolyte de la batterie haute tension entre en contact avec les yeux ou la peau, il existe un risque de cécité ou de graves lésions cutanées. Les vapeurs éventuellement dégagées par l'électrolyte, si elles sont inhalées, pourraient également constituer un risque d'intoxication. En cas de contact avec l'électrolyte, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter rapidement un médecin ;

□ ne pas s'approcher de la batterie haute tension avec des flammes nues : risque d'INCENDIE. En cas d'incendie, ne pas utiliser d'extincteurs à eau pour l'éteindre : l'utilisation de l'eau, même en petites quantités, peut en effet être dangereuse ;

□ si le véhicule a été gravement endommagé, respecter une distance de sécurité de 15 mètres au moins entre le véhicule en question et les autres véhicules/matières inflammables.



ATTENTION

218) Ne pas toucher les composants haute tension (identifiés par la couleur orange) ou les composants qui seraient éventuellement entrés en contact avec les câbles découverts de la haute tension. Ne JAMAIS toucher les câbles électriques découverts : risque d'ÉLECTROCUTION.

REEMPLACEMENT D'UNE AMPOULE



219) 220) 221)



82) 83)

INDICATIONS GÉNÉRALES

- ❑ Avant de remplacer une ampoule, vérifier que les contacts ne sont pas oxydés ;
- ❑ les ampoules grillées doivent être remplacées par d'autres du même type et ayant la même puissance ;
- ❑ après avoir remplacé une ampoule de phare, vérifier toujours leur orientation pour des raisons de sécurité ;
- ❑ lorsqu'une ampoule ne fonctionne pas, avant de la remplacer, vérifiez que le fusible correspondant est intact : pour l'emplacement des fusibles, consulter le chapitre « Remplacement des fusibles » dans cette section.

AVERTISSEMENT Quand il fait froid ou humide ou après une pluie battante ou après un lavage, la surface des phares ou des feux arrière peut s'embuer et/ou former des gouttes de condensation sur la paroi interne. Il s'agit d'un phénomène naturel dû à la différence de température et d'humidité entre l'intérieur et l'extérieur du verre qui toutefois ne signale pas une anomalie et ne compromet pas le bon fonctionnement des dispositifs d'éclairage. Lors de l'allumage des feux, l'embuage disparaît rapidement depuis le centre du diffuseur pour s'élargir progressivement vers les bords externes.



TYPES D'AMPOULES

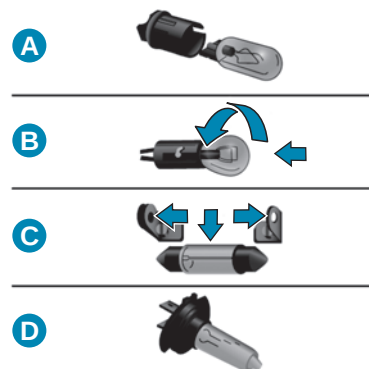
Les ampoules montées sur le véhicule sont les suivantes :

Ampoules tout verre : (type A) les ampoules sont montées par pression ; pour les sortir, il faut tirer.

Ampoules culot baïonnette : (type B) pour les sortir, appuyer sur le cabochon et le tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Ampoules cylindriques : (type C) pour les sortir, les dégager des contacts correspondants.

Ampoules halogènes : (type D) pour sortir l'ampoule, décrocher le ressort de fixation de son logement.



Ampoules

Utilisation	Type	Puissance	Réf. Figure
Feux de croisement/Feux de route	H19 (suivant version) témoin (suivant version)	55/60W (suivant version)	D (suivant version)
Positions avant / feux de jour (DRL)	témoin (suivant version) W5W (suivant version)	5W (suivant version)	A (suivant version)
Clignotants avant	PSY24 (suivant version) témoin (suivant version)	24W (suivant version)	B (suivant version)
Clignotants latéraux	DEL	–	–
Clignotants arrière	DEL	–	–
Feux de position arrière / feux de stop	DEL	–	–
Marche arrière	W16W	16W	B
Antibrouillard arrière	W16W	16W	B
Plafonnier	C5W	5W	C
Plafonnier du coffre à bagages	W5W	5W	A
Éclairage plaque	DEL	–	–
Feu de stop supplémentaire (3ème stop)	DEL	–	–



REPLACEMENT D'UNE AMPOULE EXTÉRIEURE GROUPES OPTIQUES AVANT

Les blocs optiques avant contiennent les ampoules des feux de position, de croisement, de route et des clignotants.

Clignotants avant à LED

Pour les remplacer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Clignotants latéraux

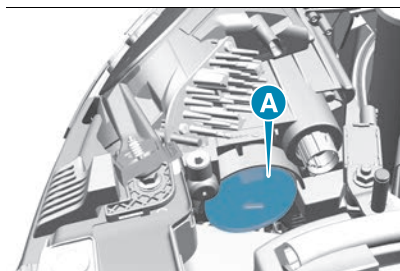
Les clignotants latéraux sont à LED. Pour les remplacer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.



Feux de croisement / feux de route

En cas de phares de croisement / de route à LED, pour les remplacer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat. Si le véhicule est équipé de feux de croisement / feux de route à ampoule, pour les remplacer procéder comme suit :

- par le compartiment moteur, enlever le bouchon en caoutchouc de protection (A) fig. 224 ;
- appuyer sur le dispositif de blocage et sortir la douille ;



224

F0S1161

- sortir l'ampoule montée par pression et la remplacer ;
- remonter la douille et vérifier qu'elle est correctement bloquée ;
- remettre le capuchon en caoutchouc.

Feux de position/feux de jour (DRL)

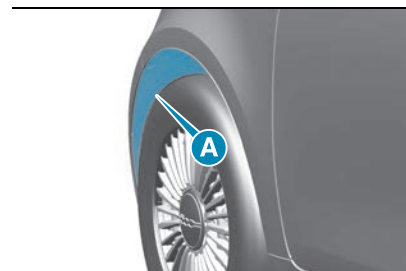
Les feux de position / feux de jour (D.R.L) sont à LED. Pour les remplacer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Clignotants avant

En cas de clignotants avant à LED, pour les remplacer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Si le véhicule est équipé de clignotants à ampoule, pour les remplacer procéder comme suit :

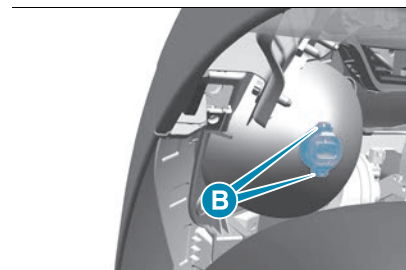
- enlever le passage de roue (A) fig. 225 en dévissant les vis correspondantes ;



225

F0S1162

- sortir la douille en appuyant sur les ailettes (B) fig. 226 ;
- sortir l'ampoule montée par pression et la remplacer ;
- remonter la douille et vérifier qu'elle est correctement bloquée.



226

F0S1163

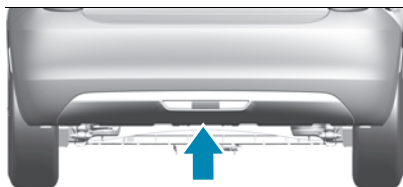
GROUPES OPTIQUES ARRIÈRE

Ils contiennent les fonctionnalités des feux de position, des feux de stop et des clignotants. Les feux de recul et les feux de brouillard arrière se trouvent quant à eux sur le pare-chocs arrière.

Les feux de position, les feux de stop et les clignotants sont à LED. Pour les remplacer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

FEUX DE RECUL/DE BROUILLARD ARRIÈRE

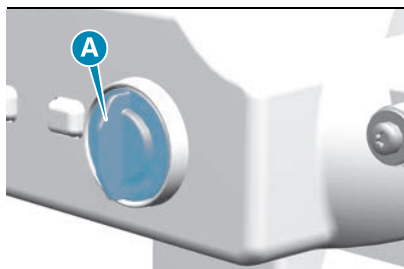
Pour remplacer les feux de recul et feux de recul antibrouillard, il faut accéder à la douille à travers la partie inférieure du pare-chocs arrière fig. 227.



227

FOS1164

- Tourner la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (A) fig. 228 et la sortir. Dévisser les douilles externes pour remplacer les feux de recul. Dévisser la douille centrale pour remplacer le feu de recul antibrouillard ;
- extraire l'ampoule et la remplacer ;



228

FOS1165

- remonter l'ensemble ampoule / douille (A) en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

TROISIÈME FEU DE STOP

Les troisièmes feux de stop sont à LED. Pour les remplacer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

FEUX DE PLAQUE

Les feux de plaque sont à LED. Pour les remplacer, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE INTÉRIEURE

Plafonnier d'habitacle

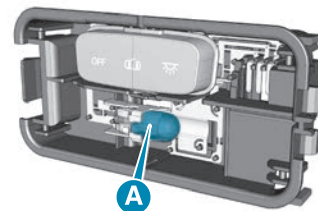
Pour remplacer les ampoules, procéder de la manière suivante :

- intervenir sur le point indiqué par la flèche et déposer le plafonnier (A) fig. 229 muni du cadre ;



229

FOS1166



230

FOS1313

- déposer le cabochon et remplacer l'ampoule (A) fig. 230 clipsée, en s'assurant qu'elle est correctement bloquée.

Plafonnier du coffre à bagages

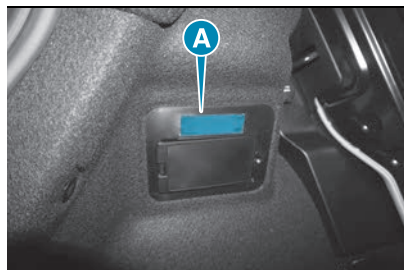
(suivant version)

Pour remplacer l'ampoule, procéder comme suit :

- ouvrir le coffre à bagages ;



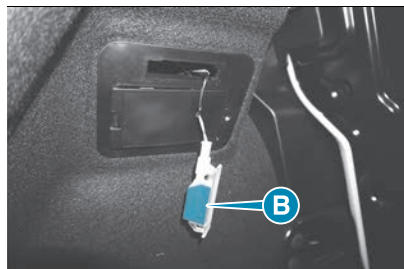
- ❑ à l'aide d'un tournevis, extraire le plafonnier (A) fig. 231 en agissant sur le point indiqué par la flèche ;



231

F0S1323

- ❑ ouvrir la protection (B) fig. 232 et remplacer l'ampoule insérée à pression ;



232

F0S1324

- ❑ refermer la protection (B) sur le transparent ;
- ❑ remonter le plafonnier en l'engageant correctement dans son logement d'abord d'un côté et ensuite en

poussant sur l'autre côté jusqu'à entendre le déclic de blocage.



ATTENTION

219) Des modifications ou des réparations du circuit électrique effectuées de manière incorrecte et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement avec risques d'incendie.

220) Les ampoules halogènes contiennent du gaz sous pression ; en cas de rupture, des fragments de verre peuvent être projetés.

221) Ne remplacez les ampoules que lorsque le moteur est coupé et que le véhicule se trouve dans une position qui ne constitue pas un danger pour la circulation et qui permet d'effectuer l'opération en conditions de sécurité (consulter le chapitre « À l'arrêt » de la section « Démarrage et conduite »). S'assurer en outre que le moteur est froid pour éviter tout risque de brûlures.



AVERTISSEMENT

82) Ne manipuler les ampoules halogènes qu'en les prenant par la partie métallique. Si on touche le bulbe transparent avec les doigts, l'intensité de la lumière baisse et la durée de vie de l'ampoule risque aussi d'être réduite. En cas de contact accidentel, frotter le bulbe avec un chiffon trempé dans l'alcool, puis laisser sécher.

83) Il est conseillé de faire remplacer les lampes, si possible, auprès du Réseau Après-vente Fiat. Le bon fonctionnement et l'orientation correcte des feux extérieurs sont essentiels pour une conduite en toute sécurité et pour éviter les sanctions prévues par la loi.

84) Toute intervention comportant des impacts et/ou des charges excessives sur le dispositif indicateur de direction latéral risque de compromettre son fonctionnement. Le non-respect de cette précaution peut entraîner la rupture, même partielle, de la lentille, avec pour conséquence une infiltration d'eau.

REPLACEMENT DES FUSIBLES



222) 223) 85)



ATTENTION

222) Remplacement d'un fusible. Toute intervention est réservée exclusivement au Réseau Après-vente Fiat ou à un réparateur qualifié. Tout fusible remplacé par un tiers risque de compromettre le fonctionnement de la voiture.

223) Installation d'accessoires électriques. Le circuit électrique de la voiture est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou en option ; avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur la voiture, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat ou à un réparateur qualifié.



AVERTISSEMENT

85) *Le fabricant décline toute responsabilité pour les frais dérivant de la réparation du véhicule ou pour les anomalies résultant de l'installation d'accessoires non compris ou non préconisés par le fabricant ou n'ayant pas été installés selon les spécifications, plus particulièrement lorsque la consommation mixte de tout l'équipement supplémentaire raccordé dépasse 10 mA.*

KIT FIX&GO

(suivant version)

 224) 225) 226) 227) 228) 229) 230) 231)

 86) 87)

 8)

Selon les versions le véhicule peut être équipé d'un Fix&Go différent (Kit OPT1 ou Kit OPT2).

Opérations préliminaires

Procéder de la manière suivante :

- arrêter la voiture dans un endroit ne constituant pas un danger pour la circulation et où l'on puisse remplacer la roue en toute sécurité. Stopper la voiture sur une aire de parking ou de service présentant un sol parfaitement plan et suffisamment compact ;

- placer le dispositif de démarrage sur OFF, actionner le frein de stationnement électrique et placer la boîte de vitesses sur P ou sur R ;
- braquer complètement les roues ;
- sur une pente raide, placer une cale de blocage ou une pierre derrière les roues ;
- enfiler le gilet réfléchissant (ci cela est prévu par les normes en vigueur) avant de descendre du véhicule. Dans tous les cas, se conformer aux réglementations en vigueur en matière de sécurité routière dans le pays où l'on circule ;

- assurez-vous que tous les passagers sortent de la voiture en se plaçant dans un endroit sûr, afin de ne pas gêner la circulation et de préserver leur sécurité. En cas de crevaison d'un pneu, le remplacer dans le respect des lois en vigueur, en ce qui concerne cette opération, dans le Pays où l'on est en train de voyager.

DESCRIPTION DU KIT OPT1

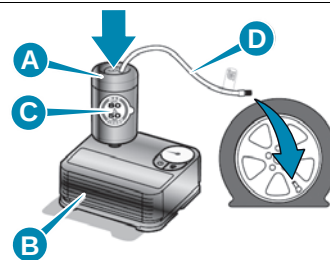


Le Fix&Go se trouve dans le coffre à bagages.

Pour accéder au Fix&Go, ouvrir le hayon du coffre à bagages.

Le Fix&Go fig. 233 comprend :

- une cartouche (A) contenant le liquide de colmatage, équipée d'un tube transparent pour l'injection du liquide de colmatage (D) et d'une pastille adhésive (C) portant l'inscription « Max 80 km/h/50 mph », à appliquer dans une position bien visible (par exemple planche de bord) après la réparation du pneu ;
- un compresseur (B) ;
- une paire de gants se trouvant dans le compartiment du tube de la cartouche (D).



233

FOS1246

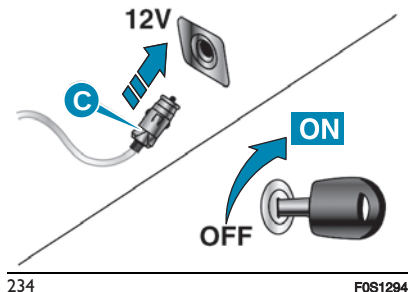
Procédure de réparation

Procéder de la manière suivante :

- insérer la cartouche (A) contenant le liquide de colmatage dans le logement prévu sur le compresseur (B), en appuyant fermement vers le bas. Détacher la pastille adhésive de vitesse (C) et l'appliquer dans une position bien visible ;



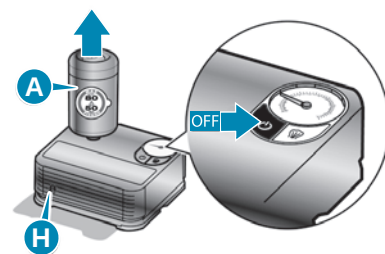
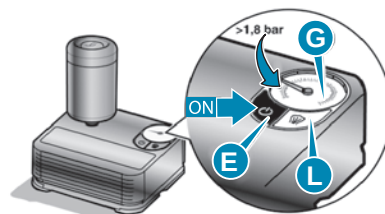
- ❑ porter des gants ;
- ❑ retirer le bouchon de la valve du pneu crevé et visser le tube transparent du liquide de colmatage (D) sur la valve. En présence de la cartouche de 250 ml, le logement du tube transparent est doté d'une bague amovible pour faciliter l'extraction ;
- ❑ s'assurer que le bouton ON-OFF (E) fig. 235 est en position éteint (bouton non enfoncé) ;



- ❑ introduire le connecteur électrique (C) fig. 234 dans la prise de courant de 12 V du véhicule et faire démarrer le moteur ;
- ❑ actionner le compresseur en appuyant sur le bouton ON-OFF (E) fig. 235. Lorsque le manomètre (G) indique la pression prescrite (voir le chapitre « Roues » à la section « Caractéristiques techniques » ou bien l'étiquette spécifique), éteindre le

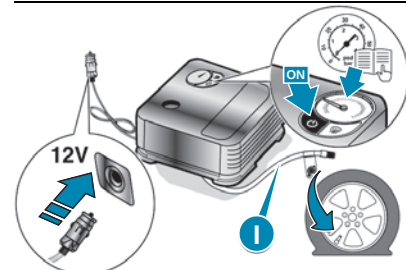
compresseur en appuyant à nouveau sur le bouton ON-OFF ;

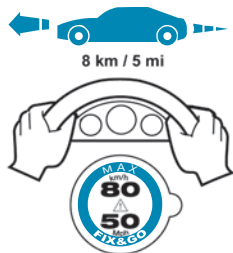
- ❑ détacher la cartouche (A) fig. 236 du compresseur, en appuyant sur le bouton de décrochage (H) et en soulevant la cartouche vers le haut.



Si le manomètre indique (G) fig. 235 une pression inférieure à 1,8 bar (26 psi) dans les 15 minutes qui suivent l'allumage du compresseur, éteindre le compresseur, débrancher le tube du produit de colmatage ou anti-crevaisson

(D) fig. 233 de la valve du pneu et retirer la cartouche (A) du compresseur. Faire rouler le véhicule sur 10 mètres environ pour répartir le liquide de colmatage. Stopper le véhicule dans des conditions de sécurité, actionner le frein de stationnement électrique et rétablir la pression en utilisant le tuyau noir de gonflage (I) fig. 237 jusqu'à l'obtention de la pression prescrite. Si, toujours dans les 15 minutes qui suivent l'allumage du compresseur, la pression reste inférieure à 1,8 bar (26 psi), ne pas repartir mais s'adresser au Réseau Après-vente. Après avoir roulé environ 8 km/5 miles fig. 238, déplacer la voiture dans un endroit sécurisé et accessible, puis enclencher le frein de stationnement électrique. Prendre le compresseur et rétablir la pression en utilisant le tuyau noir de gonflage (I).





238

F0S1293

Si la pression indiquée est supérieure à 1,8 (26 psi), rétablir la bonne valeur et rouler prudemment pour atteindre le plus rapidement possible le Réseau Après-vente. Si, par contre, la pression indiquée est inférieure à 1,8 bar (26 psi), ne pas reprendre la route, mais s'adresser au Réseau Après-vente.



Procédure de rétablissement de la pression

Procéder de la manière suivante :

□ stopper le véhicule en conditions de sécurité, comme décrit précédemment, et enclencher le frein de stationnement électrique ;

□ extraire le tuyau noir de gonflage, puis le visser fermement sur la valve du pneu. Suivre ensuite les indications fournies précédemment. Si la pression du pneu est trop élevée, pour la régler, appuyer sur le bouton de relâchement

d'air (voir le paragraphe « Procédure de réparation »).

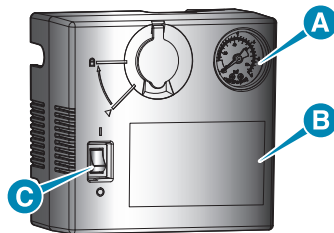
Remplacement de la cartouche

Procéder de la manière suivante :

□ utiliser exclusivement des cartouches d'origine, vendues par le Réseau Après-vente ;

□ pour retirer la cartouche, appuyer sur le bouton de décrochage et la soulever (voir les indications fournies précédemment).

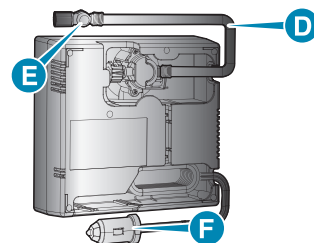
DESCRIPTION DU KIT OPT2



239

F0S0822

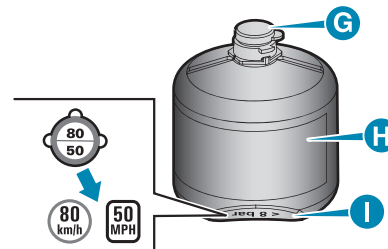
- (A) Manomètre
- (B) Étiquette d'instructions
- (C) Interrupteur On/Off



240

F0S0823

- (D) Tuyau d'air
- (E) Bouton de dégonflage
- (F) Cordon d'alimentation / Prise 12V



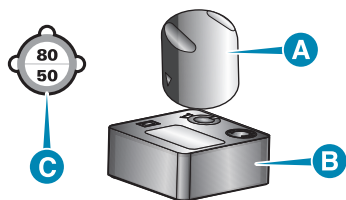
241

F0S0824

- (G) Bouchon pour bouteille de mastic
- (H) Flacon de scellant et date de péremption
- (I) Étiquette de vitesse



Description



242

F0S0825

Le kit de réparation rapide des pneus fig. 242 se trouve dans le coffre à bagages ou dans la boîte à outils et comprend un compresseur (B) et une cartouche (A) qui contient le mastic liquide et une étiquette autocollante (C) avec l'indication « Max 80Km/h », à appliquer dans une position bien visible (ex. : planche de bord) après la réparation du pneu.

Procédure de réparation

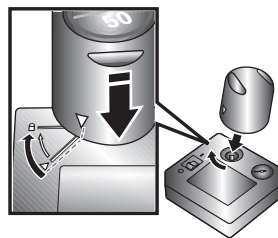


243

F0S0826

Procéder de la manière suivante :

- ❑ prendre le kit, détacher l'autocollant de vitesse (I) fig. 241 et l'appliquer dans une position bien visible fig. 243

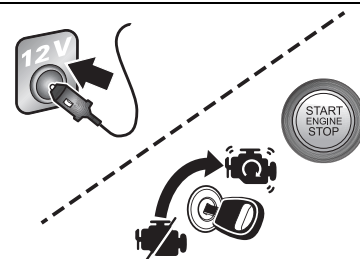


244

F0S0834

- ❑ ouvrir le bouchon du compresseur, insérer la cartouche et tourner d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre fig. 244

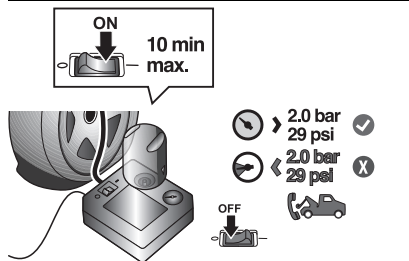
- ❑ retirer le capuchon de la valve du pneu crevé et visser à sa place le tube noir du compresseur
- ❑ s'assurer que le bouton ON/OFF est en position éteint (bouton sur 0)



245

F0S0835

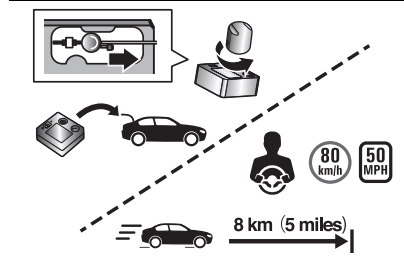
- ❑ enfoncer le connecteur électrique fig. 245 dans la prise 12 V du véhicule et allumer le moteur du véhicule



246

F0S0836

- mettre le compresseur en marche avec le bouton ON/OFF, fig. 246, sur allumé (bouton sur I)
- quand le manomètre indique la pression préconisée dans le chapitre « Roues » de la section « Caractéristiques techniques » ou sur l'étiquette prévue à cet effet, éteindre le compresseur en mettant le bouton sur OFF (0)

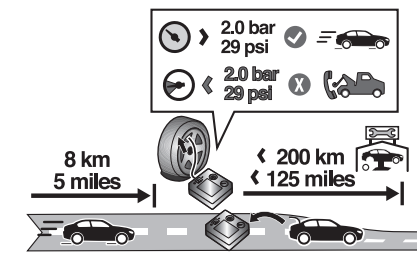


247

F0S0837

Si le manomètre fig. 247 indique une pression inférieure à 2 bar / 29 psi dans les 10 minutes qui suivent l'allumage du compresseur, éteindre le compresseur, débrancher le tube noir du compresseur de la valve du pneu, dévisser la cartouche du compresseur en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre d'un quart de tour et soulever. Faire rouler le véhicule sur 10 mètres environ pour répartir le liquide de colmatage. Couper le moteur, allumer les feux de détresse ; stopper le véhicule en condition de sécurité et actionner le frein de stationnement électrique. Placer la boîte de vitesses à rapport unique sur la position P. Braquer les roues à fond. En cas de pente raide, placer une cale ou une pierre derrière les roues.

Rétablir la pression en utilisant le tube noir du compresseur fig. 246 jusqu'à l'obtention de la pression prescrite. Si, dans ce cas aussi, 10 minutes après la mise en marche du compresseur, la pression reste inférieure à 2 bar / 29 psi, ne pas repartir mais s'adresser au Réseau Après-vente.



248

F0S0838

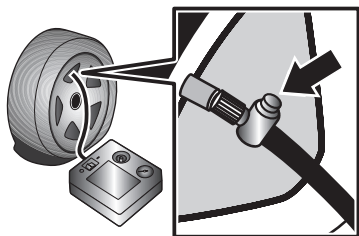
Après avoir conduit environ 8 km / 5 miles, garer le véhicule dans une zone sûre et facile d'accès, couper le moteur, allumer les feux de détresse, actionner le frein de stationnement électrique ; passer la 1ère en montée ou la marche arrière en descente avec les roues braquées à fond. Sur une pente raide, placer une cale de blocage ou une pierre derrière les roues. Prendre le compresseur et rétablir la pression en utilisant le tube du compresseur. Si la pression indiquée



est supérieure à 2 bar / 29 psi, rétablir la bonne valeur et rouler prudemment pour atteindre le plus rapidement possible le Réseau Après-vente. Si, par contre, la pression indiquée est inférieure à 2 bar (29 psi), ne pas reprendre la route mais s'adresser au Réseau Après-vente.

Vanne de surpression

Si la pression du pneu est plus élevée que prévu, il est possible, après avoir éteint le compresseur, de la diminuer à l'aide du bouton fig. 249 à proximité du raccord de fixation du tube noir.



249

F0S0639



ATTENTION

224) ATTENTION : Ne dépassez pas 80 km/h. Ne pas accélérer et freiner brusquement. Le kit représente une solution temporaire, il est donc important que le pneu soit examiné et réparé par un spécialiste dès que possible. Avant

d'utiliser le kit, s'assurer que le pneu n'est pas trop endommagé et que la jante est en bon état ; dans le cas contraire, ne pas utiliser le kit et appeler le secours routier. Ne pas retirer les corps étrangers qui ont pénétrés dans le pneu.

225) En revanche, il sera impossible de réparer les déchirures des flancs du pneu. Ne pas utiliser le kit Fix&Go de réparation rapide si l'endommagement du pneu est dû au fait d'avoir roulé avec la roue dégonflée.

226) Porter les gants de protection fournis avec le kit Fix&Go.

227) Coller la pastille adhésive dans une position bien visible pour le conducteur pour signaler que le pneu a été traité avec le kit Fix&Go. Conduire prudemment, notamment dans les virages.

228) Dans le cas d'endommagement de la jante (déformation du canal provoquant une fuite d'air), la réparation est impossible. Éviter d'extraire les corps étrangers (vis ou clous) qui sont enfoncés dans le pneu.

229) Les informations prévues par la norme applicable sur les substances chimiques pour la protection de la santé de l'homme et de l'environnement et sur l'usage sécurisé du liquide de colmatage sont rapportées sur l'étiquette de l'emballage. Le respect de toutes les indications contenues dans l'étiquette est essentiel pour assurer la sécurité et l'efficacité du produit. Lire attentivement l'étiquette avant l'usage. L'utilisateur du produit est responsable des dommages causés par une mauvaise utilisation.

Le liquide de colmatage a un délai

de péremption. Remplacer la bombe contenant le liquide de colmatage expiré.

230) Le kit Fix&Go ne peut être considéré comme une réparation définitive, raison pour laquelle les pneus réparés ne doivent être utilisés que temporairement. Le kit Fix&Go effectue une réparation temporaire, raison pour laquelle le pneu doit être examiné et réparé par un spécialiste dès que possible.

231) Signaler la voiture à l'arrêt suivant les normes en vigueur : feux de détresse, triangle de présignalisation, etc. Il est opportun que tous les passagers quittent la voiture, notamment si elle est très chargée, et attendent dans un endroit protégé, loin de la circulation. En cas de routes en pente ou déformées, positionner sous les roues des cales ou d'autres matériaux pour le blocage de la voiture.

232) Ne pas actionner le compresseur pendant plus de 20 minutes : risque de surchauffe.

233) Si la pression est descendue au-dessous de 1,8 bar, ne pas poursuivre sa route : le kit Fix&Go ne peut pas garantir la tenue requise car le pneu est trop endommagé. S'adresser au Réseau Après-vente.

234) Lire attentivement l'étiquette de la cartouche avant l'utilisation, afin d'éviter une utilisation non conforme aux caractéristiques du produit. Le kit doit être utilisé par des adultes et ne peut pas être utilisé par des mineurs.

235) Ne pas laisser le compresseur allumé pendant plus de 10 minutes de suite : danger de surchauffe.

236) Utiliser le kit seulement en cas de crevaison du pneu.

237) Si la valve est positionnée sur 12 heures, tourner le pneu d'un quart de tour vers l'avant ou vers l'arrière.



AVERTISSEMENT

86) Le liquide d'étanchéité est efficace à des températures comprises entre -30 °C et +50 °C. Le liquide d'étanchéité comporte également une date de péremption et il doit être remplacé périodiquement. Il est possible de réparer des pneus dont les lésions ne dépassent pas 6 mm de diamètre au niveau de la bande de roulement. Montrer la cartouche et l'étiquette au personnel qui devra s'occuper du pneu traité avec le kit Fix&Go.

87) La superficie du tube flexible peut être chaude.



AVERTISSEMENT

6) Ne pas jeter la bombe et le liquide de colmatage dans la nature. Recycler conformément aux normes nationales et locales.

DÉMARRAGE DE SECOURS

Le démarrage de secours, avec une batterie de secours ou avec un dispositif de recharge rapide, ne doit être effectué que dans des circonstances exceptionnelles et après avoir vérifié que la batterie haute tension est chargée. Risque d'endommager le circuit électrique du véhicule. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

DÉMARRAGE AVEC BATTERIE HAUTE TENSION ET BATTERIE 12V DÉCHARGÉES

S'il est possible d'effectuer la recharge de la batterie haute tension, il faut le faire avant de procéder au démarrage de secours sur la batterie de secours à 12 V. S'il n'est pas possible d'effectuer la recharge de la batterie haute tension, il faudra :

- ❑ s'adresser au réseau après-vente Fiat ;
- ❑ transporter le véhicule avec une dépanneuse auprès d'un point de recharge publique ou privé et de recharger la batterie haute tension (pour le transport, voir le chapitre « Remorquage du véhicule » dans cette section).

BATTERIE HAUTE TENSION DÉCHARGÉE ET BATTERIE 12V CHARGÉE

Dans cette condition, il n'est possible de déplacer le véhicule que sur quelques mètres, en plaçant le dispositif de démarrage sur ENGINE et la boîte de vitesses sur la position N.

DÉMARRAGE PAR MANŒUVRES À INERTIE

Il faut absolument éviter le démarrage par poussée, par remorquage ou en profitant de pentes.

AVERTISSEMENT Tant que le dispositif de démarrage n'est pas sur la position ENGINE, le servofrein et la direction assistée électrique (suivant version) ne sont pas actifs ; par conséquent, il est nécessaire d'exercer un effort plus important qu'en temps normal sur la pédale de frein et sur le volant.

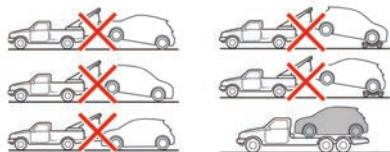


REMORQUAGE DU VÉHICULE

! 238) 239) 240) 241) 242)

L'anneau d'attelage, fourni avec la voiture, est logé dans la boîte à outils, sous le tapis de revêtement du coffre à bagages.

Le véhicule ne peut pas être tracté. Seul le transport sur dépanneuse est autorisé, comme illustré en fig. 250.



250

F0S1302

ACCROCHAGE DE L'ANNEAU DE REMORQUAGE

Avant

Procéder de la manière suivante :

- ☐ décrocher le bouchon fig. 251 ;
- ☐ retirer l'anneau de remorquage de son logement à l'intérieur de la boîte à outils ;
- ☐ visser l'anneau à fond sur l'axe fileté.



251

F0S1169



ATTENTION

238) Avant de visser l'anneau, nettoyer soigneusement le siège fileté. Avant de procéder au remorquage de la voiture, vérifier également d'avoir vissé à fond l'anneau dans son logement.

239) Ne JAMAIS tracter le véhicule avec deux ou quatre roues posées au sol. Risque d'endommager le moteur et risque d'incendie. S'adresser obligatoirement à une dépanneuse pour le dépannage du véhicule.

240) En cas de batterie haute tension déchargée et batterie 12V déchargée, ne JAMAIS tracter le véhicule, mais le transporter au moyen d'une dépanneuse et s'adresser au Réseau après-vente Fiat.

241) Le remorquage à l'aide d'un dispositif conforme au code de la route (barre rigide) n'est permis que pour de courts trajets et à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h et UNIQUEMENT pour la préparation au transport par dépanneuse, en maintenant le véhicule en panne aligné sur la même ligne médiane que la dépanneuse.

242) Le crochet NE DOIT PAS être utilisé pour des opérations de récupération du véhicule hors réseau routier ou en présence d'obstacles et/ou pour des opérations de remorquage au moyen de câbles ou d'autres dispositifs non rigides.

ENTRETIEN DU VÉHICULE

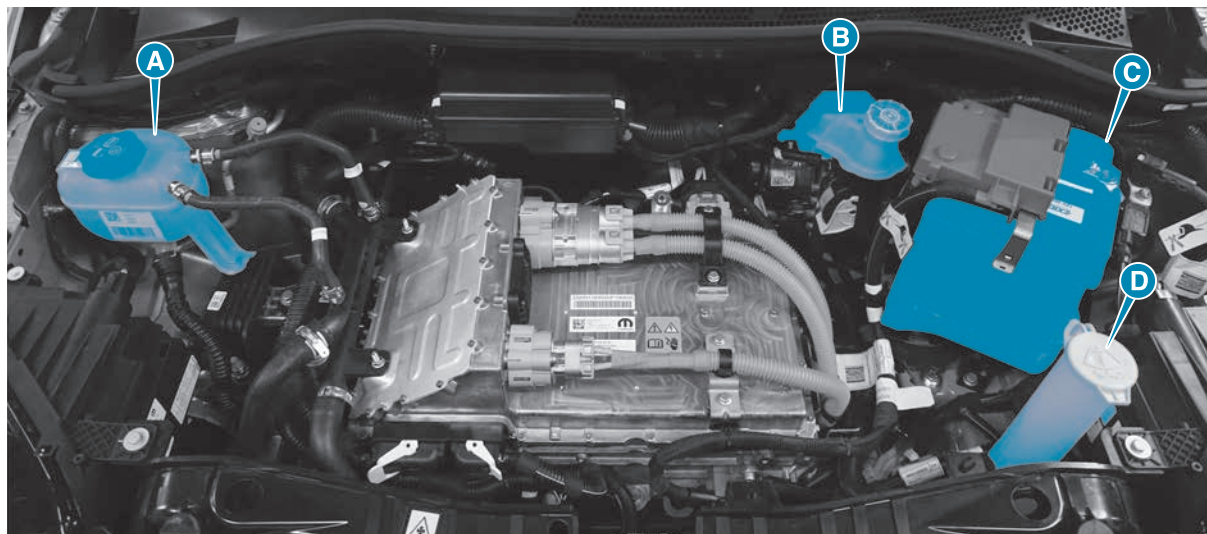
Un entretien soigné de votre voiture permet de maintenir ses performances, de réduire les frais de gestion associés et de conserver l'efficacité des systèmes de sécurité dans le temps. Cette section explique comment faire.

CONTRÔLE DES NIVEAUX.....	256
BATTERIE 12V.....	259
TUYAUX EN CAOUTCHOUC	260
FREINS.....	261
REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT / D'ESSUIE-GLACE ARRIÈRE	261
SOULÈVEMENT DE LA VOITURE	262
ROUES ET PNEUS	262
INACTIVITÉ PROLONGÉE DE LA VOITURE	264
CARROSSERIE	264
ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS.....	269



CONTRÔLE DES NIVEAUX

! 243) 244) 245) ⚠ 88)



252

F0S1087

A. Liquide de refroidissement du moteur B. Liquide des freins C. Batterie 12V D. Liquide de lave-glace



ATTENTION

243) Ne jamais fumer durant une intervention dans le compartiment moteur : il pourrait y avoir du gaz ou des vapeurs inflammables, avec risque d'incendie.

244) Lorsque le moteur est chaud, agir avec extrême prudence à l'intérieur du compartiment moteur : risque de brûlures. Ne pas oublier que, lorsque le moteur est chaud, le ventilateur électrique peut s'actionner : risque de blessures. Attention aux écharpes, cravates et vêtements non adhérents : ils peuvent être entraînés par les éléments en mouvement.

245) Ne pas intervenir dans le compartiment moteur lorsque la voiture est en charge ou lorsque le connecteur de la prise de recharge est inséré.



AVERTISSEMENT

88) L'utilisation de produits ayant des caractéristiques différentes de celles recommandées pourrait causer des dommages au moteur, non couverts par la garantie.



LIQUIDE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Le niveau du liquide de refroidissement doit être contrôlé système de traction froid et doit être compris entre les repères MIN et MAX gravés sur le bac. Si le système est inférieur à MIN, se rendre auprès du Réseau après-vente Fiat. Ne pas essayer d'ouvrir le bouchon personnellement pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques. Les opérations d'appoint et de remplissage doivent être exécutées par du personnel qualifié auprès du Réseau après-vente Fiat qui dispose de l'équipement adéquat pour le remplissage sous vide.

LIQUIDE LAVE-GLACE/LAVE-LUNETTE ARRIÈRE

Contrôler le niveau du liquide par le réservoir.

Si le niveau du liquide est insuffisant, le compléter ; pour ce faire, soulever le bouchon (D) (voir pages précédentes) du bac et verser le liquide décrit à la section « Caractéristiques techniques ». Le réservoir lave-glace doit être rempli avec des liquides prévus à cet effet. L'utilisation de tout autre liquide peut

compromettre le fonctionnement de la pompe du réservoir.

Après avoir fait l'appoint, fermer le bouchon (D) et s'assurer qu'il est bien bloqué.



LIQUIDE DES FREINS

Contrôler que le liquide est au niveau maximum (le niveau du liquide ne doit cependant jamais dépasser le repère MAX).

Si le niveau du liquide dans le réservoir est insuffisant, dévisser le bouchon (B) (voir pages précédentes) du bac et verser le liquide décrit à la section « Caractéristiques techniques ».

Remarque Nettoyer soigneusement le bouchon du réservoir (B) et la surface tout autour. À l'ouverture du bouchon, veiller surtout à ce que d'éventuelles impuretés ne pénètrent dans le réservoir. Pour le ravitaillement, toujours utiliser un entonnoir avec filtre intégré d'une maille inférieure ou égale à 0,12 mm.

REMARQUE Nettoyer soigneusement le bouchon du réservoir (B) et la surface tout autour. À l'ouverture du bouchon, veiller surtout à ce que d'éventuelles impuretés ne pénètrent dans le réservoir. Pour le ravitaillement, toujours utiliser un entonnoir avec filtre

intégré d'une maille inférieure ou égale à 0,12 mm.

AVERTISSEMENT Le liquide de freins absorbe l'humidité, par conséquent, si l'on utilise principalement la voiture dans des zones où le degré d'humidité atmosphérique est élevé, le liquide doit être remplacé plus fréquemment.



ATTENTION

246) Ne jamais voyager avec le réservoir de lave-glace vide : l'action du lave-glace est fondamentale pour améliorer la visibilité. Certains additifs du commerce pour lave-glace sont inflammables. Le compartiment moteur contient des parties chaudes qui, en contact, pourraient provoquer un incendie.

247) Le liquide de freins est toxique et très fortement corrosif. En cas de contact accidentel, laver immédiatement les endroits concernés à l'eau et au savon neutre, puis rincer abondamment. En cas d'ingestion, s'adresser immédiatement à un médecin.

248) Le symbole © figurant sur le réservoir indique que le liquide de frein est de type synthétique et non minéral. L'utilisation de liquides de type minéral endommage définitivement les joints

spéciaux en caoutchouc du système de freinage.



AVERTISSEMENT

89) Veiller à ce que le liquide de freins, qui est très corrosif, n'entre en contact avec les parties peintes. Si ceci venait à se produire, laver immédiatement à l'eau.

BATTERIE 12V

La batterie 12V du véhicule est de type à « Entretien réduit » : dans des conditions normales d'utilisation, elle ne demande pas d'appoints de l'électrolyte avec de l'eau distillée.

AVERTISSEMENT Il est interdit de débrancher la batterie 12 V. Pour les Interventions sur la batterie 12 V, s'adresser au réseau après-vente Fiat.

AVERTISSEMENT Ne pas utiliser la batterie 12 V du véhicule pour recharger la batterie 12 V d'un autre véhicule. La puissance de la batterie n'est pas suffisante pour cette opération, ce qui comporte un risque d'endommager le véhicule.

CONTRÔLE DE L'ÉTAT DE CHARGE ET DU NIVEAU D'ÉLECTROLYTE

Les opérations de contrôle doivent être effectuées selon les fréquences et modalités indiquées dans cette Notice d'entretien et exclusivement par des opérateurs spécialisés. Les opérations d'appoint éventuelles ne doivent être exécutées que par du personnel spécialisé et dans le cadre du Réseau Après-vente Fiat.



REEMPLACEMENT DE LA BATTERIE 12V

AVERTISSEMENT Pour faire remplacer la batterie, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.



CONSEILS UTILES POUR PROLONGER LA DURÉE DE VIE DE LA BATTERIE 12V

Pour éviter que la batterie 12V ne se décharge rapidement et pour préserver sa fonctionnalité dans le temps, suivre scrupuleusement les indications suivantes :

- ☐ quand on gare la voiture, s'assurer que les portes, les capots et les trappes soient bien fermés pour éviter que des plafonniers ne restent allumés à l'intérieur de l'habitacle ;
- ☐ éteindre les feux des plafonniers intérieurs : de toute façon la voiture est équipée d'un système de coupure automatique des feux intérieurs ;
- ☐ éviter de laisser des dispositifs allumés pendant longtemps (par ex. **Uconnect™**, feux de détresse, etc.) ;
- ☐ avant toute intervention sur l'équipement électrique, débrancher le câble du pôle négatif de la batterie ;
- ☐ serrer les bornes de la batterie à fond.

AVERTISSEMENT La batterie 12V maintenue pendant longtemps à un état de charge inférieure à 50 % subit des dommages dus à la sulfatation, ce qui réduit sa capacité et son aptitude au démarrage.

Elle est aussi plus exposée au risque de gel (qui peut se produire même à -10 °C). En cas d'immobilisation prolongée du véhicule, voir le chapitre « Inactivité prolongée du véhicule », à la section « Démarrage et conduite ».

Après l'achat, si on envisage de monter des accessoires électriques nécessitant une alimentation électrique permanente



(alarme, etc.) ou des accessoires qui pèsent sur le bilan électrique, s'adresser au Réseau après-vente Fiat : son personnel qualifié sera à même de conseiller les dispositifs les plus appropriés appartenant à la Lineaccessori MOPAR®, évaluera leur absorption électrique totale et vérifiera si le circuit électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise ou si, au contraire, il faut le compléter par une batterie 12V plus puissante. En effet, étant donné que certains dispositifs continuent à absorber de l'énergie électrique même si le moteur est coupé, ils déchargent peu à peu la batterie.

RECHARGE DE LA BATTERIE 12V



Il est interdit de recharger la batterie 12 V en utilisant :

- ❑ un chargeur de batterie externe ;
 - ❑ une batterie d'un autre véhicule.
- S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

Si la recharge de la batterie 12 V est nécessaire pour effectuer un démarrage de secours, voir le chapitre « Démarrage de secours », dans la section « Situations d'urgence »



ATTENTION

249) Le liquide contenu dans la batterie est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas s'approcher de la batterie avec des flammes nues ou de possibles sources d'étincelles : risque d'explosion et d'incendie.

250) Le fonctionnement avec un niveau de liquide trop bas endommage irréparablement la batterie et peut même la faire exploser.

251) Lorsqu'il faut intervenir sur la batterie traditionnelle ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes prévues à cet effet.

252) Toute intervention sur la batterie 12 V (démontage, débranchement, etc.) doit **impérativement** être effectuée par un professionnel spécialisé. S'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

253) Ne pas essayer de recharger une batterie gelée : il faut d'abord la dégeler, pour éviter de courir un risque d'explosion. Si il a gelé, il faut faire contrôler la batterie avant la recharge, par des opérateurs spécialisés, et vérifier que les éléments internes ne sont pas endommagés ni le boîtier fissuré, ce qui peut provoquer l'écoulement d'acide toxique et corrosif.



AVERTISSEMENT

90) Le mauvais montage d'accessoires électriques et électroniques peut provoquer des dommages graves à la voiture. Si après l'achat de la voiture, on

souhaite installer des accessoires (antivol, etc.), s'adresser au Réseau Après-vente Fiat en mesure de conseiller les dispositifs les plus adaptés et surtout de déterminer s'il est nécessaire d'utiliser une batterie de capacité plus importante.



AVERTISSEMENT

7) Les batteries contiennent des substances très dangereuses pour l'environnement. Pour le remplacement de la batterie, il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

TUYAUX EN CAOUTCHOUC

Pour l'entretien des tuyaux flexibles en caoutchouc du système de freinage et de refroidissement, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

L'ozone, les températures élevées et l'absence prolongée de liquide dans le circuit peuvent provoquer le durcissement et la rupture des tuyaux ce qui peut entraîner des fuites de liquide. Un contrôle vigilant est donc nécessaire.

FREINS

En fonction des versions/marchés, la voiture peut être équipée de détecteurs mécaniques d'usure des plaquettes de frein : une par groupe de roue. Lorsque les garnitures des freins sont trop usées, on entend un léger sifflement en appuyant sur la pédale de frein : ce signal reste présent sur 100 km (le kilométrage varie en fonction du style de conduite et du parcours). Dans ce cas, le conducteur peut continuer à rouler, mais avec prudence. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Fiat pour remplacer les plaquettes de freins.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT / D'ESSUIE-GLACE ARRIÈRE

BALAIS

Remplacer les balais si le fil du caoutchouc est déformé ou usé. Dans tous les cas, il est conseillé de les remplacer à peu près une fois par an. Quelques mesures simples peuvent réduire les risques de dommages pour les balais :

❑ en cas de températures inférieures à zéro, vérifier que le gel n'a pas bloqué la partie en caoutchouc contre la vitre.

Si nécessaire, la débloquer à l'aide d'un produit antigel ;

❑ enlever la neige éventuellement accumulée sur la vitre : en plus de conserver les balais en bon état, cela évite au moteur électrique de forcer et de surchauffer ;

❑ ne pas actionner l'essuie-glace avant et arrière sur la vitre sèche.



SOULÈVEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Soulever le bras de l'essuie-glace et positionner le balai de manière à former un angle de 90° avec le bras en question.

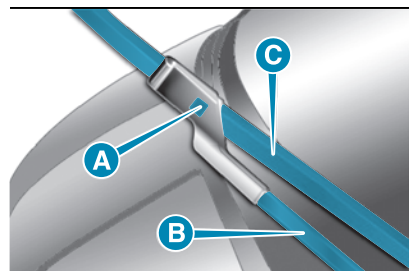
REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Procéder de la manière suivante :

❑ soulever le bras (A) fig. 253 de l'essuie-glace et placer le balai de manière à former un angle de 90° avec le bras ;

❑ appuyer sur le bouton (A) et extraire du bras (B) le balai (C) ;

❑ remonter le nouveau balai en s'assurant qu'il est bien bloqué.



253

F0S1272

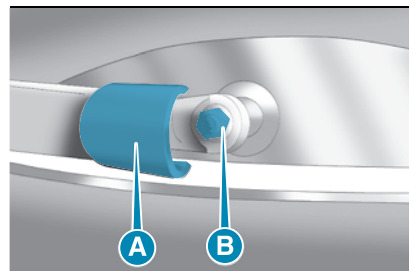
REPLACEMENT DU BALAI D'ESSUIE-GLACE ARRIÈRE

Procéder de la manière suivante :

❑ soulever la protection (A) fig. 254 et démonter le bras de la voiture, en dévissant l'écrou (B) qui le fixe à l'axe de rotation ;

❑ placer le nouveau bras correctement et serrer l'écrou à fond ;

❑ baisser la protection.



254

F0S1273

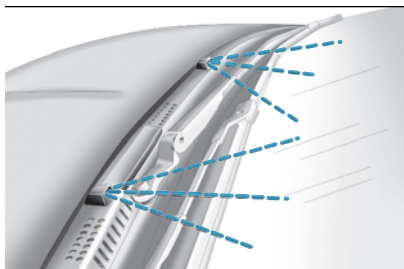


GICLEURS DE LAVE-GLACE

Si le jet ne sort pas, vérifier avant tout qu'il y ait du liquide dans le bac du lave-glace (voir le chapitre « Contrôle des niveaux » dans cette section).

Contrôler que les orifices de sortie du liquide ne soient pas obstrués ; le cas échéant, les déboucher en utilisant une aiguille.

Les jets du lave-glace s'orientent en réglant l'inclinaison des gicleurs.



255

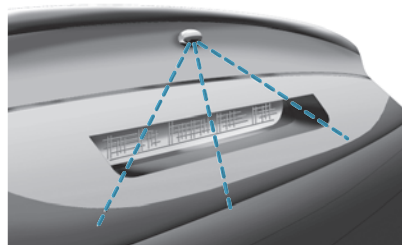
F0S1333

Les jets doivent être orientés à environ 1/3 de la hauteur du bord supérieur de la vitre fig. 255.

AVERTISSEMENT Sur les versions équipées d'un toit ouvrant, avant d'actionner les gicleurs avant, s'assurer que le toit est fermé.

GICLEURS LAVE-GLACE ARRIÈRE

Les jets du lave-glace arrière sont fixes. Le cylindre du gicleur est placé au-dessus de la vitre arrière fig. 256.



256

F0S1334



ATTENTION

254) Voyager avec les balais d'essuie-glace usés représente un grave risque, car cela réduit la visibilité en cas de mauvaises conditions atmosphériques.

255) S'il fallait nettoyer la vitre, s'assurer que le dispositif est effectivement désactivé ou que le dispositif de démarrage se trouve sur STOP.

SOULÈVEMENT DE LA VOITURE



91)

Au cas où il serait nécessaire de soulever la voiture, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat, qui est équipé de ponts à bras ou ponts d'atelier.



AVERTISSEMENT

91) Pour les versions équipées de minijupes, veiller à bien positionner les bras du pont ou de l'élévateur d'atelier.

ROUES ET PNEUS

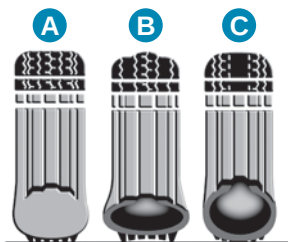


256) 257) 258) 259)

Toutes les deux semaines environ et avant de longs voyages, contrôler la pression de chacun des pneus : ces contrôles doivent être exécutés avec les pneus au repos et froids.

Quand on utilise le véhicule, il est normal que la pression augmente ; pour connaître la valeur correcte de la pression de gonflage du pneu, voir le chapitre « Roues » dans la section « Caractéristiques techniques ».

Une pression erronée provoque une consommation anormale des pneus fig. 257 :



257

F0S1279

A pression normale : usure uniforme de la chape.

B pression insuffisante : chape particulièrement usée sur les bords.

C pression excessive : chape particulièrement usée au centre. Les pneus doivent être remplacés lorsque l'épaisseur de la chape est réduite à 1,6 mm. Dans tous les cas, se conformer aux normes en vigueur dans le pays où l'on circule.

AVERTISSEMENTS

❑ Éviter, autant que possible, les freinages trop brusques, les dérapages au démarrage, ainsi que les chocs violents contre les trottoirs, les ornières ou d'autres types d'obstacles.

Rouler longtemps sur une chaussée accidentée peut endommager les pneus ;

❑ contrôler périodiquement que les pneus ne présentent pas de coupures sur les côtés, de gonflements ou une

usure irrégulière de la chape. Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat ;

❑ éviter de voyager en surcharge : cela peut causer de sérieux dommages aux roues et aux pneus ;

❑ en cas de crevaison d'un pneu, s'arrêter immédiatement, pour ne pas endommager le pneu lui-même, la jante, les suspensions et la direction ;

❑ le pneu vieillit même s'il est peu utilisé. Le vieillissement est signalé par des fendillements sur la chape et sur les flancs. Dans tous les cas, si les pneus sont montés depuis plus de 6 ans, il faut les faire contrôler par des spécialistes ;

❑ en cas de remplacement, toujours monter des pneus neufs et éviter les pneus d'origine douteuse ;

❑ quand on remplace un pneu, il convient de remplacer également la valve de gonflage ;

❑ pour permettre une usure uniforme entre les pneus avant et arrière, il est conseillé de les permuter tous les 10-15 000 kilomètres, en les maintenant toujours du même côté de la voiture pour ne pas inverser le sens de roulement ;

❑ éviter de voyager avec des pneus partiellement ou complètement dégonflés, car cela pourrait

compromettre la sécurité et causer des dommages irréparables aux pneus.



ATTENTION

256) Ne pas oublier que la tenue de route d'une voiture dépend aussi de la bonne pression de gonflage des pneus.

257) Une pression trop basse provoque la surchauffe du pneu avec une forte probabilité de l'endommager.

258) Ne pas effectuer le changement des pneus en croix, en les déplaçant du côté droit de la voiture sur le côté gauche, et inversement.

259) Ne pas repeindre les jantes des roues en alliage qui exigent l'utilisation des températures supérieures à 150 °C. Les caractéristiques mécaniques des roues pourraient être compromises.



INACTIVITÉ PROLONGÉE DE LA VOITURE

Si la voiture ne doit pas être utilisée pendant plus d'un mois, suivre scrupuleusement les instructions suivantes :

- ❑ garer la voiture dans un local couvert, sec, et si possible aéré et ouvrir légèrement les vitres ;
- ❑ vérifier que le frein de stationnement électrique n'est pas serré, puis engager la position P ;
- ❑ contrôler l'état de charge de la batterie 12 V tous les 30 jours ;
- ❑ nettoyer et protéger les parties peintes en y appliquant de la cire de protection ;
- ❑ nettoyer et protéger les parties en métal brillantes avec des produits spécifiques en vente dans le commerce ;
- ❑ saupoudrer de talc les balais en caoutchouc de l'essuie-glace avant et arrière et les maintenir écartés des vitres ;
- ❑ recouvrir la voiture d'une housse en tissu ou en plastique perforée, en veillant à ne pas endommager la surface peinte par entraînement de l'éventuelle poussière accumulée. Ne pas utiliser de bâches en plastique compact, qui ne permettent pas

l'évaporation de l'humidité présente sur la surface de la voiture ;

- ❑ exclure le système d'alarme du véhicule (suivant version) ;
- ❑ gonfler les pneus à une pression de +0,5 bar par rapport à celle normalement préconisée et la contrôler périodiquement ;
- ❑ ne pas vidanger le circuit de refroidissement.
- ❑ à chaque fois que le véhicule est inactif pendant deux semaines ou plus, faire fonctionner le système de climatisation pendant environ 5 minutes, réglé sur air extérieur avec la vitesse du ventilateur réglée au maximum. Cette opération garantira la lubrification nécessaire et réduira au minimum une possible détérioration du compresseur lorsque le système sera remis en route ;
- ❑ porter la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100 %.

La quantité de charge de la batterie haute tension pourrait diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Par conséquent, éviter de longues périodes avec l'état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller l'état de charge et éviter qu'il n'atteigne des niveaux trop bas. Suivre également ces avertissements pour des arrêts prolongés inférieurs à un mois (quelques semaines).

CARROSSERIE

PROTECTION CONTRE LES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES

Les principales causes des phénomènes de corrosion sont :

- ❑ pollution atmosphérique
- ❑ salinité et humidité de l'atmosphère (des zones marines ou des climats chauds et humides) ;
- ❑ conditions environnementales saisonnières.

Il ne faut pas non plus sous-estimer l'action abrasive de la poussière atmosphérique et du sable amenés par le vent, de la boue et des gravillons soulevés par les autres véhicules.

Les meilleures réponses techniques ont été adoptées par le fabricant sur votre véhicule pour protéger efficacement la carrosserie contre la corrosion.

Voici les principales :

- ❑ produits et systèmes de peinture qui confèrent à la voiture une résistance toute particulière à la corrosion et à l'abrasion ;
- ❑ utilisation de tôles zinguées (ou prétraitées) ayant un très haut coefficient de résistance à la corrosion ;
- ❑ traitement du bas de caisse, du compartiment moteur, de l'intérieur des passages de roue et d'autres éléments par pulvérisation de produits

cireux ayant un puissant pouvoir de protection ;

□ vaporisation de matériaux plastiques aux fonctions protectrices sur les points les plus exposés : bas de porte, intérieur des ailes, bords, etc. ;

□ adoption d'éléments caissonnés « ouverts », pour éviter la condensation et la stagnation d'eau, qui peuvent favoriser la formation de rouille à l'intérieur.

GARANTIE DE L'EXTÉRIEUR DE LA VOITURE ET DU BAS DE CAISSE

La voiture est pourvue d'une garantie contre la perforation, due à la corrosion, de tout élément d'origine de la structure ou de la carrosserie.

Pour connaître les conditions générales de cette garantie, se reporter au Carnet de Garantie.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Peinture



La peinture ne joue pas seulement un rôle esthétique, mais elle sert également à protéger la tôle.

En cas d'abrasions ou de rayures profondes, il est conseillé de pourvoir immédiatement aux retouches nécessaires pour éviter

des formations de rouille. Pour les retouches de peinture, utiliser exclusivement les produits d'origine (voir « Plaquette d'identification de la peinture de carrosserie », à la section « Caractéristiques techniques »). L'entretien normal de la peinture consiste dans le lavage, dont la périodicité dépend des conditions environnementales et d'utilisation. Par exemple, dans les zones à haute pollution atmosphérique, ou si l'on roule sur des chaussées qui ont été traitées au sel contre le verglas, il est préférable de laver plus fréquemment la voiture.

Pour bien laver la voiture, procéder comme suit :

- si l'on utilise des nettoyeurs haute pression pour le lavage, les maintenir à une distance d'au moins 40 cm de la carrosserie pour éviter de l'endommager. Nous rappelons que toute stagnation d'eau peut à long terme endommager la voiture ;
- mouiller la carrosserie avec un jet d'eau à basse pression ;
- passer une éponge et une solution détergente légère sur la carrosserie, en rinçant fréquemment l'éponge ;
- bien rincer avec de l'eau et sécher par jet d'air ou en utilisant une peau de chamois.

Pendant le séchage, veiller à bien sécher les endroits cachés, comme les baies de portes, le capot et le pourtour des phares où l'eau stagne plus facilement. Il est conseillé de ne pas garer immédiatement après la voiture dans un endroit fermé, mais de la laisser en plein air pour favoriser l'évaporation de l'eau.

Ne pas laver la voiture après un arrêt en plein soleil ou avec le capot moteur chaud : cela peut altérer le brillant de la peinture. Les parties extérieures en matière plastique doivent être nettoyées en suivant la même procédure que celle adoptée pour le lavage normal de la voiture.

Éviter de garer la voiture sous des arbres. Beaucoup d'arbres laissent tomber des substances résineuses qui donnent un aspect opaque à la peinture et augmentent le risque d'une éventuelle amorce de processus de corrosion.

AVERTISSEMENT Les excréments d'oiseaux doivent être lavés immédiatement et avec soin car leur acidité est particulièrement agressive.



Stations de lavage automatique - Conseils



Avant d'entrer dans une station de lavage

Pour assurer les mouvements de la voiture à l'intérieur de la station de lavage, suivre la procédure ci-dessous :

- ☐ ouvrir la porte conducteur et la laisser ouverte ;
- ☐ placer le dispositif de démarrage sur ENGINE ;
- ☐ appuyer sur la pédale de frein ;
- ☐ placer la boîte de vitesses à rapport unique sur N ;
- ☐ désactiver le frein de stationnement électrique ;
- ☐ relâcher la pédale de frein ;
- ☐ laisser le dispositif de démarrage sur ENGINE, sortir du véhicule et fermer la porte côté conducteur.



Versions dotées de peinture mate

Ces versions sont dotées d'une peinture mate unique ayant besoin de soins particuliers pour rester telle quelle. Certaines versions sont équipées de décorations exclusives sur les calottes des rétroviseurs d'aile ; pendant le lavage, ne pas les soumettre à des jets d'eau sous pression ou à une haute température.



Version dotées de stickers ou de wrapping

Pour le nettoyage et le lavage du véhicule, procéder comme suit :

- ☐ dans les stations de lavage automatique, éviter le lavage par rouleaux et/ou brosses. Par conséquent, laver la voiture à la main en utilisant des produits détergents à pH neutre ; puis l'essuyer à l'aide d'une peau de chamois humide. Ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou de lustrage pour le nettoyage de la voiture.
- ☐ Si l'on utilise des nettoyeurs haute pression pour le lavage, les maintenir à une distance d'au moins 40 cm de la carrosserie pour éviter de l'endommager. Nous rappelons que toute stagnation d'eau peut à long terme endommager la voiture .
- ☐ Mouiller la carrosserie avec un jet d'eau à basse pression.
- ☐ Passer une éponge et une solution détergente légère sur la carrosserie, en rinçant fréquemment l'éponge.
- ☐ Bien rincer avec de l'eau et sécher par jet d'air ou en utilisant une peau de chamois. Pendant le séchage, veiller à bien sécher les endroits cachés, comme les baies de portes, le capot et le pourtour des phares où l'eau stagne plus facilement. Il est conseillé de ne pas garer immédiatement après la voiture dans un endroit fermé, mais

de la laisser en plein air pour favoriser l'évaporation de l'eau. Ne pas laver la voiture après un arrêt au soleil.

Les parties extérieures en matière plastique doivent être nettoyées en suivant la même procédure que celle adoptée pour le lavage normal de la voiture.

Éviter de garer la voiture sous des arbres. Beaucoup d'arbres laissent tomber des substances résineuses qui donnent un aspect opaque à la peinture et augmentent le risque d'une éventuelle amorce de processus de corrosion.

AVERTISSEMENT En cas de taches (halos) d'eau sur les wrappings, les éliminer en les mouillant de nouveau et sécher à l'aide d'un chiffon doux non rêche.

AVERTISSEMENTS

- ☐ Prendre soin de laver immédiatement les excréments d'oiseaux, car leur acidité est particulièrement agressive.
- ☐ Éviter (dans la mesure du possible) de garer la voiture sous des arbres ; éliminer immédiatement les substances végétales résineuses, car une fois sèches, elles pourraient exiger l'emploi de produits abrasifs et/ou de lustrage pour les enlever ; ces produits sont fortement déconseillés et susceptibles

d'altérer le caractère de la peinture des stickers et des wrappings.

❑ Pour le nettoyage du pare-brise et de la lunette, ne pas utiliser de liquide lave-vitres pur, mais dilué avec au moins 50 % d'eau.



Vitres

Pour le nettoyage des vitres, utiliser des détergents spécifiques.

Employer des chiffons très propres afin de ne pas rayer les vitres ou d'altérer leur transparence.

AVERTISSEMENT Pour ne pas endommager les résistances électriques présentes sur la surface interne de la lunette arrière, frotter délicatement en suivant le sens des résistances.

Phares avant

Utiliser un chiffon doux, jamais sec, mais imbibé d'eau et de savon pour automobiles.

AVERTISSEMENT Pendant l'opération de nettoyage des transparents en plastique des phares avant, ne pas utiliser de substances aromatiques (par exemple essence) ni de cétones (par exemple acétone).

AVERTISSEMENT En cas de nettoyage au moyen d'une lance, faire en sorte que le jet d'eau soit au moins à 20 cm des phares.

CONTACT AVEC L'EAU Lavage du compartiment moteur



Le lavage du moteur est déconseillé. Si cela devait s'avérer vraiment nécessaire, suivre les instructions ci-après :

- ❑ le lavage est admis uniquement à basse pression ;
 - ❑ le lavage doit avoir lieu lorsque le moteur est froid et avec le dispositif de démarrage sur STOP ;
 - ❑ veiller à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les centrales électroniques, sur les connecteurs et les câbles oranges, y compris sur les zones limitrophes (circuit haute tension) et sur les vannes de ventilation ;
- Faire effectuer cette opération par un atelier agréé.

Après le lavage, s'assurer que les différentes protections (par ex. les capuchons et les protections en caoutchouc) n'ont pas été enlevées ou endommagées.

Lavage du bas de caisse

S'il s'avère nécessaire de laver le bas de caisse, éviter d'insister avec le jet

directement sur les connecteurs et sur les vannes de ventilation.

Lavage avec la trappe de recharge fermée

Le système électrique est sûr, même si les situations suivantes se produisent :

- ❑ présence d'eau dans la zone des pieds ;
- ❑ lorsque le véhicule se trouve dans l'eau à une profondeur permettant de passer un gué ;
- ❑ entrée de liquides dans le coffre à bagages.



ATTENTION

260) Dans cette situation, le véhicule n'est plus lié et il risque de se déplacer sans contrôle à cause des pentes du terrain.



AVERTISSEMENT

92) Ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou de lustrage pour le nettoyage de la voiture. Prendre soin de laver immédiatement les excréments d'oiseaux, car leur acidité est particulièrement agressive. Éviter (dans la mesure du possible) de garer votre véhicule sous des arbres ; éliminer immédiatement les substances résineuses d'origine végétale car une fois séchées, pour les enlever, il pourrait être nécessaire d'utiliser des



produits abrasifs et/ou lustrants fortement déconseillés parce que susceptibles d'altérer la caractéristique de la peinture. Pour le nettoyage du pare-brise avant et de la lunette arrière, éviter d'utiliser du liquide lave-vitres pur, mais dilué avec au moins 50 % d'eau. Utiliser du liquide lave-vitres pur uniquement lorsque les conditions de température extérieure le requièrent. Ne pas utiliser de produits chimiques/acides pour dégivrer les vitres du véhicule car ils sont susceptibles d'endommager la peinture.

93) Ne pas utiliser de systèmes de lavage haute pression. En cas de systèmes de lavage haute pression et de gicleurs positionnés à proximité des fenêtres, des gouttes d'eau risquent de pénétrer. Donner la préférence aux stations de lavage utilisant des brosses en tissu ou souples qui n'endommagent pas la peinture de la carrosserie. S'assurer que les jantes et les pneus ne sont pas endommagés par les mécanismes de transport. En fonction de la largeur de la voiture, replier les rétroviseurs d'aile pour éviter qu'ils ne subissent des dommages. Désactiver le capteur de pluie (voir le paragraphe « Balayage automatique-Désactivation » au chapitre « Nettoyage des vitres » de la section « Connaissance du véhicule ») pour éviter l'activation accidentelle de l'essuie-glace. Dans certains cas, il est possible que le système Side Distance Warning et les capteurs de stationnement s'activent accidentellement pendant le lavage.

94) Éviter les stations de lavage avec des rails de conduite dépassant 10 cm (4 pouces) de haut ; dans le cas contraire,

la carrosserie de la voiture risquerait de subir des dommages.

95) Dans les stations de lavage automatique, éviter le lavage par rouleaux et/ou brosses. Laver la voiture uniquement à la main en utilisant des produits détergents à pH neutre ; puis l'essuyer à l'aide d'une peau de chamois humide. Ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou de lustrage pour le nettoyage de la voiture.

Prendre soin de laver immédiatement les excréments d'oiseaux, car leur acidité est particulièrement agressive. Éviter (dans la mesure du possible) de garer votre voiture sous des arbres ; éliminer immédiatement les substances végétales résineuses, car une fois sèches, celles-ci peuvent avoir besoin de produits abrasifs et/ou de lustrage fortement déconseillés et susceptibles d'altérer le caractère mat de la peinture. Pour le nettoyage du pare-brise avant et de la lunette arrière, éviter d'utiliser du liquide lave-vitres pur, mais dilué avec au moins 50 % d'eau. Utiliser du liquide lave-vitres pur uniquement lorsque les conditions de température extérieure le requièrent. Ne pas utiliser de produits chimiques/acides pour dégivrer les vitres du véhicule car ils sont susceptibles d'endommager la peinture.

96) Il est déconseillé de laver avec un nettoyeur haute-pression ; en cas d'utilisation d'un nettoyeur haute pression garder une distance minimum de 40 cm et utiliser de l'eau à température ambiante.

97) Ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou de lustrage pour le nettoyage de la voiture

98) Il est conseillé de ne pas utiliser un nettoyeur à eau haute pression pour le nettoyage du compartiment moteur.

Les précautions suivantes ont été prises pour protéger toutes les parties et les connexions ; cependant, les pressions générées par ces appareils sont telles qu'elles ne peuvent pas garantir une protection complète contre les infiltrations d'eau.

99) S'il faut laver l'extérieur du véhicule, veiller à ne pas insister directement avec le jet d'eau sur la trappe de recharge.



AVERTISSEMENT

8) Les détergents polluent l'eau. Par conséquent, le lavage de la voiture doit être effectué dans des stations dotées d'équipements de pompage et de traitement des liquides utilisés pour le lavage.

ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

Vérifier régulièrement l'absence d'eau stagnante sous les tapis (due à l'égouttement des chaussures, parapluies, etc.) qui pourrait provoquer l'oxydation de la tôle.



261) 262)

SIÈGES ET PARTIES EN TISSU

Pour nettoyer les tapis et les revêtements en tissu, utiliser un produit spécifique.

Éliminer les poussières avec une brosse souple ou avec un aspirateur. Pour mieux nettoyer les revêtements en velours, il est conseillé d'utiliser une brosse humide.

Frotter les sièges avec un chiffon doux imbibé d'une solution d'eau et de savon neutre.

ÉLÉMENTS EN PLASTIQUE ET REVÊTUS

Il est conseillé de procéder au nettoyage normal des plastiques intérieurs avec un chiffon trempé dans une solution d'eau et de détergent neutre non abrasif. Pour enlever les taches de graisse ou résistantes, utiliser des produits spécifiques pour le nettoyage des plastiques, sans solvant et expressément conçus pour ne

pas altérer l'aspect et la couleur des matériaux.

AVERTISSEMENT Ne jamais employer d'alcool, d'essence et leurs dérivés pour nettoyer le transparent du combiné de bord.

PARTIES REVÊTUES DE CUIR ET DE MATÉRIAU SOFT TOUCH

(si l'option est prévue)

Pour nettoyer ces composants, utiliser un chiffon doux en microfibres imbibé d'une solution d'eau et de savon neutre. Avant d'utiliser des produits spécifiques pour nettoyer l'intérieur de la voiture, s'assurer que le produit ne contient pas d'alcool et/ou de substances à base d'alcool ou de solvants.



ATTENTION

261) Ne jamais utiliser de produits inflammables, tels que l'éther de pétrole ou l'essence rectifiée pour nettoyer l'intérieur de la voiture. Les charges électrostatiques engendrées par le frottement pendant l'opération de nettoyage pourraient provoquer un incendie.

262) Ne pas conserver de bombes aérosol dans la voiture : danger d'explosion. Les bombes aérosol ne doivent pas

être exposées à plus de 50 °C. À l'intérieur d'une voiture garée au soleil, la température peut largement dépasser cette valeur.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tout ce dont vous avez besoin pour comprendre la composition et le fonctionnement de votre voiture est contenu dans ce chapitre et illustré par des données, tableaux et graphiques. Destiné au passionné, au technicien ou tout simplement à tous ceux qui veulent connaître en détail leur voiture.

DONNÉES D'IDENTIFICATION	271
MOTEUR	273
BATTERIE	274
TRANSMISSION	275
FREINS.....	276
SUSPENSIONS.....	277
DIRECTION	278
ROUES.....	279
DIMENSIONS	285
POIDS	286
RAVITAILLEMENTS	288
FLUIDES ET LUBRIFIANTS.....	289
PRESTATIONS	291
DISPOSITIONS POUR LE TRAITEMENT DE LA VOITURE EN FIN DE CYCLE.....	292

DONNÉES D'IDENTIFICATION

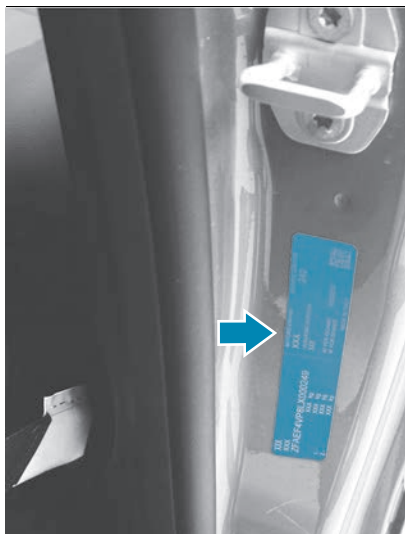
Il est conseillé de noter les sigles d'identification. Les données d'identification estampillées et figurant sur les plaquettes sont les suivantes :

- Plaquette récapitulative des données d'identification.
- Marquage du châssis.
- Plaquette d'identification de la peinture de la carrosserie (suivant modèle).
- Marquage du moteur.

PLAQUETTE RÉCAPITULATIVE DES DONNÉES D'IDENTIFICATION

(L'étiquette est représentée divisée en deux parties pour des exigences de lecture)

Elle est appliquée sur le montant avant gauche fig. 258.



258

F0S1327

Les données suivantes y figurent fig. 259 :

- A** Nom du Constructeur.
- B** Numéro d'homologation.
- C** Numéro d'identification du véhicule.
- D** Poids maximum autorisé du véhicule à pleine charge.
- E** Poids maximum autorisé du véhicule à pleine charge plus la remorque (case pas utilisée).
- F** Poids maximum autorisé sur le premier essieu (avant).

- G** Poids maximum autorisé sur le deuxième essieu (arrière).
- H** Code Fiat de la couleur.
- I** Type de moteur.
- L** Type variante version.
- M** Numéro de pièces de rechange.



259

F0S1301

PLAQUETTE D'IDENTIFICATION DE LA PEINTURE DE CARROSSERIE

(suivant version)

Selon les versions, elle est appliquée sur le montant extérieur du hayon



(côté gauche) et fournit les données suivantes fig. 260 :

- A** Fabricant de la peinture.
- B** Dénomination de la couleur.
- C** Code Fiat de la couleur.
- D** Code de la couleur pour retouches ou réfection de la peinture.



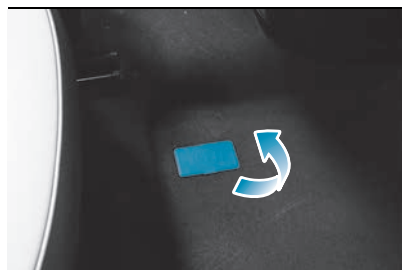
260

F0S1335

En alternative, selon les versions, le Code Fiat de la couleur est intégré dans la plaquette récapitulative des données d'homologation (case H fig. 259).

MARQUAGE DU CHÂSSIS

Il est appliqué sous le tapis au niveau du siège avant côté passager fig. 261 et est visible à travers une trappe de visite dédiée. Les données suivantes y figurent fig. 262 :



261

F0S1173

☆ZFAEFAJ46 ☆
☆MX000312☆

262

F0S1351

- type de voiture ;
- numéro progressif de fabrication du châssis.

MARQUAGE DU MOTEUR

Il est indiqué sur la plaquette récapitulative (fig. 259) et il est gravé sur le corps du moteur fig. 263.



FCA City BEV
Supplier pn: XXXXXXXX
SN: XXXXXX
Date: XX/XX/XX
FCA p/n: 004634XXXXXX

XXXXXXXXXXXX004634XXXXXXXXXXXX

263

F0S1174

MOTEUR

GÉNÉRALITÉS	High Range/Low Range
Code moteur	46348460
Puissance maximum (CEE) (kW)	87
Puissance maximale (CEE) (ch)	117
régime correspondant (tours/min)	4200
Couple maximum (CEE) (Nm)	220
Couple maximum (CEE) (kgm)	22,43



BATTERIE

	High Range	Low Range
Typologie	Lithium-ion (Li-ion)	
Refroidissement / Chauffage	Liquide	
Tension nominale	352 V	396 V
Température d'utilisation de la batterie	-30 / 60°C (*)	

(*) La température de 60°C correspond à la température que la batterie peut atteindre ; il ne s'agit pas de la température de fonctionnement du véhicule.

TRANSMISSION

Versions	Boîte de vitesses	Traction
Toutes les versions	Rapport unique Rapport de transmission : 1 h 9,56	Avant



FREINS

Versions	Freins de service avant	Freins de service arrière	Frein de stationnement
Toutes les versions	À disque	À tambour et patins autocentrés avec un cylindre de commande pour chaque roue	Électrique

AVERTISSEMENT L'eau, le verglas et le sel de déneigement présents sur la chaussée peuvent se déposer sur les disques des freins et réduire leur efficacité lors du premier freinage.

SUSPENSIONS

Versions	Avant	Arrière
Nouvelle 500	À roues indépendantes type MacPherson ; composées d'une traverse mécanique, d'amortisseurs, de ressorts hélicoïdaux et, pour les versions avec la direction assistée électrique, d'une barre stabilisatrice	Avec essieu déformable en torsion ; composées d'une poutre de torsion avec des barres longitudinales et des douilles confort, d'amortisseurs et de ressorts hélicoïdaux



DIRECTION

Versions	Diamètre de braquage entre trottoirs (m)	Typo
Toutes les versions	9,3	À pignon et crémaillère avec direction assistée électrique

ROUES

JANTES ET PNEUS

Jantes en acier embouti ou en alliage.
Pneus Tubeless à carcasse radiale. Sur la carte grise figurent également tous les types de pneus homologués.

AVERTISSEMENT En cas d'éventuelles différences entre la « Notice d'entretien » et la « Carte grise », tenir compte des données indiquées sur la Carte grise. Pour une conduite en sécurité, il est primordial que le véhicule soit doté de pneus de même marque et de même type sur toutes les roues.

AVERTISSEMENT Ne pas monter de chambre à air sur les pneus Tubeless.



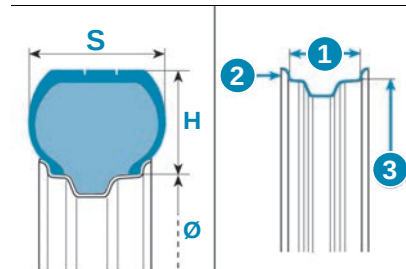
265) 266)

GÉOMÉTRIE DES ROUES

Pincement des roues avant mesuré entre jantes : $0,5 \pm 1$ mm.

Les valeurs se rapportent à une voiture en ordre de marche.

LECTURE CORRECTE DU PNEU



264

F0S1280

Exemplefig. 264 : 175/65 R 14 82H

175 Largeur nominale (S, distance en mm entre les flancs)

65 Rapport hauteur/largeur (H/S), en pourcentage

R Pneu radial

14 Diamètre de la jante, en pouces (Ø)

82 Indice de charge (charge utile)

H Indice de vitesse maximale

Indice de vitesse maximale

Q jusqu'à 160 km/h

R jusqu'à 170 km/h

S jusqu'à 180 km/h

T jusqu'à 190 km/h

U jusqu'à 200 km/h

H jusqu'à 210 km/h

V jusqu'à 240 km/h

Indice de vitesse maximale pour les pneus neige

QM + S jusqu'à 160 km/h

TM + S jusqu'à 190 km/h

HM + S jusqu'à 210 km/h

Indice de charge (charge utile)

70 = 335 kg **81** = 462 kg

71 = 345 kg **82** = 475 kg

72 = 355 kg **83** = 487 kg

73 = 365 kg **84** = 500 kg

74 = 375 kg **85** = 515 kg

75 = 387 kg **86** = 530 kg

76 = 400 kg **87** = 545 kg

77 = 412 kg **88** = 560 kg

78 = 425 kg **89** = 580 kg

79 = 437 kg **90** = 600 kg

80 = 450 kg **91** = 615 kg

LECTURE CORRECTE DE LA JANTE

Exemplefig. 264 : 5,00 B x 14 H2

5,00 largeur de la jante en pouces (1).

B profil du rebord (saillie latérale d'appui du talon du pneu) (2).



14 diamètre de calage en pouces
(correspond à celui du pneu qui doit
être monté) 3 = Ø.

H2 forme et nombre de « humps »
(relief sur la circonférence, qui maintient
le talon du pneu Tubeless sur la jante).

JANTES ET PNEUS DE SÉRIE

(en fonction des versions/configurations)

Versions	Jantes	Pneus	Pneus neige
Tous	6Jx15H2-ET40	185/65 R15 88T (*)	185/65 R15 88T (M+S)
	6Jx16H2-ET41(**)	195/55 R16 91V	195/55 R16 91H (M+S)
	6.5Jx17H2-ET41(**)	205/45 R17 88V (***)	205/45 R17 88H (M+S)

(*) Pour les versions/le marché qui le prévoient

(**) Jante en alliage

(***) Non chaînables



PRESSIION DE GONFLAGE À FROID (bars)

263) 264)

Lorsque le pneu est chaud, la valeur de la pression doit être majorée de +0,3 bar par rapport à la valeur préconisée. Avec les pneus à neige, la valeur de la pression doit être majorée de + 0,2 bar par rapport à la valeur indiquée pour les autres pneus de série.

Contrôler à nouveau la valeur correcte quand le pneu est froid.

Pneus	À charge moyenne		À pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
185/65 R15 88T	2,4	2,3	2,4	2,5
195/55 R16 91V	2,4	2,3	2,4	2,5
205/45 R17 88V	2,4	2,3	2,4	2,5

**ATTENTION**

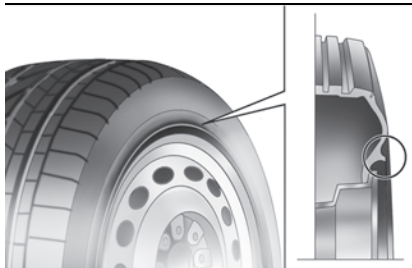
263) Ne pas oublier que la tenue de route d'une voiture dépend aussi de la bonne pression de gonflage des pneus.
264) Une pression trop faible provoque la surchauffe du pneu et peut lui causer de graves dommages.

PNEUS RIM PROTECTOR



269)

Pour le montage d'enjoliveurs sur les jantes avec des pneus Rim Protector, voir l'avertissement ci-dessous.



265

F0S0351

PNEUS À NEIGE



270)

Utiliser des pneus à neige ayant les mêmes dimensions que ceux qui équipent la voiture.

Monter des pneus identiques sur les quatre roues du véhicule (marque et profil) pour garantir plus de sécurité sur route et lors des freinages, ainsi qu'une bonne maniabilité.

Il faut se rappeler qu'il est important de ne pas inverser le sens de rotation des pneus. Le Réseau Après-vente Fiat est heureux de fournir des conseils pour choisir le pneu le plus approprié à l'utilisation à laquelle le Client entend le destiner.

Les caractéristiques de ces pneus sont sensiblement réduites lorsque l'épaisseur de la chape est inférieure à 4 mm. Dans ce cas, il est préférable de les remplacer.

Les caractéristiques spécifiques des pneus à neige sont telles que, dans des conditions environnementales normales ou en cas de longs trajets sur autoroute, leurs performances s'avèrent inférieures à celles des pneus de série. Par conséquent, il faut se limiter à les utiliser pour les performances pour lesquelles ils ont été homologués.

AVERTISSEMENT Lorsqu'on utilise des pneus à neige ayant un indice de vitesse maximale inférieure à celle que peut atteindre la voiture (augmentée de 5 %), placer dans l'habitacle, bien en vue pour le conducteur, un signal de prudence signalant la vitesse maximale admise pour les pneus neige (comme le prévoit la Directive CE). Monter des pneus identiques sur les quatre roues du véhicule (marque et profil) pour garantir plus de sécurité sur route et lors des freinages, ainsi qu'une bonne maniabilité. Il faut se rappeler qu'il est important de ne pas inverser le sens de rotation des pneus.

CHAÎNES À NEIGE



100) 101) 102)

L'utilisation des chaînes à neige dépend des normes en vigueur dans les différents pays. Dans certains pays, les pneus identifiés par le sigle M+S (Mud and Snow) sont considérés comme équipements d'hiver ; leur emploi est donc assimilé à l'utilisation des chaînes à neige.

Les chaînes à neige doivent être montées exclusivement sur les pneus des roues avant (roues motrices). Contrôler la tension des chaînes à neige après avoir parcouru quelques dizaines de mètres.

L'utilisation de chaînes à neige avec des pneus de dimensions non d'origine peut endommager la voiture. L'utilisation de pneus de mesure ou de type différents (M+S, à neige, etc.) sur les essieux avant et arrière peut compromettre la maniabilité de la voiture et entraîner le risque de perte de contrôle et d'accidents.



ATTENTION

265) Ne pas effectuer le changement des pneus en croix, en les déplaçant du côté droit de la voiture sur le côté gauche, et inversement.



266) Ne pas repeindre les jantes des jantes en alliage qui exigent l'utilisation des températures supérieures à 150 °C. Cela pourrait compromettre les caractéristiques mécaniques des roues.

267) Ne pas oublier que la tenue de route d'une voiture dépend aussi de la bonne pression de gonflage des pneus.

268) Une pression trop faible provoque la surchauffe du pneu et peut lui causer de graves dommages.

269) En cas d'utilisation d'enjoliveurs intégraux fixés (au moyen d'un ressort) à la jante en tôle et de pneus n'étant pas de première monte (après-vente) équipés de « Rim Protector » (fig. 265), NE PAS monter les enjoliveurs. L'utilisation de pneus et d'enjoliveurs inappropriés pourrait provoquer une baisse imprévue de la pression du pneu.

270) La vitesse maximale du pneu neige portant l'indication « Q » ne doit pas dépasser 160 km/h ; portant l'indication « T », elle ne doit pas dépasser 190 km/h ; portant l'indication « H », elle ne doit pas dépasser 210 km/h ; et ce dans tous les cas dans le respect des normes en vigueur du Code de la route.



AVERTISSEMENT

100) Si les chaînes à neige sont montées sur le véhicule, rouler à vitesse modérée, sans dépasser les 50 km/h.

101) Quand les chaînes sont montées, accélérer très doucement pour éviter ou limiter au maximum le patinage des roues motrices et donc éviter la rupture

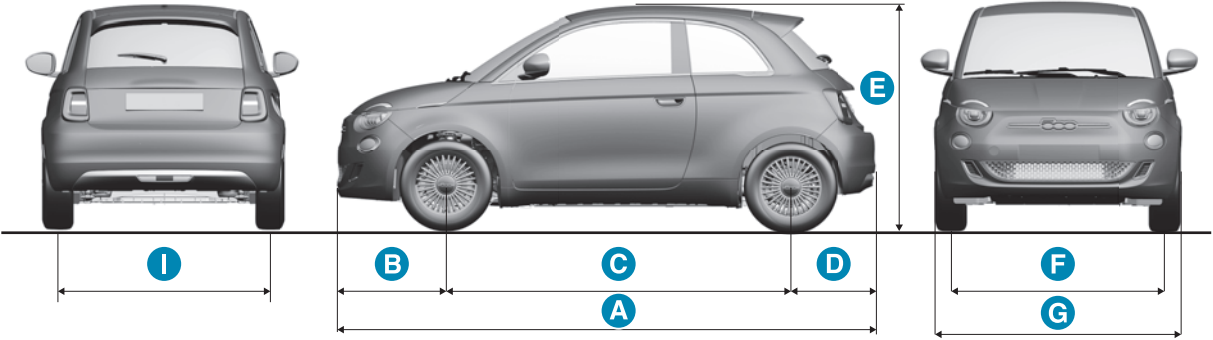
des chaînes qui pourrait endommager la carrosserie et la mécanique du véhicule.

102) Éviter les trous, ne pas monter sur des marches ou des trottoirs et éviter les longs parcours sur des routes sans neige, pour ne pas endommager la voiture et la chaussée.

DIMENSIONS

Les dimensions sont exprimées en mm et correspondent au véhicule équipé de pneus de série. La hauteur s'entend voiture déchargée.

VOLUME DU COFFRE À BAGAGES contenance (normes V.D.A.) : 185 litres.



266

F0S0793

Versions	A	B	C	D	E	F	G	I
Tous	3631	732	2322	577	1529	1470	1683	1460



POIDS

Versions	High Range	Cabrio High Range	3+1 High Range
Poids à vide (avec tous les liquides et sans options) (kg) :	1290	1330	1325
Charge utile, y compris le conducteur (kg) (*)	400	400	400
Charges maximales autorisées (kg) (**)			
- essieu avant :	920	920	920
- essieu arrière :	840	840	840
- total :	1690	1730	1725
Charges tractables (kg)			
- remorque freinée :	(***)	(***)	(***)
- remorque non freinée :	(***)	(***)	(***)
Charge maximale sur la boule (remorque freinée) (kg) :	(***)	(***)	(***)

(*) En présence d'équipements spéciaux (toit ouvrant, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent la charge utile diminue, dans le respect des charges maximales autorisées.

(**) Charges à ne pas dépasser. Il appartient à l'utilisateur de disposer les marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement dans le respect des charges maximales autorisées.

(***) AVERTISSEMENT Le tractage de remorques n'est pas admis, par conséquent, le montage du crochet d'attelage n'est pas prévu.

Versions	Low Range	Cabrio Low Range	3+1 Low Range
Poids à vide (avec tous les liquides et sans options) (kg) :	1180	1206	1204
Charge utile, y compris le conducteur (kg) (*)	380	364	366
Charges maximales autorisées (kg) (**)			
- essieu avant :	860	860	860
- essieu arrière :	715	725	725
- total :	1560	1570	1570
Charges tractables (kg)			
- remorque freinée :	(***)	(***)	(***)
- remorque non freinée :	(***)	(***)	(***)
Charge maximale sur la boule (remorque freinée) (kg) :	(***)	(***)	(***)

(**) En présence d'équipements spéciaux (toit ouvrant, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent la charge utile diminue, dans le respect des charges maximales autorisées.

(***) Charges à ne pas dépasser. Il appartient à l'utilisateur de disposer les marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement dans le respect des charges maximales autorisées.

(****) AVERTISSEMENT Le tractage de remorques n'est pas admis, par conséquent, le montage du crochet d'attelage n'est pas prévu.



RAVITAILLEMENTS

	Quantité	Fluides et lubrifiants d'origine
EDM (Electronic Drive Module) (litres) :	0,67	PETRONAS IONA INTEGRA PLUS FCA
Circuit de refroidissement (litres) :	6,5	Mélange d'eau déminéralisée et de liquide PARAFLU ^{UP} à 50 % (*)
Circuit freins hydrauliques (kg) :	0,8	TUTELA TOP EVO
Réservoir liquide lave-glace/vitre arrière (litres) :	1,5	Mélange d'eau et de liquide PETRONAS DURANCE SC35

(*) Dans des conditions climatiques extrêmes, le mélange préconisé est 60 % de PARAFLU^{UP} et 40 % d'eau déminéralisée.

FLUIDES ET LUBRIFIANTS

En cas d'indisponibilité de lubrifiants conformes aux spécifications voulues, il est possible d'utiliser, pour effectuer des appoints, des produits respectant les caractéristiques indiquées ; dans ce cas, les performances optimales des composants mécaniques impliqués ne seront pas garanties.



103)

CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS

Utilisation	Caractéristiques	Spécification	Fluides et lubrifiants d'origine	Applications
Lubrifiants et graisses de la transmission de mouvement	Graisse au bisulfure de molybdène pour des températures d'utilisation élevées. Consistance NL.G.I. 1-2.	9.55580-GRAS II	TUTELA ALL STAR Contractual Technical Reference N° F702.G07	Joints homocinétiques côté roue
	Graisse spécifique pour joints homocinétiques à faible coefficient de frottement. Consistance NL.G.I. 0-1.	9.55580-GRAS II	TUTELA STAR 700 Contractual Technical Reference N° F701.C07	Joints homocinétiques côté différentiel
	SAE 75W-70, API GL-4	9.55550-MZ14	PETRONAS IONA INTEGRA PLUS FCA Contractual Technical Reference N°F006.A20	Lubrifiant pour transmission (Système EDM - Electronic Drive Module)
Protection pour le système de refroidissement	Protection avec action antigel avec formulation organique. Caractéristiques CUNA NC 956-16, ASTM D 3306.	9.55523 ou MS.90032	PARAFUUP Contractual Technical Reference N° F101.M01	Circuits de refroidissement pourcentage d'emploi : 50% eau déminéralisée 50% PARAFUUP (*)



Utilisation	Caractéristiques	Spécification	Fluides et lubrifiants d'origine	Applications
Liquide pour freins	Fluide synthétique pour systèmes de freinage. Conforme aux spécifications FMVSS n° 116 DOT 4, ISO 4925 Classe 6, SAE J1704.	9.55597 ou MS.90039	TUTELA TOP EVO Contractual Technical Reference N° F002.L18	Freins hydrauliques
Liquide de lave-glace et lave-lunette	Mélange d'alcools, eau et tensioactifs CUNA NC 956-II.	9.55522 ou MS.90043	PETRONAS DURANCE SC35 Contractual Technical Reference N° F001.D16	À utiliser pur ou dilué dans les systèmes essuie/lave-glaces

(*) Dans des conditions climatiques extrêmes, le mélange préconisé est 60 % de PARAFLU^{UP} et 40 % d'eau déminéralisée.

AVERTISSEMENT Ne pas faire l'appoint ni mélanger avec d'autres liquides ayant d'autres caractéristiques que celles décrites.



AVERTISSEMENT

103) L'utilisation de produits ayant des caractéristiques différentes de celles citées ci-après pourrait causer des dommages au moteur, non couverts par la garantie.

PRESTATIONS

Vitesse maximum en km/h que l'on peut atteindre après la première période d'utilisation de la voiture.

Versions	Vitesse maximum (km/h)
High Range	150
Low Range	150



DISPOSITIONS POUR LE TRAITEMENT DE LA VOITURE EN FIN DE CYCLE

Depuis des années, le fabricant est totalement engagé dans la sauvegarde et le respect de l'environnement, au moyen d'améliorations continues des processus de production et la réalisation de produits toujours plus « éco-compatibles ». Pour assurer aux clients le meilleur service possible dans le respect des normes environnementales et en réponse aux obligations de la Directive européenne 2000/53/EC sur les véhicules en fin de cycle, le fabricant offre la possibilité à ses clients de se séparer de leur voiture en fin de cycle sans coûts supplémentaires. La directive européenne prévoit en effet que la remise de la voiture se fasse sans que le dernier détenteur ou propriétaire de la voiture n'ait de frais à payer à cause de sa valeur de marché nulle ou négative.

Pour restituer votre véhicule en fin de cycle sans frais supplémentaires, vous pouvez vous adresser soit à l'un de nos concessionnaires lors de l'achat d'une autre voiture, soit à un centre de récolte et de démolition agréé par le fabricant. Ces centres ont été minutieusement sélectionnés afin de garantir un service respectant des normes de qualité standard pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules mis au rebut, dans le respect de l'environnement.

On peut trouver des informations sur les centres de démolition et de récolte, soit auprès du réseau de concessionnaires Stellantis, soit en appelant le numéro indiqué sur le Carnet de Garantie, soit en consultant le site Internet des différentes marques du fabricant.

De même, pour répondre aux obligations de la Directive européenne 2006/66/CE sur les batteries, le fabricant recommande de toujours respecter les normes nationales en matière de gestion des batteries lithium-ion tant à faible (12 V et 48 V) qu'à haute tension et de remettre les véhicules munis des batteries aux concessionnaires ou aux centres de collecte et de démolition agréés par le fabricant et préparés pour gérer au mieux ces batteries, en évitant leur élimination impropre, ce qui comporterait un risque de lésions et de dommages pour les personnes et/ou l'environnement.

ENSEMBLE AMÉLIORONS NOTRE ENVIRONNEMENT :

Privilégiez avant tout la réparation de votre véhicule, de multiples solutions durables et abordables sont proposées pour prolonger sa durée de vie (offres Pièces d'Origine neuve MOPAR, issues de l'Economie Circulaire SUSTAINera ou Alternatives Eurorepar).

Si votre Véhicule est devenu Hors d'Usage (VHU) notre partenaire Valorauto assurera sa prise en charge dans le respect des normes environnementales en vigueur.

Abarth s'engage ainsi à recycler/valoriser votre véhicule à plus de 95%.

Vous trouverez toutes les informations sur la politique environnementale de Abarth sur son site (<https://www.abarth.fr/mopar/retrait-des-vehicules-en-fin-de-vie>)



FR



Ce véhicule se recycle

OU



OU



Point de Vente Neuf

A rapporter ou faire collecter via Valorauto

Offre de reprise sur le site www.valorauto.com



MULTIMÉDIA

*Ce chapitre décrit les principales fonctionnalités des systèmes infotélématiques APP FIAT - Link & Drive et **Uconnect™** 10.25".*

APP FIAT - LINK & DRIVE.....	294
CONSEILS ET INFORMATIONS GÉNÉRALES	301
UConnect 10,25"	305
SERVICES CONNECTÉS - UCONNECT SERVICES	348
HOMOLOGATIONS MINISTÉRIELLES	351



APP FIAT - LINK & DRIVE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le système FIAT Link & Drive est une interface de l'application FIAT qui comprend des fonctions telles que navigation, écoute de fichiers musicaux, de la radio, passer des appels téléphoniques (suivant version). Cette application se connecte via

Bluetooth® au smartphone et permet d'accéder directement à ces fonctions sur le véhicule sans quitter la route des yeux et de les contrôler en utilisant l'écran tactile ou la reconnaissance vocale.

❑ ouvrir l'app FIAT et cliquer sur « passer à LINK & DRIVE »

❑ accepter les termes et les conditions

❑ suivre les instructions de configuration pour configurer les raccourcis

En utilisant la touche de sélection des sources des commandes situées derrière le volant, il est possible de sélectionner la source souhaitée.

Une fois la connexion à Link & Drive via **Bluetooth®** établie, choisir les applications favorites pour profiter des voyages :

❑ la section « NAV » permet d'utiliser une application de navigation comme Waze, Google Maps ou Apple Map pour rendre le voyage encore plus commode

❑ il est possible de passer et de recevoir des appels grâce à la fonction « Call », en accédant facilement à la liste des contacts favoris ou au répertoire, pour une conduite encore plus sûre et sans distraction

❑ la section « Média » permet de sélectionner l'application musicale parmi celles proposées, comme Deezer ou Apple Music

❑ la « Radio » intégrée dans l'application permet d'écouter sa station favorite pour voyager en compagnie

AVERTISSEMENT Si la fonction est présente, certaines informations pourraient être visibles également sur le combiné de bord.

DISPOSITIFS MULTIMÉDIAS : FICHIERS ET FORMATS SUPPORTÉS

Le système est en mesure de lire les fichiers pour la source USB (clé USB ou dispositif Apple connecté via USB) avec les extensions et formats suivants :

❑ .MP3 (32-320 Kbps)
❑ .WAV (8/16 bit, 8-48 kHz)
❑ .WMA (5-320 Kbps) mono et stéréo (pour les versions/marchés qui le prévoient)

❑ .AAC (8-96 KHz) mono et stéréo

Par ailleurs, le système est en mesure de lire, pour toutes les sources, les formats de Playlists suivants :

❑ .M3S

❑ .M3U

❑ .WPL

AVERTISSEMENT Il est conseillé de télécharger uniquement et exclusivement les fichiers musicaux librement accessibles et ayant des extensions compatibles.

La présence sur le support audio externe d'autres formats (par exemple, .exe, .cab, .inf, etc.) pourrait entraîner des problèmes lors de la lecture.



SOURCES AUDIO EXTERNES

Il est possible d'utiliser d'autres dispositifs électroniques sur votre véhicule. Certains de ces dispositifs peuvent toutefois créer des interférences électromagnétiques. Si l'on remarque une baisse de

performances du système, débrancher ces dispositifs.

Source USB

REMARQUE Le système est compatible uniquement avec les dispositifs USB formatés FAT16, FAT32, NTFS, HFS+. Le système ne gère pas les dispositifs d'une capacité supérieure à 256 Go.

Le système ne gère pas les HUB USB connectés au port USB de la voiture. Connecter son dispositif multimédia directement au port USB, à l'aide d'un câble de connexion prévu pour le dispositif si nécessaire.

Source smartphone

Via la connexion **Bluetooth®** du Link & Drive, vous pouvez écouter la musique du smartphone, passer des appels téléphoniques et, en insérant le téléphone dans le support spécifique sur la planche de bord, vous pouvez utiliser les programmes de navigation de manière optimale.

Cette App permet de consulter les informations relatives au véhicule :

□ lorsque le téléphone est connecté via **Bluetooth®** au Link & Drive, vous pouvez voir dans l'App les flux énergétiques en marche, écouter de la musique, la radio sur le Web, gérer les appels téléphoniques et utiliser les

Apps de navigation disponibles sur votre smartphone ;

□ lorsque le téléphone est déconnecté du Link & Drive, vous pouvez voir dans les Apps les données sauvegardées à l'arrêt du moteur : la dernière position, le niveau de charge de la batterie haute tension, la programmation de la charge de la batterie haute tension, les statistiques de voyage et les données d'utilisation du véhicule, les centres du Réseau après-vente Fiat les plus proches ainsi que le dictionnaire des principaux témoins de bord.

REMARQUE Suite à la mise à jour du logiciel du téléphone il est conseillé, pour un fonctionnement adéquat, d'éliminer le téléphone de la liste des dispositifs associés à la radio, de supprimer l'association précédente du système également de la liste des dispositifs **Bluetooth®** sur le téléphone et d'effectuer un nouvel enregistrement.

AVERTISSEMENT En cas de perte de la connexion **Bluetooth®** entre le téléphone portable et le système, consulter le mode d'emploi du téléphone portable.

Commandes Link & Drive

Les commandes d'augmentation/diminution du volume

(A) fig. 267 et ►/◄ se trouvent sur le tunnel central.



267

F0S1197

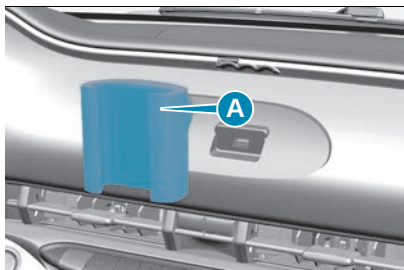
En outre, vous pouvez utiliser les commandes au volant pour gérer les appels téléphoniques, faire avancer les morceaux lus par le Link & Drive, sélectionner les sources audio, appeler l'assistant vocal du smartphone (Google Assistant, Siri, etc.).

Un support (A) fig. 268 pour le smartphone se trouve sur la planche de bord. Il est recommandé de l'utiliser pour interagir de manière sûre avec votre smartphone.



Il est préférable d'utiliser la prise USB située à proximité du support pour recharger et elle ne permet pas la lecture de fichiers multimédia.





268

F0S1210

Lorsque le moteur est éteint, le système Link & Drive reste allumé pendant encore 20 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte côté conducteur. Il est cependant possible d'allumer de nouveau le système, en appuyant sur le bouton ►/■ situé sur le tunnel central.



AVERTISSEMENT

104) Certains dispositifs multimédias de lecture musicale pourraient ne pas être compatibles avec le système Link & Drive. Pour les fonctions de la voiture, utiliser exclusivement des dispositifs (clés USB par exemple) provenant de sources fiables. Des dispositifs provenant de sources inconnues pourraient contenir des logiciels infectés de virus qui, une fois installés sur la voiture, pourraient exposer les systèmes électriques/électroniques de la voiture à des risques.

105) *Commandes vocales du téléphone :* tous les téléphones portables ne sont pas compatibles avec cette fonction. Pour plus d'informations, adressez-vous à votre fournisseur de services de téléphonie mobile ou consultez le guide utilisateur du téléphone portable. Le fabricant fournit la fonction d'interface vocale, mais n'assume aucune responsabilité pour les contenus.

COMMANDES AU VOLANT

Les commandes des fonctions principales du système sont présentes sur le volant pour un contrôle plus simple et pratique.



269

F0S1211



Tableau récapitulatif des commandes au volant

Touche	Interaction
	☐ Acceptation de l'appel téléphonique entrant ☐ Acceptation du second appel entrant et mise en attente de l'appel actif
	☐ Pression prolongée (plus de 2 secondes) : active une session de l'aide vocale du téléphone connecté via Bluetooth® pour donner les commandes vocales ou, durant la session elle-même, l'interrompt. ☐ Pression courte (moins de 2 secondes) : permet de faire une autre demande dans la session vocale courante sans en commencer une nouvelle
	☐ Refus de l'appel téléphonique entrant ☐ Fin de l'appel téléphonique en cours

COMMANDES SITUÉES DERRIÈRE LE VOLANT



270

F0S1350



Touches	Interaction
Touche A (côté gauche du volant)	
Touche supérieure	☐ <i>Appui bref sur la touche</i> : sélection de la chanson suivante ou du morceau suivant. ☐ <i>Pression prolongée sur la touche</i> : avance rapide piste.
Touche centrale	À chaque pression, elle sélectionne les sources USB et Bluetooth® . Uniquement les sources disponibles seront sélectionnées.
Touche inférieure	☐ <i>Appui bref sur la touche</i> : sélection de la chanson précédente ou du morceau précédent. ☐ <i>Pression prolongée sur la touche</i> : retour rapide piste.
Touche B (côté droit du volant)	
	Augmentation du volume
Touche supérieure	☐ <i>Pression courte de la touche</i> : augmentation individuelle du volume ☐ <i>Pression prolongée de la touche</i> : augmentation rapide du volume
Touche centrale	Activation/désactivation de la fonction Mute
	Diminution du volume
Touche inférieure	☐ <i>Pression courte de la touche</i> : diminution individuelle du volume ☐ <i>Pression prolongée de la touche</i> : diminution rapide du volume

CONSEILS ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

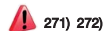
PRÉSENTATION

La voiture est équipée d'un système info-télématique, conçu selon les caractéristiques spécifiques de l'habitacle, dont le design personnalisé est assorti au style du tableau de bord. Le système est installé dans une position ergonomique pour le conducteur et pour le passager ; de plus, la graphique de la façade permet l'identification rapide des commandes, ce qui en facilite l'utilisation.

Pour plus de sécurité contre les vols, le système est doté d'un dispositif de protection qui interdit son utilisation sur toute autre voiture que celle où il a été monté d'origine.

Nous vous conseillons de lire attentivement le mode d'emploi qui figure ci-après, et de le garder en permanence à la portée de la main (par ex. dans la boîte à gants).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Apprendre à utiliser les différentes fonctions du système avant de se mettre au volant.

Lire attentivement les instructions et les modalités d'utilisation du système avant de se mettre au volant.

CONDITIONS DE RÉCEPTION

Les conditions de réception varient constamment pendant la conduite. La réception peut être perturbée par la présence de montagnes, d'édifices ou de ponts, en particulier lorsque l'on est loin de l'émetteur de la station écoutée.

AVERTISSEMENT Pendant la réception d'informations sur la circulation, le volume peut changer par rapport au réglage courant.

REMARQUE La fréquence DAB est utilisable dans les pays dans lesquels il existe la technologie de transmission numérique ; si celle-ci n'est pas présente et la touche DAB est sélectionnée, l'utilisateur ne sera réglé sur aucune fréquence étant donné qu'elle n'est pas disponible.

SOIN ET ENTRETIEN



Respecter les précautions suivantes pour assurer la pleine efficacité fonctionnelle du système :

☐ éviter de heurter l'élément transparent de l'écran avec des

objets pointus ou rigides susceptibles d'endommager la surface ;

☐ nettoyer avec un chiffon humide (en microfibre de préférence). Si nécessaire, il est possible d'utiliser une solution délicate d'eau et de savon neutre, puis sécher avec un chiffon souple et sec. Lors du nettoyage, n'exercer aucune pression sur le verre de l'écran ;

☐ ne pas utiliser d'alcool, d'essences ni leurs dérivés pour nettoyer le transparent de l'écran et veiller à ce que le système **Uconnect™** soit éteint pendant la phase de nettoyage ;

☐ éviter que d'éventuels liquides ne pénètrent à l'intérieur du système : cela pourrait l'endommager de manière irréparable.

AVERTISSEMENTS

En cas d'anomalie, le système ne doit être contrôlé et remis en état que par le Réseau Après-vente Fiat.

Par des températures particulièrement basses, l'écran ne pourrait atteindre la luminosité optimale qu'au bout d'une certaine période de fonctionnement.

Si le système surchauffe (en cas de température extérieure excessive, exposition prolongée aux rayons du soleil, etc.) il pourrait entrer en auto-protection thermique, d'abord en limitant l'amplification (volume au maximum) et ensuite en arrêtant le



fonctionnement jusqu'à ce que la température de la radio ne descende à des niveaux acceptables.

Ne regarder l'écran que lorsque cela est nécessaire et les conditions de sécurité pour le faire sont remplies. Si l'on doit regarder l'écran pendant une durée prolongée, stationner dans un lieu sûr de façon à ne pas être distrait pendant la conduite. Cesser immédiatement d'utiliser le système en cas d'anomalie. Dans le cas contraire, cela pourrait endommager le système lui-même. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente Fiat pour effectuer la réparation.

DISPOSITIFS MULTIMÉDIAS : FICHIERS ET FORMATS AUDIO SUPPORTÉS

Le système est en mesure de lire, pour les sources USB, les fichiers ayant les extensions et formats suivants :

- ❑ .MP3 (32 – 320 Kbps) ;
- ❑ .WAV (Audio PCM, extension du fichier *.wav) (8/16 bit, 8-48 kHz) ;
- ❑ .WMA (5 – 320 Kbps) mono et stéréo, exclusivement sans perte ;
- ❑ .M4B (8 – 96 KHz) mono et stéréo ;
- ❑ .AAC (8 – 96 KHz) mono et stéréo ;
- ❑ .M4A (8 – 96 KHz) mono et stéréo ;
- ❑ .MP4 (8 – 96 KHz) mono et stéréo.

Par ailleurs, le système est en mesure de lire, pour toutes les sources, les formats de Playlists suivants :

- ❑ .M3U
- ❑ .WPL

Le système est en mesure de lire, pour les dispositifs Apple et pour ceux qui supportent les protocoles MTP (Media Transfer Protocol), toutes les extensions et les formats de fichiers et de listes gérés par le dispositif.

REMARQUE Les mots peuvent indifféremment être écrits en majuscule ou en minuscule.

REMARQUE Il est conseillé de télécharger uniquement et exclusivement les fichiers musicaux non protégés et ayant des extensions compatibles. La présence sur le support audio externe d'autres formats (par exemple, .exe, .cab, .inf, etc.) pourrait entraîner des problèmes lors de la lecture.

AVERTISSEMENT Certains dispositifs multimédias de lecture musicale pourraient ne pas être compatibles avec le système **Uconnect™**.

Pour les fonctions de la voiture, utiliser exclusivement des dispositifs (clés USB par exemple) provenant de sources fiables. Des dispositifs provenant

de sources inconnues pourraient contenir des logiciels infectés de virus qui, une fois installés sur la voiture, pourraient exposer les systèmes électriques/électroniques de la voiture à des risques.

REMARQUES SUR LES MARQUES

iPod, iTunes et iPhone sont des marques déposées de Apple Inc. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

L'étiquette « Made for Apple » indique qu'un accessoire a été conçu pour être connecté exclusivement au/aux produit/s Apple mentionné/s sur l'étiquette et qu'il a été certifié par le développeur pour répondre aux normes standard de Apple. Apple ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation de ce dispositif ou de sa conformité aux standard normatifs et de sécurité.

ALERTES

(uniquement versions avec **Uconnect™ 7"**)

Ce produit est concédé sous licence pour le portefeuille de brevets AVC pour l'usage personnel et non commercial d'un consommateur afin de (i) codifier les vidéos conformément à la norme AVC (« AVC vidéo »)

et/ou de (ii) décoder une vidéo AVC codifiée par un consommateur engagé dans une activité personnelle et non commerciale et/ou obtenue d'un fournisseur de vidéo autorisé à fournir des vidéos AVC.

Aucune licence d'aucune sorte n'est accordée pour toute autre utilisation. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de MPEG LA, L.L.C. à l'adresse : <http://www.mpegla.com>

SOURCES AUDIO EXTERNES

Il est possible d'utiliser d'autres dispositifs électroniques (par exemple, PDA, etc.) sur votre véhicule.

Certains de ces dispositifs peuvent toutefois créer des interférences électromagnétiques. Si l'on remarque une baisse de performances du système, débrancher ces dispositifs.

REMARQUE Le système ne gère que des dispositifs USB formatés FAT32 et EX FAT. Le système ne gère pas les dispositifs d'une capacité supérieure à 64 Go.

REMARQUE Le système ne gère pas les HUB USB connectés au port USB de la voiture. Connecter son dispositif multimédia directement au port USB, à l'aide d'un câble de connexion prévu pour le dispositif si nécessaire.

PROTECTION ANTIVOL

Le système est équipé d'une protection antivol basée sur l'échange d'informations avec la centrale électronique (Ordinateur de bord) installée sur la voiture.

Ce système garantit une sécurité maximale et, en cas de vol, ne permet pas son utilisation sur un autre véhicule. En cas de besoin, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

HOMOLOGATIONS MINISTÉRIELLES

Le système installé sur le véhicule est conforme à la directive 2014/53/UE, UA.RED.TR, au décret français SAR du 15/11/2019 et à la certification UKCA (UK Conformity Assessed) en vigueur au Royaume-Uni.

Pour plus d'informations sur les certifications et pour les listes des open sources disponibles pour les composants sur le véhicule, cliquez sur le lien suivant : <http://aftersales.fiat.com/elum/>

RÉCEPTION GPS (Global Positioning System)

(versions avec système de Navigation uniquement)

Le GPS est un système de navigation par satellite qui fournit des informations sur l'heure et sur la position dans le monde entier. Le système GPS

est exclusivement contrôlé par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, seul responsable de sa disponibilité et de sa précision.

Le fonctionnement de ce système de navigation peut être éventuellement influencé par des modifications apportées à la disponibilité et à la précision du GPS ou par des conditions environnementales spéciales.

Quand on démarre la navigation pour la première fois, le système peut prendre quelques minutes pour déterminer la position GPS et afficher la position actuelle sur la carte. Par la suite, la position sera trouvée beaucoup plus rapidement (en général, cela ne prendra que quelques secondes). La présence de grands immeubles ou d'obstacles similaires peut parfois créer des interférences de réception du signal GPS.

SYSTÈME AUDIO

Système audio de base

Le système de « base » comprend :

- ☐ 2 tweeters avant
- ☐ 2 midwoofers portes avant

Système audio Hi-Fi

(suivant version)

Le système audio Hi-Fi comprend 10 haut-parleurs :



- ❑ 1 centerfill sur planche de bord
- ❑ 2 tweeters avant
- ❑ 2 midwoofers portes avant
- ❑ 2 tweeters sur les portes arrière
- ❑ 2 midwoofers portes arrière
- ❑ 1 subwoofer dans le coffre
- ❑ 1 amplificateur à 12 canaux dans le coffre



ATTENTION

271) *Veuillez suivre les consignes de sécurité reprises ci-après : dans le cas contraire, il existe un risque de provoquer des lésions aux personnes ou des dommages au système.*

272) *Un volume sonore trop fort peut constituer un danger. Régler le volume de manière à ce que les bruits environnementaux soient toujours audibles (par exemple, avertisseurs sonores, ambulances, véhicules de police, etc.).*



AVERTISSEMENT

106) *Nettoyer la façade et l'écran exclusivement avec un chiffon doux, propre, sec et antistatique. Certains produits qui nettoient et font briller pourraient abîmer la surface. Ne pas utiliser d'alcools, ni produits similaires pour nettoyer la garniture ou l'écran.*

107) *Ne pas utiliser l'écran comme base pour supports à ventouse ou adhésifs pour navigateurs externes ou encore smartphones et dispositifs apparentés.*



271

F0S2004



TOUCHES GRAPHIQUES SUR L'ÉCRAN (A)

Touche graphique	Fonctions	Modalité
 Home	Affichage de la page-écran principale	Pression de la touche graphique
 Média	Accès au mode Média pour la sélection des sources disponibles, des morceaux des dossiers et interaction avec les réglages audio	Pression de la touche graphique
 Confort	Réglages du climatiseur (flux d'air, température intérieure réglée) et siège chauffant (suivant version)	Pression de la touche graphique
 Téléphone	Accès au mode Téléphone	Pression de la touche graphique
 Véhicule	Accès aux réglages et aux fonctions supplémentaires du véhicule	Pression de la touche graphique
 Navigateur (suivant version)	Lancement du système de navigation	Pression de la touche graphique
 App	Accès à la liste des Apps disponibles	Pression de la touche graphique

Il est possible de personnaliser l'ordre des boutons en maintenant l'icône à déplacer enfoncée et en la faisant glisser dans la position souhaitée.

REMARQUE La personnalisation n'est active que si le véhicule est à l'arrêt. En cas de tentative de personnalisation avec le véhicule qui roule ou en phase de reprise de la marche sans avoir terminé l'opération, un message d'avertissement est affiché à l'écran et l'opération sera terminée.

BARRE D'ÉTAT

	Région	Fonctions	Modalité
B/G	Confort (suivant version)	Affichage et modification des réglages du climatiseur	Pression de la touche graphique
C	App	Accès à la liste des Apps disponibles	Pression de la touche graphique
D	Barre reconfigurable boutons rapides	Accès rapide aux fonctions : Profils, Notifications, Température extérieure, Reconnaissance vocale	Pression de la touche graphique
E	Horaire / personnalisation App	Affichage de l'heure courante / accès à la liste des applications pour la personnalisation de la barre reconfigurable	Pression de la touche graphique
F	Zone messages	Affichage des notifications, piste audio en lecture, station radio réglée, durée de l'appel téléphonique, volume et défilement messages	Pression de la touche graphique



COMMANDES AU VOLANT

Les commandes des fonctions principales du système sont présentes sur le volant pour un contrôle plus simple et pratique.



272

F0S1211

Tableau récapitulatif des commandes au volant

Touche	Interaction
	☐ Acceptation de l'appel téléphonique entrant ☐ Acceptation du second appel entrant et mise en attente de l'appel actif ☐ Affichage, sur l'écran du combiné de bord, de la liste des 10 derniers appels et des numéros de téléphones favoris (uniquement avec recherche des appels active)

Touche	Interaction
	☐ Activation de la reconnaissance vocale ☐ Interruption du message vocal pour donner une autre commande vocale ☐ Interruption de la reconnaissance vocale ☐ Interaction avec Apple CarPlay et Android Auto
	☐ Refus de l'appel téléphonique entrant ☐ Fin de l'appel téléphonique en cours



COMMANDES SITUÉES DERRIÈRE LE VOLANT



273

F0S1350

Touches

Interaction

Touche A (côté gauche du volant)

Touche supérieure

❑ *Appui bref sur la touche* : recherche de la radio suivante ou sélection du morceau suivant

❑ *Appui prolongé sur la touche* : avance rapide piste

Touche centrale

À chaque pression, elle avance parmi les sources AM, FM, DAB, USB et **Bluetooth®**.

Uniquement les sources disponibles seront sélectionnées.

Touches	Interaction
Touche inférieure	☐ <i>Appui bref sur la touche</i> : recherche de la radio précédente ou sélection du morceau précédent ☐ <i>Appui prolongé sur la touche</i> : retour rapide piste
Touche B (côté droit du volant)	
Touche supérieure	Augmentation du volume ☐ <i>Pression courte de la touche</i> : augmentation individuelle du volume ☐ <i>Pression prolongée de la touche</i> : augmentation rapide du volume
Touche centrale	Activation/désactivation de la fonction Muet (la lecture des pistes audio, des stations radio, du streaming via Applis et la sonnerie des appels téléphoniques entrants passent en mode silencieux)
Touche inférieure	Diminution du volume ☐ <i>Pression courte de la touche</i> : diminution individuelle du volume ☐ <i>Pression prolongée de la touche</i> : diminution rapide du volume



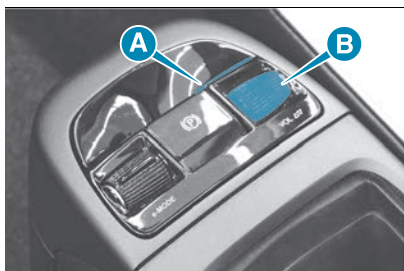
MISE EN FONCTION / EXTINCTION DU SYSTÈME

Appuyer longuement sur la touche (A) fig. 274 pour allumer/éteindre le système.

Appuyer brièvement sur la touche (A) pour activer/désactiver la fonction Muet.

RÉGLAGE DU VOLUME

Tourner la bague (B) fig. 274 en avant pour augmenter le volume ou bien en arrière pour le diminuer.



274

F0S1245

FONCTIONNEMENT DU « TOUCH SCREEN »

Le système utilise la fonction « touch screen » : pour interagir avec les différentes fonctions, appuyer sur les « touches graphiques » affichées sur l'écran.

Pour confirmer un choix, appuyer sur la touche graphique « OK » ou cocher votre choix.

Pour certaines fonctions ou réglages, la confirmation d'un choix est accompagnée d'un son dédié.

Pour revenir à la page-écran précédente, appuyer sur la touche graphique « X » (Effacer) ou, en fonction de la page-écran active, ←

Versions avec **Uconnect™ 7"**

Pour sortir du pop-up, appuyer sur (suivant version) :

- ☐ « X » ou « OK »
- ☐ « X » ou « Oui »
- ☐ « X » ou « Effacer »
- ☐ « X » ou « OK » ou « Effacer » ou attendre la fermeture automatique du pop-up ou appuyer en dehors du pop-up.

Le pop-up ne présente pas les boutons de fermeture si l'on accède à travers la barre latérale.

Pour retourner à la page-écran ou à la position initiale, appuyer sur la touche graphique ↑

À travers la fonction « touch screen », vous pouvez afficher et accéder aux listes disponibles des morceaux de musique, des numéros de téléphone, des réglages, etc.

Pour faire défiler les listes et faire son choix, déplacer le doigt sur l'écran. En maintenant le doigt enfoncé et en

effectuant un mouvement vers le haut, les éléments au bas de la liste seront affichés ; en effectuant un mouvement vers le bas, les éléments en haut de la liste seront affichés.

En revanche, si tout en maintenant le doigt enfoncé sur l'écran on effectue un mouvement vers la droite, les listes de gauche seront affichées ; inversement, en déplaçant le doigt vers la gauche, les éléments situés à droite de l'écran seront affichés.

La même opération peut être effectuée pour se déplacer entre les pages. Par une pression du doigt sur le champ ou sur le bouton choisi, le système effectuera la sélection du champ ou exécutera la fonction associée au bouton.

BOUTONS RAPIDES

Il est possible de régler sur la barre d'état jusqu'à 4 boutons rapides.

Appuyer sur le bouton situé sous l'horloge (E) pour ouvrir le menu déroulant avec la liste des Applications disponibles. Maintenir enfoncée l'App souhaitée la faire glisser sur l'App à remplacer sur la barre d'état.

REMARQUE La personnalisation n'est possible que si le véhicule est à l'arrêt. En cas de tentative de personnalisation avec le véhicule qui roule ou en phase de reprise de la marche sans avoir terminé l'opération, un message

d'avertissement pour le conducteur est affiché à l'écran et l'opération ne sera pas achevée.

PAGE-ÉCRAN PRINCIPALE (« HOME PAGE »)

AFFICHAGES À L'ÉCRAN

Barre d'état supérieure

La barre d'état qui se trouve dans la zone supérieure de l'écran affiche les informations suivantes :

- informations climatisation (côté conducteur - suivant version) (siège et volant chauffants, température côté conducteur) (B) ;
- touche graphique « App »  (C) : permet d'accéder au mode « App » ;
- partie « reconfigurable » avec affichage de 3 icônes graphiques (par exemple, avatar, température extérieure, etc.) (D) ;
- informations GPS, heure et affichage graphique pour le défilement des menus (D) vers le bas ;
- zone d'affichage des messages d'information/avertissement (F) ;
- informations climatisation (côté passager - suivant version) (siège chauffant température côté passager) (G).

Barre d'état latérale

La barre d'état qui se trouve dans la zone latérale gauche de l'écran

(H) affiche les touches graphiques suivantes :

-  Home : retour à la page initiale
-  Média : permet d'accéder au mode « Média »
-  Nav : permet d'accéder au mode « Navigation »
-  Téléphone : permet d'accéder au mode « Téléphone »
-  Confort : permet d'interagir avec le fonctionnement du climatiseur
-  Véhicule : permet d'accéder au mode « Véhicule »

L'ordre d'affichage/position des icônes graphiques peut varier en fonction des déplacements effectués, lorsque l'on appuie et ensuite on relâche le doigt, sur les icônes graphiques correspondantes présentes sur l'écran.

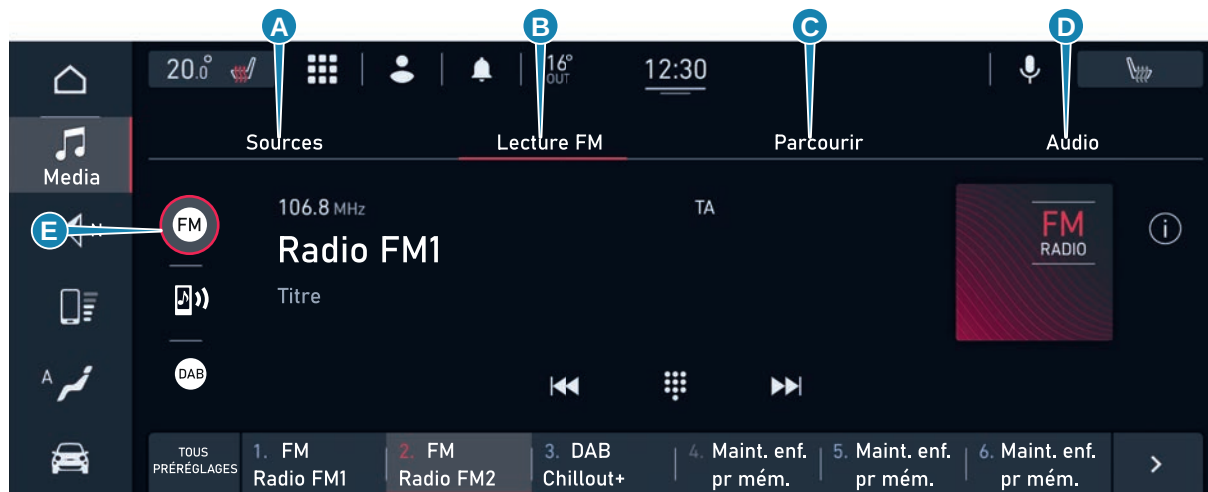
HOME

Appuyer sur la touche graphique « Home »  pour accéder à la page-écran principale. Cette page-écran peut être personnalisée par le conducteur qui peut afficher des pages de résumé des fonctions du système **Uconnect™**, appelées « Widgets », fig. 275.

Les Widgets peuvent être personnalisés et redistribués en appuyant sur le bouton , voir les descriptions au paragraphe dédié).



MODE MÉDIA



276

F0S2001

Appuyer sur la touche graphique « Média » pour écouter et gérer la musique, afficher les listes disponibles, sélectionner les réglages audio favoris et sélectionner la source audio souhaitée parmi celles disponibles : Radio AM, FM, DAB, USB, **Bluetooth®**.

AVERTISSEMENT Sur certaines fréquences de la bande AM, il se peut que la réception soit perturbée par des interférences au niveau du signal transmis au système **Uconnect™**.

AVERTISSEMENT L'utilisation d'applications présentes sur les dispositifs portables pourrait ne pas être compatible avec le système **Uconnect™**.

Les informations suivantes fig. 276 s'affichent à l'écran dès que le mode Média est sélectionné (voir description ci-après).

Partie supérieure : sélection des différentes pages de la fonction « Supports », « Lecture », « Parcourir », « Réglages audio ».

Partie gauche : affichage des trois sources préférées du conducteur. Pour choisir la source, sélectionner

« Toutes les sources », puis choisir celle à afficher. La source lue est mise en évidence en rouge.

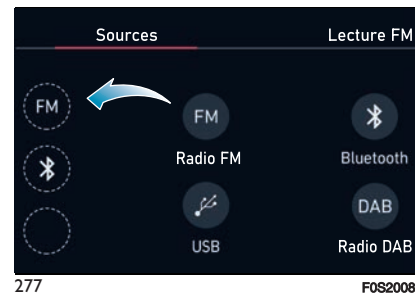
Partie centrale : affichage des informations relatives au morceau en cours et des boutons de contrôle de la lecture :

- « Bluetooth » : pour la source audio **Bluetooth®**, ouvre la liste des dispositifs
 - « Parcourir » par source USB/**Bluetooth®**, permet de chercher des contenus sur le dispositif
 - « Pistes » par source USB/**Bluetooth®**, permet de choisir un morceau à partir de la liste de lecture
 - ◀◀▶▶ : sélection du morceau précédent/suivant ou de la station précédente/suivante
 - 🎲 : lecture aléatoire des pistes contenues dans le dossier ;
 - ⏮ : à la fin de la dernière piste, la lecture redémarre automatiquement à partir de la première piste de la liste de lecture ;
 - || : pause morceau en lecture
 - 📶 : « Réglage radio » : accès à la page de choix des stations radio
- Partie inférieure** : accès rapide aux stations radio mémorisées comme favorites.

MENU « SOURCES »

À partir de cette page-écran, il est possible de sélectionner la source de lecture de la station radio ou des fichiers multimédia souhaités.

Cette page-écran permet de personnaliser la barre des sources préférées (E) fig. 276 en faisant glisser les icônes des sources sur la barre fig. 277.

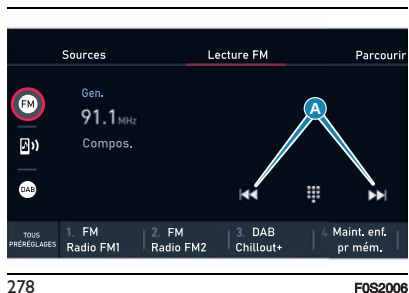


SÉLECTION DE LA PISTE

Cette fonction « Pistes » ouvre une fenêtre contenant la liste des pistes en cours de lecture.

Les touches graphiques ◀◀ et ▶▶ (A) fig. 278 permettent également de parcourir la liste des artistes, des genres musicaux et des albums présents sur le dispositif branché via USB ou **Bluetooth®**, selon les informations enregistrées sur les morceaux.





278

FOS2006

À l'intérieur de chaque liste, la touche graphique « ABC » permet de passer directement à la lettre désirée le long de la liste.

REMARQUE Il se peut que ce bouton soit désactivé sur certains dispositifs Apple.

MENU « PARCOURIR »

Avec l'une des sources radio en lecture, en appuyant sur le bouton « Parcourir », il est possible de chercher une station à l'aide du sous-menu « Toutes les stations » fig. 279, ou bien de sauvegarder ou d'éliminer une station des favorites par le biais du sous-menu « Tous les préréglages » fig. 280.

Dans le sous-menu « Toutes les stations », il est possible d'afficher la liste des stations dans l'ordre alphabétique à l'aide du bouton « ABC » (A) fig. 279 ou de sélectionner

la fonction de recherche station à l'aide de la touche graphique Q.



279

FOS2062



280

FOS2061

À partir du sous-menu « Tous les préréglages » :

- appuyer sur « Maint. enf. pr mém. » pour ajouter parmi les stations favorites la station radio sur laquelle vous êtes réglé
- appuyer sur l'icône (A) fig. 280 pour effacer une station radio mémorisée parmi les favorites

Il est en outre possible de définir le nombre de stations prédéfinies mémorisables en appuyant sur les touches graphiques « + » ou « - », voir (B) fig. 280.

INFORMATIONS SUR LE MORCEAU

Pour afficher les informations sur le morceau lu, appuyez sur le bouton ⓘ à l'écran. Appuyez une deuxième fois sur le bouton pour désactiver cette fonction.

PISTES

Appuyer sur la touche graphique ≡ « Pistes » pour afficher un menu déroulant avec la liste des morceaux de musique.

Le morceau de musique en cours de lecture est indiqué par une flèche et par une ligne au-dessus et en dessous du titre.

MENU « RÉGLAGES AUDIO »

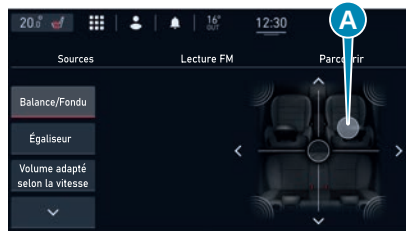
Le menu « Réglages audio » comprend les rubriques suivantes (en fonction de la configuration du véhicule) :

- « Balance & Fader » (réglage de la balance droite/gauche et avant/arrière du son)
- Égaliseur
- Adaptation du volume à la vitesse

- ❑ Son Surround
- ❑ Lecture automatique
- ❑ Allumage radio automatique
- ❑ Radio Off à l'ouverture
- ❑ Réglage du volume

Balance/Fader

Appuyez sur la touche graphique « Balance/Fader » fig. 281 pour équilibrer l'audio entre les haut-parleurs avant (versions avec 4 haut-parleurs) ou entre les haut-parleurs avant et arrière (versions avec 6 haut-parleurs). Faites glisser le curseur (A) fig. 281 ou utilisez les flèches sur l'écran pour régler le point d'émission sonore le plus élevé.



281

FOS2010

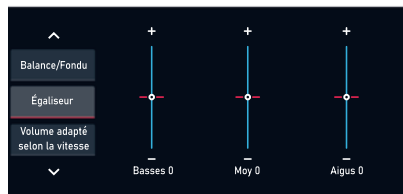
REMARQUE En l'absence de haut-parleurs arrière, il est possible d'effectuer uniquement une balance droite/gauche.

Égaliseur

Appuyez sur la touche graphique « Égaliseur » pour régler les graves, les moyennes fréquences et les aigus, fig. 282.

Utilisez ensuite les boutons graphiques « + » ou « - » ou appuyez et traînez la barre de niveau pour chaque bande de l'égaliseur.

Le niveau est affiché dans la partie inférieure de chaque bande.



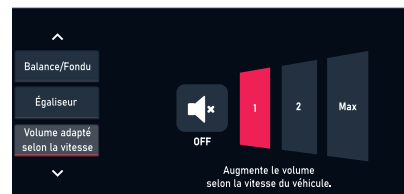
282

FOS2053

Adaptation du volume à la vitesse

Appuyez sur la touche graphique « Adaptation du volume à la vitesse » pour afficher la page-écran de réglage du volume en fonction de la vitesse. Sélectionnez « Off », « 1 », « 2 » ou « 3 » fig. 283 pour régler le volume en fonction de la vitesse. Ceci permet de régler automatiquement le volume de la radio en fonction de la vitesse du véhicule.

Le volume augmente automatiquement lorsque la vitesse augmente, pour compenser les bruits provenant de la route.



283

FOS2054

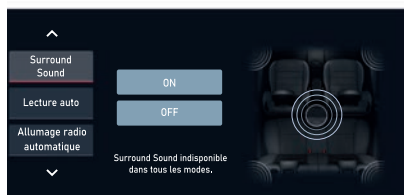
Son Surround

(suivant version)

Appuyez sur la touche graphique « On », fig. 284 pour activer la fonction « Son Surround ». Appuyez sur le bouton graphique « Off » pour désactiver la fonction.

Lorsque la fonction « Son Surround » est activée, l'audio est perceptible de toutes les directions, comme c'est le cas avec les systèmes home-theatre ou au cinéma.





284

F0S2055

Lecture automatique

Appuyez sur la touche graphique « Lecture automatique » fig. 285 pour activer la page-écran concernant la lecture automatique.



285

F0S2056

La fonction « Lecture automatique » commence à lire la musique dès qu'un dispositif multimédia USB est branché au port USB du véhicule (la fonction n'est activée que lorsque le moteur tourne).

Appuyez sur la touche graphique « OFF » pour désactiver la fonction.

Allumage radio automatique

Permet d'activer, de désactiver l'allumage automatique du système **Uconnect™** au démarrage du moteur ou de rappeler la dernière station radio lue, que la fonction radio ait été activée ou pas à l'extinction fig. 286.



286

F0S2057

On : validation de l'allumage automatique du système **Uconnect™** au démarrage du moteur.

Off : désactivation de l'allumage automatique du système **Uconnect™** au démarrage du moteur.

Rappel ét. radio : au démarrage du moteur, le système **Uconnect™** est maintenu dans le même état (allumé/éteint) que celui dans lequel il se trouvait lors du dernier arrêt du moteur.

Radio Off à l'ouverture de la porte

La fonction « Radio Off à l'ouverture de la porte » active/désactive l'extinction automatique du système **Uconnect™** à l'ouverture de la porte côté conducteur ou passager, fig. 287.

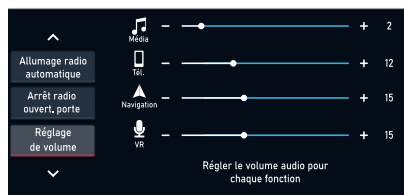


287

F0S2058

Réglage du volume

La fonction permet de régler le volume de la lecture des contenus multimédia (« Média »), des appels téléphoniques (« Téléph. »), des indications du navigateur (« Navigat. ») et des commandes vocales (« RV »). Faire défiler le curseur vers « - » ou « + » pour diminuer ou augmenter le volume, fig. 288.

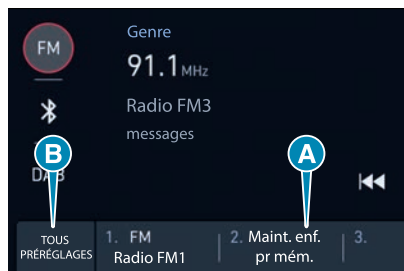


288

F0S2059

STATIONS RADIO FAVORITES

Durant la lecture d'une station radio, il est possible de la mémoriser comme station radio favorite et de la rappeler plus tard (A) fig. 289.



289

F0S2027

Pour mémoriser la station, appuyez sur la touche graphique correspondant à l'une des positions souhaitées et la maintenir enfoncée jusqu'à ce qu'un signal sonore de confirmation soit émis.

Si l'on sélectionne une position déjà occupée par une station radio, la station actuellement en cours de lecture sera mémorisée à la place de la station déjà présente dans la mémoire.

Le nombre de stations radio mémorisables peut être défini par le conducteur par le biais de la fonction « Parcourir » décrite plus haut.

Il est possible de rappeler la liste complète des stations mémorisées à l'aide de la touche graphique « Tous les préréglages » (B) fig. 289.



MODE CONFORT



À partir de cette page-écran fig. 290, il est possible de sélectionner :

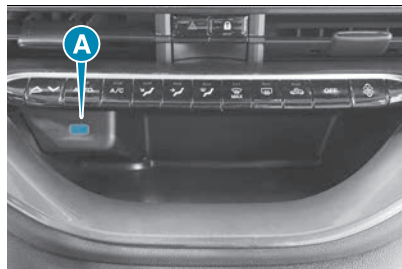
- ❑ les réglages pour la distribution du flux d'air : pare-brise, visage, visage et pieds, pieds, pieds plus pare-brise (A) ;
- ❑ les réglages pour la température intérieure (B)
- ❑ le dégivrage du pare-brise  « Max » ;
- ❑ le dégivrage de la lunette arrière  « Rear »
- ❑ le chauffage des sièges conducteur/passager (C) (suivant version) ;
- ❑ l'activation du climatiseur avec refroidissement maximum (Max A/C) ;
- ❑ l'activation du climatiseur (A/C) ;
- ❑ l'extinction du climatiseur « Off » (pour climatiseur automatique seulement) ;
- ❑ le niveau de ventilation (D) ;
- ❑ l'activation de la climatisation automatique « Auto » (pour climatiseur automatique seulement) ;
- ❑ la fonction « recyclage de l'air de l'habitacle » (E).

SUPPORT USB

À l'intérieur de la voiture, deux prises USB sont présentes : la première située sur la planche de bord pour le transfert des données vers le système **Uconnect™** et pour la recharge des dispositifs externes (A) fig. 291 ; la

seconde à l'intérieur de la console centrale pour recharger uniquement les dispositifs externes (B) fig. 292).

En connectant un dispositif USB dans la prise située sur la planche de bord avec le système allumé, il commence à lire les morceaux disponibles si la fonction « Lecture automatique » est sur « ON » dans le menu « Audio ». Si la fonction « Lecture automatique » est réglée sur OFF et si un smartphone a été branché, seule la recharge du dispositif sera activée.



291

F0S1137

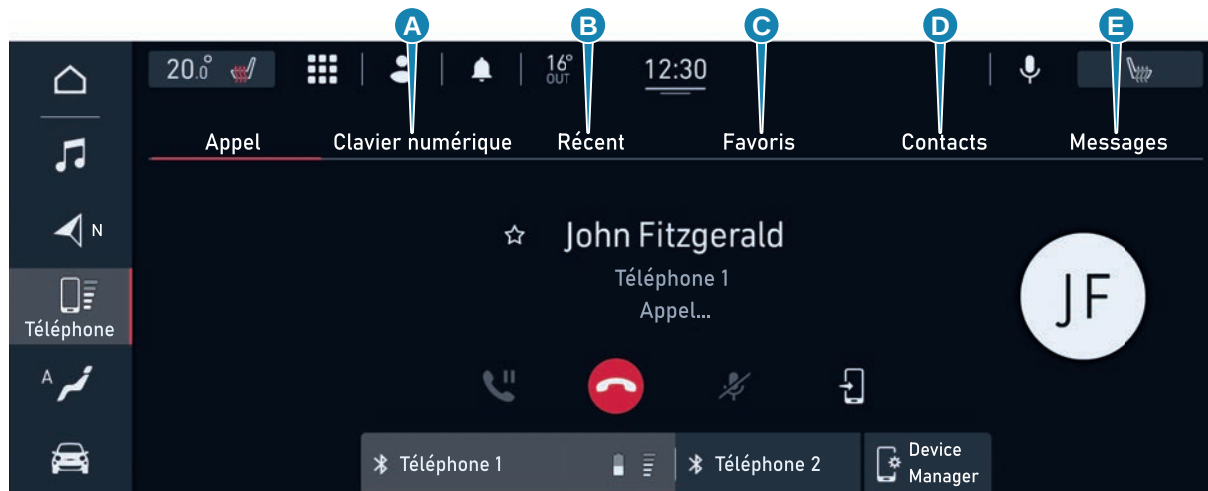


292

F0S1329



MODE TÉLÉPHONE



Pour activer le mode Téléphone, appuyer sur la touche graphique « Téléphone » sur l'écran.

Pour consulter la liste des téléphones portables et des fonctionnalités supportées, contacter le service Clients au numéro figurant sur le carnet de garantie ou bien consulter le site www.UCONNECTPHONE.com

En sélectionnant à l'écran la page souhaitée à l'aide de la barre située en haut, il est possible de :

☐ appuyer sur la touche graphique « Pavé numérique » (A) pour accéder au pavé graphique présent sur l'écran, à partir duquel il est possible de composer le numéro de téléphone

REMARQUE Le clavier n'est actif que si le véhicule est à l'arrêt. En cas d'accès au pavé numérique avec le véhicule qui roule ou en phase de reprise de la marche sans avoir terminé la procédure, un message d'avertissement dédié est affiché à l'écran du système **Uconnect™** et l'opération sera terminée.

☐ appuyer sur la touche graphique « Appel récent » (B) fig. 293 pour afficher et appeler des contacts du journal des appels récents

☐ appuyer sur la touche graphique « Favoris » (C) fig. 293 pour afficher et

appeler des contacts de la liste des favoris

☐ appuyez sur la touche graphique « Répertoire » (D) fig. 293 pour afficher et appeler des contacts présents sur le répertoire du téléphone portable

☐ appuyer sur la touche graphique « Textos » (E) fig. 293 pour afficher les messages textos reçus

☐ afficher les dispositifs connectés
L'audio du téléphone portable est transmis par le circuit audio de la voiture : le système désactive automatiquement l'audio du système **Uconnect™** quand on utilise la fonction Téléphone.

Enregistrement du téléphone portable

AVERTISSEMENT Effectuez cette opération seulement si la voiture est à l'arrêt et si toutes les conditions de sécurité sont réunies ; la fonction se désactive si la voiture est en marche.

Pour enregistrer un téléphone portable, voir la procédure indiquée au paragraphe « Enregistrement d'un dispositif audio Bluetooth » au chapitre « Mode Bluetooth ».

EFFECTUER UN APPEL

Les opérations décrites ci-après ne sont accessibles que si elles sont supportées par le téléphone portable utilisé.

Se référer à la notice du téléphone portable pour prendre connaissance de toutes les fonctions disponibles.

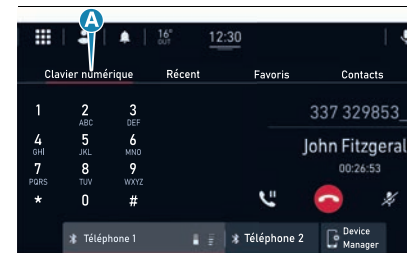
Il est possible d'effectuer un appel en sélectionnant l'une des rubriques suivantes :

☐ « Clavier » (A) fig. 294

☐ « Récent » (A) fig. 295

☐ « Favoris » (A) fig. 296

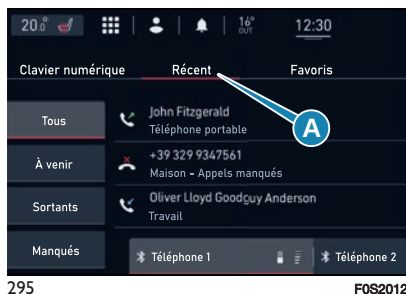
☐ « Contacts »



294

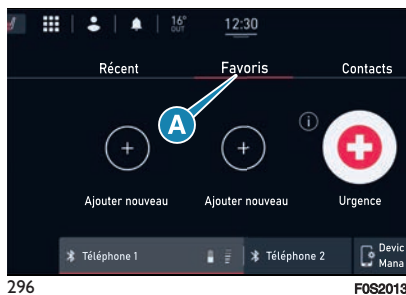
FOS2005





295

FOS2012



296

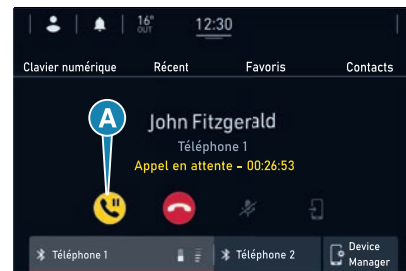
FOS2013

Lors d'un appel, il est possible d'ajouter le numéro ou le contact (s'il est déjà présent dans le répertoire) à la liste des favoris en appuyant sur l'une des 5 touches graphiques « Vide » situées en haut de l'écran.

Les favoris peuvent également être gérés à travers les options de contact dans le répertoire.

Mise en attente/reprise d'un appel en attente

Lors d'un appel actif, appuyez sur la touche graphique « Attente » (A) fig. 297 sur la page-écran principale concernant le mode Téléphone.



297

FOS2014

Passer un deuxième appel avec un appel en cours

Il est possible de mettre un appel en attente en appuyant sur la touche graphique « Pause » sur la page-écran principale concernant le mode Téléphone, puis de composer un numéro en utilisant le clavier graphique ou d'en sélectionner un parmi les appels récents, les textos reçus ou du répertoire.

Pour retourner au premier appel, consultez le paragraphe « Passage entre appels téléphoniques ». Pour fusionner deux appels, consultez le paragraphe « Fusion de deux appels téléphoniques ».

Passage entre appels téléphoniques

Si deux appels sont en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur le bouton « Changer » sur la page-écran principale concernant le mode Téléphone.

Il n'est possible de mettre en attente qu'un seul appel à la fois.

Il est aussi possible d'appuyer sur la touche des commandes au volant pour passer d'un appel actif à un appel en attente.

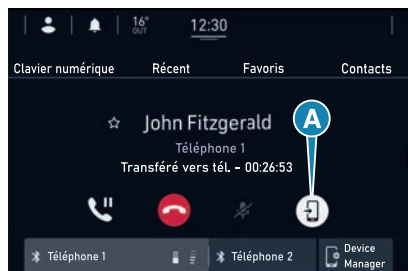
Fusion de deux appels téléphoniques

Si deux appels sont en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur la touche graphique « Fusionner appels » sur la page-écran principale concernant le mode Téléphone pour unir tous les appels en une conférence téléphonique.

Transfert d'appel

Il est possible de transférer les appels en cours du téléphone portable vers le système et vice versa sans terminer l'appel.

Pour effectuer le transfert d'appel, appuyez sur la touche graphique (A) fig. 298.



298

F0S2015

TEXTOS

Il est possible d'accéder à la liste des textos reçus par le téléphone portable en accédant à la page « Messages » (la liste affiche un maximum de 60 textos reçus).

FONCTION « NE PAS DÉRANGER »

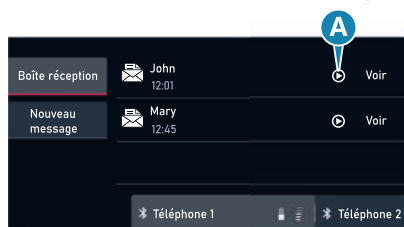
Si le téléphone est connecté, en appuyant sur la touche graphique « Ne pas déranger », aucun appel ou texto entrant ne sera signalé. Il est possible de répondre avec un message par défaut ou personnalisable par le biais des réglages.

Pour utiliser cette fonction, le téléphone portable doit supporter l'échange de textos via **Bluetooth®**.

Si la fonction n'est pas supportée par le téléphone, la touche correspondante « TEXTO » est désactivée (grisée).

En sélectionnant le sous-menu « TEXTO » (E) fig. 293, les messages entrants fig. 299 sont affichés ; ils peuvent être ouverts et affichés sur l'écran en appuyant sur la touche graphique (A).

À partir de la fenêtre des détails du message, il est possible de sélectionner l'une des actions suivantes :



299

F0S2080

- ☐ « Lire » : lecture vocale du message
- ☐ « Répond. » : la fonction de saisie et d'envoi d'un message de réponse est ouverte
- ☐ « Transférer » : fonction de transfert du message à un destinataire
- ☐ « Appel » : lance l'appel à l'expéditeur du message.
- ☐ « Entrant » : retour à la page-écran des messages entrants.

Cette page-écran permet d'envoyer un texto à l'aide de la fonction « Nouveau texto » fig. 299.

REMARQUE Pour que la fonction de lecture vocale de textos soit disponible sur certains téléphones portables, il faut activer l'option alerte de textos sur le téléphone ; on trouve généralement cette option dans le menu de connexions **Bluetooth®** pour le dispositif enregistré comme **Uconnect™**.

Après avoir activé cette fonction sur le téléphone, il faut déconnecter et reconnecter le téléphone via le système **Uconnect™** pour sauvegarder l'activation.

AVERTISSEMENT Certains téléphones portables, en s'interfaçant avec le système **Uconnect™**, pourraient ne pas tenir compte du réglage concernant la confirmation de réception de textos configuré sur le téléphone. Dans le cas d'envoi d'un texto via le système **Uconnect™**, le conducteur pourrait se voir appliquer, sans aucun préavis, un coût supplémentaire lié à la demande de confirmation de réception de textos envoyée par le téléphone. Pour tout problème lié aux informations susmentionnées, contacter son propre opérateur téléphonique.



FONCTION « NE PAS DÉRANGER »

Si le téléphone est connecté, en appuyant sur la touche graphique « Ne pas déranger », aucun appel ou texto entrant ne sera signalé. Il est possible de répondre avec un message par défaut ou personnalisable par le biais des réglages.

OPTIONS TEXTOS

La mémoire du système contient des textos prédéfinis, qui peuvent être envoyés pour répondre à un message reçu ou comme nouveau message.

La liste suivante des messages disponibles est fournie à titre indicatif :

- ☐ Oui
 - ☐ Non
 - ☐ D'accord
 - ☐ Maintenant je ne peux pas parler
 - ☐ Téléphone-moi
 - ☐ Merci
 - ☐ Je ne trouve pas la route
 - ☐ Je suis en route
 - ☐ Il y a de la circulation
 - ☐ Tu y es ?
 - ☐ Où es-tu ?
 - ☐ Je ne peux pas parler pour l'instant
 - ☐ J'aurai 5 (ou 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60) (*) minutes de retard
- (*) N'utiliser que la numérotation citée sinon le système ne comprendra pas le message. À la réception d'un SMS, le

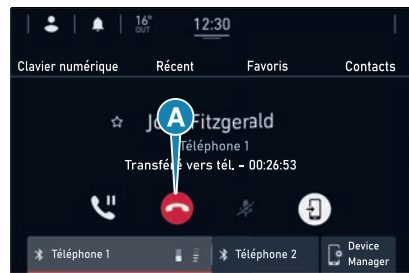
système permet aussi de transmettre le message en question.

REMARQUE Pour les détails sur les modalités d'envoi d'un texto à l'aide des commandes vocales, consulter le paragraphe spécifique.

TERMINER UN APPEL

Pour terminer l'appel en cours, appuyez sur la touche graphique (A) fig. 300 à l'écran ou sur la touche identique des commandes au volant. Seul l'appel en cours est terminé et l'éventuel appel en attente devient le nouvel appel en cours.

En fonction du type de téléphone portable, si l'appel en cours est terminé par la personne qui vous a appelé, l'éventuel appel en attente ne s'activera peut-être pas automatiquement.

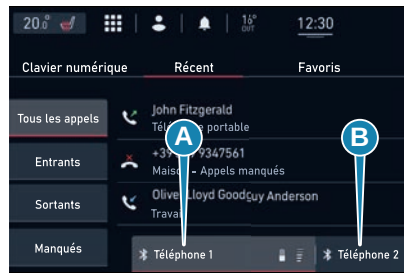


300

FOS2016

RÉGLAGES DU TÉLÉPHONE

Pour accéder aux réglages du téléphone, il est possible d'appuyer sur la touche graphique du dispositif branché (A) ou (B) fig. 301 depuis n'importe quelle page-écran du mode où la touche est présente.



301

FOS2028

Sélectionnez ensuite « Gestionnaire de dispositifs », puis « Réglages ».

À l'aide de cette fonction, il est possible d'interagir avec certains réglages présents sur le véhicule que nous indiquons ci-après à titre d'exemple.

Les réglages présents en gris ne sont pas sélectionnables.

- ☐ Régler par défaut
- ☐ Activer les SMS
- ☐ Connexion automatique comme second téléphone
- ☐ Supprimer les données du répertoire

- ☐ Activer audio **Bluetooth®**
- ☐ Activer projection
- ☐ Mode Charge uniquement
- ☐ Ne pas déranger
- ☐ Déconnecter dispositif
- ☐ Supprimer dispositif

Le réglage « Ne pas déranger » prévoit un sous-menu où il est possible de personnaliser la réponse automatique en cas d'appel ou de message entrant ou bien dans les deux cas.

MODE Bluetooth®

Le mode est activé en enregistrant sur le système **Uconnect™** un dispositif **Bluetooth®** contenant des morceaux de musique.

ENREGISTREMENT D'UN DISPOSITIF AUDIO BLUETOOTH®

L'enregistrement d'un dispositif **Bluetooth®** (par exemple, un smartphone) est effectué via la page-écran « Dispositifs » de la page « Téléphone » (A) fig. 302.



Pour enregistrer un dispositif, procéder de la façon suivante :

- ☐ activer la fonction **Bluetooth®** sur le dispositif
- ☐ accéder à la page-écran « Dispositifs »
- ☐ appuyer sur le bouton « Ajouter dispositif »
- ☐ une fenêtre de pop-up affiche le PIN provisoire à saisir sur le dispositif ; chercher **Uconnect™** sur le dispositif audio **Bluetooth®** ;
- ☐ quand le dispositif audio le demande, saisir le code PIN affiché à l'écran du système ou confirmer sur le dispositif le PIN affiché
- ☐ quand la procédure d'enregistrement est terminée avec succès, une page apparaît à l'écran. En répondant « Oui » à la question, le dispositif audio **Bluetooth®** sera enregistré comme favori (le dispositif aura la priorité sur les autres dispositifs qui seront enregistrés

par la suite). Si on répond « Non », la priorité sera déterminée en fonction de l'ordre de connexion. Le dernier dispositif connecté aura la plus grande priorité

Si aucun dispositif n'a été enregistré, il est possible d'accéder à la « Dispositifs » directement depuis la fonction « Téléphone ».

REMARQUE Le nombre maximum de dispositifs enregistrables est 20. En cas de tentative d'enregistrement d'un vingt-et-unième dispositif, une page-écran de pop-up indiquera que l'opération est impossible. Éliminer un dispositif enregistré pour permettre d'en associer un nouveau.

FONCTIONNALITÉ « DOUBLE TÉLÉPHONE »

Le système **Uconnect™** permet la connexion **Bluetooth®** simultanée de deux téléphones. La lecture de contenus multimédia via **Bluetooth®** n'est possible que pour l'un des deux dispositifs connectés.

Pour activer cette fonctionnalité, sélectionner « Deux téléphones actifs » dans la page-écran « Gestionnaire de dispositifs ».

REMARQUE En utilisant le téléphone en mode CarPlay ou Android Auto, la fonctionnalité « double téléphone » n'est pas disponible.



REMARQUE Après avoir modifié le nom du dispositif dans les réglages **Bluetooth®** du téléphone (suivant version), en cas de connexion de ce dispositif via USB après la connexion **Bluetooth®**, il est possible que le morceau écouté change. Suite à la mise à jour du logiciel du téléphone il est conseillé, pour un fonctionnement adéquat, d'éliminer le téléphone de la liste des dispositifs associés à la radio, de supprimer l'association précédente du système également de la liste des dispositifs **Bluetooth®** sur le téléphone et d'effectuer un nouvel enregistrement.

AVERTISSEMENT En cas de perte de la connexion **Bluetooth®** entre le téléphone portable et le système, consulter le mode d'emploi du téléphone portable.

MODE « NE PAS DÉRANGER »

Pour activer le mode « Ne pas déranger » sur un téléphone connecté, de manière à exclure les appels et les messages entrants, sélectionner la fonction « Ne pas déranger » dans la page-écran « Gestionnaire de dispositifs ».

Apple CarPlay ET Android Auto

(si l'option est prévue)

Apple CarPlay et Android Auto sont des applications qui permettent d'utiliser votre smartphone en voiture en sécurité et de façon intuitive. Pour les activer, brancher un smartphone compatible sur le port USB présent sur le véhicule ou en mode sans fil : les contenus du téléphone seront automatiquement affichés à l'écran du système **Uconnect™**.

Pour vérifier la compatibilité de votre smartphone, consulter les indications sur les sites : https://www.android.com/intl/it_it/auto/ et <http://www.apple.com/it/ios/carplay/>. Si le smartphone est branché correctement au véhicule via le port USB ou en mode sans fil, le menu principal affichera l'icône de l'application Apple CarPlay ou Android Auto à la place de la touche graphique .

CONFIGURATION DE L'Appli Apple CarPlay

Apple CarPlay est compatible avec l'iPhone 5 ou les modèles plus récents, avec le système d'exploitation iOS 7.1 ou les versions ultérieures.

Avant l'utilisation d'Apple CarPlay, activer Siri depuis « Réglages »

> « Généraux » > « Siri » sur le smartphone.

CONFIGURATION DE L'Appli Android Auto

Avant l'utilisation, effectuer le téléchargement de l'application Android Auto depuis Google Play Store sur votre smartphone.

L'application est compatible avec Android 5.0 (Lollipop) ou avec les versions ultérieures. À partir de la version 10 d'Android, l'app Android Auto est intégrée dans le système opérationnel du smartphone et il n'est pas nécessaire d'effectuer le téléchargement.

À la première connexion, il faudra effectuer la procédure de réglage présentée sur le smartphone. Cette procédure ne peut être effectuée que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

L'application Android Auto, une fois connectée via le port USB, lance en parallèle une connexion **Bluetooth®**.

MODE SANS FIL

Il est possible d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto en mode sans fil, sans devoir brancher le smartphone au port USB.

Pour configurer ce mode, suivre la procédure pour l'enregistrement d'un dispositif **Bluetooth®**. Si cette procédure est complétée correctement

et le dispositif connecté supporte le mode sans fil, confirmer le lancement sur le message correspondant affiché sur l'écran du smartphone et sur l'écran du système **Uconnect™**. Aux connexions suivantes, le mode sans fil sera disponible en automatique.

En cas d'élimination de la connexion **Bluetooth®**, il faudra répéter la procédure d'association à l'aide du menu « Gestionnaire de dispositifs ».

INTERACTION

Après la procédure de configuration, lorsque votre smartphone sera connecté au port USB de la voiture, l'application sera lancée automatiquement sur le système **Uconnect™**.

❑ *Apple CarPlay* : pour interagir avec Apple CarPlay, appuyer sur la commande au volant  (appuyer brièvement sur la touche) ou bien sur la touche graphique « Home » sur l'écran de l'Apple CarPlay

❑ *Android Auto* : pour interagir avec Android Auto, appuyer sur la commande au volant  (appuyer brièvement sur la touche) ou bien sur la touche graphique « Micro » sur l'écran de l'Android Auto (suivant version).

COMMANDES VOCALES

Les commandes vocales sont disponibles à travers l'assistant vocal du téléphone ou Apple CarPlay ou Android Auto.

NAVIGATION

Si le mode « Nav » du système est déjà activé, en connectant un dispositif au véhicule lorsqu'une session de navigation est lancée, le mode de navigation du système est interrompu pour continuer la session de navigation du dispositif.

Il est possible de modifier la sélection à tout moment en accédant au système de navigation que l'on souhaite utiliser et en programmant une nouvelle destination.

QUITTER LES Applis Android Auto et Apple CarPlay

Pour terminer la session Apple CarPlay ou Android Auto, débrancher physiquement le smartphone du port USB du véhicule ou à l'aide du menu « Gestionnaire de dispositifs ».

MODE VÉHICULE

En appuyant sur la touche graphique « Véhicule » , vous pourrez accéder aux pages :

❑ « Véhicule électrique »

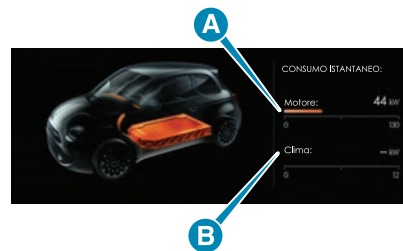
- ❑ « Contrôles »
- ❑ « Régl. système »

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La page « Véhicule électrique » met à disposition les sous-menus suivants :

- ❑ Flux de puissance
- ❑ Historique
- ❑ Programmation
- ❑ État de recharge

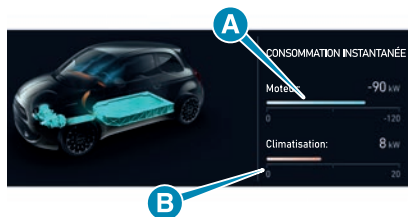
Le Flux de puissance, fig. 303, affiche graphiquement le flux de puissance utilisé entre la batterie, le moteur électrique (A) fig. 304 et le climatiseur (B) dans les modes de marche choisie (« Normal », « Range » ou « Sherpa »).



303

F0S0812





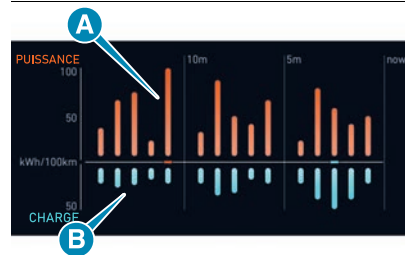
304

FOS2018

La phase de récupération d'énergie en relâchement (eCoasting) ou freinage (eBraking) est indiquée par un flux en vert allant du moteur électrique à la batterie haute tension et une valeur de consommation (A) négative.

L'utilisation de l'énergie de la batterie haute tension par le climatiseur est indiquée par un flux orange vers les déflecteurs d'aération de l'habitacle et par une valeur (B) supérieure à 0 kWh.

L'**Historique**, fig. 305, affiche les flux de puissance utilisés jusqu'à 15 minutes avant ou dans les 7 jours précédents.



305

FOS2019

La consommation d'énergie est indiquée par des barres verticales oranges (A) fig. 305 tandis que la récupération d'énergie en relâchement ou en freinage est indiquée par des barres verticales vertes (B).

La **Programmation**, fig. 306, permet de programmer la recharge de la batterie haute tension ou du climatiseur quand le véhicule est garé.

Planification 1 - Vide							
jours	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
Planification 2 - Charge: 11:00 PM - 5:00 AM							
jours	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
Planification 3 - Climatisation: 3:00 PM							
jours	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
PROCHAINE PLANIFICATION	Charge: Lorsque branché Climatisation: Aucune planification						

306

FOS2020

La page-écran affiche un résumé des recharges et des climatisations

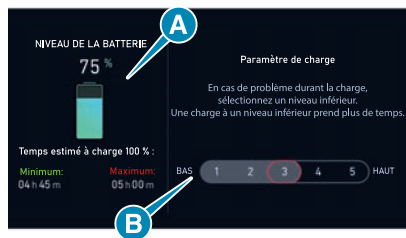
programmées, avec les horaires et les jours d'activation.

Pour définir une nouvelle recharge ou une climatisation programmée, sélectionner « Nouvelle programmation ».

Pour la programmation de la recharge de la batterie, sélectionner « Intervalles de fonctionnement » pour régler le jour et l'heure de début et de fin de recharge.

Dans la programmation du climatiseur, avec le dispositif de démarrage sur STOP, une page-écran de pop-up demandera au conducteur s'il souhaite recharger ou pas la batterie haute tension malgré la programmation réglée. À partir de cette page-écran, régler le jour et l'heure souhaités de début de climatisation.

L'**État de recharge**, fig. 307, affiche le niveau courant de la batterie et fournit une estimation du temps de recharge maximum et minimum (en fonction de la puissance fournie par la station de recharge (A) fig. 307). Pour la recharge domestique, il est en outre possible de régler 5 niveaux différents de puissance absorbée, en fonction de vos exigences (B) fig. 307.



307

F0S2044

Pour régler le niveau de puissance, sélectionner sur cette page-écran l'une des 5 valeurs, de la valeur « 1 » (courant plus bas) à la valeur « 5 » (courant maximum). Le temps estimé affiché sur la page-écran sera mis à jour en conséquence.

CONTRÔLES

À travers le menu « Contrôles », il est possible d'effectuer les réglages suivants (pour les versions/marchés qui le prévoient) :

- ☐ « Réglages écran OFF »
- ☐ « Rétroviseur intérieur électrochromatique » (suivant version)
- ☐ « Caméra de recul » (suivant version)

RÉGLAGES DU SYSTÈME

Le menu « Régl. système » est disponible avec le dispositif de démarrage sur la position STOP ou START.

Vous pouvez accéder aux réglages de deux façons : en appuyant sur la touche « Réglages » sur la barre d'état ou bien à partir de la page principale de la fonction que vous en êtes en train d'afficher, en bas à droite.

REMARQUE L'affichage des options du menu varie selon les versions.

À titre indicatif, le menu se compose des rubriques suivantes :

- ☐ Profil personnel
- ☐ Langue
- ☐ Écran
- ☐ Audio
- ☐ Unités de mesure
- ☐ Sécurité et aide à la conduite
- ☐ Horloge et date
- ☐ Téléphone/**Bluetooth®**
- ☐ Caméra
- ☐ Feux
- ☐ Freins
- ☐ Portes & Verrouillage
- ☐ Options arrêt moteur
- ☐ Réglage radio
- ☐ Rétablissement
- ☐ Notifications
- ☐ Géolocalisation

- ☐ Mise à jour du logiciel
- ☐ Informations de système

Écran

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

- ☐ « Langue » : permet de sélectionner la langue du système
- ☐ « Mode d'affichage » : permet de sélectionner « Auto » ou « Manuel »
- ☐ « Luminosité affichage phares allumés » : permet d'effectuer le réglage de la luminosité de l'écran quand les phares sont allumés
- ☐ « Luminosité affichage phares éteints » : permet d'effectuer le réglage de la luminosité de l'écran quand les phares sont éteints
- ☐ « Définir un thème » : permet de sélectionner « Clair » ou « Foncé » ou « Auto »
- ☐ « Unités » : permet de sélectionner les unités de mesure dans lesquelles sont affichées les grandeurs relatives à la distance, la température, la consommation, la pression de gonflage des pneumatiques sur l'écran du combiné de bord. Les options possibles sont « UK », « Métrique », « Personnalisé »
- ☐ « Bip écran tactile » : permet de sélectionner le niveau du volume relatif à l'activation des boutons présents sur la planche de bord et sur le volant



- ❑ « Montrer étiquettes sur la barre des catégories principales » : permet d'afficher, sur la barre graphique présente sur l'écran, les étiquettes des catégories principales
- ❑ « Taille texte syst. » : permet de modifier les dimensions des textes que le système affiche. Les réglages possibles sont « Par défaut », « Grand », « Plus haut »
- ❑ « Navigation tour à tour affichée sur tab. de bord » (suivant version) : permet d'activer/désactiver, sur l'écran du combiné de bord, l'affichage des informations fournies par le navigateur
- ❑ « Format de l'heure » : permet de sélectionner le format d'affichage de l'heure (il est possible de choisir entre le format « 24HRS » ou « 12HRS »)
- ❑ « Options vocales » : permet de sélectionner la langue dans laquelle sont données les indications par le système **Uconnect™** en choisissant entre l'option « Femme » ou « Homme »
- ❑ « Pop-up téléphone affichés sur tableau de bord » : permet d'activer/désactiver, sur l'écran du combiné de bord, la répétition des pages-écrans relatives à la fonction du téléphone portable
- ❑ « Options du tableau de bord » : permet de sélectionner le contenu à afficher dans chacune des trois zones personnalisables sur

l'écran du combiné de bord (« Heure », « Date », « Température extérieure », « RTE » (informations radio), « Vide »)

Mon profil

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

- ❑ « Langue » : permet de sélectionner la langue du système
- ❑ « Mode d'affichage » : permet de sélectionner « Auto » ou « Manuel »
- ❑ « Luminosité affichage phares allumés » : permet d'effectuer le réglage de la luminosité de l'écran quand les phares sont allumés
- ❑ « Luminosité affichage phares éteints » : permet d'effectuer le réglage de la luminosité de l'écran quand les phares sont éteints
- ❑ « Unités » : permet de sélectionner les unités de mesure dans lesquelles sont affichées les grandeurs relatives à la distance, la température, la consommation, la pression de gonflage des pneumatiques sur l'écran du combiné de bord. Les options possibles sont « UK », « Métrique », « Personnalisé »
- ❑ « Bip écran tactile » : permet d'activer/désactiver le volume relatif à l'activation des boutons présents sur la planche de bord et sur le volant
- ❑ « Montrer étiquettes sur la barre des catégories principales » : permet d'afficher, sur la barre graphique

présente sur l'écran du système Uconnect, les étiquettes des catégories principales

- ❑ « Navigation tour à tour affichée sur tab. de bord » (suivant version) : permet d'activer/désactiver, sur l'écran du combiné de bord, les informations fournies par le navigateur
- ❑ « Format de l'heure » : permet de sélectionner le format d'affichage de l'heure (il est possible de choisir entre le format « 24HRS » ou « 12HRS »)
- ❑ « Options vocales » : permet de sélectionner la langue dans laquelle sont données les indications par le système **Uconnect™** en choisissant entre l'option « Femme » ou « Homme »
- ❑ « Wake Up Word (Off) » : permet de régler le mot-clé pour accéder au système **Uconnect™**
- ❑ « Voice Barge-in » : permet d'interrompre un message vocal avant sa conclusion
- ❑ « Affichage liste des commandes » : permet d'activer/désactiver la liste des suggestions relatives aux commandes possibles pendant une session vocale
- ❑ « Retard d'arrêt radio » : permet de sélectionner le temps de fonctionnement du système **Uconnect™** après l'arrêt du moteur :
 - « 0 min. » : le système **Uconnect™** s'éteindra au moment où le moteur sera coupé

● « 20 min. » : le système

Uconnect™ restera allumé 20 minutes après l'arrêt du moteur

□ « Retard arrêt alim. » : permet de régler le temps d'interruption de la source d'alimentation après l'arrêt du moteur

□ « Arrêt radio ouverture de porte » : permet d'activer/désactiver l'extinction du système **Uconnect™** à l'ouverture de la porte côté conducteur ou passager, ou à la fin du délai d'extinction

□ « Pop-ups favoris du tiroir des applis » : permet d'activer/désactiver sur l'écran le pop-up enregistré dans les favoris

□ « Pop-up non favoris du tiroir des applis » : permet d'activer/désactiver sur l'écran le pop-up enregistré dans les non favoris

□ « Pop-ups Nouveau SMS » : permet d'activer/désactiver la notifications des nouveaux textos (SMS) reçus

□ « Message Appels manqués » : permet d'activer/désactiver l'affichage des appels manqués

□ « Pop-ups Navigation » : permet d'activer/désactiver, sur l'écran du combiné de bord, l'affichage des informations fournies par le navigateur

□ « Annonce trafic » : permet d'activer/désactiver la syntonisation automatique sur les annonces

concernant la circulation (fonction « TA »)

□ « Annonces DAB » (suivant version) : permet d'activer/désactiver l'affichage de la syntonisation automatique sur les annonces DAB

□ « Catégories annonces DAB » (suivant version) : sélection des catégories d'annonces préférées parmi celles disponibles. En choisissant cette option, vous accédez à une série d'options sélectionnables

□ « Fréquence Alternative » : permet d'activer/désactiver la syntonisation automatique sur le signal le plus fort de la station sélectionnée (fonction « AF »)

□ « Régional » : permet d'activer/désactiver la syntonisation automatique sur une station qui transmet des informations régionales (fonction « REG »)

□ « Réglages de navigation » : permet d'afficher les mêmes menus de navigation

□ « Réglages audio » : permet de régler les paramètres relatifs au son (basses, aigus, etc.)

□ « Réinitialiser App Drawer à l'ordre par défaut » : permet de réinitialiser (rétablir) les Applis réglées au préalable et de réinitialiser celles d'usine

□ « Restauration paramètres par défaut » : permet de supprimer les paramètres précédemment modifiés

dans le menu et de rétablir les réglages d'usine

□ « Plus opt. de profil » : permet de régler le profil (sur la photo, enlever le compte fabricant et le remplacer par un autre au choix)

Sécurité et aide à la conduite

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants (suivant version) :

□ « Automatic Emergency Braking » : permet de sélectionner le mode d'intervention et la sensibilité d'intervention du système Automatic Emergency Braking. Les options disponibles, pour la rubrique « Automatic Emergency Braking » sont les suivantes :

● « Pedestrian Emergency Braking ». Les options possibles sont les suivantes : « Off », « Alarme + Freinage actif »

● « Sensibilité Forward Collision ». Les options possibles sont les suivantes : « Près », « Moyen », « Loin »

□ « Active Lane Management » (suivant version) : permet de procéder aux réglages relatifs au système « Active Lane Management ». Les options possibles sont les suivantes :

● « Lane Management ». Les options possibles sont les suivantes : « Vibration seulement », « Dir. assistée



seulement », « Vibration + Dir. Assistée ».

- « Force de vibration ». Les options possibles sont les suivantes : « Bas », « Moy », « Haut ».

❑ « Intelligent Speed Limiter » : permet de sélectionner la tolérance selon laquelle le système **Uconnect™** définit la vitesse du dispositif Adaptive Cruise Control (ACC). Les options disponibles sont « Confirmation » et « Automatique ».

❑ « Intelligent Speed Assist » (suivant version) : permet d'activer/désactiver le système.

❑ « Alarme LaneSense » : permet de sélectionner la « rapidité » d'intervention du système pour remettre le véhicule sur sa voie en cas d'intervention du système Lane Control. Les options possibles sont les suivantes : « Près », « Moy. », « Tard ».

❑ « Intensité LaneSense » : permet de sélectionner la force à exercer sur le volant pour remettre le véhicule sur sa voie en cas d'intervention du système Lane Control. Les options possibles sont les suivantes : « Faible », « Moy », « Fort ».

❑ « Side Distance Warning » : permet d'activer (« On ») ou de désactiver (« Off ») les avertissements fournis par le système Side Distance Warning.

❑ « Blind Spot Alert » : permet de sélectionner le mode d'intervention du système Blind Spot Assist, qui signale la présence d'objets dans les angles morts des rétroviseurs d'aile. Les options possibles sont « Off », « Voyants », « Voyants + sonore ».

- « Off » : système désactivé.
- « Visuel » : le système avertit le conducteur de la présence d'un obstacle uniquement par signal visuel, par l'allumage des témoins situés sur les rétroviseurs d'aile.
- « Voyants + sonore » : le système avertit le conducteur de la présence d'un obstacle par signal acoustique (dans les haut-parleurs de la voiture) et visuel, par l'allumage des témoins situés sur les rétroviseurs extérieurs.

❑ « Power Side Step » (suivant version). Les options possibles sont « Automatique » ou « Manuel ».

❑ « Tire Fill Assist » (suivant version). Permet d'activer (« On ») ou de désactiver (« Off ») l'affichage des avertissements fournis par le système iTPMS (Tyre Pressure Monitoring System).

❑ « Avertiss. vidéo vision noct. ». Permet d'activer (« On ») ou de désactiver (« Off ») l'avertissement vidéo de vision nocturne.

❑ « Traffic Sign Recognition » (suivant version). Cette fonction permet de sélectionner le mode d'avertissement fourni par le système Traffic Sign Recognition. Les options possibles sont les suivantes : « Clignotement Traffic Sign », « Sensibilité Traffic Sign », « Alarme Traffic Sign Recognition ». « Alarme Traffic Sign Recognition » : permet de régler les modes d'avertissement relatifs au système Traffic Sign Recognition. Les options possibles sont les suivantes :

- « Off » : désactivation du mode d'avertissement fourni par le système
- « Sonore » (suivant version) : le système avertit le conducteur de la présence d'un nouveau panneau routier par les haut-parleurs du véhicule
- « Sonore-visuel » (suivant version) : le système avertit le conducteur de la présence d'un nouveau panneau routier par signal sonore (grâce aux haut-parleurs du véhicule) et visuel sur l'écran du système **Uconnect™**

❑ « Alarme nouvelle limitation » (suivant version). Cette fonction permet d'activer/désactiver l'affichage, à l'écran du combiné de bord, de la nouvelle limite de vitesse relative à la route que l'on est en train de parcourir.

En agissant sur la rubrique « Mode », il est possible de sélectionner le type de signalisations que le système fournit au conducteur.

Heure et date

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

- ☐ « Synchroniser l'heure avec le GPS » : permet d'activer/désactiver la synchronisation de l'horloge via le GPS. Si le réglage est « Off », les options « Réglage heure » et « Réglage date » s'activent
- ☐ « Réglage heure » : permet d'effectuer le réglage manuel de l'heure
- ☐ « Format de l'heure » : permet de sélectionner le format d'affichage de l'heure (il est possible de choisir entre le format « 24HRS » ou « 12HRS »)
- ☐ « Réglage Date » : permet de régler manuellement la date (jour/mois/an)

Téléphone / Bluetooth

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

- ☐ « Gestionnaire de dispositifs » : permet de régler certains paramètres relatifs à l'écran (par ex. la luminosité jour/nuit, etc.)
- ☐ « Ne pas déranger » : permet d'activer/désactiver le mode « Ne pas déranger » lors de la réception d'un appel téléphonique

- ☐ « Activer deux téléphones actifs » : permet d'activer/désactiver deux téléphones portables (activation de la fonction « conférence téléphonique »)

Voix

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

- ☐ « Options vocales » : permet de sélectionner la langue dans laquelle sont données les indications par le système **Uconnect™** en choisissant entre l'option « Femme » ou « Homme »
- ☐ « Wake Up Word (Off) » : permet de régler le mot-clé pour accéder au système **Uconnect™**
- ☐ « Voice Barge-in » : permet d'interrompre un message vocal avant sa conclusion
- ☐ « Affichage liste des commandes » : permet d'activer/désactiver la liste des suggestions relatives aux commandes possibles pendant une session vocale

Navigation

(suivant version)

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

- ☐ « Afficher » : permet d'afficher sur l'écran la carte de navigation
- ☐ « Vue de la carte » : permet de configurer le mode d'affichage de la carte (il est possible de choisir entre le format « 2D » ou « 3D »)

- ☐ « Itinéraire en cours » : permet de configurer les types d'itinéraire alternatif
- ☐ « Sons & Alertes » : permet de modifier le mode de signalisation des zones dangereuses et à risque
- ☐ « Autre » : permet d'afficher sur l'écran les informations concernant la confidentialité et la version du système de navigation

Caméra

(suivant version)

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

- ☐ « Virtual Wall » : permet d'activer/de désactiver la fonction
- ☐ « Ligne de centrage dynamique de la caméra de chargement » : permet d'activer/désactiver l'affichage, sur l'écran, des lignes de centrage en enclenchant la marche arrière
- ☐ « Lignes directrices de la caméra tournée vers l'avant » (suivant version) : permet d'activer/désactiver l'affichage, sur l'écran, des lignes de guidage avant

Rétroviseurs & Essuie-glaces

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

- ☐ « Rétroviseurs extérieurs rabattables » : permet d'activer/désactiver le rabattement automatique des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes. Le réglage par défaut est « Off »



❑ « Détecteurs de pluie » : permet d'activer/désactiver le fonctionnement automatique des essuie-glaces en cas d'activation du capteur de pluie

Feux

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

❑ « Capteur phares » : permet de sélectionner le niveau (« 1 », « 2 » ou « 3 ») de sensibilité d'allumage des phares

❑ « Lumière courtoisie » : permet de régler la luminosité de la lumière courtoisie (le réglage par défaut est « 0 »)

❑ « Feux de route automatiques » (suivant version) : permet d'activer/désactiver l'activation automatique des feux de route

❑ « Feux automatiques » (suivant version) : permet d'activer/désactiver les phares avant adaptatifs

❑ « Réactiv. proximité » (suivant version) : permet d'activer/désactiver la fonction

❑ « Retard extinction des phares » : permet de régler le temps de désactivation des feux de croisement après l'arrêt du moteur

❑ « Clignotement phares lors du verrouillage » : permet d'activer/désactiver le clignotement des feux à la fermeture des portes de la voiture

Freins

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

❑ « Auto Park Brake » : permet d'activer/désactiver l'enclenchement automatique du frein de stationnement électrique à l'extinction du moteur

❑ « Révision frein » : permet d'activer la procédure d'entretien du circuit de freinage

Portes/Verr. Portes

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

❑ « Clignotement phares lors du verrouillage » : permet d'activer/désactiver le clignotement des feux à la fermeture des portes de la voiture

❑ « Déverrouill. 1e appui téléc. » : permet de régler l'ouverture des portes côté conducteur ou de toutes les portes en appuyant sur le bouton présent sur la clé avec télécommande. Les options possibles sont « Porte conducteur » ou « Toutes les portes »

Options avec contact coupé

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

❑ « Retard d'arrêt radio » : permet de sélectionner le temps de fonctionnement du système **Uconnect™** après l'arrêt du moteur

❑ « Retard arrêt alim. » : permet de régler le temps d'interruption de la source d'alimentation après l'arrêt du moteur

❑ « Retard extinction des phares » : permet de régler le temps de désactivation des feux de croisement après l'arrêt du moteur

❑ « Arrêt radio ouverture de porte » : permet d'activer/désactiver l'allumage du système **Uconnect™** jusqu'à l'ouverture de la porte côté conducteur ou passager, ou à la fin du délai d'extinction sélectionné

❑ « Fenêtres à télécommande » : permet d'activer/désactiver l'ouverture/fermeture des lève-vitres électriques en phase de déverrouillage/verrouillage des portes à l'aide de la clé avec télécommande

Audio

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

❑ « Balance/Fader »

❑ « Égaliseur »

❑ « Adaptation vol./vitesse »

❑ « Aux Volume Offset »

❑ « Lecture automatique »

❑ « Radio automatique »

❑ « Arrêt radio ouverture de porte »

❑ « Réglage du volume »

Notifications

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

- ☐ « Pop-ups favoris du tiroir des applis » : permet d'activer/désactiver sur l'écran le pop-up ajouté ou supprimé des favoris
- ☐ « Pop-ups non favoris du tiroir des applis » : permet d'activer/désactiver sur l'écran le pop-up ajouté ou supprimé des non favoris
- ☐ « Pop-ups Nouveau SMS » : permet d'activer/désactiver la notifications des nouveaux textos (SMS) reçus
- ☐ « Message Appels manqués » : permet d'activer/désactiver l'affichage des appels manqués
- ☐ « Pop-ups Navigation » : permet d'activer/désactiver, sur l'écran du combiné de bord, l'affichage des informations fournies par le navigateur

Config. radio

Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants :

- ☐ « Annonce trafic » : permet d'activer/désactiver la syntonisation automatique sur les annonces concernant la circulation (fonction « TA »)
- ☐ « Annonces DAB » (suivant version) : permet d'activer/désactiver l'affichage de la syntonisation automatique sur les annonces DAB

- ☐ « Catégories annonces DAB » (suivant version) : sélection des catégories d'annonces préférées parmi celles disponibles. En choisissant cette option, vous accédez à une série d'options sélectionnables
- ☐ « Fréquence Alternative » : permet d'activer/désactiver la syntonisation automatique sur le signal le plus fort de la station sélectionnée (fonction « AF »)
- ☐ « Régional » : permet d'activer/désactiver la syntonisation automatique sur une station qui transmet des informations régionales (fonction « REG »)

Géolocalisation

(suivant version)

Cette rubrique permet d'activer ou de désactiver le mode de géolocalisation.

Màj logiciel

Grâce à cette rubrique, il est possible de sélectionner la configuration « Téléchargements logiciel sur Wi-Fi » qui permet d'activer/désactiver le téléchargement automatique de la dernière version (si elle est disponible) du logiciel du système **Uconnect™**.

Rétablissement

Sélectionner cette rubrique pour réinitialiser le menu des applis dans l'ordre défini par le fabricant.

APP

En appuyant sur la touche graphique « App », l'écran affichera les sous-menus suivants :

- ☐ « Favoris »
- ☐ « Récent »
- ☐ « Catégories »
- ☐ « Tous »

Pour saisir ou éliminer une Appli dans les favoris, sélectionner ou

désélectionner l'icône  qui apparaît dans la liste affichée dans les pages « Récent », « Catégories » ou « Tous ». Un message de pop-up signalera si l'on souhaite sauvegarder l'App dans les favoris ou pas.

FAVORIS

Le sous-menu « Favoris » contient (selon la version/marché qui le prévoit) la page des « Fonctions électriques » et des « Performances ».

La page « Favoris » peut contenir un maximum de 6 pages favorites. Si vous essayez d'ajouter une page supplémentaire, un message signalera que vous avez atteint le nombre maximum de pages admises.

Il est possible d'annuler l'opération en sélectionnant « Annuler » ou bien « X ».



RÉCENTES

Le sous-menu « Récents » contient les App usées ou téléchargées récemment. Les Applis sont affichées dans l'ordre chronologique.

AUTRES CATÉGORIES

Le sous-menu « Autre catégories » contient la liste des catégories filtrées parmi les différentes applications. Elles sont affichées dans l'ordre suivant :

- ☐ Média
- ☐ Confort
- ☐ Téléphone
- ☐ Véhicule
- ☐ Système
- ☐ Autre

Les applications de chaque catégorie sont affichées dans l'ordre alphabétique.

REMARQUE L'affichage des options du menu varie selon les versions.

TOUS

La catégorie « Tous » contient toutes les applications disponibles et permet au conducteur de les chercher dans l'ordre alphabétique de A à Z ou de Z à A.

NAVIGATION (suivant version)

Appuyer sur la touche graphique « Nav » pour afficher la carte de navigation sur l'écran.



308

FOS2061



NAVIGATION

Il est possible d'utiliser l'affichage de la carte afin de l'explorer de la même manière que vous consultez une carte routière traditionnelle sur papier.

Vous pouvez déplacer la carte à l'aide de mouvements et zoomer en utilisant les boutons de zoom.

Il est possible de trouver la destination en la sélectionnant sur la carte, en choisissant une destination sauvegardée (par exemple, « Maison » ou « Travail ») ou en cherchant une adresse à l'aide du bouton « Chercher » dans le menu principal. Une fois la destination sélectionnée, un parcours est planifié et affiché sur la page-écran « Affichage de la carte ». Une barre du parcours, située à droite de l'écran, donne une indication supplémentaire sur les événements le long du parcours, par exemple les accidents et les radars. L'horaire d'arrivée et la distance restante sont également disponibles.

Vous pouvez aussi choisir d'afficher le parcours par le biais d'une image 3D dans la « Vue de navigation ».

REMARQUE Le réglage du volume du système de navigation peut être effectué uniquement en phase de navigation quand le système fournit les indications vocales.

REMARQUE Dans certains pays, l'utilisation du clavier n'est permis que lorsque le véhicule est à l'arrêt. En cas de tentative de saisie d'un texte (par exemple, une adresse) avec le véhicule qui roule ou en phase de reprise de la marche sans avoir terminé la saisie, un message d'avertissement dédié est affiché à l'écran et l'opération sera terminée. Il est donc conseillé d'utiliser les commandes vocales pendant la marche.

Menu principal de navigation

Dans l'« Affichage carte » ou bien dans la « Vue de navigation », sélectionnez le bouton  du menu principal pour ouvrir le menu.

Les boutons suivants sont disponibles dans le menu principal :



« Recherche » : sélectionner cette touche graphique pour chercher une adresse, un lieu ou un point d'intérêt et ensuite planifier un itinéraire vers la destination.



« Ajouter Domicile : sélectionner ce bouton pour régler la position du domicile.



« Ajouter Travail » : sélectionner ce bouton pour régler la position du travail.



« Récente » : sélectionner ce bouton pour ouvrir la liste des destinations récentes. Sélectionnez une destination récente pour planifier un parcours vers cette destination.



« Favoris » : sélectionner ce bouton pour afficher les destinations favorites sauvegardées.



« Trajets » : sélectionner ce bouton pour afficher vos trajets enregistrés.



« Cartes » : sélectionner ce bouton pour afficher la liste des cartes installées. Les cartes sont automatiquement mises à jour.



« Réglages » : Sélectionner ce bouton pour ouvrir le menu « Réglages ». Dans le menu « Réglages », il est possible de modifier les éléments affichés sur l'écran de navigation.

Boutons du système

Les boutons suivants sont disponibles dans les différentes pages du système de navigation :



Après avoir sélectionné une destination, en cliquant un point sur la carte ou à l'aide

de la fonction de recherche, sélectionner ce bouton. Le système de navigation trouvera le meilleur parcours et, le cas échéant, deux parcours alternatifs. Il est possible de sélectionner une alternative pour éviter les péages ou la circulation intense, par exemple.



Utiliser ce bouton pour décider si vous souhaitez afficher les résultats sur la carte ou dans une liste.



Ce bouton permet d'accéder au menu « Options parcours ». Avec un parcours actif, il est possible de modifier le parcours à partir de cette page-écran.



Sélectionnez cette touche pour retourner à la page-écran précédente.



Sélectionnez ce bouton pour revenir à l'écran « Affichage carte ».



Sélectionnez ce bouton pour passer de la direction « 3D en haut », à la direction « 2D en haut » et « 2D, nord » en haut.



Sélectionnez ce bouton pour choisir parmi les instructions audio, signaux seulement ou aucun son.

Mise à jour des cartes

Pour rester toujours performant, le système de navigation doit être périodiquement mis à jour. Dans ce but, le service Mopar Map Care offre une nouvelle mise à jour de la cartographie tous les trois mois. Les mises à jour peuvent être téléchargées depuis le site maps.mopar.eu et directement installées sur le système **Uconnect™**. Toutes les mises à jour sont gratuites pendant 3 ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la garantie du véhicule.

La mise à jour du système de navigation peut également être effectuée auprès du Réseau Après-vente Fiat.

REMARQUE Le vendeur pourrait facturer la mise à jour du système de navigation.

Commandes vocales

REMARQUE La saisie vocale des adresses n'est prise en charge que dans le pays où l'on se trouve et à condition que la langue du système corresponde à la langue locale. Par exemple, si le véhicule se

trouve en Italie, il ne sera possible de saisir vocalement que des adresses italiennes à condition d'avoir réglé la langue du système sur « Italien ».

Les commandes vocales suivantes peuvent être données après avoir appuyé sur la touche au volant  :

- ☐ Trouve <POI> (Point d'intérêt) dans les alentours/le long du trajet
- ☐ Allons <à la maison>/<au travail>
- ☐ Va à <adresse>
- ☐ Va dans le centre <nom de la ville>
- ☐ Roule vers <adresse>/<POI>/<croisement>
- ☐ Aller au domicile
- ☐ Passer par maison
- ☐ Effacer parcours
- ☐ Destinations récentes
- ☐ Passer par une destination récente
- ☐ Mode 2D
- ☐ Mode 3D

Réglage du volume

Le volume du système de navigation peut être réglé uniquement quand le système de navigation fournit les commandes vocales.

WIDGET

Sur la page principale, il est possible d'afficher des pages de résumé des fonctions du système **Uconnect™**, appelées « Widget », au choix du conducteur sur une liste de Widgets disponibles.



Pour ajouter un Widget, appuyer sur le bouton  à l'écran et sélectionner le Widget souhaité sur la liste.

Certains Widgets peuvent être à leur tour personnalisés en appuyant sur le bouton  près du titre. La page de personnalisation s'ouvre.

Le nombre de Widgets pouvant être installés pour chaque page dépend de leur dimension. Il est possible d'ajouter plusieurs pages (au total jusqu'à un maximum de 5) en appuyant sur le bouton « + » à l'écran. Pour passer d'une page à l'autre, il suffit de toucher brièvement la page et de faire défiler le doigt vers la droite ou vers la gauche. Les pages peuvent être supprimées à l'aide de la fonction « Supprimer page » ou réorganisées à l'aide de la fonction « Réorganiser pages ».

REMARQUE La personnalisation n'est active que si le véhicule est à l'arrêt. En cas de tentative de personnalisation avec le véhicule qui roule ou en phase de reprise de la marche sans avoir terminé la procédure, un message d'avertissement dédié est affiché à l'écran du système **Uconnect™** et l'opération sera terminée.

DÉPLACEMENT DES WIDGETS

Sélectionner le widget souhaité, puis :



Déplacement du widget : enfoncer et maintenir enfoncé pendant quelques secondes le widget souhaité et ensuite le déplacer vers la droite ou vers la gauche de l'écran.



Redimensionnement du widget : appuyer sur l'icône de redimensionnement du widget que l'on souhaite redimensionner.



Affichage du contenu du widget : sélectionner le widget souhaité et ensuite faire défiler verticalement. Lors de la phase de réorganisation des widgets (affichage de ceux-ci au format réduit), il ne sera pas possible de visualiser leur contenu.

SHORTCUTS WIDGET

Les shortcuts (raccourcis) (qui ne peuvent être ajoutés qu'avec le

véhicule à l'arrêt) permettent d'effectuer un « accès rapide » aux contenus présents sur le système et peuvent être les suivants (pour les versions/marchés qui le prévoient) :

- ☐ « Appelle »
- ☐ « Réglages personnalisés »
- ☐ « Média »
 - « Radio FM »
 - « Radio AM »
 - « Radio DAB »
 - « Bluetooth »
 - « USB 1 »
- ☐ « App »
 - « Régl. audio »
 - « Confort » (suivant version)
 - « Contrôles »
 - « Média »
 - « Écran off »
 - « Réglages »
 - « Trip » (suivant version)
 - « Radio AM »
 - « Radio FM »
 - « Radio DAB »
 - « USB 1 »
 - « Bluetooth »
 - « Gestionnaire de dispositifs »
 - « Profils conducteur »
 - « Notifications »
 - « Activer les services »
 - « Assist »
 - « Véhicule électrique »
 - « Eco Score »

- « Avertissements »
- « SOS »
- « Wi-Fi Hotspot »

DÉFILEMENT / SÉLECTION D'UNE LISTE

Pour faire défiler les listes et faire son choix, vous pouvez déplacer le doigt sur l'écran.

En maintenant le doigt enfoncé et en effectuant un mouvement vers le haut, les éléments au bas de la liste seront affichés ou bien en effectuant un mouvement vers le bas, les éléments en haut de la liste seront affichés.

Effectuer un mouvement vers la droite pour afficher les listes présentes à gauche.

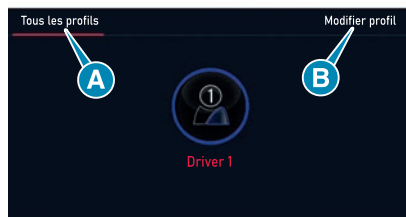
Effectuer un mouvement vers la gauche pour afficher celles de droite.

La même opération peut être effectuée pour se déplacer entre les pages.

Par une pression du doigt sur la sélection favorite, celle-ci sera prise en charge par le système.

PROFILS

En entrant dans le mode « Profils », il est possible de créer un avatar et de saisir ses propres personnalisations. En sélectionnant « Tous les profils » (A) fig. 309, le profil existant est affiché.

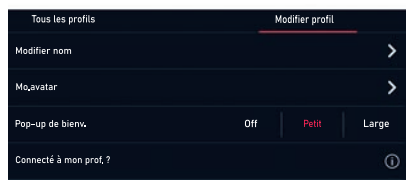


309

F0S2071

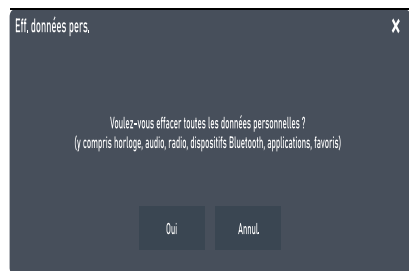
En sélectionnant « Modifier profil » (B) fig. 310, il est possible de saisir ou de modifier les personnalisations de ce profil fig. 311.

Les personnalisations du profil peuvent être effacées à travers « Modifier profil » ou à travers la fonction « Effac. données personnelles » fig. 311 dans le menu « Réglages ».



310

F0S2072



311

F0S2073

Il est possible d'exclure temporairement le profil et de rappeler le mode « parking » en appuyant sur l'icône correspondante. Ce mode prévoit un rétablissement temporaire des réglages d'usine pour permettre de conduire sans personnalisations. REMARQUE Après avoir effectué le changement de profil, il est nécessaire d'attendre jusqu'à 5 minutes environ pour que les réglages du système **Uconnect™** soient chargés.

MISE À JOUR DU SYSTÈME

Le système **Uconnect™** peut être mis à jour à distance via la mise à jour Over The Air.

REMARQUE Les images sont fournies à titre indicatif. En fonction des versions/marchés, elles peuvent différer de ce qui suit.

REMARQUE Les mises à jour du logiciel Over The Air n'utilisent pas



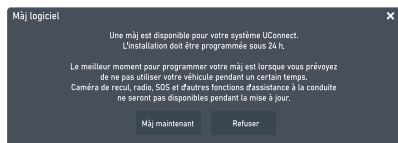
de connexions via Wi-Fi extérieures, mais elles utilisent la connectivité de données incluse avec le véhicule, sans coûts supplémentaires pour le client. Lorsqu'une mise à jour du logiciel est disponible, une fenêtre de pop-up sera affichée à l'écran indiquant qu'une nouvelle version du logiciel ou de nouvelles fonctions sont disponibles pour le système **Uconnect™**.

AVERTISSEMENT Après la mise à jour du logiciel Over The Air, certains paramètres de réglage du véhicule ou du téléphone pourraient avoir été perdus. Vérifier et éventuellement ressaisir les paramètres qui ne sont plus présents dans le système **Uconnect™**.

REMARQUE Durant la mise à jour, la caméra de recul, le système **Uconnect™** et les autres systèmes d'assistance à la conduite ne sont pas disponibles. Il est conseillé d'effectuer la mise à jour avec le véhicule à l'arrêt.

MISE À JOUR INSTANTANÉE

Lorsque la fenêtre de pop-up est affichée à l'écran, appuyer sur le bouton « Actualiser maintenant » fig. 312 pour mettre à jour le logiciel immédiatement.



312

FOS2074

MISE À JOUR PROGRAMMÉE

En cas de mise à jour obligatoire, appuyer sur le bouton « Actualiser maintenant » ou bien sur « Programmer actualisation » fig. 312. L'option de mise à jour programmée permet de définir un horaire différent de mise à jour.

Appuyer sur les flèches $\triangle/\nabla$ affichées à l'écran pour régler l'horaire souhaité.

REMARQUE L'option de mise à jour programmée peut être utilisée 20 fois pour chaque mise à jour. Après avoir reporté la mise à jour jusqu'à vingt fois, elle sera obligatoire au premier démarrage du moteur. En cas de mise à jour obligatoire, il est possible d'appuyer seulement sur le bouton « OK » sur le pop-up et de lancer la mise à jour.

Durant la mise à jour, l'écran affichera le pourcentage de mise à jour complété

et le temps restant pour l'achèvement, fig. 313.

Lorsque la mise à jour sera complétée, le système **Uconnect™** redémarrera automatiquement.



313

FOS2075

MISES À JOUR VIA WI-FI EXTÉRIEUR

Lorsqu'une mise à jour du logiciel via Wi-Fi est disponible, une page-écran de pop-up sera affichée à l'écran du système, proposant la mise à jour instantanée ou plus tard.

REMARQUE Durant la mise à jour, la caméra de recul, le système **Uconnect™** et les autres systèmes d'assistance à la conduite ne sont pas disponibles. Il est conseillé d'effectuer la mise à jour avec le véhicule à l'arrêt. Pour permettre au système **Uconnect™** de mettre à jour son logiciel :

- ❑ sélectionner « Réglages » sur l'écran
- ❑ sélectionner « Wi-Fi » dans la liste des réglages

- ❑ sélectionner le routeur Wi-Fi correct parmi ceux affichés

REMARQUE Si le router Wi-Fi est trop éloigné du véhicule, il ne sera pas affiché parmi les routeurs disponibles.

- ❑ sur demande, saisir le mot de passe d'accès au routeur, puis sélectionner « OK »

Pour valider les mises à jour du logiciel, procéder de la façon suivante :

- ❑ sur la page-écran des réglages Wi-Fi, sélectionner « Activer le téléchargement du logiciel via Wi-Fi »

- ❑ quand une mise à jour du logiciel est disponible, l'écran du système

Uconnect™ affiche une page-écran de pop-up pour avertir le conducteur de la présence d'une nouvelle mise à jour. À la demande de connexion à un réseau Wi-Fi, sélectionner « Oui »

- ❑ durant la mise à jour, une seconde page-écran de pop-up affiche le temps estimé restant et le pourcentage de progression de la mise à jour. Lorsque la mise à jour est terminée, appuyer sur « OK »

MISE À JOUR INSTANTANÉE

Lorsque la page-écran de pop-up est affichée à l'écran, appuyer sur le bouton « Actualiser maintenant » pour mettre à jour le logiciel immédiatement.

MISE À JOUR PROGRAMMÉE

Utiliser l'option de mise à jour programmée pour régler un horaire de mise à jour reportée.

Appuyer sur les flèches $\triangle/\nabla$ affichées à l'écran pour régler l'horaire souhaité.

REMARQUE L'option de mise à jour programmée peut être utilisée 20 fois pour chaque mise à jour. Après avoir reporté la mise à jour jusqu'à vingt fois, elle sera obligatoire au premier démarrage du moteur. En cas de mise à jour obligatoire, il est possible d'appuyer seulement sur le bouton « OK » sur le pop-up et de lancer la mise à jour.

Durant la mise à jour, la radio affichera le pourcentage de mise à jour complété et le temps restant pour l'achèvement fig. 313.

Lorsque la mise à jour sera complétée, le système **Uconnect™** redémarrera automatiquement.

ERREURS DE MISE À JOUR

En cas d'erreurs durant la mise à jour, l'opération est interrompue et les messages suivants sont affichés :

- ❑ « Une erreur est survenue. Le système reviendra à la version de logiciel précédente. »
- ❑ « Échec de mise à jour. Une erreur est survenue pendant la mise à jour. Contacter le revendeur. Code d'erreur : XXXX »

Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

MISE À JOUR de Uconnect Box

(suivant version)

Le système **Uconnect™** peut mettre à jour à distance la Uconnect Box via la mise à jour Over The Air.

REMARQUE Les mises à jour du logiciel Over The Air n'utilisent pas de connexions via Wi-Fi extérieures, mais elles utilisent la connectivité de données incluse avec le véhicule, sans coûts supplémentaires pour le client.

Lorsqu'une mise à jour du logiciel de la Uconnect Box est disponible, une fenêtre de pop-up sera affichée à l'écran proposant la mise à jour instantanée ou plus tard.

REMARQUE La mise à jour de la Uconnect Box ne peut avoir lieu que



lorsque la voiture est éteinte (dispositif de démarrage sur la position STOP).

Mise à jour instantanée

Lorsque la page-écran de pop-up est affichée à l'écran, appuyer sur le bouton « Actualiser maintenant » pour mettre à jour le logiciel immédiatement. La mise à jour aura lieu avec le véhicule éteint. Lorsque la mise à jour sera complétée, le système **Uconnect™** redémarrera automatiquement.

Mise à jour programmée

Utiliser l'option de mise à jour programmée pour régler un horaire de mise à jour reportée.

Appuyer sur les flèches $\triangle/\nabla$ affichées à l'écran pour régler l'horaire souhaité. Durant la mise à jour, l'écran affichera le pourcentage de mise à jour complété et le temps restant pour l'achèvement,

Lorsque la mise à jour sera complétée, le système **Uconnect™** redémarrera automatiquement.

Erreurs de mise à jour

En cas d'erreurs durant la mise à jour, l'opération est interrompue et les messages suivants sont affichés :

❑ « Une erreur est survenue. Le système reviendra à la version de logiciel précédente. »

❑ « Échec de mise à jour. Une erreur est survenue pendant la mise à jour. Contacter le revendeur. Code d'erreur : XXXX »

Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Fiat.

COMMANDES VOCALES

REMARQUE Pour les langues non gérées par le système, les commandes vocales ne sont pas disponibles.

Pour utiliser les commandes vocales, appuyer sur la touche « Voix »  sur les commandes au volant ou sur le bouton  sur l'écran et prononcer à voix haute la fonction que vous souhaitez activer. En alternative, la fonction peut être activée en prononçant « Hei FIAT » ou bien « Hei Uconnect » (si le conducteur a déjà activé cette fonctionnalité).

La liste des commandes vocales disponibles est affichée sur l'écran divisée par catégorie.

Conseil

Une liste des commandes vocales les plus usitées s'affiche.

Navigation

Voir le paragraphe « Navigation ».

TÉLÉPHONE

Si un téléphone est connecté au système **Uconnect™** via **Bluetooth®**, ces commandes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale pourvu qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours. Si aucun téléphone n'est connecté par **Bluetooth®**, le système **Uconnect™** fournira un message vocal de notification et la session sera terminée.

- ❑ Appelle <nom contact> : compose le numéro de téléphone associé au contact
- ❑ Appelle <numéro> : compose le numéro de téléphone
- ❑ Compose message : lance la procédure vocale pour envoyer un message de texte
- ❑ Rappelle : appelle le numéro ou le contact du dernier appel effectué
- ❑ Affiche les appels récents : affiche la liste des derniers appels : effectués, manqués et reçus
- ❑ Affiche appels effectués : affiche la liste des appels effectués
- ❑ Affiche appels manqués : affiche la liste des appels manqués
- ❑ Affiche appels reçus : affiche la liste des appels reçus

TEXTE

Si un téléphone est connecté au système **Uconnect™** via **Bluetooth®**, ces commandes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale pourvu qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours. Si aucun téléphone n'est connecté par **Bluetooth®**, le système **Uconnect™** fournira un message vocal de notification et la session sera terminée.

❑ Envoyer un message au <contact> portable/travail : lance la procédure vocale pour envoyer un message de texte à un contact.

MÉDIA

Ces commandes peuvent être exécutées à partir de n'importe quelle page-écran à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours. Je veux écouter de la musique : lance la lecture de la dernière station radio écoutée.

❑ Lecture <morceau> de <artiste> : lecture du morceau requis

❑ Je veux écouter un peu de <genre> : lecture de la musique du genre demandé

❑ Afficher mes listes de lecture : affiche la liste des listes de lecture mémorisées

❑ Lire l'album <nom album> : lecture de l'album requis

❑ Lire l'artiste <nom artiste> : lecture de la musique de l'artiste requis

❑ Lire le genre <nom genre> : lecture de la musique du genre requis

❑ Lire la liste de lecture <nom liste de lecture> : lecture de la liste de lecture requise

RADIO

Ces commandes peuvent être exécutées à partir de n'importe quelle page-écran à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours. Je veux écouter une radio : lance la lecture de la dernière station radio écoutée.

❑ Lecture radio <nom> : lance la lecture de la radio choisie

❑ Lecture chaîne <numéro> : lance la lecture de la chaîne Web radio choisie

❑ Régler sur <fréquence><FM>/<AM> : règle la radio sur la fréquence choisie

❑ Régler sur <Nom radio> : règle la radio sur la station choisie

❑ Régler sur chaîne DAB <Nom radio> : règle la radio sur la station choisie

CLIMAT

Ces commandes peuvent être exécutées à partir de n'importe quelle page-écran à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

❑ Régler la température sur <valeur> : règle la température choisie sur le climatiseur automatique

❑ J'ai froid / chauffer : augmente la température réglée sur le climatiseur automatique

❑ Diminuer la vitesse du ventilateur : réduit la vitesse du ventilateur du système de climatisation

❑ Allumer le climatiseur : démarre le climatiseur automatique

REMARQUE Si les champs contiennent des caractères spéciaux de langues non gérées par le système (ex. grec), les commandes vocales ne seront pas disponibles.



SERVICES CONNECTÉS - UCONNECT SERVICES

(pour les versions/marchés qui le prévoient)



Les services connectés Uconnect Services enrichissent l'expérience d'utilisation du véhicule en le connectant au réseau.

Les services (suivant version) permettent de recevoir l'assistance ponctuelle en cas d'urgence, d'obtenir les informations sur l'état du véhicule, sa position, de contrôler à distance et d'améliorer l'expérience de navigation (suivant version) grâce aux mises à jour en temps réel.

Il est possible d'accéder à Uconnect Services via l'application mobile FIAT dédiée pour smartphone, smartwatch, un portail web ou bien via le système **Uconnect™** de son véhicule.

La disponibilité des services est subordonnée à la signature d'un contrat Uconnect Services.

De plus amples informations sur les services Uconnect Services – applicabilité, disponibilité, compatibilité, paquets et spécifications – sont disponibles sur le site officiel Fiat.

AVIS GÉNÉRAL DE NON RESPONSABILITÉ

Données personnelles et personnalisation

❑ Le fabricant recueille, traite et utilise les données personnelles de la voiture conformément aux exigences légales. Il est possible d'obtenir de plus amples informations dans les conditions générales de fourniture des services et dans les politiques de protection des données sur le site officiel Fiat.

❑ Le Client est l'unique responsable de toute utilisation des services dans le véhicule, même si d'autres les utilisent, et il s'engage à informer tous les utilisateurs et les occupants du véhicule sur les services, les fonctionnalités et les limites du système.

❑ En cas d'activation du service d'urgence SOS, l'appel sera automatiquement adressé au numéro d'appel d'urgence 112 ou à un centre d'appels privé du fabricant (selon le marché).

CONDITIONS PRÉALABLES DE FONCTIONNEMENT

❑ Pour utiliser certains services Uconnect Services, il est nécessaire d'effectuer l'enregistrement sur le portail <http://myuconnect.fiat.com/>, accessible via le site officiel Fiat, l'activation et l'accès (login) sur ses propres dispositifs.

❑ Uconnect Services n'est pas disponible dans tous les pays et il est sujet à des limitations en fonction du type de système **Uconnect™**, de l'emplacement et de la durée des services.

❑ L'exploitation complète des services Uconnect Services, y compris l'appel ASSIST, est subordonnée à la couverture du réseau mobile et à la géolocalisation GPS, sans laquelle la fourniture correcte des services n'est pas garantie. Cette couverture pourrait ne pas être garantie dans des lieux tels que les tunnels, garages, parkings multi-étages et montagnes.

❑ En cas de surcharge du réseau mobile ou de problèmes liés à l'alimentation de la voiture (batterie faible, par exemple), les services peuvent ne pas être disponibles.

❑ Lors de l'utilisation des services, le Client s'engage à garder son mot de passe secret, pour son usage strictement personnel et à ne pas le divulguer à des tiers.

SERVICES

AVERTISSEMENT Certains services énumérés ci-après pourraient ne pas être disponibles si le véhicule reste avec le moteur éteint pendant plus de 20 jours. Pour réactiver ces services, démarrer le moteur.

REMARQUE La date et l'heure, affichées à l'écran du système **Uconnect™**, doivent toujours correspondre à la date et à l'heure effectives, même après avoir débranché la batterie. Effectuer le réglage via le menu « Réglages » du système **Uconnect™**. Toutes incohérences entre la date et l'heure affichées à l'écran et celles effectives sont susceptibles de provoquer des dysfonctionnements des services connectés.

En fonction de l'équipement de la voiture et du pays, différents services peuvent être disponibles pour différentes durées. Pour plus d'informations sur le véhicule, consulter la page personnelle sur le site officiel Fiat.

Certains paquets mis à la disposition du Client sont les suivants :

▣ **My Assistant** : Service d'assistance clientèle et avis de sécurité, qui incluent :

- « Appel ASSIST » (voir la description dans la section « Situations d'urgence »).
- « Rapport de santé du véhicule (Vehicle Health Report) » : informations sur l'état et les conditions du véhicule, communiquant au Client les besoins d'entretien potentiels via

l'appli et le Web. Ce service est fourni à condition que le client ait préalablement communiqué une adresse électronique valide au réseau Stellantis.

● « Notifications In-Vehicle (base) » : possibilité de recevoir à l'écran du système **Uconnect™** des messages et/ou des notifications relatives à des campagnes de rappel ou à d'autres messages importants. Le client peut contacter le service clientèle du fabricant pour demander des informations supplémentaires sur les messages reçus.

▣ **My eCharge** : il s'agit d'un service qui permet de trouver, d'utiliser et de payer la recharge sur les bornes publiques de recharge et de garder une trace de l'historique des recharges. Ce service permet également de gérer les recharges avec la borne de recharge de type domestique (wallbox) directement depuis votre smartphone.

▣ **My Car** : service de surveillance de l'état du véhicule :

- « Informations sur le véhicule » et « Alerte sur l'état du véhicule » : informations et notifications d'alerte relatives au niveau de la batterie, à la pression des pneus et au totalisateur.

● « Notifications In-Vehicle » : possibilité de recevoir à l'écran du système **Uconnect™** des messages et/ou des notifications relatives à la fourniture des services et des messages de rappel sur l'exécution de campagnes de service et/ou de rappel. Le client peut contacter le service clientèle du fabricant pour demander des informations supplémentaires sur les messages reçus.

▣ **My Remote** : permet de gérer les opérations à distance (allumage des feux, verrouillage/déverrouillage des portes, trouver véhicule, etc.) via l'application mobile Fiat et les aides vocales compatibles. Il est aussi possible de profiter des services « E-Control » qui permettent de gérer, à distance, toutes les fonctions liées à la recharge de la batterie haute tension, telles que l'activation de la recharge, la programmation de la recharge et le suivi du niveau de charge. Si vous planifiez une session de recharge de la batterie haute tension en agissant sur l'écran du système **Uconnect™** installé sur le véhicule, ou via l'app Fiat, et vous utilisez des bornes dotées, elles aussi, de solutions de planification pour la recharge, veillez à ce que les programmations soient compatibles



avec celles du véhicule. Dans le cas contraire, il est possible que la recharge ne puisse pas avoir lieu.

❑ **My Navigation** : service de navigation connectée (sous réserve de disponibilité en fonction de la version/marché de commercialisation). Le système de navigation est mis à jour automatiquement en privilégiant les cartes relatives à la zone plus fréquentée par l'utilisateur.

❑ **My Wi-Fi** : service optionnel Wi-Fi Hotspot. Ce service fournit un accès Internet depuis la voiture à tous les appareils équipés d'une connexion Wi-Fi (smartphone, tablette, ordinateur portable) (technologies supportées : 3G – 4G). Cela crée un point d'accès internet Wi-Fi privé à bord du véhicule. La fonction, disponible uniquement avec le dispositif de démarrage sur ENGINE ou le moteur lancé, permet de connecter simultanément jusqu'à un maximum de 8 dispositifs, mais elle ne permet pas la communication directe entre eux. La qualité du service offert par le Hotspot Wi-Fi intégré dépend de la couverture du réseau de l'opérateur mobile. Les utilisateurs ayant un plan de données activé avec le service Point d'accès Wi-Fi peuvent aussi utiliser à bord de la voiture le service voix, activable à partir de la radio, pour effectuer des opérations comme :

contrôler la météo ou les actualités, lire de la musique, interagir avec le système de navigation et contrôler à distance les dispositifs intelligents installés chez eux.

REMARQUE Le nom du Hotspot et le mot de passe ne peuvent être modifiés que lorsque le dispositif de démarrage est sur la position ENGINE et le système est sur « READY » (véhicule prêt pour le départ).

Vous pouvez enrichir votre expérience des services Uconnect en mettant à jour les packages et/ou en achetant des services optionnels pour lesquels un abonnement est requis.

Les services peuvent être souscrits en toute autonomie par le client en consultant le catalogue des services disponibles pour son véhicule, directement à partir de la page personnelle du site officiel Fiat.

❑ **My Alert** : service en option avec des notifications via Applis et Web en cas de tentatives présumées de vol et d'assistance en cas de vol.

DÉSACTIVATION DU MODE DE GÉOLOCALISATION

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Si vous souhaitez désactiver le mode de géolocalisation, il suffit de le faire à

partir du système **Uconnect™** (pour plus de détails, consulter la description du menu « Réglages » du système **Uconnect™**).

En désactivant le mode de géolocalisation, certains services des applications mobiles et Web qui utilisent la position de la voiture ne seront pas disponibles.

AVERTISSEMENT L'icône , affichée sur la partie supérieure de l'écran de **Uconnect™**, signale que la fonction de géolocalisation est activée (ON). Lorsque la géolocalisation est activée, la position du véhicule est tracée pour valider les fonctions qui l'exigent. Lorsque la géolocalisation est désactivée, la position du véhicule est tracée uniquement pour les systèmes de navigation, sécurité, assurances et assistance à la conduite (suivant version). Pour désactiver cette fonction, suivre les indications du chapitre « Réglages » du système **Uconnect™**.

AVERTISSEMENT En cas de « restauration des réglages par défaut », éteindre le moteur (dispositif de démarrage sur la position STOP) et attendre quelques minutes avant de le remettre en marche (dispositif de démarrage sur la position ENGINE). Si cette opération n'est pas effectuée

correctement et si le temps écoulé entre l'arrêt et le redémarrage du moteur est trop court, les réglages sur la Confidentialité pourraient ne pas avoir été conservées. Dans ce cas, répéter l'opération en prolongeant le temps d'attente entre l'arrêt du moteur et son redémarrage.

MISE À JOUR DU SYSTÈME

UConnect Services et le logiciel d'application du système **Uconnect™** sont mis à jour à distance, afin de mettre à la disposition du client des versions logicielles plus récentes comprenant de nouvelles fonctions ou des améliorations/enrichissements des fonctions déjà offertes.

Les mises à jour ci-dessus sont effectuées à la discrétion du fabricant. Une partie des mises à jour du système sera gérée automatiquement, en revanche, d'autres mises à jour seront communiquées au Client par le biais de messages à l'écran du système **Uconnect™**, en donnant ainsi la possibilité au Client de confirmer ou bien de reporter la mise à jour en question.

Si le système n'est pas disponible, le Client recevra la notification via le système **Uconnect™**.

Pour de plus amples informations sur les services, les caractéristiques, les spécifications, les disponibilités et les mises à jour éventuelles, nous vous invitons à toujours vous référer aux contenus inclus dans le site officiel de Fiat.

AVERTISSEMENT Certaines mises à jour automatiques du système pourraient se dérouler lorsque le véhicule n'est pas utilisé, moteur éteint. Pour rétablir toutes les fonctions audio et vidéo, ceci pourrait impliquer de commuter plusieurs fois le dispositif de démarrage de STOP à ENGINE, et vice versa.

DÉSACTIVATION DES SERVICES UCONNECT SERVICES

Si le client vend à des tiers son véhicule sur lequel les services UConnect Services sont activés, il sera responsable de déconnecter son profil des services via le site officiel Fiat, en contactant le service clientèle ou en se rendant auprès du Réseau Après-vente Fiat.

Il incombe également au client d'informer le nouveau propriétaire de tout service éventuellement non expiré associé à un nouveau compte UConnect Services.



ATTENTION

273) *S'en tenir toujours au code de la route du pays dans lequel on circule, en étant toujours attentif à la route. Toujours conduire de manière sûre, avec les mains sur le volant. Utiliser les fonctions du système Uconnect™ uniquement quand on est sûr de pouvoir le faire dans des conditions de sécurité. Le Client est responsable de tous les risques liés à l'utilisation des fonctionnalités et des applications du véhicule. Le non-respect de ces règles pourrait provoquer de graves accidents et/ou la mort.*

HOMOLOGATIONS MINISTÉRIELLES

APPAREILS RADIO



Tous les appareils radio qui équipent le véhicule sont conformes à la directive 2014/53/UE, UA.RED.TR, au décret français DAS du 15/11/2019 et à la certification UKCA (UK Conformity Assessed) en vigueur au Royaume-Uni. Pour de plus amples informations, consulter le site www.mopar.eu/eu/owner ou <http://aftersales.fiat.com/elum>

DISPOSITIFS À RADIOFRÉQUENCE



Tous les dispositifs à radiofréquence



sont conformes aux normes prévues dans chaque pays de commercialisation.

Pour de plus amples informations, consulter le site www.mopar.eu/eu/owner ou <http://aftersales.fiat.com/elum>

**Maximum efficiency
with PETRONAS Iona**



PETRONAS

PETRONAS
iona



**CHOISIR LES PIÈCES D'ORIGINE,
C'EST TOUT NATUREL !**



PERFORMANCE



pièces détachées originales

CONFORT



pièces détachées originales

SÉCURITÉ



pièces détachées originales

ENVIRONNEMENT



pièces détachées originales

ACCESSOIRES



pièces détachées originales

VALEUR



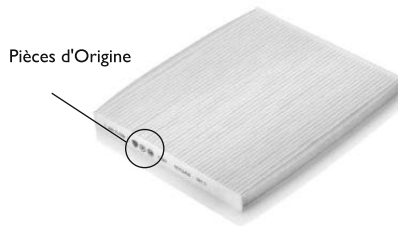
pièces détachées originales

COMMENT S'ASSURER QU'UNE PIECE EST BIEN D'ORIGINE FIAT ?

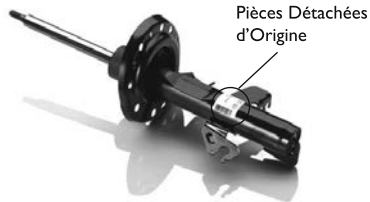
Pour reconnaître une **Pièce d'Origine**, il suffit de **vérifier sur cette dernière la présence des logos de nos marques, toujours clairement visibles sur nos pièces de rechange ; du système de freinage à l'essuie-glace**, des amortisseurs au filtre à pollen.

Toutes les **Pièces d'Origine** sont soumises à **des contrôles rigoureux**, en phase de conception comme en fabrication, par des professionnels s'assurant de l'utilisation des **matériaux les plus performants** et de leur **fiabilité**.

Ceci permet de garantir au fil du temps **les performances** et **la sécurité** du conducteur et des passagers à bord.
Demandez toujours des **Pièces d'Origine**, **parce que rien ne remplace l'original**.



Filtre à pollen



Amortisseur



Plaquette de frein



FLEXCARE - OFFREZ-VOUS LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

Une collection de plans d'extension de garantie et de services adaptés à votre façon de conduire



PROTECTION

Protégez-vous contre les imprévus



PRÉVISIBILITÉ

Anticipez les coûts sans mauvaise surprise.



FLEXIBILITÉ

Adaptez votre plan FlexCare à vos besoins



EXPERTISE

Bénéficiez des pièces de la marque et de l'expertise unique de notre réseau.

Extended Care Premium, l'extension de garantie, vous permet de prolonger la couverture de votre véhicule après l'expiration de la garantie usine, et de continuer à profiter pendant trois ans de plus maximum de la même protection que la garantie d'origine. Vous pouvez souscrire un contrat d'extension de garantie n'importe quand avant l'expiration de la garantie usine d'origine.

D'autre part, le Service Plan non seulement vous aide à maîtriser les coûts d'entretien de votre véhicule, mais vous propose également des services supplémentaires très utiles pour faciliter la gestion de votre véhicule. Divers niveaux de contrats de service sont disponibles, des entretiens de base programmés aux contrats tout inclus, comme le « Complete Care Plus » qui combine en un seul plan exclusif l'extension de garantie, les entretiens périodiques, les pièces d'usure et l'assistance routière.

Pour obtenir plus d'informations ou acheter directement en ligne, visitez le site Web de la marque ou contactez votre concessionnaire local pour déterminer le plan qui convient le mieux à votre véhicule.

TABLE DES MATIÈRES

A BS (système)	110
Adaptive Cruise Control avec Stop&Go	161
Agrandissement du coffre à bagages	35
Airbag rideau/Window bag	142
Airbags frontaux	142
Airbags latéraux	142
Alarme	28
App FIAT - Link & Drive	294
Appel ASSIST	233
Appels de phares (activation)	40
Appui-tête	38
Autonomous Emergency Brake Control (système)	114
B atterie	274
Batterie 12V	
contrôle de l'état de charge	259
recharge	259
remplacement	259
Batterie haute tension	17
Blind Spot Assist (système)	114
Boîtes à gants	72
C améra de recul	195
Capot moteur	72

Capote	64	Déblocage d'urgence du câble de charge	227
Capteur de luminosité	40	Démarrage de secours	253
Caractéristiques techniques	271	Désactivation des systèmes de sécurité actifs	110
Carrosserie (garantie)	264	Diffuseurs d'air habitacle	50
Carrosserie (nettoyage et entretien)	264	Dimensions	285
Ceintures de sécurité	126	Direction	278
Chaînes à neige	279	Dispositif de démarrage	26
Chauffage électrique du volant	39	Données d'identification	
Clignotants (activation)	40	plaquette données d'identification	271
Climatisation	50	plaquette peinture de carrosserie	271
Climatiseur automatique bi-zone	50	DTC (système)	110
Climatiseur manuel	50	É clairage de courtoisie	40
Coffre à bagages	70	Éclairage d'habitacle	45
Combiné et instruments de bord	82	Écran	83
Compartiment moteur (lavage)	264	Embrayage	275
Conduite sur routes glissantes	197	En cas d'accident	240
Conseils de conduite	197	Équipement de recharge	199
Contrôle des niveaux	256	Équipements intérieurs	72
Cornering lights (allumage des feux)	40	ERM (système)	110
Correcteur d'assiette des phares	40	ESC (système)	110
Cruise Control électronique	159	Essuie-glace/lave-glace arrière	45
D ead Lock (dispositif)	29	Essuie-lave glace avant	45
		Event Data Recorder (EDR)	148
		F eux de brouillard/feu de brouillard AR	40



Feux de détresse	233	L ave-glace arrière (gicleurs)	261	Phares avant (lavage)	264
Feux de jours (DRL) (Daytime Running Lights)	40	Lave-vitre (gicleurs)	261	Plafonnier avant	45
Feux de position/feux de croisement (activation)	40	Lecture correcte de la jante	279	Plafonnier du coffre à bagages	45
Feux de route (activation)	40	Lecture correcte du pneu	279	Planche de bord	22
Feux extérieurs	40	Les clés	23	Pneus (pression de gonflage)	279
FIAT Link & Drive		Lève-vitres	61	Pneus à neige	279
Commandes au volant	297	Liquide des freins	256	Poids	286
Commandes situées derrière le volant	299	Liquide du circuit de refroidissement	256	Poignée d'appui	72
Fix&Go	247	Liquide lave-glace/lave-lunette arrière	256	Poignée électrique (Soft Touch)	70
Follow me home (dispositif)	40	M arquage du châssis	271	Porte-bagages/porte-skis	79
Fonction « Lane Change »	40	Marquage moteur	271	Porte-gobelets/porte-canettes	72
Fonctions de recharge	228	Mode « eCoasting »	230	Portes	29
Frein à main	155	Mode de fonctionnement	17	Prétensionneurs	128
Freins		Modes de recharge	204	Principe de fonctionnement	15
caractéristiques	276	Moteur		Prise de courant	72
Entretien	261	caractéristiques		Procédure de recharge depuis une borne de recharge publique (CA)	223
Fusibles (remplacement)	246	techniques	273	Procédure de recharge domestique rapide depuis Wallbox	222
H abitacle (nettoyage)	269	O ne Pedal Driving	231	R avitaillements	288
Hold 'n' Go	110	P are-soleil	72	Recharge en courant alternatif (AC) domestique	219
Homologations ministérielles	351	Park Assist	183	Recharge Mode 4	225
HSA (système)	110	ParkView (caméra de recul)	195	Réglage des phares à l'étranger	40
I nactivité prolongée de la voiture	264	Passive Entry (système)	29	Remorquage du véhicule	254
Intelligent Speed Assist	193	PBA (système)	110		
J antes et pneus	279	Peinture (entretien)	264		
		Performances (vitesse maximale)	291		

Remplacement des balais (essuie-glace avant /essuie-glace arrière)	261
Remplacement d'une ampoule	241
Remplacement d'une ampoule extérieure	241
Rétroviseurs	39
Rim Protector (pneus)	279
Roue compacte de secours	279
Roues et pneus	262
S chéma fonctionnel du véhicule	16
Sentry Key (système)	27
Série spéciale RED	79
Services connectés - Uconnect Services	348
Siège enfant ISOFIX (installation)	130
Sièges	35
Sièges arrière	35
Sièges avant	35
Soulèvement de la voiture	262
Sources d'alimentation pouvant être utilisées	204
Speed Limiter	157
Suspensions	277
Système Adaptive Cruise Control avec Follow to Stop	161
Système audio	80

Système Autonomous Emergency Brake Control	114
Système Blind Spot Assist	114
Système Co-Driver avec Follow to Stop	161
Système Co-Driver avec Stop&Go	161
Système de protection supplémentaire (SRS) - airbags	142
Système de recharge sans fil -- WCPM (Wireless Charge Pad Module)	72
Système iTPMS (Tyre Pressure Monitoring System)	114
Système SBR	127
Système Side Distance Warning	188
Systèmes d'aide à la conduite	114
Systèmes de protection des occupants	125
Systèmes de protection pour enfants	130
Systèmes de sécurité active	110
T C (système)	110
Témoins du combiné de bord	92
Toit en verre fixe	63
Toit ouvrant	63
Traffic Sign Recognition	190

Transmission	275
Transport d'animaux	197
Transport de passagers	197
Transporter les enfants en toute sécurité	130
Tuyaux en caoutchouc	260
U Connect 10,25"	305
V errouillage de la direction	26
Vitres (nettoyage)	264
Volant	39



